

## INTERNATIONAL

LE MONDE / MARDI 20 JUILLET 1999

**NUCLÉAIRE** Le verdict était attendu mardi 20 juillet dans l'affaire Pasko, du nom de cet ancien officier de marine russe, journaliste et militant écologiste, accusé d'avoir divul-

gué des secrets d'Etat dans... la presse de la marine russe et dans les médias nippons : il s'agit du déversement, durant des années, de déchets radioactifs par la flotte russe en

mer du Japon. ● L'ACCUSÉ risque jusqu'à douze ans de prison. Deux des trois juges du tribunal militaire qui doit se prononcer, à Vladivostok, sont membres du FSB, les services

de sécurité russes, qui sont eux-mêmes les accusateurs de M. Pasko. L'instruction est secrète. Le procès a lieu à huis-clos. ● AMNESTY INTERNATIONAL a fait de Grigori Pasko un

« prisonnier de conscience ». ● LES CONDITIONS d'incarcération du prévenu, maintenu au secret à 9 000 kilomètres de Moscou, sont épouvantables.

## A Vladivostok, l'extravagant procès de l'écologiste Grigori Pasko

Les organisations humanitaires s'efforcent de briser le secret défense imposé par le FSB sur l'Affaire Pasko. Ecologiste et journaliste, M. Pasko est accusé d'« espionnage » et de « haute trahison » pour avoir divulgué des informations sur le déversement de déchets radioactifs russes en mer du Japon

### MOSCOU

de notre correspondant

Le verdict, prévu mardi 20 juillet, en dira long sur l'état de la justice et des droits de l'homme en Russie : douze ans de prison ont été requis contre le journaliste et capitaine de marine Grigori Pasko, accusé d'« espionnage » et de « haute trahison ». Depuis 1993, M. Pasko a travaillé sur les rejets de déchets nucléaires effectués en toute illégalité par la flotte militaire russe. Vendredi 16 juillet, lors de la dernière journée d'audience d'un procès qui dure depuis sept mois, le journaliste a clamé son innocence. Il s'est dit, selon ses avocats, victime « d'un procès stalinien » et a accusé le FSB, service fédéral de sécurité (ex-KGB), d'avoir fabriqué les charges contre lui. « Depuis le début, on me demande d'avouer ma culpabilité, a-t-il ajouté. Je suis coupable d'avoir fait honnêtement mon devoir de journaliste. »

Parce que cette affaire se déroule à Vladivostok, à 9 000 kilomètres de Moscou, Grigori Pasko n'aura pas bénéficié d'une mobilisation semblable à celle suscitée par le cas d'Alexandre Nikitine, ce militant écologiste de Saint-Petersbourg dont le procès dure depuis octobre 1998 (lire ci-contre). Leurs situations se ressemblent pourtant, qui montrent l'acharnement du FSB, prêt à user des pires méthodes soviétiques pour faire cesser des révélations dérangeantes.

Alexandre Nikitine, travaillant avec les écologistes scandinaves de Bellona, avait révélé les dangers des bases de sous-marins nucléaires laissés à l'abandon à Mourmansk, et les risques de pollutions radioactives de la mer Baltique. Grigori Pasko, 37 ans, a fait de même, en expliquant comment la flotte russe du Pacifique a, durant des années, déversé des déchets radioactifs dans la mer du Japon. Officier de marine, poète, forte personnalité, M. Pasko est reporter au journal de la flotte du Pacifique. Ses premiers articles, publiés dans ce journal militaire, sur les accidents intervenus dans des sous-marins nucléaires, avaient causé quelques remous à Vladivostok. Dans le même temps, il commençait à collaborer avec des journalistes de la chaîne de télévision japonaise NHK et à publier



quelques reportages dans l'un des grands quotidiens de Tokyo, *Asahi Shimbun*. A la veille de son arrestation, ces piges à NHK lui rapportaient 300 dollars (1 800 francs) par mois.

**Selon les défenseurs de M. Pasko, l'ensemble de son travail s'appuyait sur des informations de notoriété publique**

En novembre 1997, Grigori Pasko se rend à Tokyo. A l'aéroport, le FSB saisit plusieurs documents dans ses bagages. Quand M. Pasko rentre en Russie, trois jours plus tard, il est arrêté et immédiatement emprisonné. Son bureau, sa maison sont fouillés, voiture, ordinateur, fax, livres et documents sont confisqués. Le journaliste est inculpé au titre de l'article 275 du code criminel, accusé d'avoir vendu des secrets d'Etat à des étrangers. On n'en saura guère plus, officiellement tout au moins. Car la particularité de l'affaire Pasko est d'avoir été classée « secret-défense » à la demande du FSB. Sous peine de poursuites, les avocats n'ont pu communiquer aucun élé-

ment de l'instruction et n'ont découvert qu'avec retard l'intégralité de la procédure. L'acte d'accusation lui-même n'a pas été rendu public. Le journaliste est jugé à huis clos par un tribunal militaire. Les deux juges adjoints, qui ne sont pas des magistrats professionnels, sont officiers des gardes-frontières, des troupes justement placées sous le contrôle du FSB, l'accusateur !

En janvier 1999, Grigori Pasko a été déclaré « prisonnier de conscience » par Amnesty International. « Il est détenu pour avoir seulement exercé son droit à la liberté d'expression », ajoute l'organisation. Human Rights Watch, Reporters Sans Frontières et d'autres associations de défense des droits de l'homme ont multiplié les adresses aux responsables russes. Sans succès. Aucun membre du Kremlin ou du gouvernement ne s'est prononcé publiquement.

Depuis novembre 1997, Grigori Pasko demeure emprisonné dans des conditions très difficiles au CIZO-1 (centre de détention préventive) de Vladivostok, le plus souvent isolé des autres détenus. Toutes les demandes de libération conditionnelle ont été rejetées par le tribunal militaire. Son procès s'est ouvert le 21 janvier. Lors de cette première audience, son épouse est expulsée pour avoir tenté de lui faire passer un sac contenant une pizza et un hamburger. Elle n'avait alors droit qu'à

une visite par mois au centre de détention. Quelques jours plus tard, l'un de ses avocats, Karen Nersesian, est refusé par le tribunal pour avoir un « comportement d'obstruction à l'égard des juges ».

Les demandes faites par les avocats de M. Pasko et par des organisations internationales, pour que l'enquête soit confiée à la procureur générale de Russie et non au FSB, ont également été rejetées. Comme le notait l'hebdomadaire russe *Itogi*, « c'est un jeu étrange où une équipe à tous les droits, et l'autre à peu près aucun ». Ce journal a relevé quelques-unes des innombrables incohérences de l'enquête. Par exemple, le fait qu'aucun des journalistes japonais de NHK, en poste à Vladivostok et ayant collaboré avec Grigori Pasko, n'ait été poursuivi ou seulement menacé d'un retrait de son accréditation, accréditation nécessaire pour travailler en Russie.

Les avocats de M. Pasko contestent vivement que les documents utilisés par le journaliste aient été classés secret-défense. L'accusation est d'ailleurs embarrassée sur ce point. Des responsables du ministère de la défense, dans une des rares déclarations faites à la presse, ont expliqué que ces documents contenaient des « secrets d'Etat » quand ils étaient considérés dans leur ensemble et

non pris isolément... Selon M. Pasko et ses défenseurs, l'ensemble de son travail de journaliste s'appuyait sur des informations déjà de notoriété publique.

Grigori Pasko s'apprêtait-il à aller plus loin ? Selon certains de ses proches, le journaliste enquêtait également sur des détournements

voulu étouffer dans l'œuf ses révélations. Le tribunal militaire suivra-t-il l'ex-KGB ? « Au vu des audiences, nous ne croyons guère à un acquittement », explique Anatoli Pichkin, avocat du journaliste, qui se prépare déjà à faire appel devant la Cour suprême. Au premier jour de son procès, Grigori Pasko

**Neuvième chef d'accusation contre l'écologiste Alexandre Nikitine**

Ouvert en octobre 1998, le procès de l'autre militant qui dénonce les dangers de pollution nucléaire, Alexandre Nikitine, n'est toujours pas achevé. Cet ancien officier de marine, arrêté en 1996 et emprisonné pendant onze mois, est accusé d'« espionnage » pour avoir, avec l'organisation écologiste norvégienne Bellona, révélé la situation catastrophique de la flotte de sous-marins nucléaires basée à Mourmansk. Le 2 juillet, le FSB a signifié à M. Nikitine un neuvième chef d'accusation pour espionnage. Les huit précédents avaient été rejetés par le tribunal de Saint-Petersbourg, qui les avait jugés « incomplets et juridiquement non fondés ». En février, la Cour suprême n'avait pas accédé à la demande de M. Nikitine de débouter le FSB mais avait prié le service de sécurité de revoir son dossier. Selon le militant écologiste, ce nouveau chef d'accusation ne diffère guère des précédents.

d'aides internationales par des officiels et des responsables militaires. Le Japon, comme la Norvège, la Finlande et les Etats-Unis, finance plusieurs programmes de sécurité nucléaire dans les bases militaires russes. Le FSB aurait

avait simplement lancé aux journalistes massés devant la salle d'audience : « Que peut-on attendre d'un tribunal militaire où tous les juges sont du FSB ? »

François Bonnet

## Contre le silence du FSB, un journal de prison sur Internet

### MOSCOU

de notre correspondant

Grigori Pasko, emprisonné depuis novembre 1997 ; un procès tenu à huis clos ; une procédure classée secret-défense : le FSB (ex-KGB) pensait maintenir une chape de plomb sur cette affaire. C'était compter sans Internet. Le Comité de défense de Grigori Pasko, qui rassemble des avocats et des responsables d'associations de droits de l'homme, s'est installé sur l'un des sites d'informations le plus fréquenté en Russie, « www.polit.ru », pour tenir une chronique détaillée de l'affaire.

Articles, communiqués des organisations internationales de défense des droits de l'homme, déclarations des avocats à la fin de chaque audience... Le huis clos militaire a pu ainsi être partiellement contourné. En février, l'acte d'accusation, classé secret-défense, a même été rendu public quelques jours sur un autre site, provoquant la colère du tribunal et obligeant le FSB à ouvrir une enquête. Celle-ci n'a pas abouti, et les avocats du journaliste ont assuré qu'il n'était pas dans leur intérêt de délivrer de telles informations.

Depuis quelques jours, c'est une autre nature qui est disponible (www.polit.ru/index-dossier/mayday), puisqu'il s'agit du récit que fait Grigori Pasko de ses dix-neuf mois de détention au CIZO n° 1 de Vladivostok. De l'avis même des responsables du ministère de la justice, les CIZO, centres de détention préventive,

sont ce qu'il y a de pire dans le système pénitentiaire russe. Près de dix mille détenus y meurent chaque année, par étouffement (dû à la surpopulation dans les cellules), malnutrition ou maladies, en particulier la tuberculose.

Le récit de Grigori Pasko apparaît ainsi comme un guide de survie à l'adresse du nouvel incarcéré. « Les souvenirs de la relativement bonne vie que vous meniez avant, de votre femme, de vos enfants, pèsent sur votre esprit, écrit-il. Mais il faut garder en tête qu'à partir de maintenant vous n'avez rien ni personne, (...) d'ailleurs vous n'êtes plus personne. » Maintenir le silence sur son affaire « à cause des mouchards », trouver « une famille », c'est-à-dire un groupe de prisonniers qui s'entraident, partager la nourriture apportée par les proches lors des visites sont des règles à respecter pour tenir le coup.

Grigori Pasko a passé l'essentiel de ces mois de détention dans une cellule individuelle. En janvier, Amnesty International s'inquiétait de la dégradation de son état de santé. « Il pourrait avoir contracté la tuberculose, il souffre d'hypertension et d'une maladie de peau », notait l'association. Le 16 juillet, l'un des avocats de M. Pasko se faisait plus rassurant sur sa santé, même si « son moral n'est pas très bon ».

F. Bt.

## Le Service fédéral de sécurité (FSB) s'intéresse aussi au scientifique Vladimir Soifer

### MOSCOU

de notre correspondant

Le FSB ne s'en prend pas qu'aux journalistes et militants écologistes. Le 3 juillet, des membres du Service fédéral de sécurité russe perquisitionnaient, à Vladivostok, le domicile d'un scientifique connu, Vladimir Soifer, soixante-neuf ans, et saisissaient documents et lettres. Le 28 juin, le FSB avait fouillé le laboratoire de recherches créé par M. Soifer en 1974 et rattaché à l'Institut océanographique du Pacifique, institut lui-même lié à l'Académie des sciences de Russie. Soigné pour diabète à Moscou, Vladimir Soifer n'avait pas été arrêté mais son passeport confisqué.

Le FSB a expliqué à l'agence Interfax que le scientifique avait violé les lois fédérales sur la possession de documents classés et que son activité « constituait une menace pour l'Etat russe et sa sécurité militaire ». « Sa correspondance sera étudiée », a ajouté le FSB. Le laboratoire de recherches a été fermé et mis sous scellés judiciaires. Depuis quarante ans, Vladimir Soifer travaille sur les questions de radioactivité dans l'océan Paci-

fique. Ces dernières années, ces recherches s'étaient concentrées sur les pratiques de la flotte russe du Pacifique et le rejet de déchets nucléaires dans la mer du Japon. M. Soifer a, en particulier, écrit plusieurs articles scientifiques sur l'explosion, en 1985, d'un sous-marin nucléaire russe dans une baie proche de Vladivostok.

### PURE ACTION « POLITIQUE »

Comme pour le journaliste Grigori Pasko, qui travaillait sur les mêmes sujets, le FSB met en avant la législation sur les documents classés : législation confuse et souvent contradictoire, plusieurs dispositions de la période soviétique demeurant en vigueur. Ainsi, un adjoint de M. Soifer, Vladimir Gorouachev, cité par le journal *Vladivostok News*, explique que « tous les documents avec des informations sur l'environnement sont publics, mais de vieilles lois soviétiques permettent encore aujourd'hui de les classer ».

Membre de l'académie des sciences et militant écologiste renommé en Russie, Alexei Iablokov estime que l'action du FSB est de pure « politique », au moment où

« le procès de Grigori Pasko menace d'être un échec » pour les services de sécurité. Récemment, ajoute M. Iablokov, Vladimir Soifer travaillait sur les mesures de radioactivité dégagée par les futs de déchets nucléaires immergés dans la mer du Japon par la flotte soviétique.

Le FSB ne baissera pas la garde face aux défenseurs de l'environnement. Le mois dernier, une Américaine, Justine Hamilton, coordinatrice à Voronej d'un programme d'échanges pour étudiants américains et russes, a été expulsée, accusée d'avoir collecté pour la CIA des « cartes environnementales secrètes », selon le FSB local. Dans un entretien au quotidien *Komsomolkaïa Pravda*, Vladimir Poutine, directeur du FSB, justifiait ainsi l'action de ses services : « Malheureusement, les services secrets étrangers n'usent pas seulement de couverture diplomatique mais utilisent très activement toutes sortes d'organisations écologistes. C'est pourquoi, ajoutait-il, de telles organisations feront toujours l'objet de toute notre attention ».

F. Bt.


**SAAB**



## 9-3 série air 2.0 coupé

36 mois 60.000km entretien-perte pécuniaire

# 2.500F / mois\*

(\*)Pendant les 36 premiers mois. Exemple de financement en crédit sur 60 mois pour une Saab 9-3 Série Air 2.0 Coupé, vendue au prix de 144.400F incluant le contrat Saab Excellence, avec un apport de 27.716F, soit un montant financé de 2.500F, suivis de 24 mensualités de 2.588,86F, assurance perte pécuniaire facultative incluse. 36 mensualités de 2.559,98F suivies de 24 mensualités de 2.448,84F hors assurance perte pécuniaire. TEG (Taux Effectif Global) hors assurance facultative incluse : 8,45%. Coût total du crédit hors assurance facultative : 27.047,54F, coût des assurances facultatives : 8.041,25F. Coût total hors assurance facultative incluse : 35.448,79F.

Votre concessionnaire s'engage à reprendre : aux conditions exprimées dans le contrat de reprises client / concessionnaire ; votre Saab 9-3 Série Air 2.0 Coupé au terme de 36 mois et 60000km maximum, pour un montant minimum de 53900F, correspondant au solde de votre financement.

Offre de crédit valable jusqu'au 30.09.99, sous réserve d'acceptation du dossier par Saab Financement département de CGL - Compagnie Générale de Location d'Équipement, S.A. au capital de 384.431.180F 69, Av. de l'André, 59708 Marcq en Baroeul cedex - siren 303 236 188 RCS ROUBAIX TOURCOING.

Modèle présenté Saab 9-3 5 portes. Jantes aluminium en options. Kit sport (AM. 99). Dans la limite des stocks disponibles.

**DORPHIN EVOLUTION - 3, av. de la République PARIS 11 - 01 49 23 70 00**  
**SAAB RIVE GAUCHE - 76 bis, av. de Suffren PARIS 15 - 0 803 00 75 15**  
**AUTOMOBILES PARIS ETOILE - 40, av. de la Gde Armée PARIS 17 - 01 44 09 03 33**



BROOKS KRAFT/STYMA

## La disparition de John Kennedy Jr.

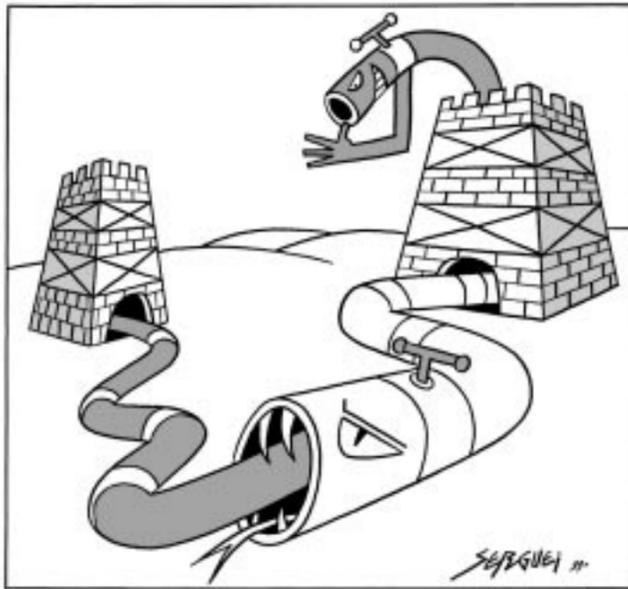
LE FILS de l'ancien président américain assassiné en 1963 a disparu en mer, au large de Boston, dans la nuit du vendredi 17 au samedi 18 juillet. John Kennedy Jr. pilotait un avion privé dans lequel se trouvaient sa femme et sa belle-sœur. Il se rendait au mariage de sa cousine Rory, fille du sénateur Robert Kennedy, assassiné en 1968. Les sauveteurs ont perdu tout espoir de retrouver vivants les passagers. Cette disparition s'ajoute à la longue liste des morts accidentelles qui jalonnent la saga du « clan » Kennedy, la plus célèbre des dynasties familiales américaines. John Kennedy Jr. était le patron du mensuel *George*.

Lire page 3 et « La mystique Kennedy » page 12

## Elf lance sa contre-attaque sur Total

- Le PDG d'Elf surenchérit sur l'offre de Total
- Il propose une fusion entre les deux pétroliers
- Philippe Jaffré veut construire deux « majors mondiales » en séparant le pétrole et la chimie
- Il prévoit, comme Total, 2 000 suppressions d'emplois en France

DEUX SEMAINES jour pour jour après l'annonce par le groupe TotalFina d'une offre publique d'échange (OPE) sur Elf, celui-ci a riposté en lançant, lundi 19 juillet, une OPE sur TotalFina. Une opération de 300 milliards de francs. A la différence de l'offre faite par le groupe franco-belge TotalFina, Elf entend séparer les activités pétrolières et chimiques du futur ensemble qui emploierait 150 000 salariés. Le conseil d'administration d'Elf a décidé de lancer « un projet industriel novateur pour constituer deux entreprises indépendantes et totalement recentrées sur leur « cœur de métier », l'une purement pétrolière, l'autre chimique, et ce dès que possible », annonce un communiqué. Cette offre, souligne Elf, donnera naissance à deux groupes séparés qui constitueraient le quatrième pétrolier et le cinquième chimiste mondial. Le président d'Elf, Philippe Jaffré, affirme : « Au-delà du fait que nous



pourrons réaliser deux fois plus de synergies que celles annoncées par TotalFina, notre proposition allie un projet industriel supérieur et une meilleure valorisation pour les actionnaires des deux groupes. » Les deux projets de fusion prévoient la suppression de 2 000 emplois en France.

L'offre d'Elf porte sur trois actions Elf et 190 euros en numéraire pour cinq TotalFina. TotalFina proposait quatre actions TotalFina pour trois actions d'Elf. Le conseil d'administration d'Elf avait jusqu'au mardi 20 juillet pour réagir à l'OPE de TotalFina, qu'il avait qualifiée d'« hostile ». Les pouvoirs publics français avaient vu d'un bon œil le projet de TotalFina et avaient décidé de ne pas utiliser le droit de veto dont ils disposent grâce à l'action privilégiée (golden share) qu'ils détiennent dans Elf.

Lire pages 16 et 17



## LES SÉRIES DE L'ÉTÉ Les génies du christianisme

### 7. Les bûchers de l'Inquisition

L'époque est chaude. Le christianisme purifié par le feu. Apparaît la figure inquiétante du grand inquisiteur Torquemada, adepte de la terreur pour « éduquer » la population à la flamme des bûchers. Les autodafés se multiplient. L'Espagne des Rois Catholiques brûle les juifs et les illuminés. La Florence des Médicis sacrifie le Frère Savonarole. Et le Moyen Âge s'en prend aux cathares comme aux vaudois.

p. 10 et 11

## Fonctionnaires : toujours plus

MALGRÉ les engagements de la gauche de stabiliser les effectifs de la fonction publique et la promesse de la droite de les faire baisser, ceux-ci n'ont cessé de progresser au cours des dernières années. Selon le rapport que le ministère de la fonction publique vient de transmettre aux syndicats, leur nombre a augmenté de 191 800 de 1991 à 1996. En 1998, pour la seule fonction publique d'Etat, la charge des emplois publics et des pensions représente 691 milliards de francs. Dans un entretien au *Monde*, le dirigeant des fonctionnaires CGT, Bernard Lhubert, s'inquiète des conditions de la concertation sur les 35 heures et plaide pour de nouvelles embauches.

Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 13

## A Mitrovica, au Kosovo, l'impossible réconciliation entre Serbes et Albanais

MITROVICA de notre envoyé spécial

A petits pas, Xhemal et Neire Pillana s'avancent sur le pont désert. Là-bas, de l'autre côté de la rivière, attablés à la terrasse du café Dolce vita, des Serbes montent la garde, prêts à défendre aux Albanais l'accès de cette partie de la ville de Mitrovica, au nord du Kosovo. Les deux retraités, lui ancien professeur, elle ancienne puéricultrice, croisent des soldats français impassibles, postés sur l'autre rive, autour de véhicules blindés légers. Puis ils s'engagent bravement dans le quartier interdit.

Xhemal et Neire sont d'origine albanaise. Au début des bombardements de l'OTAN, ils avaient quitté l'appartement qu'ils occupaient depuis trente ans. Une famille serbe s'est installée à leur place. Ce matin, Xhemal a glissé dans la poche de sa chemise le vieux titre de propriété qui atteste ses droits, et Neire presse dans son poing la petite clef de leur domicile. Ils ont décidé d'aller voir si l'appartement est toujours occupé et remontent à présent l'avenue Klalja-Petra en direction du numéro 138, un immeuble de brique rouge.

Au bout d'une centaine de mètres, un homme les apostrophe, mêlant injures et menaces. Neire tire Xhemal par la manche, mais son mari n'est pas décidé à s'en retourner bredouille. Ils traversent dans l'indifférence le petit marché improvisé sur un côté de l'avenue, un peu plus haut, et parviennent enfin devant leur maison. Xhemal glisse la clef dans la porte d'entrée de l'immeuble mais la serrure ne joue pas. L'homme de tout à l'heure surgit à cet instant, ivre de colère, et les abreuve d'injures. C'est un voisin, un réfugié serbe de Bosnie, installé dans le même immeuble depuis sept ans. Il ouvre la porte à l'aide d'une de ses clefs, la claque violemment au nez de Xhemal qui tentait d'entrer à sa suite, avant de ressortir pour cracher sur le vieil homme et de lui assener un violent coup de pied dans le bas-ventre. Un soldat français s'interpose. Les deux retraités reprennent le chemin du quartier albanaise, de l'autre côté de la rivière, pour porter plainte auprès de la gendarmerie française.

Cela fait plus d'un mois que Mitrovica est coupée en deux. Accusés par les Albanais de ménager les Serbes, les militaires français

s'efforcent de convaincre leurs détracteurs du contraire et rappellent que leur secteur, adossé à la frontière avec la Serbie, est de loin le plus difficile du Kosovo. Samedi matin, une manifestation d'Albanais devait « reprendre » le quartier serbe mais le maire autoproclamé de la ville, le docteur Bajram Rexhepi, a obtenu de justesse son annulation. De l'autre côté du pont, une quarantaine de Serbes armés de barres de fer et de gourbins attendaient le cortège de pied ferme, à grand renfort de cannettes de bière et de chansons patriotiques déversées par de puissants haut-parleurs.

L'administrateur civil des Nations unies au Kosovo, Bernard Kouchner, en visite dans la ville ce même jour, s'est risqué à faire quelques pas sur le pont avant de gagner l'hôpital situé dans la partie serbe et où travaillent à présent des médecins de deux communautés. Il a voulu voir dans ce symbole une raison de « parler de ce qui marche ». Même si le personnel et les malades albanophones ne peuvent guère venir ici que sous escorte. Même si la ville persiste à entretenir la haine.

Gilles Paris

## L'information « haute trahison »



GRIGORI PASKO

JOURNALISTE, écologiste, Grigori Pasko, jugé pour « haute trahison » à Vladivostok, risque douze ans de prison. Il a révélé que, durant des années, la flotte russe a déversé des déchets radioactifs en mer du Japon. Deux des juges du tribunal militaire sont membres des services de sécurité russes, qui sont aussi les accusateurs. Verdict, mardi 20 juillet.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 720 - 7,50 F



## POINT DE VUE

## La « troisième voie » est sans issue par Milton Friedman

AUJOURD'HUI, le « marché » remporte, selon les uns, une victoire absolue, tandis que, selon les autres, il constitue une lourde menace. Partout les politiques sont à la recherche d'une « troisième voie » permettant de

contourner ses rigueurs, ils aspirent à trouver des « champions nationaux », dans des industries comme les télécommunications, qui puissent repousser la mondialisation. Or, le marché n'est qu'un mécanisme qu'on peut mettre en branle dans toutes sortes de buts.

Selon son emploi, il peut contribuer au développement social et économique ou au contraire l'empêcher.

La question cruciale n'est pas de savoir si l'on fera jouer le marché ou pas. Toutes les sociétés - communiste, socialiste ou capitaliste - se servent du marché. La distinction

cruciale est celle de la propriété privée. Qui sont les acteurs du marché et au nom de qui jouent-ils ?

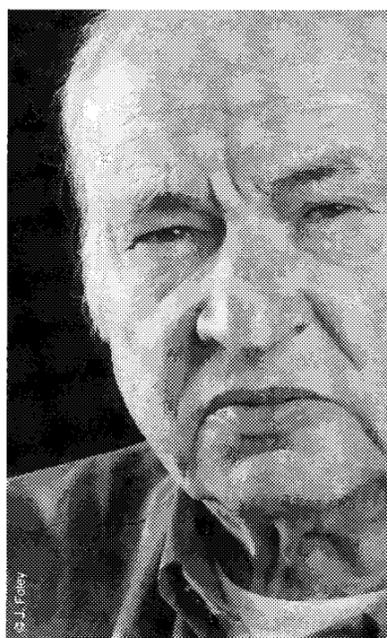
S'agit-il de fonctionnaires gouvernementaux œuvrant au nom de « l'Etat » ? Ou s'agit-il de personnes privées œuvrant pour leur compte personnel ?

Un jour où je me trouvais en Chine, un secrétaire d'Etat me demanda : « Qui est chargé de la distribution du matériel en Amérique ? » La question me renversa, mais elle était compréhensible. Car il était quasi inconcevable pour le fonctionnaire d'une économie dirigiste que les marchés distribuent divers matériels parmi des millions de gens pour des milliers d'usages sans que les politiques aient leur mot à dire.

L'introduction d'un plus grand nombre de mécanismes du marché privé peut être annulée en totalité ou en partie par un changement trop limité, et c'est un élément auquel il faut veiller dans le boom de rachats censé avoir lieu aujourd'hui en Europe.

Lire la suite page 13

Milton Friedman (Institut Hoover) a obtenu le prix Nobel d'économie en 1976. (Traduit de l'anglais - Etats-Unis - par Guillaume Villeneuve.) © Project Syndicate.



## Edgar Morin

LA TÊTE BIEN FAITE  
REPENSER LA RÉFORME. RÉFORMER LA PENSÉE



Ce livre peut donner espoir à ceux que les politiques éducatives découragent par leurs inconstances et leurs superficialités.

Jean-Michel Djian, *Le Monde*

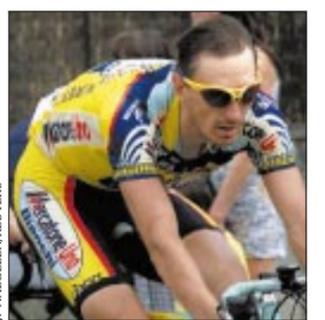
Editions du Seuil



## L'ÉTÉ FESTIVAL Avignon burlesque

Stefan Moskov traite le monde soviétique par le burlesque et propose au Festival d'Avignon une mise en scène du *Maître et Marguerite*, parcourant à un train d'enfer des épisodes choisis dans le roman de Mikhaïl Boulgakov.

p. 28 et 29



## TOUR DE FRANCE La déveine des Français

A la veille de sa campagne pyrénéenne (neuf cols en deux jours), décisive pour la victoire finale, le peloton a observé un jour de repos, lundi 19 juillet. Une pause bienvenue pour les coureurs français, qui n'ont toujours pas réussi à gagner la moindre étape. Ils sont pourtant de toutes les échappées, comme celle qui a permis, dimanche 18 juillet, à Saint-Gaudens, la victoire du Russe Dimitri Konichev (Mercatone Uno).

p. 22 et 23

International	2	Carnet	21
France	6	Immobilier/annonces	21
Société	8	Aujourd'hui	22
Régions	9	Météorologie	25
Horizons	10	Jeux	25
Emploi/annonces	14, 26	Abonnements	25
Entreprises	16	Culture	28
Communication	18	Guide culturel	30
Tableau de bord	18	Radio-Télévision	31

## Cuba : le « jeûne de Tamarindo » s'achève sur la création d'un « Forum de l'opposition »

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

A l'issue d'une grève de la faim de quarante jours, symbolisant les quarante ans de pouvoir castriste, qui s'est terminée ce week-end, un groupe de dissidents cubains a lancé un appel à l'unité de l'opposition pour entreprendre « une transition pacifique vers la démocratie ». Le mouvement de protestation, toléré par les autorités, avait débuté le 7 juin dans un modeste appartement de la rue Tamarindo, dans le quartier Santos Suarez de La Havane. Les grévistes de la faim réclamaient la libération de tous les prisonniers politiques et le respect des droits de l'homme dans l'île. « Nous savions dès le début que nous n'obtiendrions pas satisfaction. Notre véritable objectif était l'émergence d'une direction nationale capable de promouvoir un programme cohérent de désobéissance civile », a souligné William Herrera, l'un des grévistes, lors d'une conférence de presse qui s'est achevée sur les cris de « Libertad! Libertad! » au rythme d'une chanson de Willy Chirino.

Porte-parole des jeûneurs, le docteur Oscar Elias Biscet, qui dirige la Fondation Lawton pour les droits de l'homme, a annoncé la formation d'un « Forum de l'opposition » qui tiendra une première réunion en septembre. « Nous n'avons pas été directement agressés, ils nous ont seulement coupé l'électricité une fois », a reconnu M. Biscet, qui s'est félicité des manifestations de solidarité venues tant de Cuba que de l'étranger. Il y a deux ans, dans la ville de Santa Clara, une grève de la faim similaire avait été interrompue par la police et les jeûneurs condamnés à des peines de prison.

TENTATIVE D'UNIFICATION

Ce n'est pas la première fois que l'opposition cubaine, fragmentée en de nombreux groupuscules, tente de s'unifier. La dernière tentative, en février 1996, autour du « Concilio Cubano », n'avait pas résisté à la destruction en vol par la chasse cubaine de deux petits avions pilotés par des exilés, puis au vote de la loi Helms-Burton, durcissant l'embargo américain contre Cuba.

Avant même de voir le jour, le nouveau « Forum » apparaît lui aussi divisé sur la question sensible des relations entre l'opposition et la communauté de Miami. L'un des grévistes, Aida Valdés Santana, qui préside la Coordination nationale des prisonniers et anciens prisonniers politiques, s'est vivement opposée à la présence d'un portrait de Jorge Mas Canosa, le dirigeant décédé de l'aile dure de l'exil, dans l'appartement de la rue Tamarindo. Se prononçant en faveur du dialogue avec les autorités, M<sup>me</sup> Valdés a préféré finir sa grève seule à son domicile. William Herrera s'est aussi fermement opposé aux « interférences des organisations de l'exil » dans les décisions de l'opposition interne.

Soucieuses de garantir le succès du sommet ibéro-américain qui doit se réunir en novembre à La Havane, les autorités cubaines paraissent disposées à faire preuve de plus de tolérance. Selon certains opposants, le gouvernement pourrait libérer prochainement Marta Beatriz Roque, Vladimiro Roca, Felix Boné et René Gomez, quatre figures de la dissidence condamnées en mars 1998, après avoir signé un texte intitulé « La patrie appartient à tous ». Leur condamnation et l'adoption de nouvelles lois répressives avaient provoqué un net refroidissement des relations entre Cuba et ses principaux partenaires commerciaux, européens et canadiens. Paradoxalement, c'est avec les Etats-Unis que se multiplient depuis quelque temps les signes de dégel (Le Monde daté 18-19 juillet). Si elle a totalement passé sous silence le « jeûne de Tamarindo », la presse officielle cubaine a, en revanche, accordé une large place aux déclarations du président de la chambre de commerce des Etats-Unis, Thomas Donohue, qui a condamné l'embargo américain.

Jean-Michel Caroit

## JFK Jr., la septième victime du clan Kennedy

« Si l'Amérique avait un Shakespeare, il aurait écrit l'histoire des Kennedy. » Ainsi le « Washington Post » a-t-il réagi à la disparition en mer, dans la nuit de vendredi à samedi, de John Kennedy Jr., le fils du président américain assassiné à Dallas en 1963

John Kennedy Jr., disparu en mer dans la nuit de vendredi à samedi 17 juillet, est le septième membre du « clan » Kennedy à disparaître tragiquement. Il s'était envolé de New York en direction de Hyannis Port, où la

famille possède une propriété, en compagnie de sa femme Carolyn Bessette et de sa belle-sœur. Il se rendait au mariage de sa cousine Lauren Kennedy, fille du sénateur Bob Kennedy assassiné en 1968. Patron du magazine

« George », il ne possédait son permis de pilote que depuis un an et n'a pas prêté attention aux risques de brumes, fréquents en cette saison sur la côte. Les médias américains – presse écrite et plus encore chaînes de

télévision – ont consacré tout le week-end une très large place à la disparition du fils du plus mythique des présidents américains contemporains, et à la saga d'une famille au destin unique.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les recherches se sont poursuivies en vain tout au long du week-end pour retrouver John Fitzgerald Kennedy Jr., disparu avec son avion, vendredi soir 16 juillet, non loin de l'île de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts. Dimanche soir, les gardes-côtes ont reconnu qu'il n'y avait plus guère d'espoir de retrouver vivants JFK Jr., son épouse Carolyn Bessette Kennedy, trente-trois ans, et la sœur de celle-ci, Lauren, âgée de trente-cinq ans.

C'est vers 21 h 40 vendredi que le monomoteur Piper Saratoga que pilotait « le prince héritier de l'Amérique » a disparu. Le fils du président Kennedy avait quitté un aéroport proche de New York pour déposer sa belle-sœur à Martha's Vineyard avant de se rendre non loin de là dans la station balnéaire de Hyannis Port, où se trouve la maison de famille des Kennedy. C'est là que devait avoir lieu, samedi, le mariage de sa cousine

Rory, la fille de Robert Kennedy, assassiné en 1969. La cérémonie a été annulée et des messes ont été dites pour les disparus.

John Kennedy Jr. n'étant pas arrivé à bon port, les recherches ont été immédiatement engagées par les gardes-côtes et des volontaires civils. Samedi et dimanche, des débris appartenant à l'appareil, ainsi que des effets personnels des sœurs Bessette, ont été retrouvés. Jusqu'à dimanche soir, les sauveteurs se sont rattachés à un espoir de plus en plus ténu de retrouver des survivants. L'avion n'était pas muni d'une « boîte noire ».

JFK Jr., qui avait passé son permis de pilote en 1998, était inexpérimenté et n'aurait pas prêté assez attention aux risques de brume, fréquents à cette période de l'année, auxquels ont fait allusion d'autres pilotes. Recouvrant la mer, la brume rend dangereuse l'approche des côtes. Le climat de la région, océanique, peut être particulièrement chaud et lourd pendant les

longues journées d'été. De plus, John était handicapé par un récent accident à la cheville.

« RITUEL SOMBRE MAIS FAMILIER »

La région de Martha's Vineyard et de Cape Cod est connue depuis longtemps chez les Kennedy, originaires de Boston, capitale du Massachusetts. Outre la résidence de Hyannis Port, le sénateur Ted Kennedy possédait une villa dans l'îlot voisin de Chappaquiddick ; c'est là que – il y a eu trente ans samedi 17 juillet – il avait plongé dans la mer en voiture avec sa secrétaire, Mary-Jo Kopechne, qui y avait trouvé la mort. Jacqueline Kennedy, la mère du jeune homme, possédait une propriété non loin de la réserve indienne de Gay Head, là où ont été retrouvés plusieurs débris de l'avion.

Les chaînes de télévision ont changé leurs programmes pour suivre en direct le travail des sauveteurs. La presse s'est mobilisée, discrètement pour le New York Times,

qui a eu la décence de se contenter d'une couverture modeste sur des morts non confirmées, plus spectaculairement ailleurs. Les hebdomadaires, qui paraissent le lundi, ont cassé leur maquette pour faire place au nouveau drame des Kennedy. Les journaux ont republié la photo du petit John-John, alors âgé de trois ans, saluant le cortège funèbre de son père, ou celle qui le montre caché sous le bureau présidentiel. « Encore des larmes », a titré le tabloïd New York Post. « Pour une génération d'Américains, les tragédies de la famille Kennedy sont devenues un rituel sombre mais familier », a écrit le Baltimore Sun.

Pour le Washington Post, « si l'Amérique avait un Shakespeare, il aurait écrit l'histoire des Kennedy. Il aurait immédiatement compris qu'il y avait là tout ce qui fait la vie des hommes, extraordinaire et irrésistible. Ambition, richesse, compassion, puissance, sexe, amour. Et mort. Il aurait vu que cette saga familiale était l'histoire de ce siècle américain, distillé en

archétypes. L'immigrant industriel, le financier sans scrupules, le noble idéaliste, le béguin du public pour la jeunesse et le glamour, y compris celui des morts prématurées. Sans oublier le culte de la célébrité ».

Le président Clinton, de retour à la Maison Blanche dimanche après-midi, a offert à une famille Kennedy qui a « beaucoup souffert et donné encore plus » au pays « son soutien et ses prières ». L'Amérique a beau ne plus avoir pour le « clan » la même admiration que jadis, la multiplication des catastrophes qui s'abattent sur lui et le calme de l'actualité ambiante ont été propices à l'expression d'une sincère émotion. Ainsi a-t-on vu des manifestations spontanées de sympathie au Massachusetts, devant la résidence de JFK Jr. à New York ou au Cimetière national d'Arlington, à Washington, où brûle une flamme en l'honneur du président assassiné.

Patrice de Beer

## « John John » voulait sortir de l'arène politique

WASHINGTON

de notre correspondant

Il s'appelait John, tout comme son père et héros. Mais c'est un autre prénom, George – celui de

PORTRAIT

A la tête d'un magazine people, ce fils de président était surtout à l'aise avec les stars

tion des numéros, conduisait lui-même des entretiens, ce qui lui permettait d'interviewer des personnalités peu accessibles comme le milliardaire d'extrême droite Richard Mellon Scaife, mais aussi Bill Gates ou le général Colin Powell.

Mensuel destiné à des lecteurs que la politique politicienne ne fascine guère, mais que son côté spectacle attire, George mêle allègrement Hollywood et Washington, intellectuels et bateleurs, avec de belles photos et beaucoup de jolies femmes peu vêtues, le tout sur papier glacé. Pour JFK Jr., la culture était plus importante que la politique et il fallait rendre cette dernière plus sexy. La devise de George était : « Pas seulement la politique comme d'habitude ! »

Le magazine n'avait pas de ligne politique, en dépit des prises de positions démocrates du « clan », ce qui l'avait conduit à élargir le cercle de ses contributeurs vers la droite, faisant appel à l'ex-leader de la Chambre, Newt Gingrich, ou au sénateur battu de New York, Al D'Amato. A Paul Begala, longtemps proche de Bill Clinton, qui lui disait que l'on n'aimait guère George à Washington, il avait répliqué qu'il s'en fichait. Car ce fils de président et descendant d'une dynastie bostonienne était surtout à l'aise à New York, et avec ces stars dont la notoriété survit souvent à celle des politiciens américains.

L'IMAGE DU PÈRE

Avec le temps, l'expérience, l'approche de la quarantaine et peut-être aussi le goût du pouvoir qu'instille la direction d'un magazine à la mode, « le prince héritier de l'Amérique » et de la dynastie Kennedy donnait l'impression de s'accommoder de sa nouvelle vie. L'an dernier, il avait expliqué son cheminement à USA Today, lui qui n'avait pas voulu suivre l'obsession de la politique de tant de membres de sa famille : « C'était important pour moi de sortir de l'arène politique pour un certain nombre de raisons. Je pense que tout le monde a besoin de sentir qu'il a créé quelque chose à lui, avec ses propres moyens ». Et de ne pas rester prisonnier de l'image du père et de ces photos que l'on n'oubliera pas de sitôt.

N'empêche, s'il n'avait pas été le fils de son père, s'il n'avait pas bénéficié du soutien du « clan » et de l'image de marque Kennedy, aurait-il pu se lancer dans le journalisme sans bagages et créer son propre journal ? Comme il le reconnaissait dans le Washington Post : « Je ne saurais prétendre que mon nom de famille n'a pas aidé à vendre ce magazine. » George lui survivra-t-il ?

P. de B.

Les drames

d'une dynastie

- 1941 : internement de Rosemary Kennedy, fille aînée de Joseph et Rose, pour aliénation mentale.
- 1944 : mort de Joseph Kennedy Jr., fils aîné de Joseph et Rose, dans un accident d'avion durant la seconde guerre mondiale.
- 1948 : mort de Kathleen Kennedy, fille de Joseph et Rose, dans un accident d'avion.
- 1963 : assassinat de John Kennedy, deuxième fils de Joseph, élu président des Etats-Unis en 1960.

- 1963 : mort de Patrick Bouvier Kennedy, fils de John et Jacqueline Kennedy, quelques heures après sa naissance.
- 1968 : assassinat du sénateur Robert Kennedy, fils de Joseph et Rose, candidat à la présidentielle.
- 1969 : Edward (Ted) Kennedy, fils de Joseph et Rose, responsable d'un accident de voiture qui coûte la vie à son assistante.
- 1973 : Joseph Patrick Kennedy II, fils de Robert Kennedy, impliqué dans un accident de voiture qui laisse sa passagère paralysée à vie.
- 1973 : Edward Kennedy Jr., fils de Ted Kennedy, atteint d'un

- cancer, est amputé d'une jambe à l'âge de douze ans.
- 1984 : mort de surdose de David A. Kennedy, fils de Robert.
- 1991 : William Kennedy Smith, fils de Jean, huitième enfant de Joseph, jugé pour une tentative de viol et acquitté.
- 1994 : mort de Jacqueline Kennedy, veuve du président, d'un cancer du système lymphatique.
- 1997 : mort de Michael Kennedy, fils de Robert, dans un accident de ski.
- 1999 : disparition de John Kennedy Jr., fils de John et Jacqueline, et de son épouse, Carolyn Bessette.

0.66F LA MINUTE TTC VERS LES ETATS-UNIS

0.78F LA MINUTE TTC VERS LE CANADA

0.98F LA MINUTE TTC VERS L'AUSTRALIE

1.29F LA MINUTE TTC VERS NOUVELLE-ZÉLANDE

A CE PRIX, TU PEUX ME NE TE PAYER DE NOUVEAUX JEANS!

# DES APPELS a L'ETRANGER a TARIF REDUIT

GENIAL!

0.75F LA MINUTE TTC VERS LA BELGIQUE

0.80F LA MINUTE TTC VERS L'ALLEMAGNE

1.99F LA MINUTE TTC VERS HONG KONG

DES APPELS INTERNATIONAUX A PRIX BAS

0.51F 75-80 MINUTES

### APPELS A TARIF FIXE - 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

One.Tel vous offre des tarifs téléphoniques internationaux très bas chez vous ou au bureau, 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Pas besoin de pré-payer ni de changer d'opérateur téléphonique. Inscrivez-vous en appelant le 0 801 00 16 18 entre 8h30 et 20h30 du lundi au vendredi, ou entre 10h00 et 18h00 le samedi et dimanche. Une fois inscrit, il vous suffit de composer votre code One.Tel avant le numéro international de votre choix. Rien de plus simple.

**COMPPOSEZ LE CODE ET ECONOMISEZ**

COMPPOSEZ LE CODE - 00 - CODE PAYS - CODE LOCAL - NUMERO LOCAL

# One.Tel

100% Télécoms

Pas de pré-paiement    Pas de changement d'opérateur    Pas de frais minimum mensuels

## 0 801 00 16 18

1.70F LA MINUTE TTC VERS ISRAËL

0.67F LA MINUTE TTC VERS LES PAYS-BAS

0.67F LA MINUTE TTC VERS LA SUËDE

0.46F LA MINUTE TTC VERS LE ROYAUME-UNI

Non disponible depuis ou vers les GSM français portables. Les tarifs sont corrects au moment de la publication et peuvent changer à tout moment. TVA incluse.

# La quatrième ville de Serbie manifeste son opposition

Plus de 15 000 personnes se sont rassemblées à Kragujevac, pour la deuxième fois en trois jours, à l'initiative de Vuk Draskovic, qui a proposé la mise en place d'un gouvernement de coalition

L'opposant serbe Vuk Draskovic a évité d'attaquer de front le pouvoir de Slobodan Milosevic et rejeté l'idée d'une union de l'opposition visant à renverser le président yougoslave, lors de son premier meeting qui a

rassemblé 15 000 personnes, samedi 17 juillet à Kragujevac (centre). Le chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO), principal parti d'opposition, a appelé l'opposition à se doter d'un « programme de salut national », au lieu

de s'« épuiser sur quelque chose qui dépend d'un seul homme ». M. Draskovic a prôné la formation de gouvernements provisoires en Serbie et en République fédérale de Yougoslavie, chargés d'assurer, dans un délai de

trois à six mois, la levée des sanctions contre Belgrade, ainsi qu'un soutien « financier, diplomatique, humanitaire » au peuple yougoslave et la préparation d'élections libres « selon les règles démocratiques » européennes.

## KRAGUJEVAC

de notre envoyé spécial

Il a fait deux pas en avant, a saisi dans sa main gauche la poignée de micros installés devant lui, et la foule s'est tue. Un instant, il a contemplant les photos, les dessins, les affiches réclamant « seulement Vuk », savourant le moment, humant cet air chargé d'électricité qui lui était presque devenu étranger. Et il a souri.

Presque vingt mois que Vuk Draskovic, écrivain tombé en politique, opposant résolu à Slobodan Milosevic devenu partenaire du président yougoslave, n'avait pas tenu meeting. Il était alors candidat à l'élection présidentielle de décembre 1997. Troisième à l'issue du premier tour, il n'avait même pas pu participer au second. Mais une place dans la coalition fédérale l'en avait vite consolé. Depuis lors, il n'avait cessé de louer, critiquant sans rompre, soutenant sans s'impliquer. Même ses déclarations iconoclastes en pleine guerre et son limogeage ne l'avaient pas fait plonger dans l'opposition. La mairie de Belgrade, ses finances et sa télévision, valaient bien quelques acrobaties.

Mais, samedi 17 juillet, Vuk « le loup » est de retour. Pour marquer l'événement, il a choisi Kragujevac, en Serbie centrale. D'abord parce que sa formation, le Parti du renouveau serbe (SPO), y tient solidement la mairie. Quatrième cité du pays, avec 200 000 habitants,

cette ville a été par ailleurs particulièrement sinistrée au cours des trois derniers mois. Frappées par les missiles de l'OTAN, les usines d'automobiles et d'armement Zastava ont cessé toute activité, laissant 36 000 personnes sans emploi, auxquelles se sont ajoutés 30 000 réfugiés du Kosovo voisin. Enfin, deux jours auparavant, l'alliance pour le changement – qui réunit autour du Parti démocrate de Zoran Djindjic plusieurs organisations d'opposition – a rassemblé sur cette même place centrale 10 000 personnes.

## « QUE MILO S'EN AILLE »

Or ils sont plus de 15 000, aujourd'hui, à se presser devant la tribune. Avec, comme Zlatko, quarante-cinq ans, ancien ouvrier de Zastava au chômage, un désir simple, « que Milo s'en aille ». « J'étais là jeudi, je serai là la prochaine fois. Peu m'importe Vuk, Djindjic ou un autre, du moment que lui part. » Tenant dans ses bras sa petite amie, Vladimir, étudiant en électronique, en est lui aussi à sa deuxième manifestation en trois jours. « Les autres ne m'ont pas convaincu. Tout ce qu'ils disent, c'est que Milosevic doit partir. C'est vrai, mais après, qu'est-ce qu'ils proposent pour redresser le pays ? »

« La meilleure solution, ça serait le roi Alexandre, mais quel qu'il soit, celui qui remplacera Milosevic sera forcément mieux, dit un retraité, en se signant. Lui doit payer pour avoir

perdu le Kosovo et l'avoir laissé aux Albanais. Et pour ça, il faut que l'opposition s'unisse. »

Le départ de Milosevic, l'union de l'opposition : Vuk Draskovic sait bien ce que l'on attend de lui. Lentement, modulant sa voix, il s'élançait : « Après toutes les tragédies subies par le peuple serbe ces dernières années, et en particulier le désastre du Kosovo, toutes les raisons humaines et morales sont réunies pour justifier le départ de Milosevic. Tout le SPO veut qu'il parte. » La foule applaudit. Jusque-là, le président du SPO avait réclamé un changement de régime et des élections anticipées mais pas directement la démission du président.

Ceux qui pensent que Vuk Draskovic vient de lâcher Slobodan Milosevic et de rejoindre l'opposition ne vont toutefois pas longtemps se leurrer. « Il ne suffit pas de demander son départ, poursuit Vuk Draskovic. Si tout le pays me demandait de quitter le pouvoir, moi, je prendrais comme un devoir et un honneur de le faire. Mais tout le monde n'est pas comme ça. » M. Draskovic propose donc un « programme de sauvetage national » susceptible de redresser la nation, même en présence de M. Milosevic. « Un gouvernement de transition permettrait d'ici trois ou six mois de mettre fin aux sanctions, de recevoir l'aide financière internationale, de favoriser le retour des réfugiés au Kosovo et de préparer les conditions d'élec-

tions, selon les règles des pays européens démocratiques. »

Pour cela, il propose de confier le poste de chef du gouvernement fédéral à l'actuel président monténégrin, Milo Djukanovic. Quant au gouvernement serbe, il serait composé « d'experts et de personnes reconnues et honorées ». Un programme susceptible, selon lui, de séduire « 80 % des citoyens parmi lesquels se trouvent des électeurs du Parti socialiste, de la gauche yougoslave et du Parti radical », autrement dit de la coalition au pouvoir.

## « ÉVITER LA GUERRE CIVILE »

C'est entendu : ce soir, le « loup » a rangé ses griffes. Du moins face à l'équipe dirigeante. Car s'il assure n'avoir « que le régime comme adversaire » et n'être « l'ennemi d'aucun parti d'opposition », il attaque sévèrement l'Alliance pour le changement : « Ces derniers jours, en Serbie, il y a eu beaucoup de manifestations. Nous y avons entendu des déclarations qui peuvent créer des dommages irréparables et anéantir tout espoir de sauvetage national. Nous y avons entendu que notre gouvernement devait être choisi dans la rue, que l'heure de la revanche avait sonné et que les enfants de ceux qui sont au pouvoir aujourd'hui devraient rendre visite à leurs parents en prison. Les changements n'arrivent pas en échangeant un prisonnier contre un autre prisonnier. On veut mettre M. Milosevic en prison, cela le SPO

ne le permettra pas. » Et M. Draskovic de conclure : « On ne bâtit rien sur la revanche et la haine. La Serbie doit éviter la guerre civile. » Rien ne pouvait cependant être complet sans une référence au Kosovo et au « génocide » actuellement en vigueur dans la province à majorité albanaise. « L'OTAN et les pays les plus puissants du monde disaient qu'avant la guerre, nous étions trop nombreux au Kosovo. Mais eux, avec 50 000 hommes, ne parviennent pas à construire la paix. Car dans chaque maison albanaise il y a un fusil. Eux pratiquent le nettoyage ethnique. Chaque jour, des maisons et des églises sont brûlées. Chaque jour, un Serbe est tué. Mais l'OTAN n'empêche pas ces crimes. »

Interrogé au cours de la conférence de presse tenue après la manifestation sur les crimes commis par les Serbes, M. Draskovic a répliqué : « Je ne connais pas les faits concernant d'éventuelles atrocités serbes. Un général italien a même dit hier qu'il était très prudent à propos des accusations portées par les Albanais. Je ne sais qu'une chose : en 1945, il y avait 50 % de Serbes au Kosovo. Et aujourd'hui ? S'il s'avère que des Serbes ont commis des crimes, ils devront être jugés. Mais aujourd'hui, les crimes sont commis par les Albanais, et la KFOR n'est qu'un paravent du nettoyage ethnique albanaise. »

Danilo Nikolic

## L'usine d'automobiles Zastava intéresse Daewoo

### KRAGUJEVAC

de notre envoyé spécial

La Serbie de l'après-guerre aiguise les appétits. Et les chaînes paralysées des usines de Kragujevac ne manquent pas d'intérêt. Vendredi 15 juillet, l'agence indépendante Beta a ainsi annoncé que le conglomérat sud-coréen Daewoo avait proposé au gouvernement yougoslave d'investir dans la reconstruction de la partie automobile des usines Zastava.

Les pourparlers sont manifestement déjà très avancés. Dimanche 17 juillet, le premier ministre serbe, Mirko Marjanovic, a ainsi confirmé l'information en précisant : « Le gouvernement entend ainsi soutenir toute l'industrie serbe car, derrière Zastava, ce sont 226 sous-traitants directs et beaucoup d'autres indirects qui vont être aidés. »

Le géant coréen envisagerait de produire son plus petit modèle, la Matiz, à Kragujevac.

Cette voiture lui paraît en effet parfaitement adaptée au marché yougoslave. Elle aurait également proposé la fabrication de pièces qui seraient ensuite envoyées dans les usines Daewoo de Pologne et de Roumanie.

Le coût de la reconstruction des usines Zastava, détruites par les bombardements de l'OTAN, a été évalué à 87 millions de dollars. Selon son président, Milan Beko, la première phase des travaux pourrait être achevée d'ici trois à six mois. Ils seraient financés à 30 % par la vente de 3 500 véhicules neufs actuellement dans les stocks de Zastava. Des prêts du gouvernement et l'intervention sud-coréenne pourraient compléter l'enveloppe.

Avant Daewoo, Zastava avait suscité l'attention des groupes Peugeot et Fiat, qui envisageaient un partenariat avec la firme de Kragujevac. Mais l'embargo sur les investissements européens en République fédérale de Yougoslavie, décidé le 8 octobre 1998 en

raison de la politique serbe au Kosovo, a mis fin aux discussions.

Avec cette relance, Zastava espère avant tout retrouver sa place sur le marché national des véhicules neufs, évalué pour l'an prochain à 400 millions de deutschemarks. L'âge moyen des voitures en Serbie est en effet actuellement de treize ans, et en cas de changements dans le pays et d'embellie économique, un renouvellement du parc paraît inévitable.

L'accord devrait, une fois achevée la première phase, permettre à 17 500 personnes, sur les 36 000 employées avant la guerre, de retrouver du travail ; 25 000 autres devraient en bénéficier chez les sous-traitants. Rien n'a été indiqué sur la suite du plan gouvernemental, ni sur ce qu'il adviendra des ouvriers non réembauchés.

D. N.

## TROIS QUESTIONS À...

### SIR MICHAEL JACKSON

1 Vous commandez la KFOR, les forces de l'OTAN au Kosovo. Pouvez-vous confirmer l'arrestation d'espions serbes au Kosovo ?

Nous avons arrêté six Serbes appartenant à la police secrète du ministère de l'intérieur dans la région d'Urahovac, il y a une dizaine de jours. Ils étaient armés et en possession de matériel de transmission. Ils étaient là afin de se rendre compte de l'état de la minorité serbe, pour surveiller la façon dont elle est traitée.

2 Le déploiement des forces russes est un moment crucial. Avez-vous des inquiétudes ?

Nous devons remonter au mois de juin pour comprendre l'importance de la Russie. Car au nombre des pressions exercées sur Milosevic pour le contraindre à signer le document sur le retrait de ses forces du Kosovo, celle de Tcherno-myrdine fut significative. Il ne faut pas oublier le rôle joué par Moscou pour mettre fin à ce conflit, du moins au plan diplomatique. La Russie est un membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et je ne vois pas de solution au Kosovo sans elle. C'est fondamental. L'accord signé à Helsinki sur le déploiement de la force russe concerne 3 600 soldats qui seront intégrés à la KFOR.

Nous avons tous vu les manifestations des Kosovars albanaïses contre la présence des Russes qu'ils accusent d'être pro-serbes. Je suis persuadé que les soldats russes se comporteront comme les autres

contingents : de manière impartiale. Je n'ai aucun doute sur la qualité du commandement. Je me fais fort de faire fonctionner le système. Dans la zone sous contrôle américain, les Russes sont indépendants. Mais dans les zones des brigades française et allemande où les Russes seront déployés, il est d'ores et déjà prévu qu'une compagnie allemande et qu'une compagnie française, c'est-à-dire une centaine d'hommes, travaillent au sein même du bataillon russe.

3 Au moment de votre nomination, vous aviez dit que vous ne resteriez pas longtemps. Savez-vous quand vous allez quitter la tête de la KFOR ?

Vous devez comprendre comment fonctionne ce Corps de réaction rapide des Forces alliées de l'OTAN (ARRC). Nous sommes uniques au sein de l'OTAN. Nous sommes conçus pour l'action, pour être opérationnels rapidement. Nous sommes arrivés mi-février ou début mars. A l'automne, après que l'Armée de libération du Kosovo (UCK) sera démilitarisée comme le prévoient les accords, nous constaterons que la phase opérationnelle est finie. A ce stade, nous devons céder la place et rentrer en Allemagne nous préparer à d'autres interventions. Notre rôle sera terminé, nous n'aurons plus de raison d'être ici, sous cette forme. L'OTAN devra alors mettre sur pied un commandement militaire d'une autre nature qui prendra notre relève courant octobre.

Propos recueillis à Pristina par Frédéric Fritscher

## L'urgence des problèmes sécuritaires selon Bernard Kouchner

Le haut-représentant de l'ONU au Kosovo, Bernard Kouchner, a pressé, dimanche 18 juillet à Gracanica, la communauté internationale d'accélérer son aide pour protéger les populations au Kosovo. « Il faut que les pays comprennent qu'ils doivent nous aider tout de suite, maintenant. L'urgence, c'est là dans la protection », a-t-il souligné, à l'issue d'un déjeuner avec les chefs des Serbes kosovars à Gracanica, au sud de Pristina.

M. Kouchner, accompagné du représentant par intérim de l'ONU au Kosovo Sergio Vieira de Mello et du commandant de la Force de paix internationale au Kosovo (KFOR), le général Michael Jackson, venait d'être informé par l'évêque Artemije, chef des Serbes orthodoxes du Kosovo, et Momcilo Trajkovic, chef du Mouvement serbe de résistance, des problèmes de leur communauté. Depuis le départ des troupes et forces paramilitaires serbes et l'entrée de la KFOR, quelque 130 000 Serbes kosovars – sur les 200 000 estimés pour une population de 2 millions d'habitants dans la province – ont pris le chemin de l'exil.

**DETAILLANT - GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix



Recommandé par Paris Pas Cher, Paris Combines, etc...

**MATELAS • SOMMIERS**  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...

Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Duvivier - Coulon - Sulren etc...

5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
• 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Télégraphe  
• 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00**  
7 jours sur 7  
VENTES PAR TÉL. POSSIBLE

## Première réunion de la nouvelle Commission européenne

### AARTSELAAR

de notre envoyé spécial

La nouvelle Commission européenne présidée par Romano Prodi, qui entrera en fonction le 15 septembre si elle reçoit l'investiture du Parlement, consent un maximum d'efforts pour partir du bon pied. C'était l'impression qui prévalait après sa première réunion informelle, vendredi et samedi dans un hôtel à Aartselaar, près d'Anvers.

La crise de l'hiver passé, qui a abouti à la démission de la Commission Santer, a créé un choc. « Il y a là une situation qu'il faut remonter », admet Pascal Lamy, l'un des deux futurs commissaires français, pour ensuite constater que le nécessaire venait d'être fait afin d'éviter tout dérapage déontologique.

Le président Prodi a ainsi fait adopter par ses collègues un code de conduite renforcé qui prévoit notamment des règles strictes concernant les modalités de « pantouflage » après les cinq années qu'ils passeront à Bruxelles. La Commission se présidentialise : c'est là une évolution qui résulte du traité d'Amsterdam, mais dont la crise récente a illustré la nécessité. M. Prodi disposera de plus de pouvoir que son prédécesseur pour sanctionner, et faire démissionner, un commissaire défaillant.

Cependant, lui-même a insisté sur son souci de diriger une équipe soudée et ses collègues, qui souvent se rencontraient pour la première fois, assuraient vouloir jouer le jeu. La première épreuve sera celle des auditions devant les commissions parlementaires, les premiers jours de septembre. M. Prodi l'envisage « avec confiance », jugeant le collège tout à fait en mesure de répondre aux attentes légitimes des eurodéputés. Pascal Lamy craint-il qu'on lui reproche des erreurs de gestion de la Commission présidée par Jacques Delors, dont il fut un directeur de cabinet particulièrement présent ? Il note que, dans son souvenir, la Commission Delors a été une bonne Commission.

Les vingt commissaires semblent apparemment satisfaits des portefeuilles qui leur ont été accordés et sans crainte quant à d'éventuels problèmes de bormage avec l'un ou l'autre de leurs collègues. C'est vrai des deux commissaires français. Michel Barnier, sans négliger ses responsabilités ayant trait à la politique régionale, envisage de manière ambitieuse la mission de réflexion sur la réforme des institutions de l'Union que lui a confiée – à la demande pressante, dit-on, de Jacques Chirac – le président Prodi. Dans la perspective de la prochaine Conférence intergouvernementale (CIG), qui se réunira en 2000, il a l'intention de créer une cellule de réflexion.

M. Lamy, qui aura la responsabilité du commerce extérieur et sera donc, du côté de l'Europe, le principal acteur dans le futur cycle de négociations de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ne craint apparemment pas de frictions avec le Britannique Chris Patten, chargé de coordonner les différents volets de l'action extérieure de l'Union. Ils se connaissent, et s'apprécient... Pour le reste : « S'il y a des problèmes de substance qui surgissent, on verra chemin faisant », note, réaliste, M. Lamy, qui, jusqu'au 15 septembre, demeure le numéro deux du Crédit lyonnais.

Philippe Lemaître

**ISTH**  
Enseignements Supérieurs Privés

**DROIT/SCIENCES ÉCO.**

✓ Stage intensif (du 3 au 28 août)

✓ Sessions annuelle/semestrielle

**Tél. : 01 42 24 10 72**

**INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS**

*L'atout indispensable pour une carrière internationale*

**MBA**

SCIENCES PO

- Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
- Un corps professoral de notoriété internationale.
- Un diplôme accrédité AMBA.

Réunion d'information le jeudi 8 juillet 1999 à 18h30 dans nos locaux  
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa

174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92

Vient de paraître

**REVUE DE L'OFCE** N° 70 / juillet 1999  
*Observations et diagnostics économiques*

La possibilité du choix social  
Conférence Nobel d'Amartya SEN

- Diversité des fiscalités européennes
- La politique monétaire sans monnaie
- L'hypothèse de bulle immobilière
- Variantes du modèle MOSAÏQUE
- Débat sur les retraites en France

Observatoire Français des Conjonctures Économiques  
Presses de Sciences Po

Abonnements : 01 44 39 39 60 – OFCE : 01 44 18 54 00

## Plus de mille arrestations lors de la révolte en Iran

Le ministère des renseignements accuse certains prévenus d'être à la solde des milieux monarchistes de Téhéran

LES ABORDS de l'université de Téhéran étaient toujours, dimanche 18 juillet, six jours après la fin de la révolte étudiante, sévèrement gardés par les forces de sécurité et des miliciens islamiques, tandis que les étudiants, désireux de ne pas envenimer les choses, ont décidé de renoncer à tout rassemblement. L'une de leurs associations, le Conseil suprême des étudiants protestataires, a réclamé, dans un communiqué, la libération de plus de 1 400 personnes arrêtées par les forces de sécurité.

Le Conseil, composé d'une trentaine de personnes représentant les diverses facultés et campus de Téhéran, dont certaines proches de la principale association d'étudiants du pays, le Bureau de consolidation de l'unité, favorable au président réformateur Mohamad Khatami, « réclame la libération immédiate des étudiants et des civils arrêtés sans raison au cours des derniers jours », indique le communiqué.

Le Conseil a demandé à rencontrer le Guide, l'ayatollah Ali

Khamenei, le président, Mohamad Khatami, et l'ancien président, toujours très influent, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, ainsi que les membres du Conseil de sécurité nationale.

Par ailleurs, le ministère des renseignements a affirmé que plusieurs personnes arrêtées avaient des liens avec des groupes « contre-révolutionnaires », « recevaient de l'argent de l'étranger et certaines d'entre elles s'étaient rendues en Turquie et aux Etats-Unis ». Détaillant ce qu'il qualifie d'« activités subversives » de deux prévenus, Manouchehr Mohamadi et Gholamreza Mohajeri-Nezhad, le ministère a affirmé que le premier avait « organisé des groupes hors la loi, comme l'Organisation étudiante des intellectuels, le Comité étudiant de défense des prisonniers politiques, et l'Union nationale des anciens universitaires ».

Ils avaient notamment pour mission de « réconcilier les jeunes avec les sentiments monarchiques, de légitimer le recours à la violence, en vue de provoquer une crise politique et sociale ». — (AFP)

**NEW DELHI**  
de notre correspondant en Asie du Sud

Le silence est retombé, dimanche 18 juillet, sur les hauteurs du Cachemire indien, où l'armée a repris la plupart de ses positions, après avoir constaté le retrait de tous les infiltrés pakistanais. Lors de cet affrontement de deux mois et demi, le plus sérieux avec le Pakistan depuis la guerre de 1971, l'armée indienne a eu, selon les chiffres officiels, 410 morts et 594 blessés ; 698 soldats seraient morts du côté pakistanais.

La « victoire » assurée, c'est l'heure des questions à New Delhi, d'autant que les élections commencent dans moins de six semaines. Pour couper court à tout attermoiement sur un sujet soulevé à plusieurs reprises par l'opposition, le conseiller à la sécurité auprès du premier ministre, Brajesh Mishra, a affirmé que le gouvernement allait ordonner une enquête immédiate pour déceler les éventuelles insuffisances des services de renseignement. En fait, il semble bien que de nombreux signaux

## L'Inde exclut une reprise immédiate des pourparlers avec le Pakistan

Le calme est revenu au Cachemire, mais la méfiance demeure

L'Inde a exclu catégoriquement, dimanche 18 juillet, des pourparlers de paix immédiats avec le Pakistan, bien que tous les guérilleros is-

lamistes infiltrés à partir du Pakistan aient évacué la partie indienne du Cachemire, que se disputent les deux pays depuis un demi-siècle. New

Delhi va mener une enquête pour voir si les infiltrations sont imputables à une insuffisance de ses renseignements.

Souhaitée par Islamabad, la reprise rapide du dialogue ne semble pas pour demain. « *Le Pakistan a trahi notre confiance et il ne pourra y avoir aucun pourparler tant qu'elle n'est pas restaurée* », a affirmé M. Singh. Le chef de la diplomatie indienne, qui rencontrera cette semaine à Singapour la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright, aura l'occasion de voir ce que veulent les Etats-Unis, qui ont promis au Pakistan de s'intéresser au conflit du Cachemire.

### BILAN DÉSASTREUX

Accompagné de son chef d'état-major, le général Pervez Moucharraf, et de ses principaux ministres, le premier ministre pakistanais Nawaz Sharif s'est pour sa part rendu en Arabie saoudite où il a eu dimanche des entretiens avec le prince héritier Abdallah. Grand bailleur de fonds du Pakistan, Ryad pourrait jouer un rôle modérateur. Le Pakistan, qui continue de nier, contre toute évidence, l'implication directe de son armée dans l'opération, a toutefois accepté de récupérer, par l'intermédiaire du

Comité international de la Croix-Rouge, les corps de deux officiers restitués par l'Inde. L'armée indienne affirme avoir enterré quelque 294 soldats pakistanais, dont les corps avaient été retrouvés sur le terrain.

Le bilan du conflit de Kargil est désastreux pour les deux pays, qui vont avoir du mal à tenir, comme si de rien n'était, les promesses de la déclaration de Lahore, signée par leurs premiers ministres en février. La seule chose à espérer serait que ce nouvel affrontement pousse les responsables des deux pays à prendre enfin des mesures difficiles pour mettre fin à un conflit qui a déjà fait des dizaines de milliers de morts dans les deux camps. Déjà des voix s'élèvent en Inde pour étudier sérieusement la possibilité de transformer la ligne de contrôle en frontière internationale, ce qui consacrerait définitivement le partage du Cachemire, sans d'ailleurs tenir compte des revendications indépendantistes des Cachemiris.

Françoise Chipaux

## Cinq morts dans un raid de l'aviation turque en Iran

TÉHÉRAN. Cinq personnes ont été tuées et dix autres blessées, dimanche 18 juillet, lorsque des avions turcs ont bombardé une région du nord-ouest de l'Iran, limitrophe du territoire turc, a indiqué Mahmoud Mirlowhi, gouverneur de la province d'Azerbaïdjan occidental. Quatre appareils turcs ont attaqué un poste militaire et des « tentes tribales » dans la région de Piranchahr. D'après la télévision d'Etat, le chef d'état-major des armées, le général Mohamad Firouzabadi, a prévenu la Turquie que l'Iran se réservait « le droit de riposter ». Ankara observait toujours lundi le silence sur cette affaire. La Turquie et l'Iran entretiennent des relations difficiles, Ankara accusant notamment Téhéran de fermer les yeux sur les infiltrations, à partir du territoire iranien, de rebelles séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). En mai, neuf personnes de nationalité iranienne ou irakienne avaient été tuées par les forces de sécurité turques alors qu'elles tentaient d'entrer clandestinement en Turquie à partir de l'Iran. Téhéran avait affirmé à l'époque que sept autres Iraniens avaient été tués à la frontière, ce que Ankara avait démenti. — (AFP)

## Le président Bouteflika prêt à lever l'interdiction du FIS

ALGER. Dans un entretien au *Financial Times*, daté du lundi 19 juillet, le président Abdelaziz Bouteflika « envisage » la reconstitution du Front islamique du salut (FIS dissous) en un nouveau parti, mais sans ses leaders historiques. « *Si j'accepte que des laïcs, ou même des athées, participent à des partis politiques, je ne vois pas pourquoi je ne l'accepterais pas pour un homme de foi, à condition qu'il respecte la Constitution* », a déclaré M. Bouteflika au quotidien britannique. Il a ajouté qu'Abassi Madani, le numéro un du FIS en résidence surveillée à Alger depuis 1997, serait immédiatement libéré s'il promettait d'abandonner toute activité politique. Il affirme que l'annulation des élections générales de 1992, que le FIS semblait devoir emporter, avait constitué un acte de « violence ». — (AFP)

## En Haïti, le président Préval relance le processus électoral

PORT-AU-PRINCE. Le président René Préval a signé, vendredi 16 juillet, le décret-loi permettant l'organisation de nouvelles élections en Haïti. Prévu pour novembre et décembre 1999, ces élections législatives et municipales devraient contribuer à une relance du processus démocratique. Malgré l'opposition de la Famille Lavalas, le parti de l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, le décret-loi annule les dernières élections contestées d'avril 1997. Les accusations de fraude lors de cette consultation avaient provoqué une longue crise politique, qui a paralysé le déboursement de plusieurs centaines de millions de dollars d'aide internationale. Les deux principales forces politiques, la Famille Lavalas et l'Organisation du peuple en lutte, n'ont pas confirmé leur participation aux élections de la fin de l'année, alors qu'une nouvelle controverse a surgi à propos de la fabrication et de la distribution des cartes d'électeurs. — (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **IRAK** : quatorze civils irakiens ont été tués et 17 autres blessés, dimanche 18 juillet, dans des bombardements des aviations américaine et britannique contre des « installations civiles » dans le sud de l'Irak, a annoncé un porte-parole militaire irakien. Les chasseurs ont survolé les provinces de Bassorah, Mouthanna, Missan, Najaf et Zhi Qar, a-t-il ajouté sans autre précision. C'est l'un des bilans les plus lourds depuis l'opération « Renard du désert » menée par les aviations américaine et britannique en décembre 1998. — (AFP)

■ **RUSSIE** : Iouri Loujkov, maire de Moscou, pourrait renoncer à se présenter à l'élection présidentielle de l'an 2000, si l'ancien premier ministre russe Evgueni Primakov était lui-même candidat. C'est ce qu'il a indiqué, dimanche 18 juillet, sur la chaîne privée NTV. Iouri Loujkov n'avait pas officiellement déclaré sa candidature, mais affirmé qu'il se présenterait s'il jugeait que les candidats en lice n'étaient pas assez compétents pour ce poste. — (AFP)

COMMUNIQUÉ

## Les Français font confiance au poulet.

*La majorité des Français consomme régulièrement du poulet. Les producteurs de volaille font tout pour mériter cette confiance.*

Dans nos élevages, les meilleures conditions sont réunies pour préserver les qualités de la viande préférée des Français.

Libres de leurs mouvements, nos poulets sont élevés au sol ou en plein air. Ils sont nourris avec des aliments sains, essentiellement composés de céréales, adaptés à leur race et à leur croissance.

L'hygiène est régulièrement contrôlée par les services vétérinaires départementaux.

Enfin, nous respectons scrupuleusement les normes françaises et européennes les plus strictes.

C'est l'ensemble de ces efforts qui justifie votre confiance.

Nous vous en remercions.

NOUS GARANTISSONS PLUS QUE LA QUALITÉ

Pour en savoir plus sur les garanties apportées par les producteurs de volaille, appelez Poulet Info Santé ou connectez vous sur le site [www.poulet-info.com](http://www.poulet-info.com)

# FRANCE

LE MONDE / MARDI 20 JUILLET 1999

**INSTITUTIONS** Le ministère de la fonction publique vient de transmettre aux syndicats son rapport annuel sur la situation des fonctionnaires de l'Etat, des collectivités

territoriales et des hôpitaux. Cette enquête fait apparaître que les effectifs des fonctionnaires ont augmenté tout au long des années 90, en dépit des engagements de la

gauche de les stabiliser et de ceux de la droite de les réduire. ● LA HAUSSE du nombre des fonctionnaires a atteint 191 800 entre 1991 et 1996. La charge des emplois publics

et des pensions représente désormais 39,2 % du budget de l'Etat. ● LA PRÉCARITÉ n'a pas été réduite par cette augmentation des effectifs. Bernard Lhubert, secrétaire général

de l'Union des fédérations de fonctionnaires CGT, s'inquiète, en particulier, des conditions dans lesquelles va s'engager la concertation sur les 35 heures. Il réclame des embauches.

# Les effectifs des fonctionnaires augmentent envers et contre tout

Le rapport annuel du ministère de la fonction publique atteste que le nombre des fonctionnaires n'a cessé de progresser au cours des dernières années, malgré les engagements de la droite de le réduire et la promesse de la gauche de le stabiliser

**IL FAUT** se méfier des caricatures. D'ordinaire, quand on évoque le dossier de la fonction publique, on pense que la droite, dans une logique libérale – celle du « moins d'Etat » –, cherche à en réduire les effectifs, tandis que la gauche, si elle ne cherche plus depuis longtemps à les augmenter, affiche au moins son ambition de les stabiliser. Erreur ! Si l'on se fie au traditionnel bilan social que le ministère de la fonction publique vient de remettre aux syndicats, couvrant la période mars 1998-mars 1999, on se rend compte que le constat relève de la fiction.

Tout se passe, en réalité, comme si les effectifs des fonctionnaires étaient insensibles aux alternances politiques : année après année, ils continuent d'augmenter à un rythme qui ne varie guère. On connaît, en effet, la ligne de conduite de la gauche. C'est celle qui a été mise en œuvre avec le budget de 1999 : si certains ministères ont bénéficié d'emplois supplémentaires, d'autres ont dû accepter une réduction et, au total, le nombre des

agents de l'Etat n'a officiellement pas augmenté. C'est cette même consigne qui figure dans les « lettres-plafonds » que Lionel Jospin vient récemment d'adresser à tous les ministres, en prévision du budget de l'an 2000. L'an prochain, donc, les effectifs devraient toujours rester stables, même si certains redéploiements sont de nouveau prévus.

Pour ce qui concerne la droite, l'ambition affichée est autrement plus draconienne. C'est celle, par exemple, qu'Alain Juppé avait résumé avec sa fameuse formule sur « la mauvaise graisse » de la fonction publique. Formule malencontreuse, mais qui résumait bien l'objectif : le but était de réduire les effectifs.

**PRÈS DE 40 % DU BUDGET**

A l'époque où M. Juppé était premier ministre, une polémique l'avait même opposé à son ministre des finances, Alain Madelin. Ce dernier estimait, en effet, qu'il fallait diminuer le nombre de fonctionnaires au rythme de 20 000 par an,

en ne remplaçant pas un tiers des quelque 60 000 agents partant à la retraite. M. Juppé s'était refusé à placer la barre si haut et avait annoncé qu'en 1996, il ne supprimerait que 6 000 postes.

Or, que disent les chiffres publiés par le ministère de la fonction publique ? Pour se faire une idée précise des évolutions qui affectent la fonction publique, on dispose d'abord des données budgétaires. Celles-ci font apparaître que les dépenses induites par la fonction publique de l'Etat (rémunérations et primes, cotisations et prestations sociales, pensions, enseignement privé...) ont représenté 691 milliards de francs (105,34 milliards d'euros) en 1998, soit 39,2 % du budget de l'Etat. Le rapport note qu'elles « s'élevaient à 554 milliards de francs en 1992, soit une progression de 3,6 % par an en francs courants et de 1,9 % en francs constants ». Le poids de ces dépenses, ajoute le do-

cument, « *est passé de 43,6 % en 1992 à 47,7 % en 1998 dans les recettes fiscales nettes du budget de l'Etat et de 7,9 % à 8,2 % dans le produit intérieur brut* ».

La difficulté, c'est que ces chiffres mêlent tout : les rémunérations des agents, les retraites, etc. On ne peut donc pas en déduire ce qu'a été l'évolution réelle des effectifs de la fonction publique. On peut d'autant moins le faire que les effectifs réels ne concordent jamais avec les emplois budgétaires. Pour connaître ces effectifs réels, il faut se reporter aux enquêtes complémentaires menées tous les deux ans par l'Insee. Traditionnellement, on ne connaît donc souvent qu'avec deux ans de retard la variation réelle des effectifs.

Les statistiques publiées par le rapport du ministère de la fonction publique, qui couvrent donc une période s'achevant fin 1996, n'en sont pas moins très éclairantes.

### Les « pantouflages » en 1998

Selon le rapport réalisé par le ministère de la fonction publique, la commission de déontologie, chargée d'examiner les départs des fonctionnaires vers le privé pour vérifier si leurs nouvelles activités ne sont pas incompatibles avec leurs précédentes fonctions administratives, a rendu 813 avis en 1998, dont 656 avis de compatibilité, 87 avis de compatibilité sous réserve, 15 avis d'incompatibilité, 10 avis d'incompatibilité en l'état du dossier, 44 avis d'incompétence et 1 avis d'irrecevabilité. Les saisines ont pour origine principale le ministère de l'économie et des finances (29 %) et le ministère de l'équipement (16,5 %). Elles concernent surtout des fonctionnaires en disponibilité (70 %). Les demandes de « pantouflage » sont d'abord le fait de fonctionnaires de la catégorie A (49,3 %), mais les agents contractuels sont de plus en plus nombreux à suivre leur exemple, puisqu'ils représentent désormais 12 % des demandes contre 6,6 % en 1997.

# Controverse sur les salariés non titulaires de l'Etat

**QUI** sont les 963 000 salariés « non titulaires » recensés en 1998 dans la fonction publique ? Pour les députés Verts qui organisaient, le 7 juillet, un colloque à l'Assemblée nationale sur la précarité dans la fonction publique, ce chiffre recouvre une « pléthore de situations » qui « déstructure pan par pan la fonction publique ».

Aux non-titulaires « officiels » de la fonction publique (suppléants, vacataires, contractuels, maîtres-auxiliaires), les Verts ajoutent les prestataires de service « qui permettent d'externaliser, dans les administrations et les établissements scolaires, l'activité des cantines, du nettoyage ou de la maintenance » et les « emplois aidés » tels que les contrats emploi-solidarité, les contrats emploi-consolidé, les contrats emploi-ville, ainsi que les emplois-jeunes.

### « L'Etat-patron a un volant de salariés précaires, sans droits, corvéables à merci »

« Alors que le discours officiel du gouvernement est de résorber la précarité, la pratique réelle est en contradiction flagrante avec ce discours, a dénoncé le député (Vert) de Gironde Noël Mamère. La réalité est que l'Etat-patron a désormais, et ce dans tous les secteurs de la fonction publique et dans les entreprises publiques, un volant de salariés précaires, sans droits, corvéables à merci. »

Dans le secteur privé « où elle devient la règle » comme dans la fonction publique, la précarité de l'emploi répond, selon M. Mamère, au même objectif de réduction du coût du travail : « Les politiques de rigueur budgétaire ont souvent pour conséquence concrète

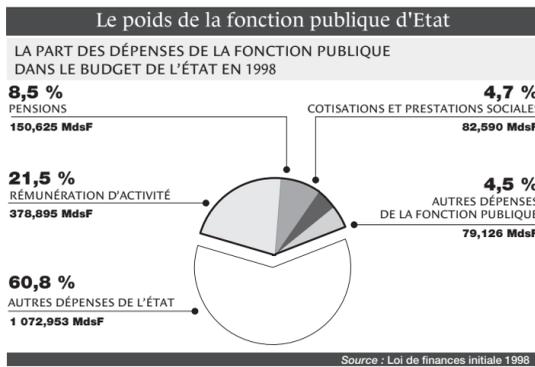
de contourner les statuts et d'employer des précaires qui n'auront pas, à fonction égale, les mêmes salaires ni les mêmes possibilités de progresser dans leur carrière », affirme-t-il.

Au ministère de la fonction publique, on juge abusive l'assimilation de tous les non-titulaires à des travailleurs précaires. Sans compter les 231 000 emplois aidés, qui ont pour objectif « l'aide à l'insertion de publics en difficulté », les 77 000 emplois-jeunes, les 70 000 « ouvriers d'Etat » employés à plus de 80 % par le ministère de la défense et les effectifs des établissements publics nationaux comme l'ANPE où « bon nombre des emplois sont spécifiquement des emplois de contractuels à durée indéterminée qui bénéficient d'un quasi-statut », le ministère ne recense qu'un peu plus de 200 000 non-titulaires. Parmi eux, tous ne sont pas des précaires, souligne-t-il, certains bénéficiant de contrats à durée indéterminée et n'ayant pas souhaité être titularisés.

« Ceux qu'on appelle précaires dans la fonction publique, ce sont les 45 000 faux vacataires, utilisés par les ministères, notamment celui de la culture, pour occuper des emplois permanents mais non couverts par le cadre général des non-titulaires. Ceux-là sont rémunérés sur des crédits de vacation, et pas sur le budget du ministre », précise le ministère de la fonction publique, qui multiplie, depuis deux ans, les procédures de titularisation sans succès à endiguer la reconstitution d'un volant de travailleurs précaires. « Il n'est pas normal que l'Etat se permette des choses qu'il condamne dans le privé. Il faut clarifier les conditions de recrutement des vacataires, embauchés de dix mois en dix mois, sans assurance-chômage ni possibilité de prendre des vacances », reconnaît-on toutefois au ministère.

*Alexandre Garcia*

*Laurent Mauduit*



## Un quart de l'emploi total en France

● **Le poids de la fonction publique.** Il tend, année après année, à augmenter, puisque le nombre réel des fonctionnaires (des trois fonctions publiques) est passé de 5 182 100 fin 1991 à 5 373 900 fin 1996. Le poids de ces emplois publics dans l'emploi total, en France, est donc passé, dans le même temps, de 23 % à 24 %.

● **Le coût budgétaire.** Pour la seule fonction publique d'Etat, il a atteint 691,2 milliards de francs en 1998 (105,34 milliards d'euros), soit 39,2 % du budget de l'Etat. Cette somme recouvre notamment les rémunérations (309,7 milliards de francs), les indemnités résidentielles (7,2 milliards de francs), les primes et indemnités (48 milliards de francs), les cotisations sociales (71,6 milliards de francs), les prestations sociales (10,9 milliards

de francs), les pensions (150,6 milliards de francs), les pensions des anciens combattants (23,6 milliards de francs) ou encore les rémunérations de l'enseignement privé (37,1 milliards de francs).

● **Les salaires.** Pour 1997, le salaire moyen net de la fonction publique d'Etat s'est élevé à 12 113 francs. Le salaire médian (50 % des agents gagnent moins, 50 % gagnent plus) était de 11 520 francs. Pour la fonction publique hospitalière (hors médecins), le salaire moyen, en 1996, était inférieur de 9 % à celui de la fonction publique d'Etat, soit 10 752 francs. Pour la fonction publique territoriale, on ne dispose que d'indications parcellaires, mais les traitements sont approximativement inférieurs de 5 % à ceux de la fonction publique hospitalière.

**ON PRÊTE** à un ministre important ce mot vachard : si les fonctionnaires passent aux 35 heures, il faudra augmenter leur durée du travail ! Ce trait sarcastique révèle toute la difficulté rencontrée par le gouvernement pour faire entrer les 5,4 millions d'agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des hôpitaux dans le mouvement de la réduction du temps de travail, alors que la baisse de la durée du travail dans les trois fonctions publiques était inscrite, en 1997, dans le programme législatif de la gauche « plurielle ».

En confirmant, dès l'automne 1997, sa volonté d'introduire les 35 heures dans le secteur privé, le gouvernement n'a pas exclu, a priori, les fonctionnaires de cette réforme. Dès l'annonce de la loi sur les 35 heures dans le secteur privé, les syndicats se sont mobilisés et le gouvernement a décidé, dans un premier temps, d'évaluer sérieusement la réalité du temps de travail dans les fonctions publiques. C'était le rôle de la mission de Jacques Roché, qui a conclu à l'extrême hétérogénéité des situations.

Le ministre de la fonction publique va maintenant passer à la vitesse supérieure. Emile Zuccarelli a annoncé qu'il discutera, à la ren-

trée, un accord-cadre sur la baisse du temps de travail. « *A l'issue de cette première phase, les négociations déconcentrées et décentralisées pourront alors être engagées* », a-t-il précisé, le 22 juin, dans une lettre adressée aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. Avec, comme premier souci, d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers de l'administration, a-t-il prévenu. Les ministres concernés vont cependant se heurter à plusieurs difficultés de taille.

### RÉSORBER LES SUREFFECTIFS

Lionel Jospin a fixé le cap pour 1999 et 2000 : la stabilisation des effectifs de fonctionnaires. Or leurs sept fédérations n'acceptent pas que l'on exclut a priori toute création de postes, estimant qu'il en va de la qualité du service public. Aussi refusent-elles que la politique d'embauches se limite à la réduction de la précarité (titularisation de contractuels, etc.) lancée par Dominique Perben en 1996. Le gouvernement peut faire valoir que deux cent mille emplois-jeunes ont été créés depuis l'été 1997, dont une grande partie vient épauler les fonctionnaires. L'argument a ses limites, puisqu'il ne s'agit pas de fonctionnaires. Mais les aides éducateurs des lycées et

collèges ou les auxiliaires de police constituent, à terme, un vivier de recrutement pour les administrations concernées.

La difficulté des ministres gérant de grandes administrations (éducation, finances, équipement, affaires sociales, police, justice...) vient également des réticences qui s'expriment à l'intérieur même du gouvernement : Bercy s'engage à reculer. Dans une note interne, la direction du budget du ministère des finances soulignait, au début de l'année, que la problématique des 35 heures dans le secteur public est « *différente par nature de celle du secteur privé* ». Sans en rejeter la perspective, elle jugeait notamment que « *les gains de productivité passent par une meilleure utilisation des ressources et une résorption des sureffectifs* ».

La baisse du temps de travail devait, selon Bercy, répondre à plusieurs conditions : être réservée aux agents travaillant plus de 35 heures, dégager des gains de productivité, s'inscrire dans une programmation des finances publiques à moyen terme. Dans la fonction publique territoriale (communes, départements, régions), l'absence de réglementation sur la durée du travail accroît la difficulté et certaines collectivi-

tés locales ont, depuis des années, mis à profit ce flou pour négocier des accords de réduction du temps de travail.

Restent les quelque mille hôpitaux publics, qui sont financés par de l'argent public (celui de la Sécurité sociale) et qui, à ce titre, ne peuvent prétendre aux aides de l'Etat pour le passage aux 35 heures. De plus, la baisse du temps de travail des agents hospitaliers se heurte à la politique de maîtrise des dépenses de santé. Le plan stratégique de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) prévoit, en vitesse de croisière, 30 milliards de francs (4,57 milliards d'euros) d'économies sur les dépenses hospitalières. Et son directeur, Gilles Johanet, répète volontiers que l'on pourrait supprimer progressivement plus de cinquante mille emplois dans ce secteur. Sa ministre de tutelle, Martine Aubry, conteste cette perspective. Pour autant, la ministre de la solidarité a créé, fin 1998, une « *indemnité volontaire de départ* » pour les agents travaillant dans un établissement en cours de restructuration, marquant ainsi sa volonté de maîtriser les effectifs dans les hôpitaux.

Jean-Michel Bezat

### TROIS QUESTIONS À...

#### BERNARD LHUBERT

**1** Vous êtes secrétaire général de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT (UGFF-CGT). Les lettres-plafonds qui fixent les enveloppes de crédits pour les ministères prévoient une stagnation des effectifs en 2000. Qu'en pensez-vous ?

Il y a déjà un gros problème d'effectifs dans la fonction publique, lié à l'importance de la précarité et à l'insuffisance du personnel pour faire face aux missions dans de bonnes conditions. Si l'on veut vraiment que la réduction du temps de travail soit une avancée sociale, elle ne peut pas se faire sans embauches. Or il y a déjà eu 5 000 recrutements de moins en 1997 et plus de 4 000 départs supplémentaires par rapport à 1996, auxquels il faut ajouter 12 500 départs en congés de fin d'activité. Au total, entre les emplois dégagés et les arrivées, il y a une différence considérable de 20 000 personnes, malgré l'affichage du maintien des effectifs. Dans ces conditions, les effectifs budgétaires sont non seulement insatisfaisants, mais ils suscitent l'inquiétude.

**2** Que savez-vous des redéploiements d'effectifs prévus au sein des ministères ?

Il y aura vraisemblablement deux ministères fortement touchés, celui des finances et celui de l'équipement. Il est normal que la

fonction publique ait des besoins qui évoluent différemment. Ce qui est contestable, c'est le dogme de la stagnation de l'emploi public, au nom duquel on effectue des redéploiements négatifs : d'année en année, les augmentations d'effectifs dans un ministère se payent par des défections ailleurs, alors que l'on crée des emplois-jeunes et des contrats emplois-solidarité par milliers.

**3** Quel climat social prévoyez-vous dans la fonction publique à la rentrée ?

Les sujets de mobilisation ne vont pas manquer. Il y a d'abord la réduction du temps de travail, à propos de laquelle le ministre a évoqué une « *concertation* ». En même temps que des négociations nationales, nous avons demandé des réunions de toutes les organisations locales de concertation pour obtenir des postes supplémentaires. Or jusqu'à présent aucune garantie ne nous a été donnée sur ce point, comme sur l'avenir du congé de fin d'activité. Il y a ensuite la programmation des dépenses publiques, qui prévoit une augmentation de 0,33 % hors inflation, pour financer les 35 heures, les emplois-jeunes et la loi sur l'exclusion : avec cette série de charges, qui se justifie, la part consacrée aux dépenses de l'Etat va être plus que compressée. Ceci, sans compter le dossier des retraites...

Propos recueillis par Alexandre Garcia

## Une élection cantonale partielle

### SAVOIE

**Canton de Saint-Genix-sur-Guiers (premier tour).**

*L.*, 3 815 ; *V.*, 1 831 ; *A.*, 52,01 % ; *E.*, 1 789.

*Ball.* : Gaston Arthaud-Berthet, div. d., m. de Sainte-Marie d'Alvey, 913 (51,03 %) ; Joël Primard, div. g., m. de Saint-Genix-sur-Guiers, 663 (37,06 %).

*Elim.* : Danièle Perdignes, PCF, 99 (5,53 %) ; René Bonillo, FN, 48 (2,68 %) ; Guy Carlassare, rég., 34 (1,90 %) ; Jean-Pierre Massait, rég., 18 (1,01 %) ; Robert Sibuet, rég., 14 (0,78 %).

[Gaston Arthaud-Berthet, candidat investi par la majorité départementale de Michel Barnier (RPR), est arrivé, dimanche 18 juillet, largement en tête du premier tour de cette élection cantonale provoquée par le décès de Henri Guicherd (UDF), conseiller général depuis 1970. Mais n'ayant pas obtenu le soutien du quart des électeurs inscrits, le maire de Sainte-Marie-d'Alvey sera contraint, dimanche 25 juillet, à un second tour contre Joël Primard, maire (divers gauche) de Saint-Genix-sur-Guiers.]

20 mars 1994 : *L.*, 3 694 ; *V.*, 2 335 ; *A.*, 36,79 % ; *E.*, 2 237 ; Henri Guicherd, UDF-CDS, 1 532 (68,48 %) ; Danièle Perdignes, app. PCF, 378 (16,90 %) ; Gérard Maunand, FN, 258 (11,53 %) ; Georges Lasserre, ext. d., 69 (3,08 %).]

### DÉPÊCHES

■ **UDF : François Bayrou plaide** en faveur du quinquennat dans un entretien au *Journal du Dimanche* (daté 18 juillet). « *Le principal avantage, (...) c'est qu'on puisse enfin rendre obligatoire la simultanéité ou la concomitance entre élections présidentielles et élections législatives* », affirme le président de l'UDF. Il souligne que « *les Français ne veulent pas d'une guerre de tranchées partisane au sommet de l'Etat* », et que « *les appels au durcissement de la cohabitation sont un non-sens* ».

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Raphaël Mapou a été réélu** président de la Fédération des comités de coordination des indépendantistes (FCCI) au cours du premier congrès ordinaire de cette formation, qui s'est déroulé samedi 17 et dimanche 18 juillet à Koumac, dans le nord de l'archipel. La FCCI, qui compte 4 élus au Congrès de Nouvelle-Calédonie, a été créée en mai 1998 par d'anciens membres du FLNKS.



## RÉGIONS

LE MONDE / MARDI 20 JUILLET 1999

## La patiente reconversion de La Ciotat et de La Seyne

Longtemps, ces deux ports du Sud ont vécu pour et par les chantiers navals. Jusqu'à leur naufrage, à la fin des années 80, et les milliers d'emplois supprimés. Depuis, de petites entreprises se sont installées, signe d'un timide renouveau

## LA CIOTAT

de notre correspondant régional

Hier barré par les coques d'immenses pétroliers, le petit port de La Ciotat, à l'est des Bouches-du-Rhône, abrite désormais des bateaux de plaisance et de pêche. Mais il reste dominé par un immense pont roulant Krupp de 70 mètres de haut, les nefs de briques industrielles et quelques grues grises du chantier naval qui a fait vivre la ville de 30 000 habitants durant un siècle et fut liquidé en septembre 1989.

L'immense emprise industrielle, jalousement surveillée par quelques syndicalistes CGT rescapés de la lente agonie de la Navale, semble connaître un timide renouveau. La Semidep (Société d'économie mixte de développe-

ment économique et portuaire) est l'acteur de cette difficile reconversion. Après d'interminables négociations, terminées en août 1994, le capital de cette société est réparti entre les collectivités locales à hauteur de 75 % (région : 26,88 % ; département : 26,88 %), la Caisse des dépôts et consignations (CDC) avec 24,74 %, qui joue aussi un rôle de banquier dans l'aventure.

Le démarrage a été laborieux. Absence de volonté politique, disaient les uns, exaspération des acteurs économiques devant les actions commando récurrentes des syndicalistes, disaient les autres : pendant longtemps la chronique ciotadenne a été celle d'actions difficilement compréhensibles menées sur fond de

grande confusion politique. Les rebondissements judiciaires des affaires concernant l'ancien maire de droite rendaient très difficile le retour à la sérénité.

## AIGREURS

Et l'opération manquée de construction de navires pour une compétition au large, Grand Mistral, avait encore accru les aigreurs. Dernier épisode en date de ces apparentes incompréhensions : la séquestration par la CGT du président de la chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, Claude Cardella, le jour même où il venait signer une convention d'aide au développement avec la ville (*Le Monde* du 9 juin). Bon prince, M. Cardella, libéré au matin, est revenu à La Cio-

tat quelques jours après et a déclaré prendre les choses avec philosophie. En réalité, et Pierre Tidda, le leader de la CGT, l'expliquait volontiers, M. Cardella n'était qu'un innocent otage. Par sa séquestration, il s'agissait de protester contre le fait que le dernier comité de pilotage, qui surveille la mise en œuvre des actions entreprises avec l'aide de fonds publics, normalement présidé par le préfet, s'était tenu sans lui et sans représentant du conseil régional : « Aux réunions normales, ils ne viennent pas. Si on bloque un TGV ou si on séquestre quelqu'un, ils réagissent immédiatement », soulignait Pierre Tidda, qui obtenait d'ailleurs la tenue de la réunion plénière qu'il souhaitait.

Pourtant, lorsqu'on prend un peu de recul, les choses semblent changer, lentement mais sérieusement sur le site : cent quarante salariés travaillent désormais dans les neuf petites sociétés qui ont fait le pari de s'installer au cœur de cet outil démesuré de 35 hectares, mais exceptionnellement situé et outillé.

Megayacht Watershed, compagnie anglaise de dix-neuf salariés en direct et de cinquante-deux en sous-traitance, fait figure de modèle : spécialisée dans l'entretien et la réparation des super-yachts

privés, elle exploite bien l'outil, son accessibilité directe à la mer et sa proximité du centre-ville. « Il y a ici les avantages d'un site industriel et ceux d'un site de plaisance : en clair, on peut attendre les travaux en allant boire un pot en face », explique un capitaine en comparant le lieu à celui de Marseille, dont les cales sèches sont très éloignées du centre.

## « LE BON OUTIL »

Ciotec, qui fabrique et répare des mâts-hélices en composite, correspond aussi à la reconversion envisagée : en quelques années, le nombre des salariés devrait passer de quatre à vingt-huit. Comme Les Charpentiers réunis, entreprise spécialisée dans la réparation navale et les charpentes bois. L'installation d'Eole Industrie, qui utilise les grandes nefs pour ses mâts d'éolienne et ses travaux de chaudronnerie, était plus inattendue : elle emploie trente-sept personnes et envisage son avenir avec sérénité ; elle se sert des quais d'embarquement pour charger ses produits destinés à l'outre-mer sur des cargos, évitant ainsi des ruptures de charge coûteuses en temps et en argent.

Pour Rosy Sanna, la maire communiste depuis 1995, que les syndicalistes n'ont pas ménagée

depuis son installation, « les choses avancent toujours trop lentement pour les gens : je comprends leurs impatiences. Mais elles avancent, et la Semidep est le bon outil ». Au-delà des polémiques, des ressentiments, des ratés, elle affirme d'ailleurs être persuadée que tous les acteurs du site jouent désormais le jeu de la Semidep et de cette reconversion patiente par petites unités, qui est bien loin du rêve longtemps caressé de retrouver ici un chantier naval à l'ancienne avec ses milliers d'ouvriers et ses bâtiments immenses. Georges Capurro, qui dirige la Semidep, soutient la même idée : « Parmi les vingt-quatre salariés de la Semidep, les dix-huit qui viennent des anciens chantiers considèrent bien que cet outil est aussi le leur pour faire revivre le site. »

On attend quand même un signe fort pour reprendre tout à fait confiance. Par exemple, la confirmation du chantier de Bouygues Offshore pour son marché de Monaco : il s'agirait de construire les digues flottantes pour l'extension du port de la Principauté. Au moins un million d'heures de travail, qui font rêver responsables politiques, économiques, ouvriers et chômeurs.

Michel Samson

## Une « équipe forte, soudée et gagnante »

## TOULON

de notre correspondant

« J'ai préféré partir avant le grand naufrage. » En cette fin 1987, Bernard Bondi décide de quitter les chantiers navals de La Seyne (Var), où il était entré, dix-huit ans plus tôt, sans qualification. Quand on était Seynois, il était naturel de travailler pour la Navale. De près ou de loin. Comme le père de Bernard qui, après avoir été serrurier durant trois ans, choisit de changer d'activité, s'orientant vers la chaudronnerie. Son atelier était modeste, mais les chantiers avaient besoin d'un nombre croissant de sous-traitants en cette période bénie de la construction navale où l'on ne craignait pas plus les Japonais que les Portugais ou les Allemands de l'Est.

La Seyne et ses 45 000 habitants vivaient par et pour les chantiers, qui offraient de l'emploi à 6 000 personnes et à plus de 40 000 sous-traitants de la ville et de sa grande périphérie. Mais les chocs pétroliers et le plan Davignon (une restructuration européenne de la construction navale lancée dans les années 70) eurent raison de cette prospérité. Le grand chantier piquait du nez et le naufrage ne tarda pas. Même s'il y avait encore plusieurs milliers de personnes aux manifestations organisées par les syndicats à la fin des années 80, le nombre des employés n'était plus que de 2 000, et c'est sur une poignée de gardiens et quelques fantômes assurant la maintenance qu'ils fermeront leurs

portes en 1989. Malgré cette fin pressentie, Bernard Bondi choisit de reprendre l'atelier paternel et ses 25 employés. Il investit sa « prime de départ » dans le rachat de locaux abandonnés par une autre société sous-traitante et crée la Nouvelle Chaudronnerie seynoise (NCS). « Nous sommes ainsi passés de 600 à 5 000 mètres carrés. Mon objectif était de sauvegarder un savoir-faire dont je sentais qu'il allait disparaître. C'est pourquoi nous avons formé un noyau dur avec d'anciens ouvriers ou techniciens. Grâce à eux, nous pouvions investir la créneau de l'écologie avec la fabrication de chaudières industrielles et de stations d'épuration. »

## PARI GAGNÉ

Et le pari est gagné. Dans ces vastes locaux où subsistent quelques photos des derniers bateaux construits à La Seyne, plus de 80 % des employés de la NCS sont d'anciens de la Navale... « De vrais as, comme Marc qui a soudé dans le monde entier et qui reste un des tout premiers soudeurs de France ! » Bernard Bondi fait défiler ainsi les noms de ces anonymes qui, à ses yeux, sont des maîtres. « Nous avons ensemble une histoire, un vécu. C'est ce qui nous a permis de constituer une équipe forte, soudée et gagnante. Les anciens forment les jeunes dans des métiers difficiles comme la soudure au miroir ou sous pression. »

Aujourd'hui, la NCS emploie 75 personnes et génère un chiffre d'affaires de 35 millions de francs

(5,34 millions d'euros). Elle est implantée sur trois sites : outre celui de La Seyne, la société dispose d'un atelier à Cadarache (Bouches-du-Rhône), où une équipe assure une partie de la maintenance de l'usine nucléaire, et d'un hall de montage de 3 500 mètres carrés, situé dans l'enceinte des anciens chantiers navals de La Ciotat, où elle vient de démarrer la construction d'une chaudière d'incinération pour Alstom, ce qui représente une commande de 10 millions de francs (1,52 million d'euros) pour la réalisation et le montage. « En octobre 1998, nous avons terminé la fabrication de dix éléments de 700 tonnes pour les chantiers de Saint-Nazaire... dont ce sera peut-être l'une des dernières constructions de navires. »

Bernard Bondi feuillette un grand album de photos, égrenant petits et grands travaux avec cette fierté que confère « la réussite de toute une équipe qui valait mieux que ce naufrage ». Une équipe qui a bien du mal à revoir la grande friche des anciens chantiers, mais qui se faisait un devoir d'y retourner, comme pour marquer la renaissance d'une industrie dont La Seyne vivait depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. « J'ai souhaité que nous nous installions sur place. Je me suis bagarré, mais sans succès. Je me demande s'il y a une volonté réelle de redonner une vie économique au site. Je crois que la page est tournée... »

José Lenzini

## La vivacité économique des trains touristiques

## ORLÉANS

de notre correspondant régional

A Pithiviers, la ligne de chemin de fer a sinistre mémoire. En 1942, le camp, où les victimes de la rafle du Vel' d'Hiv' furent internées avant d'être envoyées à la mort, jouxtait la gare SNCF. Le petit train touristique qui s'aventure aujourd'hui timidement dans l'océan beauceron n'a rien à voir avec ce passé. Il transporte des comités d'entreprise ou des scolaires en quête d'un tranquille déjeuner sur l'herbe.

La ligne servait autrefois à ramasser les betteraves dans les cours de fermes ou à convoier les paysans endimanchés à la ville. Construit par l'ingénieur Decauville en 1892 sur le modèle du tramway qui avait équipé l'Exposition universelle, le « TPT » (Tramway Pithiviers-Toury) cheminait fièrement sur le bas côté de la route.

Le petit train de Pithiviers fait partie des soixante lignes touristiques exploitées en France en dehors du giron de la SNCF. Un réseau qui a transporté en 1998 quelque huit cent mille voyageurs, exploitant 431 kilomètres de lignes, géré par des associations bénévoles ou des sociétés commerciales, générant un chiffre d'affaires de 30 millions de francs et plus de deux cents emplois fixes.

Georges est technicien supérieur à Chartres, Claude enseigne la biologie dans une université parisienne, Alain est fonctionnaire à l'équipement. Ces mordus de l'art ferroviaire sont responsables de l'association de bénévoles qui a re-

mis sur ses rails le tramway de Pithiviers. La première ligne à réouvrir en France. C'était en 1966. « Personne alors ne croyait alors au tourisme ferroviaire. Nous étions pris pour de joyeux drilles », raconte Alain. La SNCF était « en pleine braderie » de ses matériels.

## NOUVEAUX TORTILLARDS

En plus de la réouverture de quatre précieux kilomètres, ils se sont attachés à sauvegarder le patrimoine. Ils ont réussi à faire classer onze machines (locomotives et wagons) par les Monuments historiques. Dans le musée attenant qu'ils ont créé, on peut admirer une voiture-salon qui convoya le président Poincaré en Corrèze en 1913. Aujourd'hui, deux cents machines sont classées en France, dont la célèbre Pacific 231. « De par sa culture, la SNCF reniait son passé. Nous l'avons aidé à prendre conscience de son patrimoine », affirme Alain. « La SNCF a toujours craint de donner une image passiste du chemin de fer. Elle se veut "moderne". Elle veut bien présenter un TGV, pas une locomotive à vapeur », précise Claude.

Gérés en associations 1901 ou en sociétés commerciales, ces nouveaux tortillards de campagne font leur petit bout de chemin avec des fortunes diverses. Certains transportent deux mille voyageurs par an, d'autres plus de cent mille, et le chiffre d'affaires varie en conséquence. C'est le succès pour le petit train du Vivarais dans l'Ardèche, trente ans d'existence, soixante mille voyageurs (chiffre d'affaires

proche de 5 millions de francs), douze salariés. Succès aussi pour celui de la baie de Somme, celui de La Mure, dans les Alpes, ou la crémaillère de la Rhûne, dans les Pyrénées.

Dans le val de Mortagne, en Meurthe-et-Moselle, on peut faire du vélo-rail sur 20 kilomètres. Une partie de la ligne (8 km) entre Pontarlier (Doubs) et Vallorbe (Suisse) a été restaurée et réouverte au public en 1993 : l'Orient-Express empruntait naguère cette voie aérienne. Elle fut fermée en 1945, et son dernier voyageur fut le maréchal Pétain, de retour de Siegmaringen.

Le train des Pignes, qui relie Digne à Nice, n'est pas que « touristique » : chaque jour, il est emprunté, comme un RER, par des cohortes de travailleurs. En 1998, il a transporté trois cent quatre-vingt mille voyageurs. Un long conflit a opposé, en début d'année, le syndicat CGT au nouvel exploitant, une filiale de Vivendi.

Une quarantaine de réseaux sont regroupés au sein de la Fédération des amis des chemins de fer secondaires (FACS), qui a créé l'Union des exploitants de chemins de fer touristiques (Unecto), et négocie avec les collectivités locales, les ministères et, bien sûr, la SNCF. Il s'agit d'harmoniser les tarifs, les règles de sécurité et d'entretien. « Nous sommes des acteurs actifs du tourisme et de la protection du patrimoine », insistent les responsables de la fédération.

Régis Guyotat

## Hauts-de-Seine : un projet d'assainissement des eaux contesté

PRÈS DE 356 MILLIONS de francs pour un tunnel et pour un bassin de stockage : la facture est lourde pour ces deux ouvrages destinés à recevoir le trop-plein des égouts d'une vallée de moins de 200 000 habitants. Pour François Kosciusko-Morizet, maire (divers droite) de Sèvres (Hauts-de-Seine), et pour Paul-Louis Tenaillon, président du Syndicat intercommunal d'assainissement de la vallée du ru de Marivel (Siavrm), il s'agit de préserver la partie basse du centre-ville de Sèvres, qui est inondé en cas de précipitations exceptionnelles, en moyenne une fois tous les sept ans.

Ce fut encore le cas, le 30 mai, à la suite du très violent orage qui s'est abattu sur la région parisienne. Les bouches d'égouts ont alors été une nouvelle fois soulevées et quelques rues inondées par le flot dévalant depuis Versailles dans le cours souterrain du ru Marivel. Ce petit ruisseau reçoit les eaux usées de huit communes très urbanisées et les eaux de pluie.

Les travaux qui viennent d'être lancés par le Siavrm constituent la septième et dernière tranche de l'assainissement du ru Marivel. Selon M. Tenaillon, ils devaient être subventionnés aux deux tiers par les collectivités locales et par l'agence de l'eau Seine-Normandie. Il semble que, en fait, une subvention d'environ 33 millions de francs du conseil régional d'Ile-de-France manquera à l'appel et risque ainsi sérieusement d'alourdir la facture pour les habitants,

puisque les recettes du Siavrm ne dépassent pas 10 millions de francs par an. « Nous avons décidé de ne pas subventionner un ouvrage incomplet dans l'état actuel du projet, explique Alain Rist, vice-président (Verts) du conseil régional. Nous ne débloquerons ces sommes que si un bassin de dépollution est mis en place pour éviter d'augmenter la charge d'eaux usées à traiter dans la région parisienne. »

## LA QUESTION DE TOUTE LA RÉGION PARISIENNE

Alors que les initiateurs des travaux lancés à Sèvres justifient leur coûteuse opération par la volonté d'empêcher également les eaux des orages de se déverser dans la Seine, c'est toute la question du système de traitement des eaux usées de la région parisienne qui est posée. L'association Val-de-Seine vert a engagé un recours contre l'arrêté préfectoral autorisant les travaux. Selon elle, ce projet ne respecterait pas les prescriptions du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux. A la région, comme au ministère de l'environnement, on souhaite la création de nouvelles usines de traitement des eaux, en particulier dans ce secteur de la vallée de la Seine où doivent s'installer des centaines d'activités et des milliers d'habitants dans le cadre du projet d'aménagement des anciens terrains Renault de Boulogne-Billancourt.

Christophe de Chenay

Envolez vous  
vers Dublin pour  
seulement.

Contactez Aer Lingus tél: 01 55 38 38 42, Minitel 3615 Aer Lingus  
(2,23F/mn.) ou votre agence de voyages. Aer Lingus

\*TAXES COMPRISES. TARIF A/R, VALIDITÉ JUSQU'AU 31 AOÛT 1999. ACHAT AU MOINS 7 JOURS AVANT LE DÉPART. VOIR CONDITIONS SPECIALES. VOLS DÉPART PARIS AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES ET SOUS RÉSERVE D'APPROBATION GOUVERNEMENTALE.





Détail d'une scène d'inquisition, fresque de 1933 de Diego Rivera, Mexico, Palais national.

couvent de Saint-Marc à Florence, la foi de Frère Jérôme est ardente, sa doctrine sévère. Après le doux François d'Assise qui avait séduit Innocent III, avant Martin Luther qui mettra au service de la Réforme la puissance de son tempérament, Savonarole est scandalisé par la décadence de la papauté. Face à la Rome corrompue, il veut faire de sa ville, Florence, une « nouvelle Jérusalem », une contre-société sans débauche, sans luxure, sans crime, une « monarchie » théocratique, dont le roi sans couronne serait le Christ. On le prend pour un prophète quand, avant l'occupation de Florence par le roi de France Charles VIII, il annonce l'arrivée d'un « nouveau Cyrus » pour remettre debout l'Italie. Sa popularité croît. Il dénonce la tyrannie des Médicis qui gouvernent sa ville, réclame une réforme de la Constitution, de la justice, de la fiscalité. Le palais de la Seigneurie cède devant son intransigeance.

Pendant quatre ans (1494-1498), Savonarole fait régner à Florence un sévère régime d'austérité, interdit jeux et fêtes profanes. Mais cette dictature morale lasse vite la population, divisée entre les *arrabiati* (enragés) qui combattent Savonarole et ses amis, appelés par dérision *piagnoni* (pleureurs). Le vent tourne. Son affrontement avec le pape finit mal. En 1495, il est accusé d'insubordination et interdit de prêcher. Rome cherche tantôt à l'éloigner, tantôt à acheter son silence par un chapeau de cardinal. Mais, avec son habituelle véhémence, Savonarole réplique au pape : « Je ne veux pas de chapeau, de mitre grande ou petite. Je ne veux que ce que tu as donné à tes saints : la mort. Un chapeau rouge, un chapeau de sang : voilà mon désir. »

La machine infernale est lancée. En mai 1497, Savonarole est excommunié pour hérésie. Au mois de février suivant, il est arrêté, enfermé avec deux Frères, Silvestre de Florence et Dominique de Pescia. Sa dernière lettre au pape, il la signe par les mots : le « *Serviteur inutile de Jésus-Christ* ». Il prêche pour la dernière fois le 18 mars au dôme de Saint-Marc. La Seigneurie reçoit le 12 avril un bref du pape l'autorisant à agir contre Savonarole et ses deux compagnons. Le 22 mai, avec eux, il est condamné à mort par un tribunal civil en présence de deux délégués ecclésiastiques. Les Frères Jérôme, Silvestre et Dominique sont torturés, étranglés, puis brûlés le 23 mai 1498.

La réhabilitation de Jérôme Savonarole par l'Eglise catholique est en cours, ce qui montre le chemin de repentir que le pape Jean Paul II veut faire franchir à son Eglise. Pourtant, si les bûchers font partie d'une histoire révolue, la question de la liberté de conscience, de pensée et de critique à l'intérieur de l'Eglise n'a jamais cessé d'être débattue. Au sein du catholicisme en particulier où, au XIX<sup>e</sup> siècle, les papes « intransigeants » ne cessent de condamner ces « hérésies » nouvelles, que sont pour eux le scientisme, le libéralisme, le socialisme et les prêtres ou théologiens qui se compromettent avec elles. Nous y reviendrons. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle encore, le même Jean Paul II sanctionne toute « dissidence » dans le système d'enseignement et de production théologique de son Eglise. Ce faisant, il entend défendre une « orthodoxie » catholique menacée, selon lui, par les défis modernes qu'il nomme subjectivisme, individualisme, relativisme éthique, absolutisme d'une liberté incapable de se fixer des limites.

L'Eglise romaine a rompu avec ses pratiques d'intolérance d'antan, mais des théologiens, suspects de déviationnisme doctrinal, sont encore régulièrement sanctionnés ou condamnés. Ils étaient nombreux à l'époque de Pie XII - Henri de Lubac, Yves Congar, Marie-Dominique Chenu - avant d'être réhabilités. Plus récemment, les noms d'Hans Küng, de Leonardo Boff, d'Eugen Drewerman ont défrayé la chronique. Le verrouillage du débat et de la parole, la sanction contre la « dissidence » théologique n'ont bien sûr plus rien de commun avec ceux des époques qui ont précédé Vatican II (1962-1965). Ils n'en paraissent que plus étranges alors même que l'Eglise catholique fait désormais sien le combat pour l'affirmation des droits de la conscience et de la liberté.

Henri Tincq  
Dessins : Philippe Kailhenn

PROCHAIN ARTICLE :  
Les sermons de Luther  
font trembler Rome et l'Empire

de Toulouse se soumet. Comme son père, il est excommunié et doit faire pénitence dans la nouvelle cathédrale de Paris, où il est publiquement frappé de verges par le cardinal légat du pape.

Sur le plan religieux, l'hérésie est loin d'être vaincue. Le quatrième concile du Latran, en 1215, bénit la traque contre les hérétiques, la délation et le soupçon, les interrogatoires sans audition de témoins, les procès sans défense. Les peines redoublent de gravité et s'échelonnent du bannissement à la mort. C'est à cette date que des pouvoirs spéciaux sont confiés à des frères prêcheurs dominicains, réputés plus sûrs et plus rudes que les évêques locaux débordés par le progrès de l'hérésie. Ils deviennent de vrais professionnels de l'archivage et du renseignement. En 1233, une bulle du pape Grégoire IX (*Ille humani generis*) consacre solennellement la naissance de l'Inquisition pontificale.

Bien avant les peines d'infamie prodiguées en Espagne, on oblige le fautif au port de la croix sur les vêtements. C'est à cette époque aussi qu'on invente les pèlerinages expiatoires, dont la longueur est proportionnelle à la gravité de la faute. La confiscation des biens fait partie de l'arsenal des peines les plus courantes et alimente les caisses royales et féodales. Comme le feront les tribunaux de Séville et de Madrid, la sentence capitale est proclamée et

exécutée selon un cérémonial destiné à impressionner. L'hérétique obstiné ou le relaps est « livré au bras séculier », c'est-à-dire au magistrat qui, sans autre forme de jugement, le soumet à la peine du feu. Les restes d'un homme mort après avoir reçu le *consolamentum* cathare sont exhumés, traînés à son de trompe à travers la ville, puis brûlés publiquement.

Dans la région de Toulouse, les premiers tribunaux de l'Inquisition se mettent en place dès le lendemain de la publication de la bulle papale de 1233. Des exécutions et des exhumations de cadavres sont organisées en nombre. Ex-cathare, Robert le Bougre (*bougre* signifie cathare), qui opère à La Charité-sur-Loire de 1233 à 1239, envoie au feu 187 hérétiques. Puis la force aveugle se mue en répression méthodique. Sur 930 condamnations prononcées par Bernard Gui à Toulouse, entre 1308 et 1323, 42 le sont à la peine capitale. Les tribunaux se révèlent terriblement efficaces. L'hérésie cathare est éradiquée au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle dans les provinces françaises du Midi. En mars 1244, la prise de Montségur, dernier bastion de résistance, décapite le mouvement. Quant aux vaudois du Languedoc, ils

émigrent au centre de l'Europe où leurs descendants iront grossir les rangs de la Réforme.



Dans sa *Légende du Grand Inquisiteur*, Dostoïevski ne se trompait pas : le choix entre la liberté de l'homme et la « vérité » du dogme n'en finit pas de pervertir le christianisme, autant que d'autres confessions de foi. L'intégrisme, dont témoignent l'Espagne de Torquemada ou la

« Je ne veux pas de chapeau, de mitre grande ou petite. Je ne veux que ce que tu as donné à tes saints : la mort. Un chapeau rouge, un chapeau de sang : voilà mon désir »

Jérôme Savonarole au pape

croisade anti-cathares ou vaudois, traque toute pensée dissidente, toute « infidélité » (juifs, musulmans), tout écart à la règle sociale, toute remise en cause de la norme scientifique, toute protestation contre le système ecclésiastique. Galilée, Savonarole, Bruno, Luther, Erasme ne sont pas, à strictement parler, des victimes des tribunaux de l'Inquisition. Mais, par des mises à

l'index, des excommunications et, pour certains, des peines de bûcher (Savonarole, Bruno), ils ont à leur tour payé cette conception d'une « vérité » qui, parce que révélée, ne souffre aucun accommodement avec le temps, ni avec la liberté.

Dans un ouvrage de 1543, contemporain de l'Inquisition espagnole et de la Contre-Réforme, le Polonais Nicolas Copernic fait voler en éclats la conception traditionnelle du monde. Ce n'est pas le Soleil qui tourne autour de la Terre, affirme-t-il, mais la Terre qui tourne autour du

Soleil. Cette thèse contredit la lecture littérale des textes bibliques, notamment le récit de Josué arrêtant la course du Soleil : « Soleil, arrête-toi sur Gabaon, Lune, sur la vallée d'Ayyalon. Et le soleil s'arrêta et la lune s'immobilisa. »

L'ouvrage de Copernic est mis à l'index par Rome en 1616, « jusqu'à ce qu'il soit corrigé ». Galilée, qui le reprend à son compte, est lui aussi

condamné en 1633 : « Et pourtant, elle (la Terre) tourne », se serait écrié le savant lors de son procès. Il sera tour payé cette conception d'une « vérité » qui, parce que révélée, ne souffre aucun accommodement avec le temps, ni avec la liberté. Dans un ouvrage de 1543, contemporain de l'Inquisition espagnole et de la Contre-Réforme, le Polonais Nicolas Copernic fait voler en éclats la conception traditionnelle du monde. Ce n'est pas le Soleil qui tourne autour de la Terre, affirme-t-il, mais la Terre qui tourne autour du

Obsession du feu. Les prêches enflammés contre la papauté du moine dominicain Jérôme Savonarole lui valent, en 1498, le même sort. Ses imprécations visent le pape Alexandre VI Borgia, connu pour sa débauche. « Tu as profané les sacrements par la simonie, clame-t-il à son Eglise. Ta luxure a fait de toi une fille de joie. Tu es un monstre abominable. Tu as élevé une maison de débauche. Tu es transformée, de haut en bas, en maison infâme. Et que fait-elle la fille publique ? Elle fait signe à tous les passants : quiconque a de l'argent entre et fait tout ce qui lui plaît. Mais qui veut le bien est jeté dehors. C'est ainsi, Eglise prostituée, que tu as dévoilé ta honte aux yeux de l'univers entier, et ton haleine empoisonnée s'est élevée jusqu'au ciel. »

Devenu prêtre, en 1491, du

**T**OUTE la semaine, Ted Kennedy s'était battu comme un lion. Le Sénat débattait ces jours-ci d'un projet de loi démocrate sur la protection des droits des patients face aux compagnies privées d'assurances médicales, et les républicains, majoritaires, opposaient une résistance farouche, proposant à la place un texte qui faisait la part belle au lobby des assurances. Ce fut du grand Kennedy, passionné, éloquent, habile, infatigable, le Kennedy défenseur des pauvres et des opprimés. Du Kennedy d'antan. A un moment, mercredi dernier, emporté dans son élan oratoire, le sénateur démocrate du Massachusetts devint tellement rouge sous sa chevelure blanche que l'un de ses adversaires murmura, affectueusement, « Appelez le Dr Frisk ! », du nom d'un sénateur républicain qui se trouve être médecin. Ted Kennedy répondit par une boutade sur l'impossibilité qu'il aurait de choisir ce médecin-là si les propositions républicaines étaient adoptées, ce qui fut le cas, puis reprit son plaisir.

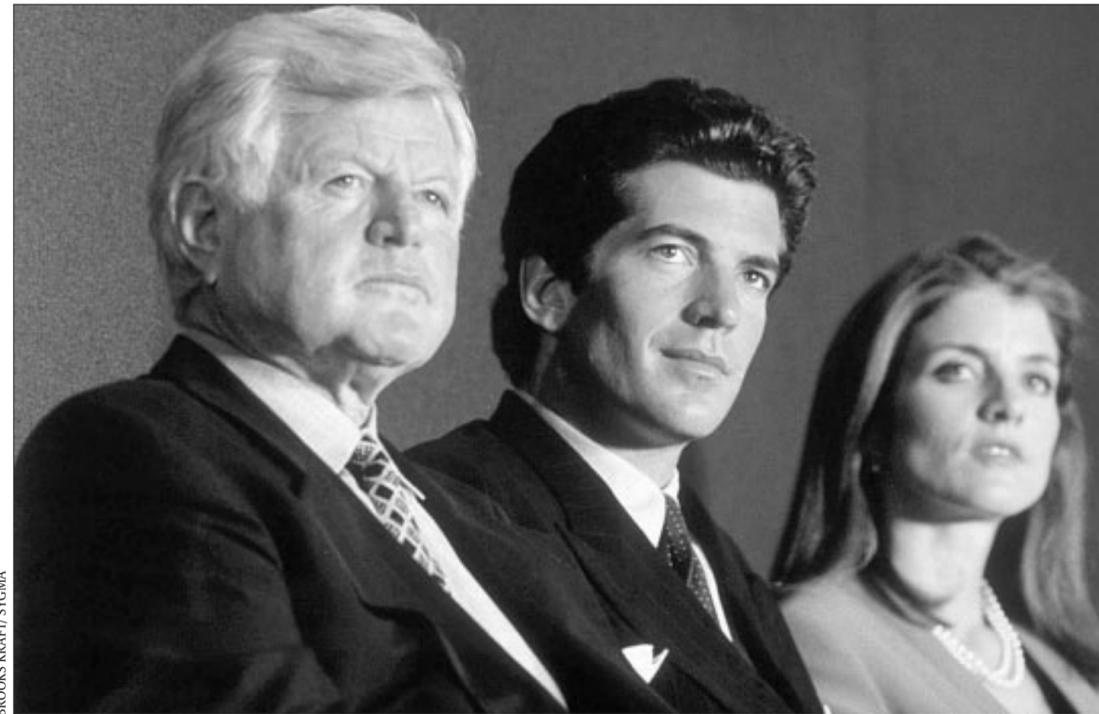
A soixante-sept ans, Ted Kennedy n'en est pas à sa première défaite parlementaire, mais il livre chaque bataille avec la même force de conviction. C'est un personnage-clé au Sénat américain, un législateur de génie qui force l'admiration de ses adversaires et l'un des derniers politiciens qui ose encore défendre avec panache les grands idéaux sociaux de la gauche dans un paysage politique qui s'y prête si peu. Le plus jeune des quatre fils de Joseph Kennedy, pourtant, n'était pas destiné à rester sénateur : comme l'avait expliqué son frère John, dont la présidence fut tragiquement interrompue en 1963, leur père, l'immigré irlandais qui avait épousé la fille du maire de Boston, Rose Fitzgerald, avant de devenir millionnaire puis ambassadeur, avait tout prévu pour eux : « Joe [l'aîné] devait être le politicien ». Mais Joe disparut au-dessus de la Manche en 1944, aux commandes d'un avion bourré d'explosifs destinés aux nazis. « Quand il est mort, j'ai pris sa place. Si quelque chose m'arrivait, Bobby prendrait ma place. Et si quelque chose arrivait à Bobby, Teddy prendrait sa place ».

Le scénario s'est déroulé comme prévu, jusqu'à « Teddy ». Moins d'un an après l'assassinat de Robert, surnommé RFK, pendant la campagne présidentielle de 1968, Ted Kennedy perdit le contrôle de sa voiture sur un pont à la fin

**Ce que la presse, dans sa poursuite permanente de cette famille qui fascine l'Amérique, a baptisé « la malédiction Kennedy », avait encore frappé**

d'une soirée bien arrosée et le véhicule s'abîma dans l'eau ; lui s'en sortit, mais sa passagère, Mary Jo Kopechne, une jeune collaboratrice du parti démocrate, mourut noyée dans la voiture. La « tragédie de Chappaquiddick », comme on devait appeler pudiquement cet épisode de la saga Kennedy, en oubliant qu'il avait été, au bout du compte, plus tragique pour la famille Kopechne que pour les Kennedy, sonnait le glas des ambitions présidentielles de « Teddy ».

Trente ans jour pour jour après Chappaquiddick, Ted Kennedy, devenu le patriarche du clan Kennedy, l'aîné qui continue à servir de père aux enfants de ses deux frères assassinés, devait donc, samedi 17 juillet, à l'issue de sa semaine de bataille au Sénat, conduire sa nièce Rory à l'autel pour l'un de ces beaux mariages Kennedy dans la maison familiale de Hyannis Port, au bord de l'océan : des tentes blanches étaient déjà placées devant la maison pour accueillir les deux cent soixante-quinze invités au mariage de la plus jeune fille de RFK, traités et fleuristes s'affairaient. Mais là encore, le scénario ne devait pas se dérouler comme prévu : samedi soir, le mariage était annu-



Edward et ses neveux, John John et Caroline, lors de la remise du prix « John F. Kennedy Profile in courage », le 28 mai 1996 à Boston.

# La mystique Kennedy



John Fitzgerald Kennedy applaudit ses enfants alors qu'ils dansent dans le bureau ovale à l'époque de leurs anniversaires. John Jr a fêté ses 2 ans le 25 novembre et Caroline ses 5 ans le 27 novembre 1962.

lé, les traiteurs renvoyés, et Ted Kennedy trompait son angoisse sur son volier, comme il le fait à chaque drame.

Ce que la presse, dans sa poursuite permanente de cette famille qui fascine l'Amérique, a baptisé « la malédiction Kennedy » avait encore frappé : John Kennedy Jr, le fils du président assassiné, était porté disparu à bord de son avion, avec sa femme Carolyn et la sœur de celle-ci. Pour Rory, qui n'a pas connu son père puisque Ethel Kennedy l'attendait lorsqu'il a été tué, cette malédiction prenait un tour plus personnel encore : dix-huit mois après avoir tenté en vain de ressusciter son frère Michael, victime d'un accident de ski sur les pistes d'Aspen le jour de la Saint-Sylvestre, un nouveau deuil la faisait renoncer à son mariage.

Le crescendo médiatique, tout au long de ce week-end de recherches de l'avion disparu, a atteint des proportions dignes de la princesse Diana – le mot fut finalement lâché sur CNN dimanche après-midi – traduisant toute l'ambiguïté des relations que l'Amérique entretient avec la dynastie Kennedy. John, le fils du couple mythique qui enchantait la Maison Blanche au début des années 60, est subitement devenu l'icône qui devrait reprendre le flambeau de la légende Kennedy, celui dont la mort a subitement brisé à trente-huit ans les promesses d'une magnifique carrière politique.

Mais John Kennedy Jr. aurait-il pu continuer sur les traces de JFK ? Le voulait-il ? « Mon père, avait-il confié à la télévision en 1992 à propos de sa sœur Caroline et lui, aurait voulu que nous menions nos propres vies, pas que nous

**La famille Kennedy en 1939. De gauche à droite : Eunice, John, Rosemary, Jean, Joseph, Edward, Rose, Joseph Jr, Patricia, Robert, et Kathleen.**

**Disparu dans la nuit de vendredi à samedi, à bord de son avion, avec sa femme Carolyn et la sœur de celle-ci, John, le fils du couple mythique avait enchanté la Maison Blanche au début des années 60. Histoire d'une famille tragique**

tion du parti démocrate, qui lui fit songé à être comédien puis tâté du droit pénal, John Kennedy Jr. s'était beaucoup investi, depuis quatre ans, dans son magazine *George* et ne donnait guère de signes de vouloir entrer en politique.

**A**vrai dire, ce n'était pas cet aspect de ses activités qui intéressait le plus les médias, beaucoup plus curieux de ses aventures sentimentales, sportives ou à la rigueur journalistiques. Son échec, par deux fois, au concours d'avocat – il réussit la troisième fois – fit les délices des tabloïds qui le classèrent définitivement dans la catégorie des Adonis simples d'esprit. Il prononça bien, avec brio, un discours de deux minutes en 1988 à la conven-

tion du parti démocrate, qui lui fit un triomphe, mais le magazine *People* le proclama en couverture « L'homme le plus sexy du monde ». Et aucune attention n'a jamais été prêtée aux œuvres sociales auxquelles il prenait activement part. « Personne n'écrivait sur ce côté-là de John Jr. », souligne dans *Time Magazine* Lance Morrow, observateur de longue date de la famille. *Je crois qu'il aurait été bien plus actif dans les affaires publiques si les éléments les plus rapaces de notre culture ne l'avaient condamné à une vie de caricature ».*

En pleurant John Kennedy Jr., les médias pleurent surtout celui qui aurait pu être, comme s'ils pleuraient la deuxième mort de John Kennedy, son père. L'assassinat du président Kennedy fut un tournant, qui a marqué pour

l'Amérique la fin de l'innocence ; est-ce un hasard si la photo que toutes les télévisions américaines ont choisi de montrer *ad nauseam* ce week-end a été celle du petit garçon de trois ans saluant le cercueil de son père ? Ou si la principale qualité que l'on trouvait à Carolyn Bessette, l'épouse de John Kennedy Jr. disparue avec lui, était qu'elle « rappelait la mystique de Jackie Kennedy » ?

Comme sa sœur Caroline Kennedy Schlossberg, qui mène à New York, avec son mari et ses trois enfants, une existence remarquablement discrète, John Kennedy Jr. avait eu l'immense mérite de garder la dignité d'un nom si lourd à porter, sans jamais commettre de faux pas. Il circulait dans New York en métro, le plus anonymement possible. « Il se comportait

avec grâce et dignité, un peu comme on l'attend d'une royauté, a commenté dimanche le sénateur démocrate Joe Lieberman. Mais pas une royauté héréditaire ». Tous deux, Caroline et John Kennedy Jr, ont conservé l'affection des Américains. Mais cela semble, aujourd'hui, le maximum accordé aux Kennedy de la troisième génération – ils sont vingt-sept – tant le regard que porte l'Amérique sur cette dynastie dont elle ne peut pas se passer est de plus en plus impitoyable et tant la culture de la célébrité, devenue obsessionnelle aux Etats-Unis, les prive de toute marge de manœuvre sous la lumière crue des projecteurs.

Les cousins de Caroline et John Jr ont payé très cher leur lourd héritage et ce nouveau regard qui a conduit *Newsweek*, il y a deux ans, à parler de « dynastie en déclin ». Des onze enfants de Robert et Ethel Kennedy, l'un, David, est mort de surdose d'héroïne en 1984, un autre, Robert Jr., a été arrêté à la même époque pour possession d'héroïne, l'aîné, Joe II, a provoqué un accident de voiture en 1973 qui a laissé une jeune femme paralysée puis, il y a deux ans, a dû mettre fin à sa carrière politique en raison de règlements de comptes conjugaux publics, alors qu'il se préparait à briguer le poste de gouverneur du Massachusetts. Au même moment, le *Boston Globe* révélait la liaison de son frère Michael – mort depuis dans un accident de ski – avec la baby-sitter de ses trois enfants, qui n'avait, au moment des faits,

**Joseph et Rose Kennedy, les fondateurs de la dynastie, se diraient sans doute aujourd'hui qu'hormis cette obstinée malédiction les Kennedy ne sont plus ce qu'ils étaient**

que quatorze ans... Agacé, John Kennedy Jr fit même à ce moment-là dans les colonnes de *George* la morale à ses cousins, « *affaires vivantes de mauvaise conduite* ». Sans parler du procès pour viol en 1991 de William Kennedy Smith, fils de Jean Kennedy Smith, à Palm Beach, dont il fut acquitté essentiellement grâce à la très nette supériorité de ses avocats. « *Après son acquittement, Smith est allé fêter ça avec sa famille puis a passé le week-end à refaire son bronzage dans la propriété familiale* », relevèrent les gazettes à l'époque.

Ce sont, aujourd'hui, ces Kennedy-là qui monopolisent l'attention, ou, en termes plus flatteurs, Maria Kennedy Shriver parce qu'elle est mariée à l'acteur Arnold Schwarzenegger. Mais Kathleen Kennedy Townsend, fille aînée de Robert, qui mène une carrière réussie de gouverneur-adjoint du Maryland, Patrick Kennedy, fils de Ted, élu de Rhode Island à la chambre des représentants, et ceux qui, nombreux, sont actifs dans des œuvres humanitaires, passent inaperçus.

Joseph et Rose Kennedy, les fondateurs de la dynastie, se diraient sans doute aujourd'hui qu'hormis cette obstinée malédiction, les Kennedy ne sont plus ce qu'ils étaient, et que la troisième génération n'est pas à la hauteur de la deuxième.

Mais l'Amérique non plus n'est plus ce qu'elle était, et la Maison Blanche de John Kennedy tolérerait des écarts bien pires que ceux de Bill Clinton et Monica Lewinsky. N'est-ce pas John Kennedy Jr lui-même qui, en lançant son mensuel *George*, avait expliqué qu'il serait consacré à « la politique comme divertissement » ?

Sylvie Kauffmann



SUNDAY TIMES PICTURE LIBRARY

# De Sarajevo à Pristina : priorité à l'économie

**INTRODUIRE** la démocratie et l'économie de marché au Kosovo : voilà quel est en résumé l'« *im-mense défi* » dont a parlé Bernard Kouchner en prenant ses fonctions jeudi 15 juillet à Pristina. Or il est beaucoup plus facile de faire repartir l'économie que de démocratiser les esprits, comme le savent bien les artisans de la reconstruction en Europe du Sud-Est. L'exemple de la Bosnie, trois ans et demi après les accords de Dayton, est là pour le prouver : cet Etat fédéral grand comme une région française ne tient debout que grâce à l'aide financière internationale et ne connaît guère qu'un seul dénominateur commun : une monnaie, le « mark convertible » (KM) autour de laquelle se bâtit un début d'espace économique cohérent.

Inutile de chercher la moindre « société civile » multiethnique ni la présence d'institutions démocratiques efficaces dans la Bosnie d'aujourd'hui. « *Un pays malheureux habité par des gens malheureux et situé en bas de l'échelle européenne* », comme le dit le journaliste Zlatko Dizdarevic du quotidien *Oslobodjenje*. Un pays abandonné par ses forces vives, les jeunes diplômés étant très nombreux à partir s'établir à l'étranger.

Trois ans et demi après Dayton, il est encore trop tôt pour que les communautés de Bosnie-Herzégovine (musulmans, serbes et croates) aient envie de se parler. Elles n'organisent pas même entre elles la moindre rencontre sportive – ni matchs de football ni de basket... Il est encore trop tôt, également, pour que les ennemis d'hier s'entendent sur la rédaction commune de manuels scolaires expurgés de toute incitation à la méfiance intercommunautaire. On observe même un mouvement de « purification linguistique » tous azimuts en vertu

duquel, par exemple, les médias croates de Bosnie utilisent de moins en moins de mots d'origine serbe... Il n'y a pas une mais trois réalités bosniaques : trois polices, trois services des postes, trois réseaux de téléphone (fixe ou mobile), trois sécurités sociales, trois systèmes scolaires différents...

**UNE SEULE ET MÊME MONNAIE**

Mais, et c'est là le seul véritable succès de la reconstruction, la Bosnie possède une seule et même monnaie. Même s'il y a deux séries de billets de banques (un pour la Republika Srpska, l'autre pour la fédération croato-musulmane), cette monnaie a cours dans tout le pays et commence à rayonner hors des frontières : on l'accepte désormais, par exemple, dans les stations balnéaires de la côte dalmate en Croatie. Strictement adossée au deutchemark en vertu du système contraignant du « conseil monétaire » (ou *currency board*), cette monnaie est très stable puisqu'un mark bosniaque vaut par définition un deutchemark sans aucun danger d'inflation. Les autres monnaies de la région – la kuna croate et surtout le dinar yougoslave – se déprécient, elles, en permanence.

Le dispositif adopté en Bosnie fonctionne uniquement grâce à l'afflux d'aide internationale et à l'argent envoyé par les Bosniaques de l'étranger, ce qui permet à la banque centrale de maintenir à flot le niveau de ses réserves et de faire travailler ses deutchemarks à la Bourse de Francfort. Les Croates de Bosnie, un moment tentés de n'utiliser que la kuna croate, ont abandonné le combat. Même chose pour les Serbes de la Republika Srpska, qui se sont rapprochés de l'espace économique bosniaque à la faveur de la guerre au Kosovo – les liens entre Belgrade et Banja Luka sont

moins intenses aujourd'hui qu'avant les frappes de l'OTAN tant sur le plan politique qu'économique et monétaire...

Autrement dit, c'est au Fonds monétaire international que la Bosnie doit son principal brevet d'existence à ce jour. Le FMI est l'auteur des statuts de la nouvelle banque centrale de Sarajevo, à la tête de laquelle elle a placé un Néo-Zélandais qui a succédé au Français Serge Robert. Cette expérience pourra-t-elle être appliquée telle quelle au Kosovo ? Il est évident que non, puisque la souveraineté monétaire de la Serbie empêche la mise en place d'une monnaie propre aux Kosovars. Mais les faits sont là : au Kosovo, déjà, tout se paye en deutchemarks (et demain en euros). La tutelle du dinar yougoslave n'y est plus reconnue.

La leçon de la Bosnie, c'est que l'économie précède la démocratisation et paraît seule en mesure de créer un climat de confiance durable. Exemple : parallèlement à la monnaie, un tarif douanier unique a été mis en place pour l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine avec l'aide de l'Union européenne. Ce projet est éminemment politique : c'est en partie grâce à la suppression des douanes intérieures que l'ancien leader des Serbes bosniaques, Radovan Karadzic, a perdu le pouvoir, lui qui contrôlait de nombreux trafics et circuits obscurs...

La mise en place du tarif douanier a dopé une économie bosniaque par ailleurs encore bien atone. Même si les investissements étrangers sont quasiment inexistantes en Bosnie et si l'économie bosniaque n'a pas encore trouvé le chemin de la croissance, le petit commerce est le seul secteur qui marche. Le visage du pays s'en trouve changé : « *Si vous comparez Sarajevo aujourd'hui*

autre de ces solutions qui laissent en panne au milieu du gué. L'incapacité des prix à s'aligner sur les valeurs marchandes démultiplie le coût social d'une gestion privée, même si elle est efficace.

Au Penjab, en Inde, se trouvait une manufacture de bicyclettes. Le gouvernement rationna l'acier aux utilisateurs plutôt que de le vendre au prix du marché. Du coup, l'usine ne pouvait obtenir la quantité d'acier nécessaire au prix officiel. Il existait toutefois un marché privé et libre de produits en acier finis ou semi-finis.

truisse les avantages d'une telle libéralisation. Le défi consiste à surmonter les obstacles sans subir ces inconvénients.

On en trouve une illustration dans l'affaire de la privatisation de la poste américaine. Le service postal américain jouit d'un monopole dans le courrier rapide grâce à une loi qui interdit tout autre service de courrier rapide par transport collectif. La privatisation s'est toutefois insinuée par la bande sous la forme des United Parcel Service et autres Federal Express. Quant au courrier électronique

## S'il faut privatiser ou élaguer une activité publique, faites-le complètement. Ne recherchez pas un compromis grâce à une privatisation partielle ou à une réduction partielle du contrôle étatique

Le constructeur de bicyclettes dut donc compléter son approvisionnement en achetant des produits d'acier semi-finis qu'il fondait ensuite. On ne saurait dire que c'était là une méthode efficace de transformation du minerai de fer et du charbon en bicyclettes !

Si la « *troisième voie* » a le moindre sens, elle devrait s'attacher à triompher des obstacles politiques qui empêchent l'expansion du marché. Car on est face non seulement au risque que ces obstacles ne découragent les tentatives de libéralisation du marché, mais encore à celui que l'énergie mise à éradiquer ces obstacles ne dé-

sonnes responsables seront entre les mains de la justice. (...)

Il est assez clairement insinué qu'il existe un lien entre les personnes à l'origine de la contrefaçon (cité dans l'article comme étant M. Richard Mwamba) et certaines personnes du gouvernement de l'Etat de Bahreïn, y compris des personnes de l'Agence monétaire de Bahreïn, qui constitue la Banque centrale de Bahreïn. (...) L'Etat de Bahreïn dément connaître M. Mwamba et dément en outre que des personnes de l'Agence monétaire de Bahreïn aient participé à la contrefaçon. (...)

*Le Monde* explique en outre que la personne choisie par la « filière de Bahreïn » pour être responsable de l'écoulement des billets

## La « troisième voie » est sans issue

*Suite de la première page*

Prenons la dérégulation des compagnies aériennes aux Etats-Unis, il y a vingt ans. Elle a accru la compétition, provoquant une baisse des prix et de nouveaux services à la clientèle. Le volume du trafic aérien a augmenté.

Cependant, bien que les compagnies aériennes fussent « *privatisées* » – affranchies d'un contrôle étatique envahissant –, les aéroports ne l'étaient pas. Ils restaient la propriété du gouvernement et gérés par lui. Ainsi, alors que la dérégulation renforçait la demande de manière exponentielle, les retards de vols se multipliaient dans les aéroports. Le gouvernement en fit le reproche aux compagnies privées. Il exigea qu'elles signalent leurs retards. Les efforts visant à accentuer l'influence du marché, par exemple la mise aux enchères des portes d'embarquement et des horaires de départ, furent contrariés, notamment par les compagnies disposant de droits acquis. La meilleure solution, en l'occurrence, consisterait à privatiser les aéroports, comme l'a fait la Grande-Bretagne et comme l'Italie et la Pologne songent à le faire.

Privatiser certains domaines de l'industrie tout en laissant le gouvernement contrôler les prix est une

**CORRESPONDANCE**

## Une lettre de l'ambassade de Bahreïn

*A la suite de notre enquête intitulée « L'affaire des faux dinars de Bahreïn », nous avons reçu de l'ambassade de Bahreïn en France la mise au point suivante :*

L'Etat de Bahreïn réfute et conteste expressément la véracité des allégations faites dans l'article (...) qui insinue que des fonctionnaires de l'Etat de Bahreïn et de l'agence monétaire de Bahreïn ou leurs représentants ont été impliqués dans la contrefaçon des billets de banque de 20 dinars de Bahreïn. (...) A l'heure actuelle, alors que l'instruction suit son cours en France, en Argentine et au Bahreïn, l'Etat de Bahreïn n'a pas pu encore recouvrer de dommages et intérêts pour réparer le préjudice qu'il a subi et il ne pourra le faire que lorsque les per-

# Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : **http ://www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

# L'Etat aveugle

**L**ES effectifs de la fonction publique font partie de ces sujets qui, rituellement, déchaînent les passions politiques. Puisque les places respectives de l'Etat et du marché sont au cœur de la controverse entre la droite et la gauche, ce dossier-là recèle une charge symbolique particulièrement forte. Qu'un gouvernement veuille administrer la preuve de sa détermination à libérer l'économie de la chape de plomb de l'Etat, et il voudra évidemment faire un exemple en annonçant une diminution des effectifs publics. Qu'un autre souhaite démontrer qu'il ne veut pas abandonner le pays à la « *main invisible du marché* », et il aura naturellement la tentation de promettre, à tout le moins, une stabilisation du nombre des fonctionnaires.

Le rapport que le ministère de la fonction publique vient de publier met, à ce sujet, en évidence une réalité peu connue : malgré les effets d'annonce et les propos de tribune, les effectifs publics ne cessent d'augmenter. Constat ravageur ! Quand il était premier ministre, Alain Juppé, pour ne prendre que cet exemple, a eu beau stigmatiser « *la mauvaise graisse* » de la fonction publique et annoncer 6 000 suppressions de postes, il n'est, non plus que d'autres, pas parvenu à inverser la tendance.

Pourquoi ? Parce qu'il n'a pas mis en pratique ce qu'il avait dit qu'il ferait ? C'est tout l'intérêt de cette étude : elle souligne que le problème est très compliqué. Le fond de l'affaire, c'est que tous les gouvernements pilotent le plus souvent à l'aveugle. Les

<b>Le Monde</b> est édité par la SA LE MONDE <p>Président du directoire, directeur de la publication<span> </span>: Jean-Marie Colombani Directoire<span> </span>: Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy, directeur général<span> </span>; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p> <p>Directeur de la rédaction<span> </span>: Edwy Plenel Directeurs adjoints de la rédaction<span> </span>: Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhometau Directeur artistique<span> </span>: Dominique Roynet Secrétaire général de la rédaction<span> </span>: Alain Fourment Rédacteurs en chef<span> </span>: <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>); Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>); Michel Kajman (<i>Débats</i>); Eric Le Boucher (<i>International</i>); Patrick Jarreau (<i>France</i>); Franck Nouchi (<i>Société</i>); Chaire Blandin (<i>Entreprises</i>); Jacques Buob (<i>Aujourd'hui</i>); Josyane Savigneau (<i>Culture</i>); Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>) Rédacteur en chef technique<span> </span>: Eric Azan</p> <p>Médiateur<span> </span>: Robert Solé</p> Directeur exécutif<span> </span>: Eric Pliailoux; directeur délégué<span> </span>: Anne Chaussebourg Conseiller de la direction<span> </span>: Alain Rollat; directeur des relations internationales<span> </span>: Daniel Vernet; partenariats audiovisuels<span> </span>: Bertrand Le Gendre</p> Conseil de surveillance <span> </span> : Alain Minc, président <span> </span> ; Michel Noblecourt, vice-président Anciens directeurs <span> </span> : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994) <p><i>Le Monde</i> est édité par la SA <b>Le Monde</b> Durée de la société<span> </span>: cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social<span> </span>: 1<span> </span>003<span> </span>500<span> </span>F. Actionnaires<span> </span>: Société civile Les Rédacteurs du <i>Monde</i>, Fonds commun de placement des personnels du <i>Monde</i>, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du <i>Monde</i>, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>
--

**IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde**

## La conquête de la Chine du Sud

**LES ARMÉES** communistes chinoises, arrêtées par les inondations depuis le passage du Yang-Tsé au printemps, ont commencé leur offensive vers le Sud. On a en effet annoncé à Canton une triple offensive le long des routes et des voies ferrées pénétrant profondément dans les provinces méridionales. Deux de ces pointes visent Tchang-Cha, important neud ferroviaire dans la province du Hou-Nan, à environ 600 kilomètres au nord de Canton. D'autre part, des milliers de communistes auraient franchi le fleuve Kan et pris des villes et des villages de la province côtière du Kiang-Sou. Enfin, di-camache, une armée communiste a occupé Itchang, à l'entrée des fameuses gorges du Yang-Tsé, dans la province du Hou-Peh.

On rapporte de Canton que la panique commence à régner en Chine centrale, la poussée commu-

niste semblant être le prélude à une attaque générale vers le Sud. Devant la nouvelle offensive, les nationalistes font sauter les ponts, et l'administration des chemins de fer évacue les villes menacées.

L'inquiétude est grande à Tchang-Cha, où l'on semble craindre que le commandant en chef de la Chine centrale, le général Pai Tchoung Si, n'abandonne la ville sans grand combat. Les troupes nationalistes, d'après les dernières informations parvenues à Hongkong, ont évacué Kan-Tchéou, capitale provisoire du Kiang-Si, à 320 kilomètres au nord-est de Canton. Dans le Kouang-Toung oriental, deux régiments nationalistes sont passés aux communistes, tandis que la ville côtière de Soua-Beou, à 135 kilomètres de Hongkong, était occupée par les partisans communistes.

(20 juillet 1949.)

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

*Milton Friedman*

# ENTREPRISES

LE MONDE / MARDI 20 JUILLET 1999

**FUSION** Deux semaines après l’annonce par TotalFina d’une offre publique d’échange (OPE) sur Elf, celui-ci a riposté en lançant, dimanche 18 juillet, une OPE sur TotalFina. Une opéra-

tion de 300 milliards de francs. ● A LA DIFFÉRENCE de TotalFina, Elf entend séparer les activités pétrolières et chimiques pour donner naissance au quatrième pétrolier et au cinquième

chimiste mondial. L’ensemble emploierait 150 000 salariés. ● SELON ELF, ce projet permettrait d’économiser 2,5 milliards d’euros par an sur trois ans. « *Deux fois plus de synergies que*

*celles annoncées par TotalFina* », précise M. Jaffré, PDG du groupe. ● LES DEUX PROJETS de fusion prévoient la suppression de 2 000 emplois en France. Les pouvoirs publics français

avaient vu d’un bon œil le projet de TotalFina et avaient décidé de ne pas utiliser le droit de veto dont ils disposent grâce à l’action privilégiée (*golden share*) qu’ils détiennent dans Elf.

## Elf lance une contre-offensive sur son assaillant TotalFina

Deux semaines après l’offre publique d’échange déposée par le groupe franco-belge, la compagnie présidée par Philippe Jaffré présente à son tour un projet de fusion entre les deux entreprises. Les activités pétrolières et chimiques du nouvel ensemble seraient scindées

**DEUX SEMAINES** après que TotalFina eut décidé de lancer un raid surprise sur Elf, ce dernier a déposé, dimanche 18 juillet tard dans la soirée, une Offre publique d’échange (OPE) sur son prédateur. Alors qu’il avait jugé devant ses cadres le 8 juillet le rapprochement avec Total « *prématuré* », Philippe Jaffré, le président d’Elf, a, devant son conseil d’administration réuni dimanche à 21 heures, justifié ce mariage sous une nouvelle forme.

Depuis une dizaine de jours, plusieurs banques d’affaires – Goldman Sachs, BNP, Morgan Stanley, Lazard Frères et Cie et le Crédit agricole Indosuez – examinaient les scénarios de la riposte. M. Jaffré disposait en fait de peu de moyens pour se défendre. Il lui était impossible de demander à un étranger de venir l’aider pour mener sa contre-offensive. D’abord parce que de grands pétroliers,

comme British Petroleum, sont actuellement absorbés par des fusions récentes. Ensuite, parce qu’il fallait trouver un chevalier blanc convenant à l’Etat, qui détient encore une « *golden share* » (droit de veto) dans le capital d’Elf. Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l’Économie, avait estimé le lendemain de l’offre de Total : « *Avoir un groupe pétrolier français qui soit presque du niveau des trois premiers mondiaux et donc vraiment à l’abri de toute tentative de récupération par un anglo-saxon ou un américain, je crois que c’est plutôt une bonne chose* ».

Beaucoup citaient l’italien ENI (dont l’Etat détient encore une participation de 36 %) comme candidat acceptable par le gouvernement français. M. Jaffré, depuis quelques mois en pourparlers avec ce groupe, ne s’est pas engagé dans cette voie. Après avoir pris connaissance des études des

banques conseil, particulièrement Goldman Sachs, le conseil d’administration d’Elf a approuvé à la quasi-unanimité – le représentant de la CGT s’est abstenu –, une contre-attaque sur Total. L’offre a été déposée auprès du Conseil des marchés financiers à 23 h 50.

« **PROJET NOVATEUR** »

La proposition d’Elf a été calibrée pour séduire les investisseurs qui avaient réagi très positivement à l’offre de TotalFina. Elle constitue une prime de 10 % par rapport au cours de clôture vendredi à Paris de l’action TotalFina. Surtout, M. Jaffré a décidé de verser aux actionnaires de TotalFina une soulte en numéraire qui pourrait lui coûter 13 milliards d’euros si tous les titres étaient apportés. Le patron d’Elf espère séduire la communauté financière grâce à un schéma qui « *ne repose pas sur une intégration verticale comme c’est le cas*

à la pétrochimie et à l’automobile, tout le gaz produit étant vendu en gros et mal valorisé. Les marchés du gaz et de l’électricité se libéralisent à grande vitesse, et le progrès technique que constituent, par exemple, les centrales à cycle combiné rendent ce modèle obsolète. Elf propose donc de séparer complètement les activités dans l’énergie du nouveau groupe des activités chimique et pharmaceutique. Un grand major pétrolier du XXI<sup>e</sup> siècle sera un explorateur-producteur, un raffineur et un distributeur d’énergie. Ce ne sera pas un explorateur-producteur, un raffineur et un chimiste de plus en plus orienté vers les spécialités.

Ce projet donne à la chimie d’Elf, de Total et de Fina les moyens de son développement depuis la pétrochimie jusqu’aux chimies de spécialités. Ce nouveau groupe chimique accueillera 20 % de la participation détenue par Elf dans Sanofi-Synthélabo.

**3 Comment réussirez-vous à réaliser deux fois plus d’économies que le projet de TotalFina ?**

D’abord par la création de deux entités séparées, l’une dans le pétrole, l’autre dans la chimie. De plus, l’OPE de TotalFina sous-évalue de façon considérable la valeur d’Elf-Aquitaine, et donc de l’investissement des actionnaires d’Elf. Tout ce que les équipes d’Elf ont fait et veulent faire, c’est créer de la valeur pour nos actionnaires et développer une entreprise où tous les collaborateurs donnent leur pleine mesure.

*Propos recueillis par Claire Blandin*

### Les modalités des deux opérations

● **L’offre d’Elf déposée dimanche 18 juillet à 23 h 50.**

– **Parité** : 3 actions Elf plus le versement de 190 euros en numéraire pour 5 actions TotalFina. La prime pour les actionnaires de TotalFina est de 10 % par rapport au cours de clôture à Paris de l’action TotalFina, vendredi 16 juillet (dividende détaché).

– **Condition suspensive** : Elf se réserve le droit de ne pas donner suite à son offre si le nombre d’actions présentées ne lui permet pas de détenir 66,67 % du nombre total des actions TotalFina.

– **Emission d’actions** : le conseil d’administration d’Elf a pris l’engagement irrévocable de soumettre à une assemblée générale extraordinaire, les résolutions nécessaires à l’émission des actions Elf à remettre en rémunération des actions TotalFina apportées à l’offre.

– **Procédure** : l’offre doit d’abord être déclarée recevable par le Conseil des marchés financiers (CMF), qui doit se prononcer d’ici cinq jours.

– **Coût** : l’offre valorise Total à 50,3 milliards d’euros.

**TROIS QUESTIONS À...**

#### PHILIPPE JAFFRÉ

**1 Vous venez, en tant que PDG d’Elf, de contrer l’offre publique d’échange de TotalFina. Aviez-vous un autre scénario ?**

Notre ambition était de faire des trois métiers d’Elf – pétrole, chimie et pharmacie – trois leaders mondiaux. Aujourd’hui, Sanofi-Synthélabo est indépendante. Elle sera l’une des dix premières entreprises pharmaceutiques mondiales. Il était prévu qu’Elf Atochem prendrait le même chemin, après avoir encore grandi. De son côté, remusclée, ayant reconstruit un énorme potentiel de croissance interne, l’activité pétrolière – l’exploration-production et le raffinage-distribution – pouvait alors se rapprocher d’un autre pétrolier européen, de façon amicale et dans un rapport d’égalité, pour former un nouveau major mondial.

Aujourd’hui, la nouvelle donne, créée par l’action de TotalFina, nous offre l’opportunité d’accélérer encore le rythme du changement et de réalisation de nos projets.

**2 En quoi l’offre d’Elf est-elle différente de celle de Total ?**

Nous proposons à nos actionnaires et à nos collaborateurs de construire dès à présent deux majors mondiaux : l’un dans le pétrole, l’autre dans la chimie. Notre projet industriel va jusqu’au bout de l’évolution de nos métiers. L’état actuel de l’industrie pétrolière est un produit de son histoire, avec une intégration verticale de la tête de puits,

– **Synergies** : Elf réalisera dans les trois ans un montant annuel de synergies de 2,5 milliards d’euros avant impôts.

● **L’offre de TotalFina déposée le 5 juillet à 7 h 15.**

– **Parité** : 4 actions TotalFina pour 3 actions Elf, sur la base des cours de clôture de l’action TotalFina vendredi 2 juillet (168 euros). La prime pour les actionnaires d’Elf est d’environ 20 %.

– **Condition suspensive** : TotalFina se réserve la faculté de ne pas donner suite à son offre si le nombre d’actions présentées ne lui permet pas de détenir 66,67 % du nombre total des actions Elf, seuil calculé sur une base totalement diluée à la date de clôture de l’offre.

– **Procédure** : l’offre a été déclarée recevable par le CMF le 9 juillet, elle doit encore recevoir l’approbation de la COB en France.

– **Coût** : l’offre valorise Elf à 42 milliards d’euros.

– **Synergies** : les synergies annuelles sont estimées à 1,2 milliard d’euros en trois ans.

Elf explique qu’il avait globalement « *envisagé un rapprochement avec TotalFina* ».

Cependant, cette stratégie, qui est celle retenue par TotalFina, « *ne tire pas parti de toutes les opportunités industrielles permises par ce regroupement* ». Elf considère que la constitution de deux entreprises séparées facilitera la réalisation de synergies « *largement supérieures à celles annoncées par TotalFina* ».

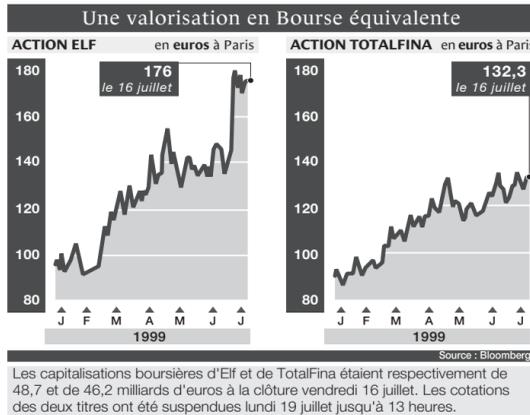
**ÉCONOMIES**

M. Jaffré annonce que cette opération permettrait, dans les trois ans, de réaliser « *2,5 milliards d’euros de synergie annuelles* » avant impôt. Soit une économie globale de 7,5 milliards d’euros d’ici 2002. Cette estimation représente plus du double de celle avancée par TotalFina qui avait parlé pour son projet de 1,2 milliard d’euros de synergies annuelles réalisables sur trois ans (*Le Monde* du 2 décembre). Les sy-

nergies dégagées dans l’exploration-production « *devraient atteindre 1,05 milliard d’euros. 950 millions d’euros sont attendus du raffinage et de la distribution, 300 millions d’euros du rapprochement des activités chimiques et 200 millions d’euros des réductions de frais de siège* ».

Peu de détails sont donnés pour expliquer concrètement comment ces économies seront réalisées. Elf parle « *d’amélioration de l’organisation, d’activités d’exploration plus focalisées et de procédures plus efficaces* ». Ces objectifs seraient atteints avec les mêmes réductions d’effectifs en France que celles prévues par TotalFina, soit 2 000 suppressions d’emplois dans l’Hexagone. Celles prévues hors de France, seraient, selon le porte-parole d’Elf, interrogé par *Le Monde*, de 4 000, soit deux fois plus que dans l’hypothèse de l’OPE de Totalfina.

*Laure Belot et Joël Morio*



### Le poids des deux compagnies en 1998

Le rapprochement de TotalFina et Elf Aquitaine donnerait naissance au quatrième groupe pétrolier mondial. Le groupe chimique, qui comprendrait les activités des deux compagnies dans ce secteur et une participation de 20 % dans Sanofi-Synthélabo, serait le cinquième mondial.

- **TotalFina, le sixième pétrolier mondial.**
- **Chiffre d'affaires :** 34,98 milliards d'euros, dont chimie : 7,6 milliards d'euros.
- **Résultat net :** 1,33 milliard d'euros.
- **Marge opérationnelle :** 7,2 % du chiffre d'affaires.
- **Endettement net :** 23 % des fonds propres.
- **Effectifs :** 71 655 personnes.

- **Réserves :** 5,98 milliards de barils équivalent pétrole.
- **Réseau de stations-service :** 13 509 dans le monde, dont 3 367 en France.
- **Elf Aquitaine, le huitième pétrolier mondial.**
- **Chiffre d'affaires :** 32,25 milliards d'euros, dont chimie : 8,7 milliards et santé : 3,9 milliards (déconsolidé depuis le 1<sup>er</sup> juillet).
- **Résultat net :** 540 millions d'euros.
- **Marge opérationnelle :** 7,8 % du chiffre d'affaires.
- **Endettement net :** 41 % des fonds propres.
- **Effectifs :** 85 000 personnes.
- **Réserves :** 3,64 milliards de barils équivalent pétrole.
- **Réseau stations-service :** 5 058 dans le monde, dont 2 849 en France.

# Une fusion soumise aux autorités de la concurrence

## Les deux groupes pourraient devoir vendre certains actifs

SI LA FUSION entre TotalFina et Elf se réalise, elle n'échappera pas à un examen attentif. Compte tenu de la taille de l'opération, le dossier relève de la commission européenne de la concurrence. Comme le prévoit la loi, certains aspects, toutefois, pourraient être confiés aux différentes commissions des pays les plus concernés par ce rapprochement, en particulier la France.

Dans le passé, la commission de la concurrence française a souvent eu à se pencher sur les pratiques du monde pétrolier. Avec le BTP et les cimentiers, c'est le secteur sur lequel cet organisme a rendu le plus d'avis et de décisions. Neuf en douze ans. Certains examens ont été préventifs, comme en 1995 pour vérifier que le rachat par Total, auprès du groupe Bolloré, de dépôts de pétrole à Fos n'empêcherait pas l'accès de ses capacités de stockage aux distributeurs indépendants.

D'autres ont été plus coercitifs, portant notamment sur la distribution de l'essence en Corse, des ententes entre Elf et Total à La Réunion, les pratiques de distribution du GPL. Des cas se sont traduits par un non-lieu, comme le dossier des lubrifiants en 1989. Certains enfin ont donné lieu à de lourdes amendes. En 1992, Elf a été condamné à 30 millions de francs d'amende et Shell à 20 millions pour infraction à la concurrence,

leurs contrats visant à priver les distributeurs indépendants de super sans plomb 98.

Ce lourd héritage donne un avant-goût des points sensibles qui pourraient être contrôlés avec attention par la commission de la concurrence, en cas de fusion de TotalFina et d'Elf. Sans parler de la chimie, où la fusion créerait un groupe dominant en France, le premier sujet risquerait d'être la distribution des produits pétroliers. Si les enseignes de distribution des grands groupes pétroliers ont perdu beaucoup de terrain face aux indépendants liés aux grandes surfaces – ces derniers totalisent un peu plus de 52 % du volume d'essence vendu en France –, ils ont tout de même conservé des niches

rentables. Les deux pétroliers français s'y sont taillés de vastes concessions. Sur les autoroutes, par exemple, TotalFina et Elf réunis détiennent 53 % des stations. Dans la fourniture de carburants aux aéroports et aérodromes, ils semblent également avoir une part de marché très conséquente.

### POSITION DOMINANTE

Transports et stockages seraient le deuxième sujet délicat, en cas de fusion. Groupes intégrés, Elf et Total ont développé de grands moyens pour être capables d'approvisionner l'ensemble du territoire à tout moment. L'un comme l'autre ont maillé la France de dépôts, d'oléoducs, comme celui de Donge-Metz, construit par Elf.

Dans le passé, ils sont eu quelques difficultés à laisser les réseaux indépendants avoir accès à leurs infrastructures. La combinaison des deux réseaux pétroliers pourrait leur donner une position archi-dominante dans ces domaines, et raviver les tensions, si aucune précaution n'était prise.

D'autres questions comme les lubrifiants ou le GPL pourraient aussi être soulevées. Aucun de ces points n'est susceptible d'empêcher le rapprochement entre TotalFina et Elf. Mais la commission de la concurrence pourrait demander ici ou là des ventes d'actifs ou des engagements pour ne pas gêner les autres acteurs.

Martine Orange

## L'automobile négocie le départ des salariés âgés

**JUILLET 1996 - JUILLET 1999.** Trois ans après avoir provoqué un tollé en proposant de se séparer, en grande partie aux frais de l'Etat, de 40 000 salariés âgés et d'embaucher en contrepartie 15 000 jeunes, les dirigeants de Renault et de PSA Peugeot-Citroën sont sur le point de boucler ce dossier. Mercredi 21 juillet, l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) a invité les syndicats à négocier un « accord national profes-

sionnel relatif à la cessation d'activité des salariés âgés ». Cette négociation est d'un type particulier : tout ou presque a été discrètement négocié en amont entre les représentants patronaux et les pouvoirs publics. La date retenue ne doit rien au hasard. Il n'y a que quelques jours que le ministère de l'emploi et celui des finances ont résolu les trois difficultés majeures que rencontraient les pouvoirs publics : le montant de l'enveloppe attribuée, le régime de cette aide qui, en aucun cas, ne doit apparaître, aux yeux de Bruxelles, comme une aide sectorielle (*Le Monde* du 20 janvier) et la contradiction apparente entre cette mesure et les recommandations du rapport du Plan sur l'avenir des retraites qui préconise d'augmenter la durée de cotisations.

### PAS D'EXCEPTION

Dans le cadre des accords sur les 35 heures signés au début de l'année, PSA prévoit le départ sur cinq ans de 12 500 salariés âgés et Renault de 10 500. En contrepartie, PSA embauche 4 200 salariés et Renault 3 900.

Selon toute vraisemblance, la ministre de l'emploi, Martine Aubry, n'entend pas faire une exception pour l'automobile : l'accord qui doit être négocié dans la métallurgie, puis le décret ministériel qui devrait être publié en août – le temps presse car les 35 heures sont applicables au 1<sup>er</sup> septembre – préfigurent la réforme du Fonds national pour l'emploi (FNE) que le gouvernement veut mettre en œuvre. Dès lors, les trois difficultés peuvent être résolues. Les préretraites financées par l'Etat dans le cadre du FNE seront réduites. « *Le Fonds national pour l'emploi est un instrument de la politique de l'emploi qui a connu des dérives. Il doit être réservé aux entreprises en difficulté qui ont des salariés en difficulté dans des bassins*

d'emploi en difficulté », explique l'entourage de Martine Aubry.

En revanche, un nouveau système concernera les salariés « usés » qui « ont commencé à travailler tôt ou sur des emplois pénibles » ou « dont la formation n'a pas suivi les évolutions technologiques », avait précisé Martine Aubry le 18 juin devant des parlementaires. L'Etat pourra apporter son concours aux salariés « les plus fragiles » par le biais d'une « allocation d'inactivité » et ce, « dans une logique prévisionnelle, contractuelle et pluriannuelle », affirme l'entourage de la ministre. L'accord qui pourrait être signé dans la métallurgie dès le 21 juillet entre dans cette nouvelle gestion des fins de carrière.

Cette négociation et le décret ministériel devront aborder plusieurs points. Tout d'abord le champ professionnel concerné. Force ouvrière souhaite qu'outre les constructeurs les équipementiers automobiles soient également concernés. La CFDT parle, elle, de l'ensemble de la métallurgie. De son côté, la CGC souhaite que les cadres autodidactes qui ont commencé en bas de l'échelle ne soient pas exclus de ce dispositif.

La rémunération est un enjeu essentiel. Elle devrait représenter 65 % du salaire brut du salarié. Le statut des salariés concernés sera déterminant afin que l'allocation d'inactivité ne soit soumise ni à cotisation sociale, ni aux impôts sur le revenu, ni même à l'impôt sur les sociétés comme semble l'autoriser l'article L 352-3 du code du travail.

Enfin, l'Etat devra faire connaître le montant de sa participation. « *Contrairement au FNE, il s'agira essentiellement d'une prise en charge par l'entreprise cofinancée par l'Etat et non plus l'inverse* », affirme-t-on dans l'entourage de Martine Aubry.

Frédéric Lemaître

## Prochaine recomposition du capital de Bull

LE CONSTRUCTEUR informatique a convoqué son conseil d'administration le jeudi 22 juillet, affirme le quotidien *Les Echos* lundi 19 juillet. A l'ordre du jour : la recomposition du capital. Actuellement, parmi les principaux actionnaires, l'Etat détient 17,3 % du capital, France Télécom 17,4 % et le japonais NEC 17,4 %. L'Etat entend se retirer. Le PDG du groupe, Guy de Panafieu, a chargé la banque JP Morgan de trouver des investisseurs intéressés. Seul le financier Walter Butler aurait fait part de son intérêt.

Selon *Les Echos*, Walter Butler souhaitait initialement reprendre « environ 30 % » du capital de Bull, mais il se contenterait finalement « d'une participation plus faible » à la suite d'une rencontre avec les dirigeants du japonais NEC. Le gouvernement n'envisagerait cette solution qu'à contrecœur, préférant céder ses actions à un industriel plutôt qu'à un financier. L'affaire pourrait donc ne pas être réglée dès le 22 juillet, mais être retardée en attendant que l'Etat ait trouvé un partenaire industriel.

## SG-Paribas-BNP : nouveau retard dans le calendrier

LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE et Paribas n'ont pas publié, lundi 19 juillet, les notes visées par la Commission des opérations de Bourse (COB) en réponse à la surenchère de la BNP. Or c'est cette publication qui conditionne la détermination officielle par le Conseil des marchés financiers (CMF) de la date de clôture des offres. Les deux banques disposaient de cinq jours de Bourse à partir du visa de la COB délivré le 13 juillet. Ce retard alimente les rumeurs sur une nouvelle surenchère de la Société générale sur Paribas, même si, vendredi, la banque de Daniel Bouton démentait avoir une telle intention. Les notes devraient être publiées mardi 20 juillet. Auquel cas, la clôture des offres pourrait intervenir, au plus tôt, à la fin de la première semaine d'août.



FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre Clariant a progressé vendredi de 2,12 %, à 717 francs suisses. Le groupe chimique suisse a vu son chiffre d'affaires reculer de 4,7 % au premier semestre mais s'attend à un bon second semestre.

L'action Novartis a abandonné vendredi 25 francs suisses, à 2206 francs suisses. Au premier semestre 1999, le groupe n'a vu son chiffre d'affaires progresser que de 1 %, à 16,306 milliards de francs suisses.

Le titre Eurotunnel a bondi vendredi de 7,1 % à Londres, à 98 pence. Le concessionnaire du tunnel sous la Manche a bénéficié d'informations de presse pourtant démenties selon lesquelles le titre

ferait son entrée dans l'indice Footsie à la faveur d'un changement de calcul de sa capitalisation. Eurotunnel doit présenter mardi ses résultats semestriels.

La valeur EMI a chuté vendredi de 16 pence, à 554,5 pence. Les propos de la direction du troisième producteur mondial de musique lors de l'assemblée générale annuelle n'ont pas permis de dissiper les doutes des investisseurs sur l'évolution du groupe, et notamment ses projets dans l'Internet.

Le titre ENI a reculé vendredi de 0,07 %, à 6,09 euros. La compagnie de pétrole italienne a annoncé un développement de ses activités dans deux champs pétrolières en Egypte.

19/07 10h35

Table of stock prices for Automobile sector including Autoliv SDR, BSAF AG, BMW, Continental AG, DaimlerChrysler, Fiat, LUCAS VARIETY, Michelin, Peugeot, Pirelli, Renault, Valeo, Volkswagen, Volvo, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including Abney National, ABN AMRO, Allied Irish, Alpha Credit, Argenta, BNP, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stock prices including Aluminium Grec, ARJO Wiggins, Asidomaen AB, Avesta, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including AGA, AEA, Acta, Akzo, Bayer, etc.

Table of stock prices for Pharmacie sector including Astra, Glaxo Wellcome, Hoechst, Novartis, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including Aker, Dieteren, GAZ, GBL, Genl Electr, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including AKR, BG, BP, Burmah, CEPSA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecom stock prices including British Telecom, Cable & Wireless, Deutsche Telekom, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Acciona, ACESA, Aktor, Asko, etc.

CONSUMMATION CYCLOQUE

Table of consumer goods stock prices including Accor, Adidas, Alitalia, etc.

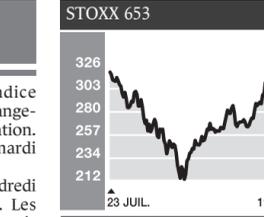


Table of stock prices for various companies including Finnair, G Wimper, Granada, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Astra, Glaxo Wellcome, Hoechst, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb Particip, Adco, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including AKR, BG, BP, Burmah, etc.

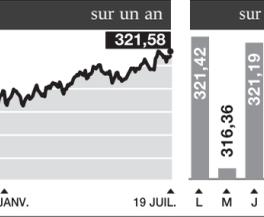


Table of stock prices for various companies including Chr. Hansen, Cultor, Danisco, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Astra, Glaxo Wellcome, Hoechst, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb Particip, Adco, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including AKR, BG, BP, Burmah, etc.

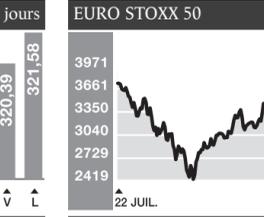


Table of stock prices for various companies including Agf, Allianz, Allied Zurich, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Astra, Glaxo Wellcome, Hoechst, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb Particip, Adco, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including AKR, BG, BP, Burmah, etc.

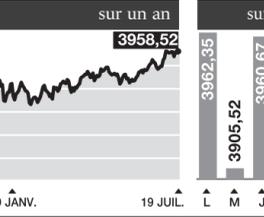


Table of stock prices for various companies including Smiths Ind, Stmicroelec, Tandberg, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Astra, Glaxo Wellcome, Hoechst, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stock prices including Abb Particip, Adco, Alstom, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including AKR, BG, BP, Burmah, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail stock prices including Arcadia, Boots, Carrefour, etc.

HAUTE TECHNOLOGIE

Table of high-tech stock prices including Alcatel, Altec, Bann, etc.

Advertisement for Parisbourse SA, featuring the text 'Dérivés sur indices européens. Toute la compil DJ STOXX en exclusivité à Paris sur : WWW.MONEP.FR' and the Parisbourse logo.

★ CODES PAYS ZONE EURO

Table listing country codes for the Euro zone: France (DE), Allemagne (ES), Espagne (IT), etc.

VALEURS FRANÇAISES

● A l'ouverture de la séance, lundi 19 juillet, les titres Elf Aquitaine et Totalfina étaient suspendus. Le groupe dirigé par Philippe Jaffré ayant lancé une contre-offensive à l'offre publique d'échange décidée début juillet par Totalfina, la cotation des deux actions ne devait reprendre qu'à 13 heures.

● Lundi matin, le titre Suez Lyonnaise s'échangeait en baisse de 0,50 % à 179,1 euros. Le groupe a annoncé vendredi le rachat de 19,2 % des parts détenues par l'américain Brownings Ferris Industries dans sa filiale de propriété Sita, pour un montant de 444 millions de dollars, soit un prix de 200 euros par action Sita.

● Jeudi matin, l'action BNP était en baisse de 1,95 % à 77,85 euros tandis que le titre Société générale perdait 0,58 % à 173 euros et que celui de Paribas cédaient 2,65 % à 106,70 euros. A ces cours, les nouvelles conditions de l'offre de la BNP sur la Société générale valorisent l'action de cette dernière à 175,42 euros pour l'offre principale et à 171,27 euros pour l'offre subsidiaire (limitée à 30 % du capital). L'offre de la BNP sur l'action Paribas est valorisée à 120,58 euros (en tenant compte d'un CVG dont la valeur théorique est estimée à 7,7 euros).

La branche principale de l'offre de la Société générale sur Paribas valorise cette dernière à 116,87 euros, tandis que la branche subsidiaire la valorise à 114,67 euros.

RÈGLEMENT MENSUEL LUNDI 19 JUILLET

Table of monthly payments for French companies. Columns include company name, current price, and change from previous period.

Main table of French stock prices. Columns include company name, current price, and change from previous period.

Table of international stock prices. Columns include company name, current price, and change from previous period.

Table of international stock prices (continued). Columns include company name, current price, and change from previous period.

Table of international stock prices (continued). Columns include company name, current price, and change from previous period.

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 16 JUILLET. Une sélection. Cours relevés à 17h35

Table of new market stock prices. Columns include company name, current price, and change from previous period.

SECOND MARCHÉ

LUNDI 19 JUILLET. Une sélection. Cours relevés à 10h15

Table of second market stock prices. Columns include company name, current price, and change from previous period.

ABRÉVIATIONS. B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES. 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ○ contrat d'animation; □ = offert; ▲ = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ◆ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1)

Lundi date mardi : % variation 31/12; Mardi date mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi date jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi date vendredi : compensation; Vendredi date samedi : nominal.

SICAV

3616 CDC TRÉSOR. Mintel: 3085 FONCIAV 2088,64 18/07. 3128,31 20520,37 18/07.

FCP. Une sélection. Cours de clôture le 16 juillet

Table of SICAV and FCP prices. Columns include fund name, current price, and change from previous period.

CAISSE D'ÉPARGNE

0836680900 (2,33 Fim). FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS. IODOCAM VAL. RESTR. 300,09 1968,46 15/07.

Table of Caisse d'Épargne funds. Columns include fund name, current price, and change from previous period.

CIC BANQUES

33,93 222,57 16/07. 29,88 196 16/07. 45,70 299,77 16/07.

Table of CIC bank prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

CIC PARIS

167,95 1101,68 18/07. 91,18 598,10 16/07. 32,01 209,97 16/07.

Table of CIC Paris bank prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

CREDIT AGRICOLE

33,93 222,57 16/07. 29,88 196 16/07. 45,70 299,77 16/07.

Table of Credit Agricole bank prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

LEGAL & GENERAL BANK

292,85 1920,97 18/07. 213,30 139,16 15/07. 213,30 139,16 15/07.

Table of Legal & General Bank prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

LA POSTE

0836683010 (2,33 Fim). CADENCE 1 D. 159,32 1045,07 16/07.

Table of La Poste prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

SG ASSET MANAGEMENT

0836683662 (2,33 Fim). CADENCE 1 D. 159,32 1045,07 16/07.

Table of SG Asset Management prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

CDC Asset Management

187,81 1231,95 18/07. 438,45 2876,04 15/07. 372,47 2443,24 18/07.

Table of CDC Asset Management prices. Columns include bank name, current price, and change from previous period.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

14,09 308,54 16/07. 14,09 308,54 16/07. 14,09 308,54 16/07.

Table of Fonds Communs de Placements prices. Columns include fund name, current price, and change from previous period.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

17,14 112,43 15/07. 49,44 324,31 15/07. 42,28 277,34 15/07.

Table of Fonds Communs de Placements prices (continued). Columns include fund name, current price, and change from previous period.

\* Hors frais. \*\* A titre indicatif. \* Part div. par 10 au 5/99.

DISPARITIONS

# André Franco Montoro

Une figure de la vie politique brésilienne

**ADVERSAIRE** tenace de la dictature militaire (1964-1985) et personnalité de premier plan de la vie politique brésilienne de ces quarante dernières années, le député fédéral André Franco Montoro est mort des suites d'une crise cardiaque, vendredi 16 juillet, jour de son quatre-vingt-troisième anniversaire, dans une clinique de Sao Paulo.

Fils d'un immigrant italien propriétaire d'un atelier de typographie, André Franco Montoro reçoit une formation d'avocat avant d'enseigner le droit dans plusieurs universités de Sao Paulo. Militant catholique dans sa jeunesse, il s'investit, après la seconde guerre mondiale, dans la fondation du Parti démocrate-chrétien, sous les couleurs duquel il est élu, en

1950, conseiller municipal de la capitale économique du Brésil. Au fil des scrutins, sa carrière politique se consolide par la conquête d'un siège de député régional, puis fédéral. En 1961, il est nommé ministre du travail dans l'éphémère gouvernement parlementariste du président Joao Goulart, qui sera renversé par le soulèvement militaire de mars 1964.

Durant la dictature, André Franco Montoro fait partie des leaders de l'opposition parlementaire tolérée par le régime au sein du Mouvement démocratique brésilien. Elu par la suite sénateur, puis gouverneur de l'Etat de Sao Paulo (1983-1987), il participe activement à l'organisation de la campagne populaire des « *Diretas Ja* » (élections directes immédiates), qui

mobilisera – en vain – des foules énormes en faveur du rétablissement du suffrage universel à l'occasion de l'élection présidentielle de mars 1985, néanmoins remportée, grâce au vote d'un collège électoral, par le candidat de l'opposition, Tancredo Neves. Ce dernier décédera avant son intronisation, laissant le fauteuil présidentiel au vice-président, José Sarney, transfuge du parti militaire rallié au mouvement démocratique. A la fin des années 80, André Franco Montoro contribue de façon décisive à la création du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), auquel appartient l'actuel président Fernando Henrique Cardoso.

*Jean-Jacques Sévillia*

NOMINATION

OUTRE-MER

**Axel Urgin**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été nommé directeur du cabinet de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer. Il remplace Thierry Lataste, nommé le 23 juin haut-commissaire de la République pour la Nouvelle-Calédonie.

[Né le 13 décembre 1960 à Malakoff (Hauts-de-Seine), Axel Urgin est diplômé de HEC et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1987-1989). Nommé à la Cour des comptes à sa sortie de l'ENA, il a été notamment chargé de mission (juin 1992-février 1993), puis conseiller technique (février-avril 1993) de Pierre Bérégovoy à Matignon. Secrétaire général d'Europe Assistance d'avril 1995 à août 1997, Axel Urgin était directeur adjoint du cabinet de Jean-Jack Queyranne depuis juillet 1998.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 17 juillet sont publiés :  
 ● **Accords internationaux** : un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine en matière de coopération dans le domaine de la fonction publique, signé à Pékin le 18 janvier.  
 ● **Logement** : un décret modifiant le code de la construction et de l'habitation et relatif aux subventions et prêts pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements locatifs aidés.

*Alain Salles*

# Daniel Morgaine

De « France-Soir » au multimédia

**DANIEL MORGAINE**, journaliste et spécialiste de la presse, est mort vendredi 16 juillet à Paris à l'âge de soixante-douze ans.

Quand il parlait de la chance, Daniel Morgaine lui donnait un nom : *France-Soir*. Ce jeune juif, rescapé de Drancy, était entré en journalisme au quotidien de la rue Réaumur en 1946 au service des sports. Malgré deux détours à *Paris-Jour* et à *Paris-Presse*, en 1960, Daniel Morgaine a fait l'essentiel de sa carrière journalistique, jusqu'en 1971, au quotidien de Pierre Lazareff, qui l'a profondément marqué. Il a été notamment correspondant à Londres et à New York, chef des informations générales et rédacteur en chef à partir de 1961.

A la fin des années 60, Daniel Morgaine est chargé du développement des journaux du groupe Hachette et rêve à une relance de *France-Soir*, qui entame alors son lent déclin. Il propose à Pierre Lazareff de

transformer *France-Soir* en quotidien de format tabloïd. Il détaillera ses idées d'un « *quotidien grand public de la région parisienne avec diffusion nationale* » dans un livre, *Dix ans pour survivre* (Hachette, 1971). Pierre Lazareff préfère l'ouvrage et range le projet de Daniel Morgaine dans un tiroir. Personne ne le ressortira à *France-Soir*, où il faudra attendre presque vingt ans pour adopter le format tabloïd. Entre-temps, Philippe Amaury a relancé *Le Parisien* en mettant en pratique un certain nombre d'idées de l'ouvrage de Daniel Morgaine...

Après un bref retour à *Paris-Jour*, comme rédacteur en chef, Daniel Morgaine va consacrer la deuxième partie de sa carrière à l'évolution des technologies de la presse, à l'émergence du multimédia et à leurs conséquences sur les journaux. Il sera notamment PDG des imprimeries et des éditions de Montsoury, qui publiaient alors *Le Chasseur français*. Daniel Morgaine a écrit de nombreux ouvrages, parmi lesquels *Le Journal dès l'école* (Alain Moreau, 1977) et *L'Un d'entre eux* (Jean Picollec, 1983), dans lequel il affirmait : « *Le journaliste de demain sera multimédia ou ne sera pas* ».

■ **JOHN F. KENNEDY Jr.**, sa femme Carolyn et sa belle-sœur, Lauren Bessette, sont morts après la chute de leur avion, vendredi 16 juillet, non loin de l'île de Martha's Vineyard, dans le Massachusetts (*lire pages 3 et 12*).

REPRODUCTION INTERDITE

# IMMOBILIER

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 3<sup>e</sup>

MARAIS PICASSO Imm. XVII<sup>e</sup>, apt atypique, 5-6 pièces, 180 m<sup>2</sup>, chem. moderne, poutres, parquets, salon, salle à manger 70 m<sup>2</sup>, 5 100 000 F. Tél. : 06-83-59-42-09.

PARIS 9<sup>e</sup>

Trinité Imm. Hauss. 5 P. Rdc 170 m<sup>2</sup> + cour privative 45 m<sup>2</sup> calme, soleil + 2 serv. 01-43-35-18-36.

PARIS 10<sup>e</sup>

RÉPUBLIQUE Imm. Haussmann. asc. 5 P. 150 m<sup>2</sup> vue dégagée chf. indiv. gaz 01-43-35-18-36.

PARIS 14<sup>e</sup>

M<sup>e</sup> PERNETY Pdt 3<sup>e</sup> ét. 3/4 P. entrée cuis. équipée, bains wc séparé 66 m<sup>2</sup> rénové, chf ind. 01-43-35-18-36.

PARIS 19<sup>e</sup>

Vd stud. nf (05-98), 30 m<sup>2</sup> avec loggia ds résid. stand. sur bass. Villette. Ouai de Loire. Cuis. équip. Gd box clos idéal pour P. à t. ou invest. 725 000 F. Tél. : 01-42-01-16-09. Portable : 06-09-42-21-47.

PROVINCE

CORNICHE D'OR (06) dans rés. de stand. (gard. jard. arb. pisc., portail clos, etc.) Apt 2 gd P. s/terr. vue imprenable sur Méditerranée, cuis. équip., cave, park. refait NF. 850 000 F. 01-42-15-15-80. 06-60-15-87-98.

PROPRIÉTÉ

PROVINCE

La Cadière d'Azur (Var) Site provençal d'exception vue panor. mer sur 2 500 m<sup>2</sup> ter. Villa architecturée neuve 321 m<sup>2</sup> brut dont 186 m<sup>2</sup> hab. pisc. prestations de luxe. Fr. notaires réd. Tél. : 04-94-32-15-38 (HR).

ÉTRANGER

PORTUGAL (FERNAO FERRO) Maison 8 pièces 450 m<sup>2</sup> habit. terrain 1 000 m<sup>2</sup> balcon et terrasse ext. séjour, salle à manger, 2 cuis. équip., 5 chbres 3 salles de bains avec wc, 2 douches avec wc salle de jeux, garage, maison de gardien. Prix : 2 150 000 F. Tél. : 01-45-24-21-67 après 18 h. Portable : 06-68-25-41-49.

MAISONS

PARIS 19<sup>e</sup>

**SOFERIM**  
 PLACE DE LA MADELINE  
 VOTRE MAISON DE VILLE EN PLEIN PARIS ?  
 Un rêve qui peut devenir réalité en appelant le N° Vert 0800-524-524.

PROVINCE

SAINT-PIERRE D'OLÉRON vd mais. neuve proche gde surf., frais réd. 63 m<sup>2</sup> s. terr. 617 m<sup>2</sup>, COS 0,35, 650 000 F négocié. Tél. : 05-46-47-11-33.

PARTINELLO 20 AJACCIO-CALVI mais. 118 m<sup>2</sup> hab. 2 niv. 5 P. 2 cuis. équip. 3 s d'eau, 3 wc chf élec. terr. 3 010 m<sup>2</sup> ss trav. 1 150 000 F 04-95-27-30-95 mer-mont.

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Abbesses apt 60 m<sup>2</sup>, 3 P. (dble living + 1 chbre) Imm. PDT, 4<sup>e</sup> ét. asc. chauff. indiv. gaz. Ref. NF. 6 700 F ch. comprises Tél. : 01-48-87-53-02.

DEMANDES VIDES

Urgent recherche STUDIO MEUBLÉ pour 1<sup>er</sup> sept. 1999, Livry-Gargan et alentours. Tél. : 06-62-10-08-55.

# AGENDA

AUTOMOBILE

A VENDRE 106 XRD noire, 3 portes, année 1993, 148 000 km. Autoradio RDS. Bon état général. Prix : 18 000 F. Tél. : 06-60-48-88-41.

VACANCES

LA BAULE Rare vue s/mer tr. gr. villa max. 24 pers. Charme à louer fin juillet/sept. 02-40-24-07-07.

Nice 10 mn à pied de la mer loue 2 P. meublées climatis. 4 couch., park. Sem. : 2 800 F. Quinzaine : 4 300 F. Tél. : 04-93-86-10-00 (HB).

ESPAGNE-ROSES à 40 km Frontière-location apt. F2/F3 à partir de 2 100/2 500 F. Fr. sem. Tél. : 00-34-97-225-70-17. Fax : 00-34-97-225-70-17.Rbas.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

**Mélanie, Clément et Julie** souhaitent un bon anniversaire à leur grand-mère.

Margueritte BODY,

qui fêteit, le 16 juillet 1999, ses soixante-dix ans.

– Paris. Prague. Colombières-sur-Orb.

**Jul, Phily, Fafi, Del, Isa, Manu, Félix, Nicolas, le Papet et Neil Armstrong** te souhaitent un merveilleux anniversaire.

Mamet,

et lèvent ce bras à ta santé ! Bouteille !

Le 20 juillet 1999.

– Fontenay, le 18 juillet 1999.

Marianne,

Pour tes vingt ans, « Le Monde » est à toi ! Dominique et Dominique, toujours aussi émerveillés.

« Cet appareil est cassé il faudrait songer à le réparer. »

Soixante-dix ans de poésie surréaliste !

Bon anniversaire,

Papa.

De la part de tes enfants et petits-enfants.

Anniversaires de mariage

Mady et Jean FOURQUIN,

« Le Monde » entier et surtout vos sept enfants et quinze petits-enfants vous félicitent pour vos cinquante ans de mariage.

Décès

– Michel et Sophie, ses enfants, Sa famille et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Fanny ERLICH,** née BÏBULA,

survenu à Paris, le 16 juillet 1999, à l'âge de soixante-douze ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 20 juillet 1999, à 15 heures, au cimetière du centre de Champigny-sur-Marne (rue du Cimetière).

42, rue de la Chine, 75020 Paris.

– Toulouse.

Robert Laffitte, son époux, Bernard Laffitte, Frédéric et Eva Laffitte et leurs enfants.

François et Catherine Laffitte et leurs enfants, André Prades, née Saquet, sa sœur, ont le regret de faire part du décès de

**Renée LAFFITTE,** née SAQUENET,

survenu à Lyon, le 15 juillet 1999, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques ont eu lieu à Toulouse, le 17 juillet, dans la plus stricte intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– L'inhumation des cendres de

**Marie-Odile MARION-SINGER,**

décédée à Mexico, le 17 juin 1999, aura lieu au cimetière de Sens.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 24 juillet, à 10 heures, en l'église Saint-Savinien de Sens (71, rue Alsace-Lorraine).

– Ginette Mathelin, sa mère, Jean Mathelin, son frère, Ses amis, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**Marie MATHELIN,**

le jeudi 15 juillet 1999.

La cérémonie se déroulera le mercredi 21 juillet, à 10 h 45, au cimetière de Vaugirard, 320, rue Lecourbe, Paris-15<sup>e</sup>.

15, rue Hegésippe-Moreau, 75018 Paris. 133, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

CARNET DU MONDE

TARIFS 99 - TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS**  
 136 F TTC - 20,73 €  
**TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €**

**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES**  
 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES  
*Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €*  
**THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €**  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :**  
*Nous consulter*  
**01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42**  
**Fax : 01.42.17.21.36**

**Ivan ILLICH :**

- Entretien exclusif : après un long silence Ivan Illich revient sur son passé, ses erreurs et évoque l'avenir

**Dossier : Astronomie**

- Le récit de trois mille ans d'hésitations et de découvertes pour comprendre le ciel.
  - Aujourd'hui, que reste-t-il encore à trouver ?
- Lentement, mais sûrement, l'école s'ouvre à l'enseignement de l'astronomie. Enquête et reportage.
  - Comment devenir astronaute ? Le témoignage de Jean-François Clervoy

**Culture :**

- Expositions, cinéma, théâtre, les festivals de l'été : tous les rendez-vous de vos vacances

**Et tout ce qu'il faut savoir sur l'éclipse du 11 août avec, en cadeau, un grand poster et les lunettes de la Société astronomique de France.**

# AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 20 JUILLET 1999

## TOUR DE FRANCE 1999

Les étapes de transition, entre Alpes et Pyrénées, n'ont pas bouleversé le classement général dont l'Américain Lance Armstrong (US POSTAL) oc-

cupait toujours la tête, lundi 19 juillet, alors que le peloton prenait une journée de repos. ● LA SITUATION n'a pas profité aux coureurs français, pourtant présents dans toutes les



échappées. ● LA VICTOIRE est revenue, samedi 17 juillet, au champion d'Italie, Salvatore Commesso (Saeco), et, dimanche 18 juillet, au Russe Dimitri Konichev (Mercatone Uno).

● LE PELOTON devait affronter, mardi 20 et mercredi 21 juillet, deux nouvelles étapes de montagne (Saint-Gaudens - Piau-Engaly, 173 km, et Lannemezan-Pau, 192 km).

## A Saint-Gaudens, les coureurs français sont encore restés bredouilles

La 86<sup>e</sup> Grande Boucle ne semble pas décidée à sourire aux coureurs de l'Hexagone, au grand dam d'un public fidèle. Pourtant, depuis quelques jours, entre Alpes et Pyrénées, ils sont plusieurs Français à participer aux longues échappées qui animent les étapes dites de transition

### SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

de notre envoyé spécial

Dans *L'Eté meurtrier*, une scène du film montrait le frère du héros, coureur cycliste qui chaque dimanche matin prenait son vélo, gonflé de certitudes. « *Aujourd'hui, je vais gagner, je le sens !* », jurait-il en quittant la maison. L'image suivante le montrait au même endroit le soir, jetant son vélo de rage et bougonnant contre le sort contraire. Ainsi du peloton français de ce 86<sup>e</sup> Tour de France qui chaque jour se lève rempli de l'espoir d'une victoire et se couche dépit d'un nouvel échec.

Samedi 17 juillet, entre Saint-Flour et Albi (237 km), et dimanche 18 juillet, entre Castres et Saint-Gaudens (199 km), il fut permis d'assister à la même scène récurrente et un rien risible. Pour les troisième et quatrième fois, dans ces étapes de transition entre Alpes et Pyrénées, une échappée s'est dessinée dans les premiers kilomètres. Y figurait un fort

contingent de coureurs français ou – on ne peut plus se permettre de jouer les bégueules – d'étrangers battant pavillon national. A l'arrivée, un Transalpin, Salvatore Commesso (Saeco), et un Russe, Dimitri Konichev, roulant sous couleurs italiennes (Mercatone Uno) se sont imposés.

C'était encore raté. Alors que les commentateurs hissaient déjà le drapeau tricolore sur sa hampe, deux gars « pas d'chez nous » quittaient en force leurs compagnons d'échappée et soufflaient la victoire au pays hôte. Du coup, sur l'aire d'arrivée de Saint-Gaudens, les mines étaient un rien dépitées au sein des phalanges françaises. « *On tourne autour de cette victoire, hein, Roger !* », lançait Bernard Quilfen, directeur sportif de Cofidis, à son homologue du Crédit agricole, Roger Legeay. « *On tourne, on tourne* », répondait ledit Roger, un sourire en coin.

Depuis le départ du Puy-du-Fou, le vainqueur le plus français qui s'est pu trouver est un Estonien vi-

vant à Saint-Etienne, Jaan Kirsiu (Casino). On ne louera jamais assez l'amitié franco-estonienne. Pendant ce temps, les autres pays engrangent, un coup pour la Belgique, un coup pour l'Espagne, un coup pour les Amériques. A l'exception des Pays-Bas et de la France, les grandes nations du cyclisme ont toutes obtenu au moins un succès d'étape. Les Italiens ou leurs inféodés font, eux, la razzia, tristant victoires et places d'honneur avec une étonnante constance.

### LE PETIT RIEN QUI MANQUE

Sur ce Tour de France, le cyclisme français fait donc grise mine. Les raisons évoquées sont nombreuses. « *C'est la faute au destin* », estimait Jacky Durand (Lotto), un des artisans de l'échappée de dimanche, qui s'est retrouvé dépassé dans les derniers kilomètres. « *Il nous manquait un petit brin de réussite* », assurait Bernard Quilfen, dont, deux jours d'affilée, les coureurs ont longtemps joué gagnant pour échouer placé. « *Il nous manque un*

*petit rien dans la finition* », expliquait Thierry Gouvenou (BigMat-Auber 93).

Autant dire que ces déconvenues à répétition n'avaient rien à voir avec le cyclisme à deux vitesses, tant décrié naguère, c'est-à-dire avant que la loi du silence ne s'abatte sur le peloton. Bien au contraire, Thierry Gouvenou s'instruit, estimant que les temps n'ont jamais été aussi propices : « *C'est mon sixième Tour de France, et je n'ai jamais autant eu la sensation d'être dans le coup, assure-t-il. D'ailleurs, toute mon équipe revit sur ce Tour. Ça a vraiment évolué. Ça attaque moins fort qu'avant. Au lieu d'être cinq heures "au taquet" sur une étape, c'est une heure et demie seulement. Quand on voit les changements et que, malgré tout, on continue à se faire tirer dessus, ça fait mal. Je vous assure que 90 % du peloton français aujourd'hui est sain. Bien sûr, on ne peut pas être sûr à 100 %. Ce serait irréaliste.* »

L'acte de foi est sans doute sincère. Simplement, la rengaine du

peloton est passée brutalement de « *Nous vous jurons que nous ne nous dopons pas* », réponse immuable avant les affaires de 1998, à « *Nous vous jurons que tout va mieux* », version en cours dans le Tour 1999. Dans cette évolution du discours, il reste un non-dit fondamental : l'aveu d'une pratique. L'omerta reste implacable dans le milieu sur le sujet. Christophe Bassons a payé de l'avoir bafoué comme il a payé d'être un coureur sain par militantisme quand tant d'autres ne le sont que sous la contrainte.

Ainsi va le peloton français sur les routes du pays, plus propre mais guère convaincu de cet intérêt, dépassé par la concurrence mais se gardant bien d'en dénoncer les méthodes. Et, pour tout argument, montrant aux critiques les foules immenses qui lui font cortège. Rien ne semble pouvoir stopper l'énorme charroi du Tour de France, dont la force d'inertie paraît incommensurable. Car le public est toujours là. Il est peut-être, statistiquement, un peu moins nom-

breux, mais, visuellement, toujours aussi impressionnant.

Richard Virenque (Polti) garde sa cour d'admirateurs, sans aucun doute la plus nombreuse et la plus démonstrative. Le Tour de France 1999 ne lui a pas trouvé de remplaçants dans l'affection populaire même si les apparitions télévisées de Thierry Bourguignon (BigMat-Auber 93) ont artificiellement augmenté sa cote. Mais, à quelques exceptions près, la légion Virenque affiche sa dévotion sans agressivité. La presse, que le peloton suggère bien volontiers à la vindicte, n'a guère été malmenée jusque-là : sur les milliers de banderoles qui ont fleuri au passage de la caravane, à peine une demi-douzaine depuis le Puy-du-Fou lui reprochaient son esprit critique.

### GALÉJADES ET DRAPEAUX NOIRS

Et puis il y a ces galéjades innombrables qui fusent des bas-côtés. EPO est ainsi déclinée à l'infini : « *Eau, Pastis, Olives* » est la version la plus commune. Il y a les panneaux qui appellent avec plus ou moins de véhémence à un cyclisme propre, les seringues gribouillées un peu partout. Ces admonestations sont minoritaires, mais constituent un fait nouveau dans ce Tour. Dimanche, dans la côte de Fendeille (km 53), le fan-club de Christophe Bassons avait même organisé une manifestation, plantant une longue rangée de drapeaux noirs qui claquaient tristement au vent. Ils étaient ainsi une petite cinquantaine à montrer leur écœurement.

Daniel et Rose-Marie Cauquil sont deux amoureux du Tour de France. Ils étaient assis, dimanche, sur un talus, quelque part entre Castres et Saint-Gaudens. « *Depuis huit ans, nous suivons trois ou quatre étapes chaque fois* », explique Daniel. Le couple voue une profonde admiration aux coureurs. « *C'est incroyablement ce qu'ils font* », ajoute l'homme. « *Mais Christophe Bassons a été victime d'une injustice, poursuit Rose-Marie. Il a payé parce qu'il a dit la vérité. Le dopage, c'est grave.* » Dans ce micro-trottoir se retrouve l'ambivalence des sentiments d'une strate non négligeable du public. Et une victoire française n'y changerait rien.

Yves Bordenave

Benoît Hopquin

## Christophe Bassons, ou l'itinéraire cycliste d'un enfant martyr

### SAINT-GAUDENS (Haute-Garonne)

de notre envoyé spécial

« *Voilà un type qui en veut !* » Le 12 février 1996, le quotidien sportif *L'Equipe* ne tarissait pas d'éloges sur un jeune coureur, un « *néopro* », comme on dit dans le jargon du peloton pour désigner un coursier qui dispute sa première saison avec les professionnels. Le type en question venait de se révéler à ses pairs en accomplissant une sacrée performance : 130 bornes d'échappée solitaire dans l'Etoile de Bessèges, l'épreuve qui, chaque année, donne le coup d'envoi de la saison cycliste.

Silhouette élancée, visage souligné par un sourire qui masque une bouche fine, au premier regard le « *type* » se distingue par deux oreilles grandes et décollées. Mais, plus que ce physique d'échallas, c'est l'accent qui fait sa marque. Christophe Bassons est né le 10 juin 1974 à Mazamet, dans le Tarn, et, au son de sa voix, on sait que ce garçon ne trahira pas ses origines. Le 12 février de cette année-là donc, il s'illustrait au milieu des grands du peloton sous le maillot d'une formation éphémère, Force Sud.

Loïn d'être le personnage public que le Tour de France 1999 vient de consacrer comme « *martyr* » de la lutte contre le do-

page, Christophe Bassons n'était pourtant pas un inconnu du monde cycliste. Depuis près d'une année, les recruteurs avaient l'œil sur ce sociétaire de l'Union vélocipédique de Mazamet, qui, au mois de juin 1995, avait triomphé au championnat de France du contre-la-montre et s'était classé troisième du championnat national sur route des amateurs.

Marc Madiot, en quête à cette époque d'un sponsor pour créer sa propre formation, avait pris une option sur ce grand gamin dégingandé. Bruno Roussel, le patron de la puissante équipe Festina, s'était émerveillé des prouesses de ce gaillard qui – déjà – n'avait décidément peur de rien.

### LES LOIS DU MILIEU

Quatre mois plus tard, Christophe Bassons rejoignait les Festina et, à peine recruté, participait dans les Alpes au stage de préparation au Tour de France afin de s'intégrer dans sa nouvelle équipe. Quelques victoires décrochées dans des épreuves secondaires – sa première, obtenue en août 1996 à la Mi-Août bretonne, doit beaucoup à la bienveillance de Bruno Roussel – et des « *parties de manivelles* » lors des entraînements avec Richard Virenque, Laurent Brochard ou Laurent Du-faux lui avaient permis d'évaluer ses qualités.

Durant cette année d'apprentissage, Christophe Bassons se familiarise avec un peloton dont il ignore tout des coutumes et des travers. Christophe Bassons le candide n'est pas affranchi des lois du milieu.

Lorsqu'elles parviennent à ses oreilles, il les rejette. Il dit non à ceux qui essaient de « *l'initier* » au dopage. Il dit non, mais ne cherche pas à devenir un des chantres de l'antidopage. Contrairement à Gilles Delion, qui fut l'un des premiers à dénoncer le recours massif aux substances illicites, Christophe Bassons ne se sent pas de vocation de militant. Il ne prendra pas la tête d'une croisade. Il se tient à l'écart, continue de travailler et comprend dès lors qu'il ne gagnera pas de course.

Il se fait une raison jusqu'au mois de juillet 1998, où, lors de son audition par la police, le Suisse Armin Maerier déclare : « *Il y a un coureur propre qui n'a jamais rien pris. C'est Bassons.* » De ce jour, la vie du coureur anonyme bascule. Il devient le « *M. Propre* » du peloton. Sollicité de toutes parts, il répond aux questions avec un naturel détonnant, mais que nombre de ses collègues n'apprécient que modérément. Il a rejoint La Française des jeux en janvier 1999, où sa probité lui vaut un salaire mensuel de 30 000 francs. Le 11 juin, il s'est adjugé la 5<sup>e</sup> étape du critérium du Dau-

phiné libéré, la seule victoire obtenue cette saison dans une grande course par sa formation.

Christophe Bassons, dit « *Babasse* », a grandi à Labastide-Rouairoux, une localité du Tarn à quelques encablures de Mazamet, en bordure d'une départementale qui longe la montagne Noire et descend vers Lézignan-Corbrières.

### HINAULT, SEULE RÉFÉRENCE

Il a fallu l'engouement et le succès du VTT pour que ce fils de maçon découvre le cyclisme. A dix-sept ans, lorsqu'il prend sa première licence, à l'UV Mazamet, il ne connaît rien de ce sport, ni son histoire ni le nom des champions. Tout juste a-t-il entendu prononcer celui de Bernard Hinault.

Au 13<sup>e</sup> jour du Tour de France 1999, le coureur Christophe Bassons, novice sur cette épreuve, a payé au prix fort les convictions du citoyen Bassons Christophe. Pour ce jeune homme, titulaire d'un diplôme universitaire de génie civil, les deux sont inséparables et la passion de son métier ne se conjugue qu'avec la liberté de parole. Une conviction qu'est encore loin de partager la « *famille* » cycliste, laquelle n'aime rien tant que le silence.

### TROIS QUESTIONS À...

#### MICHEL FRIESS

1 **Aucun commentaire officiel de la direction de La Française des jeux n'a accompagné l'abandon de Christophe Bassons, le 16 juillet. Faut-il y voir un embarras de la part de l'entreprise dont vous êtes le directeur de la communication ?**

– Nous sommes solidaires de Christophe. C'est un garçon intelligent, qui ne s'exprime pas mal, qui est éloquent. Il est l'archétype du nouveau cyclisme, ce n'est pas un scoop. C'était le seul coureur « *propre* » de l'ancienne équipe Festina. C'est pour cela qu'il est devenu la coqueluche des médias. Mais il donnait dix à quinze interviews par jour. Etre le porte-drapeau du cyclisme « *propre* », cela laissait aussi entendre qu'il est le seul, et ce n'est pas vrai. Cela pouvait en braquer certains dans le peloton. Cela aurait pu peser sur l'équipe de La Française des jeux, qui risquait ne ne plus avoir de « *ticket de sortie* » sur ce Tour de France. Certains lui ont dit de faire attention à ce qu'il disait. Il est normal qu'un directeur sportif ou des coureurs cherchent à gagner une étape.

2 **Acceptez-vous les déclarations qu'ont pu faire Marc Madiot, le directeur sportif de Christophe Bassons, qui a assimilé cet abandon quasiment à une faute professionnelle, ou de Stéphane Heulot, qui a parlé de « *lâcheté* » ?**

– Je comprends leur amertume. Mais Marc adore Christophe et est

d'accord avec ses prises de position. Stéphane est assez bien placé au général. Il faut le comprendre. Là, c'est un équipier de perdu et cela fait un soutien de moins. Je comprends qu'ils laissent parler leurs tripes, même si c'est allé trop loin. C'est un peu sévère.

3 **Après un tel événement, Christophe Bassons a-t-il encore un avenir au sein de l'équipe, si jamais La Française des jeux prolonge son engagement dans le cyclisme ?**

– Christophe Bassons est intouchable. Nous allons lui dire qu'il y a de fortes chances pour que La Française des jeux continue dans le cyclisme et qu'il aura sa place, car il fait un travail formidable dans l'équipe. Nous sommes sur la même longueur d'onde que lui par rapport au dopage. Et l'une des raisons pour lesquelles nous continuerons, c'est justement pour valoriser cette image de La Française des jeux dans la lutte contre le dopage. Mais il faut savoir composer aussi, parfois, pour aller au bout de ses idées. Surtout dans les circonstances actuelles, avec un cyclisme qui n'est pas encore sorti de l'auberge, même si cela évolue dans le bon sens. Il y a des règles qu'il faut savoir respecter. Imaginons que nous, à La Française des jeux, nous exprimions comme cela sans arrêt nos opinions. Nous braquerions tout le monde, en particulier l'Union cycliste internationale, et nous serions contraints de sortir du cyclisme. Ce serait donner raison aux dopeurs.

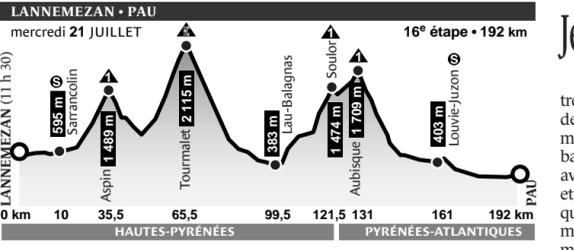
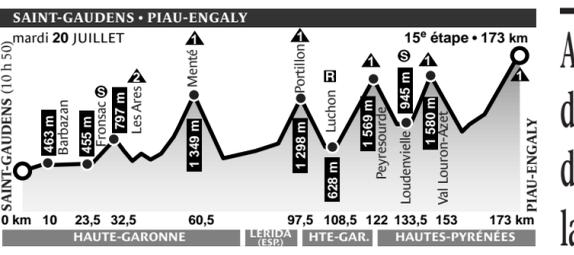
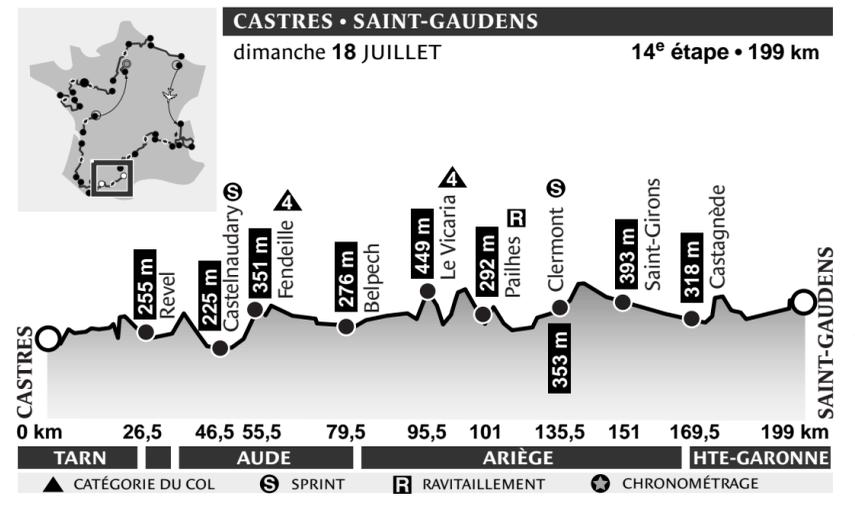
Propos recueillis par Philippe Le Cœur



### Durand, pas la joie...

Jacky Durand (à gauche), de l'équipe belge Lotto, est un baroudeur réputé pour son sens de la course. Sans être particulièrement rapide au sprint, il

s'est constitué un superbe palmarès où figurent étapes du Tour de France, un titre de champion de France et deux grandes classiques : le Tour des Flandres et Paris-Tours. Malheureusement pour lui, Dimitri Konichev, (à droite) sans avoir le même palmarès, dispose des mêmes qualités d'homme dur au mal et de fin tacticien. Dimanche, à Saint-Gaudens, le Russe était le plus fort.



# Dans les Pyrénées, les loups protégés vont sortir de leur réserve

**A QUI SAIT** comprendre, peu de mots suffisent. « On va les faire pêter ! » Tel était le mot d'ordre derrière lequel le commando Richard Virenque au Tour de France 1997 se ralliait avant la 1<sup>re</sup> étape pyrénéenne, qui, comme celle de Piau-Engaly, mardi 20 juillet, suivait une journée de repos.

### ANALYSE Celui dont on se méfie le moins et qui est peut-être le plus dangereux est italien. Il s'appelle Giuseppe Guerini

Une phrase claire pour entretenir la mâle surexcitation qui soudait alors un groupe armé jusqu'au dents autour du plus dur et du plus malin de ses membres. En prime, plus de 20 « patates » (bien lire : 200 000 francs) minimum pour chacun à la fin de la Grande Boucle.

Bruno Roussel, le directeur sportif de l'équipe, était, à l'époque, subjugué par cet esprit de combat « chouan », comme il aimait à le qualifier. On vit ce jour-là, tout près de la frontière franco-espagnole, une seule équipe, remuante, fascinante, entreprenante, dépêchant en permanence deux ou trois des siens en tête. A l'arrivée, Laurent Brochard l'emportait devant le chef de meute. Le peloton avait été éparpillé (façon puzzle), laminé, écrasé. Seul « l'Allemand », comme le surnommaient ses rivaux français, avait résisté à la « Grosse Bertha Festina ».

Pour l'enfant du Var, qui aime bien la bagarre, comme son nez cassé au temps mouvementé de l'adolescence le montre, les données sont aujourd'hui différentes. Il n'y a pas de collectif dans l'équipe italienne Polti qui est la sienne depuis quelques mois. Mais il n'en a cure. Richard Virenque possède maintenant d'autres moteurs, n'avoue aucune faiblesse depuis un an et saura utiliser les alliances du passé. Ses ardeurs anciennes se sont transformées en rancœurs actuelles, apparemment contrôlées. Il canalise en sachant qu'il jubilera lors de la remise officielle du maillot à pois de meilleur grimpeur sur les Champs-Élysées.

Le scénario est écrit, il lui plaît. Celui du spectacle – il n'est plus sportif, hélas ! – va s'inscrire dans la logique de la course (la course à quoi ?), qui, dit-on, reprendra ses droits dans les six cols, dont cinq de première catégorie, proposés au long des 173 km de l'étape Saint-Gaudens - Piau-Engaly.

La deuxième place du classement général, qui concerne encore neuf coureurs regroupés en trois minutes, devrait, après un léger temps d'observation, provoquer une jolie bataille.

Sept guêpes espagnoles jaune et noir, aux couleurs du maillot de l'équipe ONCE, vont rouler en essaim autour de

leur roi de l'arène, Abraham Olano, toujours très laborieux en montagne. Les équipiers ibériques sont connus comme étant les meilleurs du monde. Ils se sacrifient l'un après l'autre, comme pas un autre. Abraham Olano le sait, qui a gagné le Tour d'Espagne 1998 grâce à ce collectif de tacheurs liés par la fierté du sang.

Ils devront juguler les grands coups de boutoir de leurs compatriotes verts de la formation Kelme, dont le leader est Fernando Escartin, « piochant » constamment du nez sur la potence. Un style disgracieux, c'est-à-dire bossu, et profiteur, c'est-à-dire méchamment efficace. Ils devront également garder un œil sur Pavel Tonkov. Le Russe de la Mapei est loin d'être un philanthrope. Cet ancien vainqueur du terrible Giro 1996 est venu en France pour gagner. Il aura le regard rivé sur sa montre cardiaque pour évoluer au mieux dans sa zone-cible le plus efficace, celle qui lui permet souvent de torturer les autres dans les pentes à 10 % de dénivelé.

**ZÛLE, SORTIE DE CARL LEWIS**  
Comme d'habitude, celui dont on se méfie le moins et qui est peut-être le plus dangereux est italien. Il s'appelle Giuseppe Guerini et court pour l'équipe allemande Telekom. Déjà vainqueur à L'Alpe-d'Huez, il pourrait démontrer que la *pasta* napolitaine est un produit exceptionnel.

Alex Zülle, le Suisse alémanique de l'équipe espagnole Banesto, ancien de la ONCE et de Festina, sorte de Carl Lewis du cyclisme – de l'avis général, il possède le plus beau des « coups de chaussou » (puissance + vélocité) du peloton –, lui, ne détesterait pas mater la troupe des montagnards, animé par une soif de revanche discrète mais bien réelle.

Mais celui qui devrait tirer, comme à l'accoutumée, tous les bénéfiques, c'est celui qui aura constamment – regardez bien ! – un petit sourire en coin, un tantinet narquois. C'est notre populaire Richaaaaard. Il n'a jamais été aussi prêt. Sur cette étape, il a une assurance bien plus robuste que son aplomb.

La majesté des Alpes – il le dit – lui convient beaucoup moins que l'appât des cols des Pyrénées, dont le revêtement « tirant », c'est le mot, lui sied. A moins, bien sûr, que notre Américain pédalant vêtu de jaune, le Texan Lance Armstrong, ne montre à la marionnette Virenque – label Guignols de l'info – ce que c'est vraiment que la supériorité de M. Sylvestre, de la World Company.

*Antoine Vayer*  
★ Antoine Vayer, professeur d'éducation physique et sportive, dirige AlternatiV, structure d'entraînement, de recherche et de management pour athlètes de haut niveau.

# Vas-y « Bourgui » !

On voit maintenant fleurir son nom sur les banderoles qui bordent les routes. On entend crier la foule lorsqu'elle aperçoit son maillot rouge et jaune. Pourtant,



c'est pas Virenque, ce n'est pas Armstrong, ce n'est pas Bassons. Non, c'est un obscur, enfin c'en était un. A part les fans du cyclisme, rares étaient ceux qui connaissaient son existence avant ce Tour 99. On l'a remarqué dans l'étape de l'Alpe-d'Huez, où il mena une longue échappée en compagnie de Stéphane Heulot. Aujourd'hui, il est classé 31<sup>e</sup> et sixième Français, ce qui n'est pas mal, surtout à trentesix ans, doyen du peloton, mais pas suffisant pour asséoier, d'un coup, en fin de carrière, une si fulgurante notoriété.

A cette heure, il ne baigne dans aucune affaire, n'a pas été entendu par un juge d'instruction, il ne fait pas partie de l'équipe Festina, mais de la BigMat-Auber 93, petite formation française, section professionnelle du club amateur d'Aubervilliers soutenu par Jack Lalite, un type bien, l'ancien ministre. Il ne se présente pas non plus comme un militant forcené de la lutte antidopage, ne joue pas au chevalier blanc. Il n'est pas silencieux pour autant, sa langue il ne la garde pas dans la poche arrière de son maillot. Juste un peu sceptique, assez prudent, et très « deuxième degré », ce qui lui permet de n'avoir pas à aborder de front les sujets délicats, et de s'en tirer à son avantage. Légèrement cynique peut-être. Mais, en tout cas, heureusement qu'il est là, tous les débuts d'après-midi, sur France 2.

Dans ce Tour aux tristes figures, sourires tirés à l'élastique, cadavres dans les musettes, haines recuites,

vérités inavouables et mensonges inavoués, Thierry Bourguignon jette dans le poste un petit zéphyr revigorant. Un tout petit, certes, mais, par les temps qui courent, on prend les plaisirs qu'on peut.

Attention, « Bourgui » se mérite. Pour y assister il faut, en effet, se brancher sur l'émission « Avant le Tour » qui ouvre l'après-midi-velo de France 2. Nous ne saurions trop conseiller au téléspectateur de passer sur la première partie, car c'est vers la fin, peu avant que Patrick Chêne et Bernard Thévenet ne s'emparent du micro pour le direct de l'étape, qu'il apparaît.

Une idée de Pierre Salviac, Thierry Bourguignon. Chaque jour, le « n° 192 » – son dossard et le titre de sa chronique – donne des nouvelles du peloton. On l'a assis à l'envers sur une de ces chaises pliantes en toile, réservées sur les tournages au metteur en scène et aux vedettes de cinéma. Là, il parle, répandant aux questions que Salviac, invisible à l'écran, lui pose en voix off. Une tronche, un ton pas empressé, accent gavroche, à l'aise. Avec lui on apprend des choses, oh ! pas toujours fondamentales, mais ça relaxe. Les petits dialogues du peloton, les expressions de cyclistes. Rien d'ambitieux ou de ronflant. Des petites touches. Ainsi « bâcher », par exemple. Que signifie « bâcher » ?

« Ben, c'est « faire une Bassons », répond Bourguignon. C'est rentrer à la maison... »

Bassons justement, qui disait que, dans le peloton, il n'y avait plus guère que Bourguignon avec qui, à la fin, il pouvait encore causer. On sait aussi que le contrat de ce dernier se termine à la fin de l'année 1999, et qu'il cherche un employeur. A l'âge de la retraite sportive, après avoir crevé l'écran comme il le fait, on imagine que la télé ne le laissera pas rentrer comme ça, à la maison.

*Jacques Buob*

# RÉSULTATS

**13<sup>e</sup> étape, samedi 17 juillet**  
Saint-Florent - Albi (236,5 km)  
Le classement : 1. S. Comessio (Ita./SAE), les 236,5 km en 5 h 52 min 45 s (moy. : 40,227 km/h) ; 2. M. Serpellini (Ita./LAM), à 2 s ; 3. M. Piccoli (Ita./LAM), à 2 min 7 s ; 4. P. Lanfranchi (Ita./MAP), à 5 min 5 s ; 5. A. Casero (Esp./VIT), à 6 min 3 s ; 6. C. Mengin (Fra./FDJ), à 7 min 10 s ; 7. M. Angel Pena (Esp./BAN), à 7 min 15 s ; 8. R. Verheyen (Bel./LOT), à 7 min 20 s ; 9. D. Nardello (Ita./MAP), à 7 min 25 s ; 10. F. Cerezo (Esp./ONC), à 7 min 30 s ; 11. J.-C. Roblin (Fra./FDJ), à 7 min 35 s ; 12. P. Wuyts (Bel./LOT), à 7 min 40 s ; 13. C. Capelle (Fra./BIG), à 7 min 45 s ; 14. D. Etxebarria (Esp./BAN), à 7 min 50 s ; 15. P. Langrangh (Fra./JSC), à 7 min 55 s ; 16. J. Serrano (Esp./ONC), à 8 min 0 s ; 17. D. Nazon (Fra./USP), à 8 min 05 s ; 18. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 8 min 10 s ; 19. P. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 8 min 15 s ; 20. J. Garza (Col./KEL), à 8 min 20 s ; 21. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 8 min 25 s ; 22. F. Escartin (Esp./KEL), à 8 min 30 s ; 23. R. Meier (Sui./COF), à 8 min 35 s ; 24. A. Elili (Ita./TEL), à 8 min 40 s ; 25. S. Comessio (Ita./SAE), à 8 min 45 s ; 26. S. Wessmann (Aut./USP), à 8 min 50 s ; 27. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 8 min 55 s ; 28. M. P. Rodriguez (Esp./ONC), à 9 min 0 s ; 29. J. Serrano (Esp./ONC), à 9 min 05 s ; 30. M. Serpellini (Ita./LAM), à 9 min 10 s ; 31. C. Mengin (Fra./FDJ), à 9 min 15 s ; 32. J.-C. Roblin (Fra./FDJ), à 9 min 20 s ; 33. M. Piccoli (Ita./LAM), à 9 min 25 s ; 34. P. Langrangh (Fra./JSC), à 9 min 30 s ; 35. D. Nazon (Fra./USP), à 9 min 35 s ; 36. A. Casero (Esp./VIT), à 9 min 40 s ; 37. M. Serpellini (Ita./LAM), à 9 min 45 s ; 38. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 9 min 50 s ; 39. J. Serrano (Esp./ONC), à 9 min 55 s ; 40. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 10 min 0 s ; 41. D. Nazon (Fra./USP), à 10 min 05 s ; 42. P. T. Bourguignon (Fra./BIG), à 10 min 10 s ; 43. S. Comessio (Ita./SAE), à 10 min 15 s ; 44. P. Langrangh (Fra./JSC), à 10 min 20 s ; 45. D. Nardello (Ita./MAP), à 10 min 25 s ; 46. J. Serrano (Esp./ONC), à 10 min 30 s ; 47. M. Serpellini (Ita./LAM), à 10 min 35 s ; 48. J. Serrano (Esp./ONC), à 10 min 40 s ; 49. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 10 min 45 s ; 50. F. Escartin (Esp./KEL), à 10 min 50 s ; 51. R. Meier (Sui./COF), à 10 min 55 s ; 52. P. Langrangh (Fra./JSC), à 11 min 0 s ; 53. D. Nazon (Fra./USP), à 11 min 05 s ; 54. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 11 min 10 s ; 55. J. Serrano (Esp./ONC), à 11 min 15 s ; 56. M. Piccoli (Ita./LAM), à 11 min 20 s ; 57. M. Serpellini (Ita./LAM), à 11 min 25 s ; 58. P. Langrangh (Fra./JSC), à 11 min 30 s ; 59. D. Nazon (Fra./USP), à 11 min 35 s ; 60. A. Casero (Esp./VIT), à 11 min 40 s ; 61. J. Serrano (Esp./ONC), à 11 min 45 s ; 62. S. Comessio (Ita./SAE), à 11 min 50 s ; 63. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 11 min 55 s ; 64. P. Langrangh (Fra./JSC), à 12 min 0 s ; 65. D. Nazon (Fra./USP), à 12 min 05 s ; 66. J. Serrano (Esp./ONC), à 12 min 10 s ; 67. M. Serpellini (Ita./LAM), à 12 min 15 s ; 68. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 12 min 20 s ; 69. D. Nazon (Fra./USP), à 12 min 25 s ; 70. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 12 min 30 s ; 71. R. Meier (Sui./COF), à 12 min 35 s ; 72. P. Langrangh (Fra./JSC), à 12 min 40 s ; 73. J. Serrano (Esp./ONC), à 12 min 45 s ; 74. D. Nazon (Fra./USP), à 12 min 50 s ; 75. M. Piccoli (Ita./LAM), à 12 min 55 s ; 76. A. Casero (Esp./VIT), à 13 min 0 s ; 77. M. Serpellini (Ita./LAM), à 13 min 05 s ; 78. P. Langrangh (Fra./JSC), à 13 min 10 s ; 79. D. Nazon (Fra./USP), à 13 min 15 s ; 80. J. Serrano (Esp./ONC), à 13 min 20 s ; 81. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 13 min 25 s ; 82. S. Comessio (Ita./SAE), à 13 min 30 s ; 83. D. Nazon (Fra./USP), à 13 min 35 s ; 84. P. Langrangh (Fra./JSC), à 13 min 40 s ; 85. J. Serrano (Esp./ONC), à 13 min 45 s ; 86. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 13 min 50 s ; 87. M. Serpellini (Ita./LAM), à 13 min 55 s ; 88. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 14 min 0 s ; 89. D. Nazon (Fra./USP), à 14 min 05 s ; 90. J. Serrano (Esp./ONC), à 14 min 10 s ; 91. M. Piccoli (Ita./LAM), à 14 min 15 s ; 92. P. Langrangh (Fra./JSC), à 14 min 20 s ; 93. D. Nazon (Fra./USP), à 14 min 25 s ; 94. A. Casero (Esp./VIT), à 14 min 30 s ; 95. M. Serpellini (Ita./LAM), à 14 min 35 s ; 96. J. Serrano (Esp./ONC), à 14 min 40 s ; 97. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 14 min 45 s ; 98. P. Langrangh (Fra./JSC), à 14 min 50 s ; 99. D. Nazon (Fra./USP), à 14 min 55 s ; 100. J. Serrano (Esp./ONC), à 15 min 0 s ; 101. M. Serpellini (Ita./LAM), à 15 min 05 s ; 102. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 15 min 10 s ; 103. D. Nazon (Fra./USP), à 15 min 15 s ; 104. J. Serrano (Esp./ONC), à 15 min 20 s ; 105. M. Piccoli (Ita./LAM), à 15 min 25 s ; 106. P. Langrangh (Fra./JSC), à 15 min 30 s ; 107. D. Nazon (Fra./USP), à 15 min 35 s ; 108. J. Serrano (Esp./ONC), à 15 min 40 s ; 109. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 15 min 45 s ; 110. S. Comessio (Ita./SAE), à 15 min 50 s ; 111. D. Nazon (Fra./USP), à 15 min 55 s ; 112. P. Langrangh (Fra./JSC), à 16 min 0 s ; 113. J. Serrano (Esp./ONC), à 16 min 05 s ; 114. M. Serpellini (Ita./LAM), à 16 min 10 s ; 115. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 16 min 15 s ; 116. D. Nazon (Fra./USP), à 16 min 20 s ; 117. J. Serrano (Esp./ONC), à 16 min 25 s ; 118. M. Piccoli (Ita./LAM), à 16 min 30 s ; 119. P. Langrangh (Fra./JSC), à 16 min 35 s ; 120. G. Guesdon (Fra./FDJ), à 16 min 40 s ; 121. M. Serpellini (Ita./LAM), à 16 min 45 s ; 122. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 16 min 50 s ; 123. D. Nazon (Fra./USP), à 16 min 55 s ; 124. J. Serrano (Esp./ONC), à 17 min 0 s ; 125. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 17 min 05 s ; 126. P. Langrangh (Fra./JSC), à 17 min 10 s ; 127. D. Nazon (Fra./USP), à 17 min 15 s ; 128. J. Serrano (Esp./ONC), à 17 min 20 s ; 129. M. Serpellini (Ita./LAM), à 17 min 25 s ; 130. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 17 min 30 s ; 131. D. Nazon (Fra./USP), à 17 min 35 s ; 132. J. Serrano (Esp./ONC), à 17 min 40 s ; 133. M. Piccoli (Ita./LAM), à 17 min 45 s ; 134. P. Langrangh (Fra./JSC), à 17 min 50 s ; 135. D. Nazon (Fra./USP), à 17 min 55 s ; 136. J. Serrano (Esp./ONC), à 18 min 0 s ; 137. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 18 min 05 s ; 138. S. Comessio (Ita./SAE), à 18 min 10 s ; 139. D. Nazon (Fra./USP), à 18 min 15 s ; 140. J. Serrano (Esp./ONC), à 18 min 20 s ; 141. M. Serpellini (Ita./LAM), à 18 min 25 s ; 142. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 18 min 30 s ; 143. D. Nazon (Fra./USP), à 18 min 35 s ; 144. J. Serrano (Esp./ONC), à 18 min 40 s ; 145. M. Piccoli (Ita./LAM), à 18 min 45 s ; 146. P. Langrangh (Fra./JSC), à 18 min 50 s ; 147. D. Nazon (Fra./USP), à 18 min 55 s ; 148. J. Serrano (Esp./ONC), à 19 min 0 s ; 149. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 19 min 05 s ; 150. S. Comessio (Ita./SAE), à 19 min 10 s ; 151. D. Nazon (Fra./USP), à 19 min 15 s ; 152. J. Serrano (Esp./ONC), à 19 min 20 s ; 153. M. Serpellini (Ita./LAM), à 19 min 25 s ; 154. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 19 min 30 s ; 155. D. Nazon (Fra./USP), à 19 min 35 s ; 156. J. Serrano (Esp./ONC), à 19 min 40 s ; 157. M. Piccoli (Ita./LAM), à 19 min 45 s ; 158. P. Langrangh (Fra./JSC), à 19 min 50 s ; 159. D. Nazon (Fra./USP), à 19 min 55 s ; 160. J. Serrano (Esp./ONC), à 20 min 0 s ; 161. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 20 min 05 s ; 162. S. Comessio (Ita./SAE), à 20 min 10 s ; 163. D. Nazon (Fra./USP), à 20 min 15 s ; 164. J. Serrano (Esp./ONC), à 20 min 20 s ; 165. M. Serpellini (Ita./LAM), à 20 min 25 s ; 166. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 20 min 30 s ; 167. D. Nazon (Fra./USP), à 20 min 35 s ; 168. J. Serrano (Esp./ONC), à 20 min 40 s ; 169. M. Piccoli (Ita./LAM), à 20 min 45 s ; 170. P. Langrangh (Fra./JSC), à 20 min 50 s ; 171. D. Nazon (Fra./USP), à 20 min 55 s ; 172. J. Serrano (Esp./ONC), à 21 min 0 s ; 173. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 21 min 05 s ; 174. S. Comessio (Ita./SAE), à 21 min 10 s ; 175. D. Nazon (Fra./USP), à 21 min 15 s ; 176. J. Serrano (Esp./ONC), à 21 min 20 s ; 177. M. Serpellini (Ita./LAM), à 21 min 25 s ; 178. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 21 min 30 s ; 179. D. Nazon (Fra./USP), à 21 min 35 s ; 180. J. Serrano (Esp./ONC), à 21 min 40 s ; 181. M. Piccoli (Ita./LAM), à 21 min 45 s ; 182. P. Langrangh (Fra./JSC), à 21 min 50 s ; 183. D. Nazon (Fra./USP), à 21 min 55 s ; 184. J. Serrano (Esp./ONC), à 22 min 0 s ; 185. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 22 min 05 s ; 186. S. Comessio (Ita./SAE), à 22 min 10 s ; 187. D. Nazon (Fra./USP), à 22 min 15 s ; 188. J. Serrano (Esp./ONC), à 22 min 20 s ; 189. M. Serpellini (Ita./LAM), à 22 min 25 s ; 190. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 22 min 30 s ; 191. D. Nazon (Fra./USP), à 22 min 35 s ; 192. J. Serrano (Esp./ONC), à 22 min 40 s ; 193. M. Piccoli (Ita./LAM), à 22 min 45 s ; 194. P. Langrangh (Fra./JSC), à 22 min 50 s ; 195. D. Nazon (Fra./USP), à 22 min 55 s ; 196. J. Serrano (Esp./ONC), à 23 min 0 s ; 197. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 23 min 05 s ; 198. S. Comessio (Ita./SAE), à 23 min 10 s ; 199. D. Nazon (Fra./USP), à 23 min 15 s ; 200. J. Serrano (Esp./ONC), à 23 min 20 s ; 201. M. Serpellini (Ita./LAM), à 23 min 25 s ; 202. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 23 min 30 s ; 203. D. Nazon (Fra./USP), à 23 min 35 s ; 204. J. Serrano (Esp./ONC), à 23 min 40 s ; 205. M. Piccoli (Ita./LAM), à 23 min 45 s ; 206. P. Langrangh (Fra./JSC), à 23 min 50 s ; 207. D. Nazon (Fra./USP), à 23 min 55 s ; 208. J. Serrano (Esp./ONC), à 24 min 0 s ; 209. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 24 min 05 s ; 210. S. Comessio (Ita./SAE), à 24 min 10 s ; 211. D. Nazon (Fra./USP), à 24 min 15 s ; 212. J. Serrano (Esp./ONC), à 24 min 20 s ; 213. M. Serpellini (Ita./LAM), à 24 min 25 s ; 214. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 24 min 30 s ; 215. D. Nazon (Fra./USP), à 24 min 35 s ; 216. J. Serrano (Esp./ONC), à 24 min 40 s ; 217. M. Piccoli (Ita./LAM), à 24 min 45 s ; 218. P. Langrangh (Fra./JSC), à 24 min 50 s ; 219. D. Nazon (Fra./USP), à 24 min 55 s ; 220. J. Serrano (Esp./ONC), à 25 min 0 s ; 221. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 25 min 05 s ; 222. S. Comessio (Ita./SAE), à 25 min 10 s ; 223. D. Nazon (Fra./USP), à 25 min 15 s ; 224. J. Serrano (Esp./ONC), à 25 min 20 s ; 225. M. Serpellini (Ita./LAM), à 25 min 25 s ; 226. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 25 min 30 s ; 227. D. Nazon (Fra./USP), à 25 min 35 s ; 228. J. Serrano (Esp./ONC), à 25 min 40 s ; 229. M. Piccoli (Ita./LAM), à 25 min 45 s ; 230. P. Langrangh (Fra./JSC), à 25 min 50 s ; 231. D. Nazon (Fra./USP), à 25 min 55 s ; 232. J. Serrano (Esp./ONC), à 26 min 0 s ; 233. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 26 min 05 s ; 234. S. Comessio (Ita./SAE), à 26 min 10 s ; 235. D. Nazon (Fra./USP), à 26 min 15 s ; 236. J. Serrano (Esp./ONC), à 26 min 20 s ; 237. M. Serpellini (Ita./LAM), à 26 min 25 s ; 238. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 26 min 30 s ; 239. D. Nazon (Fra./USP), à 26 min 35 s ; 240. J. Serrano (Esp./ONC), à 26 min 40 s ; 241. M. Piccoli (Ita./LAM), à 26 min 45 s ; 242. P. Langrangh (Fra./JSC), à 26 min 50 s ; 243. D. Nazon (Fra./USP), à 26 min 55 s ; 244. J. Serrano (Esp./ONC), à 27 min 0 s ; 245. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 27 min 05 s ; 246. S. Comessio (Ita./SAE), à 27 min 10 s ; 247. D. Nazon (Fra./USP), à 27 min 15 s ; 248. J. Serrano (Esp./ONC), à 27 min 20 s ; 249. M. Serpellini (Ita./LAM), à 27 min 25 s ; 250. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 27 min 30 s ; 251. D. Nazon (Fra./USP), à 27 min 35 s ; 252. J. Serrano (Esp./ONC), à 27 min 40 s ; 253. M. Piccoli (Ita./LAM), à 27 min 45 s ; 254. P. Langrangh (Fra./JSC), à 27 min 50 s ; 255. D. Nazon (Fra./USP), à 27 min 55 s ; 256. J. Serrano (Esp./ONC), à 28 min 0 s ; 257. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 28 min 05 s ; 258. S. Comessio (Ita./SAE), à 28 min 10 s ; 259. D. Nazon (Fra./USP), à 28 min 15 s ; 260. J. Serrano (Esp./ONC), à 28 min 20 s ; 261. M. Serpellini (Ita./LAM), à 28 min 25 s ; 262. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 28 min 30 s ; 263. D. Nazon (Fra./USP), à 28 min 35 s ; 264. J. Serrano (Esp./ONC), à 28 min 40 s ; 265. M. Piccoli (Ita./LAM), à 28 min 45 s ; 266. P. Langrangh (Fra./JSC), à 28 min 50 s ; 267. D. Nazon (Fra./USP), à 28 min 55 s ; 268. J. Serrano (Esp./ONC), à 29 min 0 s ; 269. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 29 min 05 s ; 270. S. Comessio (Ita./SAE), à 29 min 10 s ; 271. D. Nazon (Fra./USP), à 29 min 15 s ; 272. J. Serrano (Esp./ONC), à 29 min 20 s ; 273. M. Serpellini (Ita./LAM), à 29 min 25 s ; 274. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 29 min 30 s ; 275. D. Nazon (Fra./USP), à 29 min 35 s ; 276. J. Serrano (Esp./ONC), à 29 min 40 s ; 277. M. Piccoli (Ita./LAM), à 29 min 45 s ; 278. P. Langrangh (Fra./JSC), à 29 min 50 s ; 279. D. Nazon (Fra./USP), à 29 min 55 s ; 280. J. Serrano (Esp./ONC), à 30 min 0 s ; 281. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 30 min 05 s ; 282. S. Comessio (Ita./SAE), à 30 min 10 s ; 283. D. Nazon (Fra./USP), à 30 min 15 s ; 284. J. Serrano (Esp./ONC), à 30 min 20 s ; 285. M. Serpellini (Ita./LAM), à 30 min 25 s ; 286. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 30 min 30 s ; 287. D. Nazon (Fra./USP), à 30 min 35 s ; 288. J. Serrano (Esp./ONC), à 30 min 40 s ; 289. M. Piccoli (Ita./LAM), à 30 min 45 s ; 290. P. Langrangh (Fra./JSC), à 30 min 50 s ; 291. D. Nazon (Fra./USP), à 30 min 55 s ; 292. J. Serrano (Esp./ONC), à 31 min 0 s ; 293. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 31 min 05 s ; 294. S. Comessio (Ita./SAE), à 31 min 10 s ; 295. D. Nazon (Fra./USP), à 31 min 15 s ; 296. J. Serrano (Esp./ONC), à 31 min 20 s ; 297. M. Serpellini (Ita./LAM), à 31 min 25 s ; 298. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 31 min 30 s ; 299. D. Nazon (Fra./USP), à 31 min 35 s ; 300. J. Serrano (Esp./ONC), à 31 min 40 s ; 301. M. Piccoli (Ita./LAM), à 31 min 45 s ; 302. P. Langrangh (Fra./JSC), à 31 min 50 s ; 303. D. Nazon (Fra./USP), à 31 min 55 s ; 304. J. Serrano (Esp./ONC), à 32 min 0 s ; 305. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 32 min 05 s ; 306. S. Comessio (Ita./SAE), à 32 min 10 s ; 307. D. Nazon (Fra./USP), à 32 min 15 s ; 308. J. Serrano (Esp./ONC), à 32 min 20 s ; 309. M. Serpellini (Ita./LAM), à 32 min 25 s ; 310. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 32 min 30 s ; 311. D. Nazon (Fra./USP), à 32 min 35 s ; 312. J. Serrano (Esp./ONC), à 32 min 40 s ; 313. M. Piccoli (Ita./LAM), à 32 min 45 s ; 314. P. Langrangh (Fra./JSC), à 32 min 50 s ; 315. D. Nazon (Fra./USP), à 32 min 55 s ; 316. J. Serrano (Esp./ONC), à 33 min 0 s ; 317. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 33 min 05 s ; 318. S. Comessio (Ita./SAE), à 33 min 10 s ; 319. D. Nazon (Fra./USP), à 33 min 15 s ; 320. J. Serrano (Esp./ONC), à 33 min 20 s ; 321. M. Serpellini (Ita./LAM), à 33 min 25 s ; 322. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 33 min 30 s ; 323. D. Nazon (Fra./USP), à 33 min 35 s ; 324. J. Serrano (Esp./ONC), à 33 min 40 s ; 325. M. Piccoli (Ita./LAM), à 33 min 45 s ; 326. P. Langrangh (Fra./JSC), à 33 min 50 s ; 327. D. Nazon (Fra./USP), à 33 min 55 s ; 328. J. Serrano (Esp./ONC), à 34 min 0 s ; 329. M. Ljungquist (Sue./CTA), à 34 min 05 s ; 330. S. Comessio (Ita./SAE), à 34 min 10 s ; 331. D. Nazon (Fra./USP), à 34 min 15 s ; 332. J. Serrano (Esp./ONC), à 34 min 20 s ; 333. M. Serpellini (Ita./LAM), à 34 min 25 s ; 334. A. E. Aggiano (Ita./VIT), à 34 min 30 s ; 335. D. Nazon (Fra./USP), à 34 min

## Cédric Pioline propulse la France en demi-finales de la Coupe Davis

Après leur victoire face aux Brésiliens, les Français rencontreront les Belges

La France a battu le Brésil, dimanche 18 juillet, à Pau, en quarts de finale de la Coupe Davis (3-2). Outre la victoire du double Delaitre-Santoro, samedi, Cédric Pioline

line a été l'artisan du succès français en dominant Fernando Meligeni et Gustavo Kuerten en trois sets. L'autre demi-finale opposera l'Australie à la Russie.

**SON POING** est serré et son sourire ouvre son visage, Cédric Pioline jubile. Dimanche 18 juillet, en moins de deux heures, à force d'un jeu de service-volée parfait, il vient de battre Gustavo Kuerten, apportant la qualification de l'équipe de France pour les demi-finales de la Coupe Davis. Il avait déjà disposé de Fernando Meligeni, vendredi (6-3, 6-3, 6-3).

**TENNIS**

A l'exemple du premier tour, à Nîmes, en avril, où il avait apporté les trois points de la victoire (il avait joué le double avec Guillaume Raoux), Cédric Pioline apparaît aujourd'hui comme la pièce maîtresse d'une équipe de France à l'architecture solide. Malgré le forfait de Jérôme Golmard, blessé, Guy Forget a pu compter sur un autre Français très en vue cette saison : Sébastien Grosjean. Celui-ci a honoré sa première sélection avec bravoure, ven-

dredi, en ne cédant devant Gustavo Kuerten qu'après 4 h 45 de jeu (6-2, 6-7 (4-7), 7-7 (7/5), 6-7 (5/7), 9-7).

L'équipe de France a retrouvé un double robuste : un atout indispensable en Coupe Davis. A égalité 1-1, vendredi soir, la France avait viré en tête, samedi, grâce à Olivier Delaitre et à Fabrice Santoro, vainqueurs de Gustavo Kuerten et Jaime Oncins, pourtant invaincus en sept rencontres de Coupe Davis (7-6 (7/5), 6/4, 6/4). Demi-finalistes à Wimbledon, les deux Français ont retrouvé leur place dans une formation qui pourra également utiliser leur expérience en Coupe Davis.

« **UNE SENSATION TRÈS FORTE** »

De la bande, c'est Cédric Pioline qui a fait la plus forte impression. En deux matches rondement menés, le Français n'a pas perdu son service et – comme à Nîmes – a montré une joie rare à jouer et à communiquer sa passion du jeu à un public ravi : « Je suis très motivé par la Coupe Davis. C'est un plaisir semblable à celui des tournois du Grand Chelem. C'est

une sensation très forte. Je pense que j'ai aujourd'hui un rôle important dans l'équipe. J'essaie par mon niveau de jeu et par mon expérience de rassurer un peu tout le monde. J'espère qu'ils peuvent se reposer un petit peu sur moi. »

Successeur de Yannick Noah au poste de capitaine en début de saison, Guy Forget, lui, affirme son style : plus discret et tout aussi efficace avec une philosophie jumelle : « Dans cette équipe, les valeurs sont respect de l'autre, solidarité et amour de l'épreuve, explique Guy Forget.

En demi-finales, du 24 au 26 septembre, la France rencontrera la Belgique. L'équipe emmenée par le jeune Xavier Malisse en pleine forme a battu la Suisse dès le quatrième match, Malisse disposant du Suisse Roger Federer (4-6, 6-3, 7-5, 7-6 (7/5), dimanche. La Belgique menait 2-0, vendredi, avant de laisser les Suisses revenir dans le double, samedi.

Dans l'histoire des rencontres entre les deux pays (depuis 1904), la Belgique mène 3-2 face à la France. La dernière en date est de funeste mémoire pour les Français. En 1997, en match de barrage, à Gand, ils avaient été sortis du groupe mondial. Fabrice Santoro, tétanisé par le trac, avait été inexistant face à Filip Dewulf, et Cédric Pioline, blessé au dos, avait abandonné au quatrième set contre Johan Van Herck.

Pour cette demi-finale, il reviendront à Pau. La proximité de la rencontre et celle des Pyrénées ont incité organisateurs et joueurs à faire ce choix. Il y a aussi un peu de superstition : en 1991, en battant la Yougoslavie, la France avait continué sa route vers la victoire finale, contre les Etats-Unis, à Lyon.

Bénédicte Mathieu

## En Copa America, l'expérience brésilienne a eu raison de la naïveté uruguayenne

Le Brésil s'est nettement imposé (3-0) face à l'Uruguay, dimanche 18 juillet, en finale de la plus prestigieuse des compétitions sud-américaines de football

**RIO DE JANEIRO**  
de notre correspondant

Invitée surprise de la finale de la 39<sup>e</sup> Copa America, disputée, dimanche 18 juillet, au stade Defensores del Chaco, à Asuncion (Paraguay), la jeune formation d'Uruguay (vingt-trois ans de moyenne d'âge) n'a résisté que vingt minutes face aux Brésiliens, faciles vainqueurs d'un match dont ils étaient les grandissimes favoris. Deux superbes actions de Rivaldo (une tête lobée dos au but à la 20<sup>e</sup> minute, puis, six minutes plus tard, un contrôle orienté en forme de dribble sur le dernier défenseur, suivi d'une pichenette magistralement placée), un déboulé de Ronaldo, enfin, lancé dès la reprise par Rivaldo, et ponctué d'un frappe imparable de la gauche, ont permis à l'équipe entraînée depuis dix mois par le fringant Wanderley Luxemburgo, remplaçant de Mario Zagallo, de conserver le titre conquis il y a deux ans en Bolivie.

**FOOTBALL**

Auteurs de cinq buts chacun, Rivaldo et Ronaldo se partagent le titre d'« artilleur » du tournoi. Si la vedette du FC Barcelone a encore fait étalage de son immense talent – et de son incorrigible tendance à trop garder le ballon –, le « phénomène » de l'Inter Milan n'a pas encore retrouvé, lui, la plénitude de son art. Même si son match, jalonné de quelques bons dribbles et de plusieurs démarrages prometteurs, a révélé un net regain de forme par rapport à ses mièvres prestations antérieures, Ronaldo se remet péniblement d'une lancinante tendinite

au genou, responsable d'une saison calamiteuse en championnat italien après le mémorable fiasco de la finale de la Coupe du monde 1998 face aux Bleus.

Les deux autres rescapés de l'équipe titulaire écrasée, en juillet 1998, au Stade de France, les arrières latéraux Cafu (nommé capitaine après la retraite de Dunga) et Roberto Carlos, ont fait honneur à leur réputation. Mais la pénurie persistante de défenseurs centraux à la hauteur du reste de la Selecao continue de se faire cruellement sentir. Le vétéran de l'AS Roma, Antonio Carlos, trente ans, et le nouveau promu Joao Carlos ont souvent donné, à l'instar du duo Aldair-Junior Baiano durant le Mondial, des sueurs froides aux supporters brésiliens.

**UN « GOL DE PLACA »**

En revanche, dans les bois, le géant noir Dida a démontré que le Brésil avait accompli, ces dernières années, d'énormes progrès à ce poste autrefois négligé, sinon méprisé. Avec à son actif deux remarquables arrêts sur penalty dans la compétition, dont l'un décisif en quarts de finale contre l'Argentine (2-1), certes privée de Batistuta, Veron et Claudio Lopez, la « doubleur » de Taffarel au Mondial français a démontré qu'il en était désormais le digne successeur.

Cependant, la grande révélation de cette Copa America a assisté à la finale assis sur le banc des remplaçants. Car, au Brésil, un Ronaldo peut en cacher un autre. Inconnu voilà peu hors de son Etat natal du Rio Grande do Sul et convoqué de dernière minute, Ronaldo de Assis, dix-neuf ans, avant-centre du Gremio de Porto Alegre, partage avec son célèbre homonyme un teint ca-

fé au lait et des incisives proéminentes. Il n'a fait que quelques brèves apparitions en fin de parties, mais, en match de poule contre le Venezuela, il a forcé les commentateurs des chaînes de télévision à ressusciter des formules du jargon sportif brésilien que l'on croyait tombées en désuétude. Un petit lob sur son adversaire direct à l'entrée de la surface de réparation, un incroyable contrôle du talon dans la foulée, qui met le dernier défenseur dans le vent, un tir sec au ras du poteau : le cinquième des sept buts inscrits ce soir-là par la Selecao est un chef-d'œuvre, une *gol de placa* (un but de plaque) hurlé dans les cabines en référence aux plaques commémoratives des stades brésiliens célébrant le souvenir de réalisations impérisables.

Quant à la « Celeste », l'équipe d'Uruguay au célèbre maillot bleu ciel, essentiellement formée de jeunes joueurs ayant accédé à la finale, en 1997, puis aux demi-finales du championnat du monde juniors 1999, elle mise sur cette nouvelle génération pour mettre fin à une éclipse qui dure depuis presque dix ans, la dernière participation des doubles champions du monde (1930 et 1950) à la phase finale d'un Mondial remontant à 1990. L'excellent gardien Carini, âgé d'à peine dix-neuf ans, le meneur de jeu Magallanes et le buteur Zalayeta, transféré d'Empoli à la Juventus Turin, offrent de bonnes raisons d'espérer à Daniel Passarella, entraîneur de la sélection argentine au dernier Mondial, qui prendra les rênes de l'équipe uruguayenne en vue des éliminatoires pour la prochaine Coupe du monde de 2002.

Jean-Jacques Sévilla

### L'Australie terrasse les Etats-Unis

Tom Gullickson a eu beau essayer mais la ruse n'a pas pris : Pete Sampras n'a pu remplacer Todd Martin, dimanche 18 juillet, alors que son pays était mené 2-1 contre l'Australie, en quarts de finale de la Coupe Davis, à Boston. Les médecins ont déclaré Martin apte à jouer, dimanche, contre Patrick Rafter. Uniquement engagé en double – qu'il a gagné samedi en compagnie d'Alex O'Brien –, le numéro un mondial n'a donc pu jouer les doublures en simple et a assisté, impuissant, à la défaite de son pays : Todd Martin a été battu par Patrick Rafter au terme d'un match épique comme les aime la Coupe Davis (4-6, 5-7, 6-3, 6-2, 6-4). Les Australiens l'emportent finalement 4-1. En demi-finales, ils rencontreront les Russes, qui ont battu la Slovaquie à Moscou, dimanche. Marat Safin a été l'artisan de la victoire. Vainqueur vendredi de Karol Kucera, le jeune Russe n'a pas perdu son sang-froid, qui a joué et gagné le match décisif contre Dominik Hrbaty (6-3, 4-6, 7-5, 6-7 (3/7), 6-4).

funradio

TROP FORT !

- Plus forte progression de toutes les radios<sup>1</sup>
- Près d' 1/2 million d'auditeurs gagnés en 3 mois<sup>1</sup>
- 2<sup>ème</sup> radio nationale sur les 15-34 ans<sup>2</sup>

1. Source Médiamétrie 75000 + Radio - Avril/Juin 99 vs Jan/Mars 99 - base 1/4 h moyen, PDA, AC en pénétration - cible 15 ans et + - LâV 5h/24h

2. Source Médiamétrie 75000 + Radio - Avril/Juin 99 - AC et PDA cible 15-34 ans - LâV 5h/24h



# Rafraîchissement au nord-ouest

**MARDI.** L'anticyclone des Açores connaît une faiblesse passagère au nord. Les régions septentrionales vont passer dans un courant d'ouest nuageux et moins chaud mais la partie pluvieuse des perturbations circulera plutôt sur les îles britanniques. Les régions méridionales restent dans un temps très chaud.

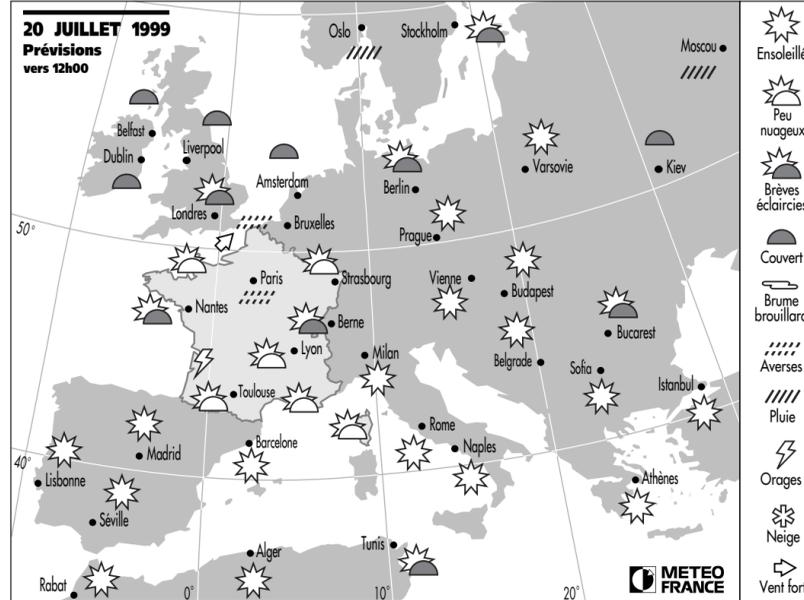
**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - De la Basse-Normandie aux Pays de la Loire, le ciel encombré de nuages en début de journée, avec parfois quelques gouttes près de la Manche, s'éclaircira dans l'après-midi. Il fera de 19 à 23 degrés sur les plages, jusqu'à 27 degrés dans le val de Loire.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Près de la frontière belge, les nuages seront nombreux. En Ile-de-France et en Haute-Normandie, le rideau nuageux matinal disparaîtra l'après-midi. Il fera de 20 à 22 degrés sur la côte, 26 degrés sur Paris

et 29 degrés dans le Berry. **Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Nuages et périodes de soleil alterneront. Une petite ondée restera possible de l'Alsace au Jura. Il fera de 25 à 30 degrés du nord au sud. **Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Le soleil brillera l'après-midi des Charentes au bassin aquitain, alors que les nuages s'accrocheront davantage dans le Poitou, ainsi que sur les Pyrénées. Il fera de 26 à 30 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - Après une matinée assez nébuleuse, notamment de l'Auvergne à la région lyonnaise, le soleil brillera l'après-midi. Il fera 26 degrés dans le Massif Central. 30 à 34 degrés plus à l'Est.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Après la dissipation des nuages côtiers dans le golfe du Lion, le soleil brillera. Il fera de 29 degrés sur les plages, jusqu'à 34 degrés dans les terres.



## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** Les compagnies aériennes nord-américaines ont annoncé que leur programme « anti-bug » (passage à l'an 2000) était presque achevé. Selon les responsables, le système informatique du contrôle aérien est désormais sécurisé. En revanche, les pilotes britanniques ont prévenu qu'ils ne comptaient pas voler au dessus de l'Asie, de l'Europe de l'Est, de l'Afrique et de l'Amérique latine dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier. Ils estiment en effet que les systèmes informatiques ne pourront, dans ces régions, surmonter le fameux « bug ».

■ **GUIDES.** Une collection inédite du Guide du Routard, composée de quatre titres (Bords de mer, Montagnes et vallées, hôtels et tables gourmandes, Etapes à la campagne), est disponible, jusqu'au 31 août, dans les stations-service du réseau Elf moyennant un plein (30 litres minimum) et 20 F (3,1 €).

### PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET 1999

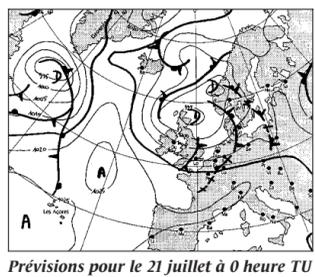
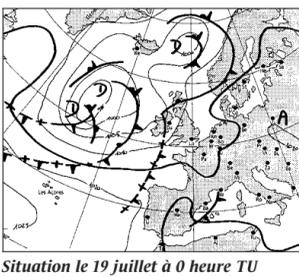
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole	
AJACCIO	19/29 S
BIARRITZ	16/24 S
BORDEAUX	17/27 S
BOURGES	16/27 N
BREST	16/20 S
CAEN	17/22 S
CHERBOURG	15/22 S
CLERMONT-F.	15/25 S
DIJON	15/27 S
GRENOBLE	17/30 S
LILLE	18/26 N
LIMOGES	15/24 S
LYON	20/30 S
MARSEILLE	20/30 S
NANCY	16/26 S
NANTES	17/24 N
NICE	21/28 S
PARIS	18/26 N
PAU	16/25 S
PERPIGNAN	20/29 S
RENNES	17/22/26 S
ST-ETIENNE	17/28 S
STRASBOURG	17/28 S
TOULOUSE	19/32 S
TOURS	16/27 N
FRANCE outre-mer	
CAYENNE	22/31 N
FORT-DE-FR.	26/30 S
NOUMEA	19/23 S

PAPEETE	22/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 N
ST-DENIS-RE.	16/23 N
EUROPE	
AMSTERDAM	16/23 C
ATHENES	24/32 S
BARCELONE	21/27 S
BELFAST	13/17 C
BELGRADE	16/29 S
BERLIN	19/27 N
BERNE	15/25 N
BRUXELLES	15/24 N
BUCAREST	16/29 N
BUDAPEST	19/29 S
COPENHAGUE	18/23 P
DUBLIN	12/17 C
FRANCFORT	19/26 P
GENEVE	17/25 N
HELSINKI	15/24 S
ISTANBUL	23/28 S
KIEV	15/25 C
LISBONNE	18/27 S
LIVERPOOL	14/20 C
LONDRES	15/22 C
LUXEMBOURG	16/23 N
MADRID	21/35 S
MILAN	21/30 S
MOSCOW	16/21 P
MUNICH	18/25 S
NAPLES	19/30 S
OSLO	15/18 P
PALMA DE M.	19/30 S
PRAGUE	14/28 S
ROME	19/28 S
SEVILLE	19/32 S
SOFIA	16/27 S
ST-PETERSB.	18/24 S
STOCKHOLM	16/24 N
TENERIFE	16/21 N
VARSOVIE	17/29 S

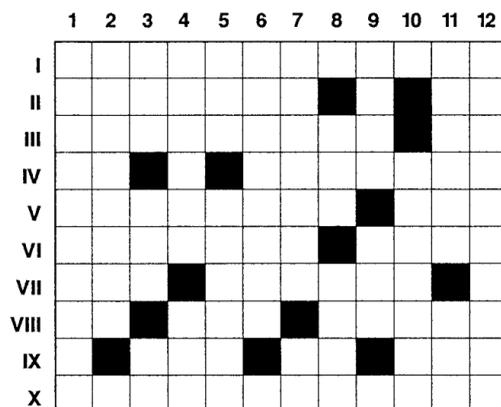
VENISE	21/29 S
VIENNE	17/28 S
AMÉRIQUES	
BRASILIA	15/27 S
Buenos Air.	10/14 C
CARACAS	24/28 P
CHICAGO	21/29 N
LIMA	13/20 N
LOS ANGELES	17/24 S
MEXICO	14/20 N
MONTREAL	16/22 S
NEW YORK	24/30 S
SAN FRANCISCO	11/18 C
SANTIAGO/CHI	-4/13 S
TORONTO	19/26 S
WASHINGTON	26/34 N
AFRIQUE	
ALGER	21/28 S
DAKAR	27/31 N
KINSHASA	19/28 S

LE CAIRE	24/33 S
MARRAKECH	18/33 S
NAIROBI	15/25 N
PRETORIA	5/19 S
RABAT	19/26 S
TUNIS	24/31 N
ASIE-Océanie	
BANGKOK	26/33 S
BOMBAY	27/28 P
DIAKARTA	26/28 N
DUBAI	32/40 S
HANOI	27/36 C
HONGKONG	28/31 C
JERUSALEM	24/31 S
NEW DEHLI	27/29 P
PEKIN	24/30 P
SEOUL	22/29 C
SINGAPOUR	26/29 C
SYDNEY	10/16 S
TOKYO	24/29 C



## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99170



### HORIZONTALEMENT

I. Sans motif apparent. - II. Court et diffamatoire. Voyelles. - III. Même s'ils n'ont pas de titre, ils en ont les droits. Le strontium. - IV. Roule sur la piste. Renvoie à l'eau. - V. A un véritable penchant à droite. Réponse référendaire. - VI. Entraîne à la baisse. Arme blanche. - VII. Pour comparer les énergies. Fils de Deucalion et de Pyrrha. - VIII. D'un auxiliaire. Le premier est le plus difficile à faire. Ecrivain suisse. - IX. Dans les mains du travailleur. Dans la

gamme. Met à l'abri la poule et ses poussins. - X. Jouées en public.

### VERTICALEMENT

I. Son numéro au cirque avait du succès. - 2. Faites par plaisir. - 3. Evite les blocages. Classement côté court. Départ primaire. - 4. Finit dans les cordes. Compte les coups. - 5. Léger dans les airs. Inspire. - 6. Renvoie sur les flancs. - 7. Revue littéraire refermée depuis 1982. Aide pour pousser. - 8. Bien attrapée. Chef-lieu de département. - 9. Se manifeste

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 130

# Les neuf alignements



DISPOSEZ ces neuf jetons sur une table de façon à obtenir neuf alignements de trois jetons. Combien de configurations différentes permettent-elles de répondre à la question ?

Solution dans *Le Monde* du 27 juillet.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1999

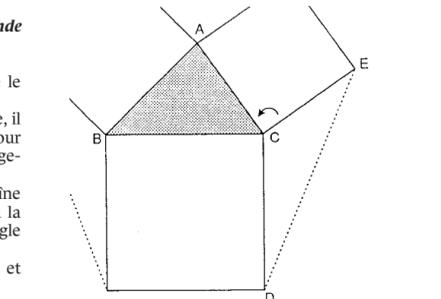
### SOLUTION DU N° 99169

#### HORIZONTALEMENT

I. Coordinateur. - II. Ecrolement. - III. Na. Mélopée. - IV. Draa. Ne. RMI. - V. Riviez. Ragot. - VI. Inonde. Egide. - VII. Lacé. La. Rées. - VIII. Associé. Ss. - IX. Ost. Oté. Gîte. - X. Niépce. Félés.

#### VERTICALEMENT

1. Cendrillon. - 2. Ocarina. Si. - 3. Or. Avocate. - 4. Romaines. - 5. Due. Ed. Soc. - 6. Ill. Zélate. - 7. Néon. Ace. - 8. Ampère. - 9. Tee. Agrégé. - 10. Energie. Il. - 11. Ut. Modeste. - 12. Vitesses.



### Le Monde

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. ISSN 0395-2037. Imprimerie du Monde 12, rue M. Gumbourg 94852 Ivry cedex. Président-directeur général : Dominique Alduy. Directeur général : Stéphane Corre. 21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05. Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

# Cet été, voyez *Le Monde* autrement !

## Quel que soit votre lieu de vacances, ne manquez aucun numéro

**VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ(E)**  
Recevez *Le Monde* sur le lieu de vos vacances

Oui, je désire recevoir *Le Monde* en vacances pour la durée suivante (cochez la case correspondante) :

DURÉE	FRANCE	DURÉE	FRANCE
<input type="checkbox"/> 2 semaines (13 n°).....	96 <sup>F</sup> / 14,64 <sup>€</sup>	<input type="checkbox"/> 2 mois (52 n°).....	378 <sup>F</sup> / 57,63 <sup>€</sup>
<input type="checkbox"/> 3 semaines (19 n°).....	139 <sup>F</sup> / 21,19 <sup>€</sup>	<input type="checkbox"/> 3 mois (78 n°).....	562 <sup>F</sup> / 85,68 <sup>€</sup>
<input type="checkbox"/> 1 mois (26 n°).....	173 <sup>F</sup> / 26,37 <sup>€</sup>	<input type="checkbox"/> 12 mois (312 n°).....	1 980 <sup>F</sup> / 301,85 <sup>€</sup>

(Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine uniquement)

J'indique ci-dessous mon adresse de vacances :

Du ..... au .....

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

J'indique ci-dessous mon adresse habituelle :

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Je joins mon règlement par :  Chèque bancaire ou postal (à l'ordre du Monde)

Carte bancaire n° : .....

Date et signature obligatoires :

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement au moins 12 jours à l'avance à : **Le MONDE, Service abonnements** 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

**Pour tout autre renseignement :**  
01 42 17 32 90 de 8 h 30 à 18 h du lundi au vendredi

**VOUS ÊTES ABONNÉ(E)**  
Faites suivre ou suspendre votre abonnement pendant vos vacances

J'indique impérativement mon numéro d'abonné : .....

(Ce numéro se trouve en haut à gauche de la «une» de votre journal) :

Prénom : ..... Nom : .....

J'indique ma commune de résidence habituelle (impératif) : .....

Je souhaite :

Faire suspendre mon abonnement du : ..... au : .....

(Votre abonnement sera prolongé d'autant. Si vous êtes abonné par prélèvement automatique, votre compte sera prélevé au prorata des numéros servis dans le mois)

Faire transférer mon abonnement sur le lieu de vacances (France métropolitaine uniquement) du : ..... au : .....

J'indique ci-dessous mon adresse de vacances :

Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Bulletin à renvoyer au moins 12 jours à l'avance à : **Le MONDE, Service abonnements** 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

**Pour les suspensions ou transferts vacances, un numéro exclusif :**  
0 803 022 021 (0,99 F TTC la minute)



UN ÉTÉ À PARIS

LA PHOTOGRAPHIE DE BERTRAND DESPREZ

L'esprit cabanon

Enfin un terrain de jeu excentrique ! Dans une clairière, près de la grande jungle parisienne, les « pas perdus » ont posé leurs valises et leurs cabanons. Toujours en évolution, on peut trouver la « chambre d'ami », la salle « d'exposition », un « observatoire », un « atelier pêche ». Cette œuvre plastique collective rend hommage à tous les grands rêveurs, récupérateurs, transformateurs de déchets et matériaux sans valeur, aux poètes du quotidien. Une grande bouffée d'oxygène.

« Mari mira, l'esprit cabanon », initiative de Guy-André Lagesse et Jean-Paul Cornier. 68, quai de la Seine, Paris 19°. Du mardi au vendredi, de 15 heures à 22 heures. Samedi et dimanche, de 10 heures à 22 heures. Entrée libre. Jusqu'au 15 septembre.



AGENCE VU

# « Le Maître et Marguerite » en bulgare burlesque

Avignon/Théâtre. Stefan Moskov signe une adaptation brûlante du roman de Boulgakov

**MAÏSTORA I MARGARITA (Le Maître et Marguerite), d'après Mikhaïl Boulgakov. Adaptation et mise en scène : Stefan Moskov. Avec Valentin Tanev, Gueorgui Spassov, Uliana Sayska, Maya Novosselska-Moscova, Viara Kolarova, Christo Garbov...**  
**THÉÂTRE MUNICIPAL, à 21 h 30. Tél. : 04-90-14-14-14. 120 F (18,29 €) et 140 F (21,34 €). Durée : 1 h 30. Jusqu'au 20 juillet. En bulgare surtitré en français.**

AVIGNON

de notre envoyé spécial  
 Etes-vous vraiment certain de ne pas comprendre le bulgare ? Si vous pouvez reconnaître, même vaguement, un air des Chœurs de l'Armée rouge et esquisser un pas de revue des Folies-Bergère, c'est que vous possédez déjà certaines notions de cette langue ; si vous admettez qu'un chat porte un chapeau-cloche et que la lune descend lui faire des grimaces, vous n'êtes pas loin de la parler couramment. Chez le metteur en scène Stefan Moskov, le bulgare est une langue de haute fantaisie, qui emprunte toujours la ligne la plus courte pour aller d'un point à un autre. Et les points sont si nombreux dans ce *Maître et Marguerite* que la scène devient une sorte de

flipper parcouru de billes traçantes en français, qui font gicler de modernes phylactères de néon des bouches, à moins qu'ils ne circulent du sexe d'un homme à celui d'une femme, lorsque ces personnes s'aiment vraiment très fort.

Au demeurant, nul ici ne paraît préoccupé d'occuper durablement le terrain par la parole. Ni de dialoguer. Le dialogue les retarderait. Ils ont mieux à faire. Ils préfèrent agir. Ils sont entreprenants comme peuvent l'être des pantins qu'on ne laisserait pas une minute en paix. Auxquels on demanderait sans cesse un nouveau tour. En cousins de l'espèce Monty Python, familiers du second degré, ils se rassemblent bravement sous la bannière : « *Oligophrènes de tous les pays, unissez-vous.* » Ils sont contents dans leurs gestes et leurs grimaces, dans leurs images. Même les mots ont leur image. En rouge. Et l'on voit bien qu'il s'agit de post-communisme – même si l'histoire est censée se passer à Moscou dans les années 30 – parce que le rouge est fluorescent. L'Union soviétique, elle, se porte plutôt en noir et blanc et en silence.

Stefan Moskov a horreur de la répétition. C'est un homme pressé de ne jamais se répéter. Il aime l'enchaînement des idées. Comme il a choisi le burlesque, ses idées s'appellent des gags. Il ne lâche ja-

mais complètement un gag qu'un autre ne soit en route. Il va vite, mais en s'efforçant de ne rien hâter de ce déversement implacable. Rien ne paraît devoir l'essouffler.

## Des pantins rassemblés sous la bannière : « Oligophrènes de tous les pays, unissez-vous »

Pour plus de sûreté, il a mis du cinéma dans son théâtre. Une quatrième dimension. Un mur transparent et changeant qui maintient l'édifice. Le cinéma dans le théâtre joue tantôt comme l'huile sur l'eau, tantôt comme l'huile sur le feu. Tantôt, leur mélange se révèle impossible, provoquant un cloqué comique, des changements d'échelle et des envols inattendus. Tantôt il provoque un incendie immédiat, que les personnages s'empressent d'attiser.

Le feu est au cœur du *Maître et Marguerite*. Stefan Moskov en fait le carburant de son adaptation, brûlant au fur et à mesure les ponts

derrière lui. Il a choisi de travailler sur sept ou huit chapitres seulement. Il ne dit pas s'ils font partie des morceaux choisis des écoles bulgares. En tout cas le tuilage est marqué juste ce qu'il faut. Même si sa frénésie évacue la question du romantisme et du style, il ne réduit pas l'œuvre à un simple terrain de jeux. Exemple : la séquence du Massolit (l'association littéraire moscovite) où le dissident potentiel, qui ne joue pas le bon air sur sa machine à écrire, est pointé par ses confrères, avant de réintégrer bon gré mal gré l'ordre et l'orchestre.

Le diable a du chic, avec son bésert basque sur la tête, il a des lettres aussi, et cite Goethe (*Faust* bien sûr) dans le texte. Il demeure la preuve de l'existence de Dieu. Le chat aussi sans doute. Avec eux, avec le maître – harassé –, avec Boulgakov aussi, Stefan Moskov parvient à témoigner au finish, et sans rien céder dans son registre virtuose, de la lutte terrestre des éternités, de l'éternel amour et de l'éternel artistique, de l'éternel paradis et de l'éternel enfer, de ce qui ne pourrait que périr de l'absolue lumière et en appelle au modelage de l'ombre pour donner consistance à la terre, à la réalité, aux émotions et au théâtre.

Jean-Louis Perrier

# Tables dressées pour les musiques du monde

Mèze/Musique Le Festival de Thau conjugue plaisirs de l'oreille et du palais

MÈZE

de notre envoyé spécial

Le ministère de la culture serait-il fâché avec l'idée de fête ? Monique Teyssier pose la question, un brin malicieuse et provocatrice. Son festival en est à sa 9<sup>e</sup> édition et toujours pas un sou ne vient d'en haut. Sur un budget total de 1,2 million de francs (182 938 €), le conseil général verse 15 000 F (2 286,74 €), la région 40 000 F (6 098 €) et la municipalité de Mèze, 60 000 F (9 147 €). On est loin des chiffres de certains voisins (Montpellier par exemple), souligne la directrice artistique du Festival de Thau.

L'édifice ici repose sur le bénévolat et... le syndicat des vignerons de Picpoul de Pinet, principal partenaire de la manifestation. Tous les bénéfices des bouteilles vendues sur le site sont versées au festival. En 1998, d'après le président de ces mécènes viticulteurs, quatre mille bouteilles sont parties en trois jours. Au festival de Thau (cette année du 16 au 18 juillet) organisé à Mèze, paisible commune de six mille cinq cents âmes, on vient écouter de la musique bien sûr, mais aussi festoyer et se « picpouiser » (le terme a été inventé par le chanteur Pierre Vassiliu, parrain de l'histoire depuis son lancement).

LISBONNE L'AFRICAINE

« Au départ, raconte Monique Teyssier, on s'est dit, un festival de musique, d'accord, mais dans un esprit de fête, donc autour d'une bouteille et d'un bon repas. »

Alors, devant la scène installée sur le port, on a dressé des tables en bois, immenses. Pendant que les musiciens accompagnent la lune qui se lève, on mange au coude-à-coude des huîtres, des moules, du yassa ou du colombo, on boit de la bière et le petit blanc du coin, ce fameux picpoul qui vous ferait guincher sur n'importe quoi, même l'impossible à danser. Car on danse beaucoup à Mèze pendant le festival. Au début dédié au jazz, comme d'autres de ses confrères, celui-ci s'est de plus en plus ouvert aux musiques du monde. Elles forment aujourd'hui l'essentiel de sa programmation. « Dans une région où le Front national fait presque 28 %, souligne Martine Teyssier, afficher notre volonté d'ouvrir l'étang de Thau sur le monde, c'est important. »

A l'affiche samedi soir 17 juillet, avec les Cubains El Changui de

Guantanamo et la Banda Municipale de Santiago, la réjouissante fanfare Ciocarlia de Roumanie entraîne sans forcer le public dans sa musique chaleureuse, pourtant jouée à une vitesse infernale. La veille, malgré un volume sonore dévastateur, le Bahianais Carlinhos Brown avait obtenu le même résultat avec ses mélanges luxuriants de funk, de samba-reggae, de carnaval et de variété sentimentale. Baroque, allumé, voyou, créateur aussi débridé que le fut Frank Zappa, Carlinhos Brown propage une énergie brute, une ardeur communicative. Il est la tête d'affiche de la soirée d'ouverture le vendredi soir, modèle de bon goût pour prendre la mesure de l'extrême vitalité des musiques de l'espace lusophone.

Entre ballades mélancoliques et thèmes enjoués de *semba* (frère aîné de la samba brésilienne) ou de *soukous* congolais, Waldemar Bastos chante l'Angola, sa terre mise à mal par une tourmente qui n'en finit pas. Tito Paris, lui, est né à Mindelo (Cap-Vert) comme Cesária Evora, pour qui il a composé. Fin guitariste, mélodiste et chanteur au swing solaire, souriant, sympathique, il agit tel un charme. Les couples se forment et dansent collé-serré sur le rythme balancé de la *coladeira*. Comme Waldemar Bastos, Tito Paris est installé au Portugal. Tous les deux apportent à Mèze le témoignage du Portugal multiple et cosmopolite, du territoire africain de Lisbonne.

Patrick Labesse

# Des poupées magiques au bout des doigts

Avignon/Théâtre. Les marionnettes de Catherine Krémer et Jean-Claude Leportier jouent en direct

**LOUP NOIR, OU LA FIN D'UNE MAISON ROYALE, d'après un conte de Jean Siesling. Adaptation et mise en scène de Jean-Claude Leportier. Marionnettes créées et animées par Catherine Krémer et Jean-Claude Leportier. CAVE DES 25 TOISES à la CHAR-TREUSE D'AVIGNON, à 16 heures. Tél. : 04-90-14-14-14. 80 F. Durée : 1 h 30. Jusqu'au 28 juillet.**

AVIGNON

de notre envoyé spécial  
 Nuit noire. Sûrement le fond d'une forêt : des branches craquent, le vent se faufile, hululements d'oiseaux de nuit. Dans l'ombre soudain flambaient deux yeux rouges. La terreur de ces tailllis : Loup noir. Il est fou furieux : depuis des semaines il mange les deux mêmes plats, vieux coqs, vieux moutons, ceux qui ne savent plus se sauver. Durs comme du cuir. Il n'en peut plus, il lui faut de la chair plus tendre, plus fine. Les paysans, les ou-

vriers, c'est de la semelle aussi, pleine de cals. Loup noir décide de s'offrir des filets mignons de premier choix : ceux de la famille royale.

Changement de décor. La chambre du roi. Pas beau : gros ventre, gros nez d'ivrogne. Il somnole. Rien d'autre à faire ! Il entend des cris, passe dans la chambre de la reine : elle vient d'accoucher. Braillements du nouveau-né. Non : de deux nouveau-nés ! Frères jumeaux !

Frères ennemis en perspective ! La paix du royaume compromise ! Le roi convoque un vieux berger, parent lointain qui avait choisi la cambrousse (un pré-soixante-huitard). Il lui donne l'un des deux niards : qu'il le fasse disparaître.

Chambre de la mère. Elle dort. Près de son lit : le berceau. Loup noir passe la tête par la fenêtre. S'approche du berceau. Ouvre une gueule géante, rouge sang, pleine de crocs. Mange l'innocent, comme un rien. La reine se dresse d'un seul coup. Le berceau est vide. Elle tombe évanouie.

Carence d'héritier ! Ça ne va plus ! Le roi convoque le berger baba-cool : qu'a-t-il fait de l'autre petit prince ? Il l'a donné à Loup noir, une gâterie. Mais celui-là, Loup noir s'en est épris. Il l'a choyé. L'a aguerri. Prestissimo, il en a fait un enfant-loup. Un tueur.

Le vieux berger le kidnappe, par surprise, et le reconduit au palais. La reine, qui a pris le deuil, pleure près d'une croisée. Joie : elle voit entrer son fils. Mais du sang lui dégoutte du menton. Et un mollet, un pied, du roi, lui pendent encore de la bouche : il n'a pas fini d'avaler. Second évanouissement de la reine.

DIEUX ATTENTIONNÉS

La forêt. Branle-bas : Loup noir donne son banquet annuel aux animaux de la création. Bœufs, grenouilles, ânes, papillons, toute la zoologie, et pour cuisinier un renard réputé, trois étoiles au Michelin. Apparaît Loup noir fils. Il porte dans ses bras sa mère, sans connaissance. Il l'étend sur la nappe, en douceur. Va-t-elle être

mangée, en blanquette ? Ou, au contraire, va-t-elle régner ? Suspense. Rideau.

Cagoulés et gantés de noir, comme tels maquisards insulaires, les marionnettistes Catherine Krémer et Jean-Claude Leportier manipulent à découvert leurs poupées magiques, sous nos yeux, sur une simple table. Ils sont là et ne sont pas là, omniprésences invisibles. Des dieux très attentionnés, qui mènent leur créatures par le bout du nez, avec un évident amour. Aux instants sensibles, lorsque la mère, par exemple, découvre le berceau vide, ils ôtent leurs gants noirs, et sous un jour matinal leurs mains nues, soudain plus humaines, interviennent « d'une autre voix », dans la vie de ces petits êtres. Ou bien la manipulatrice découvre son voile, et son visage, soudain géant juste au-dessus des poupées, s'incline, inquiet, maternel, comme celui d'une vierge d'un peintre de Sienna. Un rêve !

Michel Cournot

PARC ANDRÉ-CITROËN  
 VENDREDI 23 JUILLET 21H  
**ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE**  
 DIRECTION : DIDIER BENETTI  
 CONCERT GRATUIT

PARIS, QUARTIER D'ÉTÉ  
 01 44 94 98 00  
 FNAC : 0 803 808 803

# Saintes, zone franche de toutes les musiques

Saintes/Musique. Les avant-gardes du XV<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle à l'honneur aux Académies musicales

**ACADÉMIES MUSICALES DE SAINTES.** Abbaye-aux-Dames de Saintes, les 16 et 17 juillet. Jusqu'au 25. De 70 F à 250 F (de 10,67 € à 38,11 €). Tél. : 05-46-97-48-31. Concerts enregistrés par Radio Classique.

## SAINTES

de notre envoyé spécial

Il est minuit. A la terrasse du café où se retrouvent les artistes des Académies musicales de Saintes, l'ambiance va bon train. Le planning soutenu ne leur permet pas toujours d'aller s'écouter les uns les autres. C'est donc après les répétitions, après les concerts que les rencontres se font, autour d'une bière ou d'un pinceau des Charentes. Ainsi assiste-t-on aux présentations de Paul van Nevel, qui sort de son incroyable intégrale des motets de Guillaume Dufay (ca 1400-1474), et du pianiste d'origine biélorusse Leonid Kuzmin. Ils ont la musique en commun – certes, pas tout à fait la même –, mais un autre goût les fait d'emblée sympathiser : le flamboyant musicologue et chef flamand, dont la carte de visite

mentionne le titre autoproclamé de « cigarier », fume un immense Bellicosos de Sancho Pança ; Leonid Kuzmin tire sur un Hoyo double-corona.

Kuzmin explique comment il a abordé, pour la première fois de son existence, un Steinway de 1906, les problèmes que lui a posé l'acoustique large de l'Abbaye-aux-Dames, comment et pourquoi il a modifié les tempos des *Kreisleriana*, de Schumann, comment, en revanche, la *Bénédiction de Dieu dans la solitude*, de Liszt, y sonne parfaitement. Il parle d'échappement, d'enfoncement du clavier, des registres, des couleurs. Le public lui a fait fête, ravi d'entendre les rafales de notes de la transcription terrifiante de l'ouverture de *Tannhäuser*, de Wagner, par Liszt, mais aussi ce jeu droit, dense, direct, sans affectation, mis intelligemment au service de cette situation acoustique et stylistique particulière.

Van Nevel explique la présence de tierces, à la fin de certains motets de Dufay, dont la plupart ne comptent que des octaves et des quintes. Des mélomanes, aux tables voisines, n'en perdent pas

une. Il n'y a qu'à Saintes, semble-t-il, qu'on voie cela. Et van Nevel d'enchaîner sur la blague des poulets belges à trois pattes. Rires, champagne, cigares... On a adoré les blagues. On n'est pas certain d'avoir tout compris des composantes affolantes de la musique de Dufay, avant-garde du XV<sup>e</sup> siècle. Mais quel bonheur, quelques instants plus tôt : treize motets ultra-intellectuels, toujours bien sonants et émouvants. La poésie de l'exactitude. Le mélange des voix et des instruments (essentielle-ment à vent), la qualité de timbre des intervenants solistes ou des unissons, la rigoureuse préparation musicale font de ce concert une expérience à la fois rude et délicate. Où ailleurs peut-on entendre ce genre de folies ?

## UN WEILL GRINÇANT ET SWINGANT

La veille, l'ensemble Modern a donné quelques œuvres d'avant-garde de notre siècle. Entre autres, la splendide pièce à deux altos, *Viola, viola*, de George Benjamin (compositeur en résidence à Saintes, voici dix ans), sorte d'isorythmie dédoublée où la densité pensée de l'écriture semble dé-

ployer une très émouvante polyphonie à quatre voix... Juste avant, c'était Herreweghe, impeccable dans le grinçant *Berliner Requiem*, de Kurt Weill, et étonnamment swingant dans la suite de *L'Opéra de quat'sous*. Le même Herreweghe donnait, à midi, la *Cantate BWV 39*, de Bach, avec une attention au texte, aux affects, et un lyrisme tenu et élégant qui sont sa marque, imitée quoique inimitable. Entre-temps, Frédéric Désenclos, à l'orgue de l'Abbaye, jouait Mendelssohn, Franck et Brahms avec un détail de phrasé et une proximité musicale que ne permettent pas toujours les grands instruments. Il excelle là aussi bien que dans Bach (voir son récent Premier Livre du *Clavier bien tempéré*, chez Triton).

Et quelle surprise d'entendre le fin Jean-Guihen Queyras, soliste à l'Ensemble intercontemporain, jouer merveilleusement les *Troisième suite* de Bach et Benjamin Britten, *alla baroque* et pique rentrée, pour la première. C'est à Saintes, zone franche en libre orbite, et nulle part ailleurs.

Renaud Machart

# Deus et Tricky en restaurateurs de courant électrique

Thiers/Rock. Affiche à risques et incidents techniques pour le festival Rock au max

## THIERS

de notre envoyé spécial

En douze éditions, Rock au max aura changé six fois de site. Pas facile, dans ces conditions, de fidéliser un public pour ce festival né et grandi à (et autour de) Clermont-Ferrand. Depuis deux ans, les organisateurs – Philippe Debarbat, Bertrand Casati et Hélène Renaud – pensaient avoir stabilisé un des rares événements consacrés en Auvergne aux musiques amplifiées. En 1998, vingt mille spectateurs en avaient fait un succès à classer parmi l'élite des rendez-vous rock de l'été. Las ! Il y a six mois, la municipalité de Courmon-d'Auvergne se désistait par surprise.

Déménagé près de Thiers et organisé dans la panique, Rock au max n'a pas forcément perdu au

change. Posée sur une vaste prairie, entourée d'étangs et de collines boisées, la grande scène s'offre son plus beau décor. Si la programmation n'a pas eu le temps de se munir d'une des assurances tous risques du moment – les groupes Matmatah, Tryo, Pierpoljak ou Sinsemilla, tarte à la crème des manifestations estivales –, elle a préparé une affiche commercialement risquée mais aux plaisirs multiples. Rock cultivé (Swell, Daau, Keziah Jones...), reggae vénérable (Burning Spear, Yellowman), rap réfléchi (The Roots), *dancefloor* sophistiqué (Freddy Fresh, Audioactive, Indian Ropeman...).

Le premier jour, le 16 juillet, les éléments (grand soleil) furent plus cléments que la technique. Difficile sur scène de se concentrer, entre

deux coupures de courant. Chacun s'adapte à sa façon. Les Fun Lovin' Criminals jouent au Frisbee. Deus tente un strip-tease, danse le hip-hop, invite le chanteur de Urban Dance Squad et finit par fédérer un public qui menaçait de se déliter. Leur musique sera pour beaucoup dans cette communion. Exemples rarissimes de style façonné en marge, d'emprunts vraiment transcendés, les chansons du groupe anversois croisent coins anguleux (*Sods and Sodas*) et caresses profondes (les titres de leur nouvel album *The Ideal Crash*). Une guitare lance des pointes taquines, une autre cultive son spleen en accords mineurs. Un violon se hérise, l'accent flamand pose un mystérieux archet sur les cordes vocales du chanteur, Tom Barman.

Heureusement que les fusibles ont épargné le concert de Tricky. A Paris, il y a deux semaines, il avait quitté la scène après vingt minutes, mécontent de la sonorisation. L'intensité de sa musique ne tolère pas les déconcentrations. On n'interrompt pas comme ça une séance de psychanalyse.

## BOXEUR ASTHMATIQUE

Quand il fut remarqué dans les années 80 par les futurs Massive Attack, le gamin rappeur des quartiers pauvres de Bristol exsudait déjà une étrangeté. Tricky continue de vibrer des troubles de son identité. Sa voix d'asthmatique hésite entre machisme de rue et féminité. Son corps frêle aime prendre l'allure du boxeur. Sur scène, il combat avec l'ardeur du fugitif dans la quasi-obscure et souvent dos au public. On a l'impression que le monde est à ses trousses. Incantation tribale d'un blues titanique, incandescence du rock industriel, son groupe incarne cette machine implacable.

La sensualité d'une nouvelle chanteuse oxygène à temps ces atmosphères raréfiées. Un précédent album (*Angels with Dirty Faces*) se laissait complaisamment dépasser par son malaise. Les « chansons » de *Juxtapose*, à paraître le 16 août, évitent la claustrophobie. Sous une nuit étoilée, Tricky prend la mesure de ses tourments.

Jacques Mandelbaum

Stéphane Davet

HORS-SÉRIE

JAZZMAN

Le Jazz et le World

Jazz et World, la belle histoire

35 F

En 100 pages, les quatre cents coups du jazz et des musiques du monde sur les cinq continents.

## SORTIR

### PARIS

#### En attendant Grouchy

Mettre en scène *Les Diablogues* de Dubillard, ce télescage entre Vialatte, Pierre Dac, Devos, Desproges, Chaval et les Monty Python, ça fait du beau monde sur scène. C'est bien simple, ils ne sont que deux (Gil Bourasseau et Bruno Cochet), mais ils sont partout. Une foule à deux, pétrie de tendresse pour tous les

animaux à deux pattes que nous sommes, nous autres pauvres humains. Dubillard nous aime ! Autrement, comment pourrait-il être aussi féroce et les deux guignols à son service aussi doués ? La mise en scène est signée Dominique Lurcel.

*Petit Hébertot*, 78 bis, boulevard des Batignolles, 17<sup>e</sup>. M<sup>me</sup> Villiers et Rome. Les jeudi, vendredi et samedi, à 20 h 30. Jusqu'au 18 septembre. Tél. : 01-44-70-06-69. 70 F et 100 F.

## GUIDE

### REPRISES CINÉMA

#### Badlands (\*)

de Terrence Malick, avec Martin Sheen, Sissy Spacek. Américain, 1974 (1 h 35).

*Grand Action*, 5<sup>e</sup> (01-43-29-44-40) ; Le Balzac, 8<sup>e</sup> (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11<sup>e</sup> (01-43-07-48-60) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15<sup>e</sup>.

**Bonnie and Clyde** d'Arthur Penn, avec Warren Beatty, Faye Dunaway. Américain, 1967, copie neuve (1 h 25).

*Gaumont Kinopanorama*, 15<sup>e</sup> (01-40-30-30-31).

**Du riffi chez les hommes** de Jules Dassin, avec Jean Servais, Carl Möhner, Robert Manuel. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).

*Gaumont Opéra Impérial*, 2<sup>e</sup> ; MK2 Beaubourg, 3<sup>e</sup> ; L'Arlequin, 6<sup>e</sup> (01-45-44-28-80) ; Publicis Champs-Élysées, 8<sup>e</sup>.

**Fog (\*)** de John Carpenter, avec Adrienne Barbeau, Hal Holbrook, Janet Leigh. Américain, 1979 (1 h 30).

*MK2 Odéon*, 6<sup>e</sup> (01-43-26-19-68).

**La Promesse** de Jean-Pierre et Luc Dardenne. Belge, 1996 (1 h 33).

*Saint-André-des-Arts I*, 6<sup>e</sup> (01-43-26-48-18).

**Un homme est passé** de John Sturges, avec Spencer Tracy, Robert Ryan, Ernest Borgnine, Anne Francis, Lee Marvin. Américain, 1954 (1 h 21).

*L'Arlequin*, 6<sup>e</sup> (01-45-44-28-80).

**Un tramway nommé désir** d'Elia Kazan, avec Vivien Leigh, Marlon Brando. Américain, 1952, noir et blanc (2 h 02).

*Action Ecoles*, 5<sup>e</sup> (01-43-29-79-89).

(\*) Films interdits aux moins de 12 ans.

### FESTIVALS CINÉMA

#### Humphrey Bogart

*High Sierra* (Raoul Walsh, 1950) : le 19, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; *Casablanca* (Michael Curtiz, 1942) : le 20, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

*Action Christine*, 4, rue Christine, 6<sup>e</sup>.

*M<sup>o</sup> Odéon*. Tél. : 01-43-29-11-30.

**Cinéastes d'Israël**

*Une grâce stupéfiante* (Amos Gutman, 1992) : le 19, à 16 h 30, 18 h 10, 22 h ; le 20, à 16 h 30, 18 h 10, 22 h ; *Sous l'arbre Domim* (Eli Cohen, 1995) : le 19, à 20 h ; *La Vie selon Agfa* (Assi Dayan, 1992) : le 20, à 20 h.

*Elysées Lincoln*, 14, rue Lincoln, 8<sup>e</sup>.

*M<sup>o</sup> George-V*. Tél. : 01-43-59-36-14.

**Cinquante ans de cinéma brésilien**

*L'Huître et le Vent* (Walter Lima, 1997) : le 19, à 17 h 30 ; *Le Dieu noir et le Diable blond* (Glauber Rocha, 1963) :

le 19, à 19 h 45 ; *Un ciel plein d'étoiles* (Tata Amaral, 1995) : le 19, à 22 h ; *Ame corsaire* (Carlos Reichenbach, 1995) : le 20, à 13 h ; *Bye Bye Brésil* (Carlos Diegues, 1979) : le 20, à 15 h 15 ; *Bocage, le triomphe de l'amour* (Djalma Limongi Batista, 1997) : le 20, à 17 h 30 ; *Les Fusils* (Ruy Guerra, 1963) :

le 20, à 19 h 45 ; *Kenoma* (Eliana Caffé, 1998) : le 20, à 22 h.

*Les Trois Luxembourg*, 67, rue Monsieur-le-Prince, 6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.

**Les Grands couples du cinéma**

*New York-Miami* (Frank Capra, 1934) :

le 19, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

## Le Monde DES RENCONTRES

### AIX-EN-PROVENCE

● Tous les jours, jusqu'au 23 juillet, des rencontres avec les artistes du festival animées par Philip de La Croix, de 17 heures à 18 h 30 :

Le 20 juillet : « L'Académie des compositeurs », avec Yan Marez et des percussionnistes de l'Académie.

*Cloître Saint-Sauveur*, place de l'Archevêché. Entrée libre. Tél. : 04-42-63-11-78.

### AVIGNON

● Tous les jours, jusqu'au 22 juillet, des rencontres avec les acteurs du festival animées par Colette Godard, de 16 heures à 17 h 30 :

Le 20 juillet : « Les marionnettes font le théâtre », avec Emilie Valantin, Francis Marshall, Ezechiel Garcia-Romeu et François Tomsu.

*Cloître St-Louis*, 20, rue Portail-Boquier. Entrée libre. Tél. : 04-90-16-95-59.

ESPRIT

Juillet 1999

La chanson, version française

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr

VOUS

cherchez un disque ?

trouvez-le

sur

alapage.com

www.

LUNDI 19 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 17.10 et 0.10 Le Monde des idées. Claude Lanzmann. LCI
- 21.20 L'Abbé Pierre ou l'Amour des autres. Forum Planète
- 23.20 Les seins, symbole de la féminité? Forum Planète

MAGAZINES

- 19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal+
- 19.00 Rive droite, rive gauche. Best of débats. Paris Première
- 20.00 Les Défilés haute couture. Automne-Hiver 1999/2000; Christian Dior. Paris Première
- 22.35 Photos de vacances. Le temps des copains. Invité: Michel Leeb. TF1
- 0.25 Boxe hebdo. Invité: Frédéric Serrat. Canal+

DOCUMENTAIRES

- 19.00 Nature. L'Héritage empoisonné des deux guerres. Arte
- 19.10 Afrique, je te plumerai. Histoire
- 19.15 Citizen Langlois. Ciné Classics
- 19.30 L'Essence de la vie. [1/4]. Odyssee
- 19.45 Lonely Planet. Cuba, Haïti. Planète
- 20.00 From Zero. Basé sur *Fourteen*, de John Cage. Muzzik
- 20.15 Reportage. Maroc, sans toit ni roi. Arte
- 20.35 Ils ont marché sur la Lune. Planète

Le Monde TELEVISION

TF 1

20.50 Tramontane

Troisième volet du feuilleton de l'été de TF 1, dont les premiers épisodes ont obtenu une bonne audience (huit millions de téléspectateurs). On retrouve un peu la trame, côté Mistral, du « Château des oliviers ». Amours et argent, famille et terroir, rebondissements rocamboliques et l'inévitable révélation d'une paternité ignorée, comme dans les feuilletons populaires du XIX<sup>e</sup> siècle.

- 20.45 L'Aigle et le Sphinx. Histoire
- 21.40 Les Héritiers de Champollion. Histoire
- 21.45 Opération survie. Les dauphins de Cromarty. Odyssee
- 22.15 La Folle Course à la Lune. TV 5
- 22.15 Bon voyage, Mr Glenn. Odyssee
- 23.35 Le Fleuve Jaune. Les musulmans du fleuve. Odyssee
- 0.00 Base-ball. [3/18]. Planète
- 0.35 La Case de l'Oncle Doc. Mourir pour un eldorado. France 3
- 0.50 Ladies and Gentlemen, Mr Leonard Cohen. Planète

MUSIQUE

- 19.00 McCoy Tyner. Muzzik
- 20.45 Le Quatuor Castagneri. Mezzo
- 21.00 Billy Budd. Opéra de Britten. Par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon. Muzzik
- 21.45 XVI<sup>e</sup> Festival Chopin. Mezzo
- 23.35 Brazil Night. Montreux 91. Muzzik
- 0.15 Tina Turner «What's Love Live». Canal Jimmy

THÉÂTRE

- 21.00 Célièmène et le cardinal. Pièce de Jacques Rampal. Mise en scène de Bernard Murat. Paris Première
- 22.45 Henry V. Pièce de Shakespeare. Mise en scène de Jean-Luc Benoît. 53<sup>e</sup> Festival d'Avignon. France 2

- 0.00 Football. Pièce de théâtre de Pol Quentin et Georges Belack. Mise en scène de Michel Fagadau. Festival

TÉLÉFILMS

- 19.00 Eugénie Grandet. Jean-Daniel Verhaeghe. Festival
- 20.30 Le Sang du renard. Serge Meynard. Festival
- 20.55 Treize à table. Lou Antonio. Têva
- 23.00 Marie Curie, une femme honorable. Michel Boisrond [1/3]. France 3

COURTS MÉTRAGES

- 22.30 Courts au 13. *Petits matins sanglants*. Olivier Perray (1995). 13<sup>ème</sup> RUE
- 0.50 Court-circuit. *Mission divine*. Dennis Gansel et Vanessa Jopp. *Ceil pour œil*. Emil Stang Lund. *Un bouquet d'immortels*. Frédéric Landenberg. Arte

SÉRIES

- 20.05 Les Simpson. Un chien de ma chienne. Canal +
- 21.00 New York Police Blues. I'll Draw You a Map. Canal Jimmy
- 21.30 Jim Bergerac. Les filles du clair de lune. Série Club
- 22.25 Buffy contre les vampires. Billy. O. Série Club
- 22.40 Haute tension. Plongée fatale. 13<sup>ème</sup> RUE
- 0.05 Seinfeld. La bibliothèque (v.o.). Canal +

FILMS

- 18.45 Le Club de la chance ■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1993, 135 min) O. Cinéstar 2
- 20.08 Secrets et mensonges ■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 142 min) O. TSR
- 20.30 Le Tambour ■■■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, v.o., 140 min) O. Ciné Cinéma 3
- 20.45 Max et les ferrailleurs ■■ Claude Sautet (France, 1971, 105 min) O. Arte
- 21.00 La Vieille Fille ■■ Jean-Pierre Blanc (France, 1971, 95 min) O. France 3
- 21.00 Peter Pan ■■ Hamilton Luske (Etats-Unis, 1953, 75 min) O. Disney Channel
- 22.10 Attache-moi ! ■■ Pedro Almodovar (Espagne, 1989, 100 min) O. Cinéstar 1
- 22.15 Les Géants ■■ Sam Miller (Grande-Bretagne, 1997, 90 min) O. Canal + vert



- 22.30 Waati ■■ Souleymane Cissé. Avec Lino Kefuwa Tsolo, Sidi Yaya Cissé (Mali, 1994, v.o., 140 min) O. Arte
- 22.50 La Tête contre les murs ■■ Georges Franju (France, 1959, N., 95 min) O. Cinétoile
- 23.30 Easy Living ■■ Jacques Tourneur (EU, 1949, N., v.o., 80 min) O. Ciné Classics
- 0.15 La Bible de néon ■■ Terence Davies (GB. - EU, 1994, 90 min) O. Ciné Cinéma 1
- 0.50 Remontons les Champs-Élysées ■■■ Sacha Guitry (France, 1938, N., 100 min) O. Ciné Classics
- 1.25 Avec la peau des autres ■■ Jacques Deray (France, 1966, 90 min) O. Canal +

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.05 Sous le soleil. O.
- 19.05 Les Dessous de Palm Beach. O.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Tramontane. Feuilleton. Henri Helman [4/5]. O.
- 22.35 Photos de vacances.
- 0.00 Le docteur mène l'enquête. Une charmante famille. O.
- 0.50 Mode in France. Haute couture - Automne-hiver 2000.

FRANCE 2

- 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Jeux sans frontières.
- 22.45 Henry V. Pièce de Shakespeare. 1.30 Journal, Météo.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa Si La.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.38 Le Journal du Tour.
- 21.00 La Vieille Fille ■■ Film. Jean-Pierre Blanc. O.
- 22.35 Météo, Soir 3.
- 23.00 Marie Curie, une femme honorable. Téléfilm. Michel Boisrond [1/3]. O.
- 0.35 La Case de l'Oncle Doc. Mourir pour un eldorado.

CANAL +

- 18.30 Seinfeld. O.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.55 Flash infos.
- 20.00 Le Zapping.
- 20.05 Les Simpson. O.
- 20.35 Le Pacificateur ■■ Film. Mimi Leder. O.
- 22.35 Corridas. Feria de Séville 1999.
- 0.04 10 secondes et des poussières. Vincent Van Gogh. O.
- 0.05 Seinfeld. La bibliothèque. O.
- 0.25 Boxe hebdo.
- 1.25 Avec la peau des autres ■■ Film. Jacques Deray. O.

ARTE

- 19.00 Nature. L'Héritage empoisonné des deux guerres.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Maroc, sans toit ni roi.
- 20.45 Max et les ferrailleurs ■■ Film. Claude Sautet. O.
- 22.30 Waati ■■ Film. Souleymane Cissé (v.o.). O.
- 0.50 Court-circuit. *Mission divine*. (v.o.). O. *Ceil pour œil*. O. *Un bouquet d'immortels*. O.

M 6

- 18.30 The Sentinel. O.
- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.50 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Mode 6.
- 20.10 Zorro. O.
- 20.45 Les Produits stars.
- 20.55 Le Chaud Lapin ■■ Film. Pascal Thomas. O.
- 23.00 La Minute Internet.
- 23.05 Le Tigre aime la chair fraîche ■■ Film. Claude Chabrol. O.
- 0.35 Fast. Film. Dante Desarthe. O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 L'Histoire en direct. 1982-1990, le Rap débarque en France.
- 22.10 Fiction. *Le Grillon et la Mule*, de Fortunato Seminara.
- 23.00 Théâtre-Cabaret.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Festival d'été euro-radio. Commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Richard Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de la Scala, dir. Wolfgang Sawallisch.
- 21.15 39<sup>e</sup> Festival international de jazz d'Antibes - Juan-les-Pins. Le trio de Shirley Horn, chant et piano, avec Charles Ables, basse et Steve Williams, batterie.
- 22.30 The Herbie Hancock Sextet.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Bizet, Saint-Saëns. 20.40 Marc Chagall et la musique. Œuvre traditionnelle juive : Œuvres de Tchikovski, Mozart, Beethoven, Adam, Debussy.
- 22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Ravel, Moussorgski, Stravinsky.

FRANCE 2

22.45 Henri V

Le fait est suffisamment rare pour être salué : à l'occasion du Festival d'Avignon, France 2 diffuse à une heure décente un spectacle théâtral qui relève d'un autre registre que celui du boulevard. Enregistrée dans la Cour d'honneur du Palais des papes, la pièce de Shakespeare est mise en scène par Jean-Louis Bost, avec Philippe Torreton dans le rôle de Henri V. Réalisation de Jean-Louis Cap.

MARDI 20 JUILLET

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.20 Espagne, l'apprentissage de la démocratie. Invités : André Bachoud; Albert Broder; Maria José Fernandez; Evelyn Lopez-Campillo; Jésus Martínez Dorronoro; Philippe Noury. Forum Planète
- 23.20 Shaolin ou la maîtrise de soi. Forum Planète

MAGAZINES

- 13.00 Rive droite, rive gauche. Best of débats. Paris Première
- 13.50 La Cinquième rencontre... les Français. Les parcs ornithologiques. Invité: Paul Jeanson, fils du fondateur du parc du Marquenterre. La Cinquième
- 14.05 Best of Cannes 1999. [2/2]. Ciné Cinémas
- 16.05 C'est l'été. Cabourg. Invités : Jeanne Manson, Raphaël Mezrahi. France 3
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Les Soeurs Etienne. Claude Nougaro. Paris Première
- 18.00 Stars en stock. Shelley Winters. Doris Day. Paris Première
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs. Canal+
- 19.00 Archimède. Arte
- 20.00 Les Défilés haute couture. Automne-Hiver 1999 - 2000 : Chanel. Paris Première
- 21.00 Le Gal Savaoir. La famille, les homosexuels et le PACS. Invités : Christine Boutin; Eric Dubreuil; Pierre Cobecot; Evelyn Sullerot; François Cérésa; Dominique Fernandez. Paris Première
- 23.00 On a marché sur la Lune. Ils n'ont pas marché sur la Lune. Nuit de l'espace et de la Lune. TSR
- 0.30 Un siècle d'écrivains. Anthony Burgess: la mécanique de l'orange. France 3

DOCUMENTAIRES

- 17.05 Trois voix pour un chant, la Gwerz. Muzzik
- 17.05 Enquêtes médico-légales. Erreur de diagnostic. 13<sup>ème</sup> RUE
- 17.10 Afrique, je te plumerai. Histoire
- 17.15 Les Îles sauvages. [1/3]. Un monde à part. Odyssee
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage. La nuit des tapirs. France 3
- 17.55 Les Métros du monde. Toronto. La Cinquième
- 18.10 L'Essence de la vie. [1/4]. L'eau, principe vital. Odyssee
- 18.45 L'Adieu aux tsars. Histoire

Le Monde TELEVISION

ARTE

22.15 Poil de carotte

Jacques Renard a transposé la pièce de Jules Renard en décors naturels et dans les années 50. Autant que le texte, le corps des acteurs (Jean-Yves Dubois, Johann Martel, Florence Viala, Muriel Mayette) dit l'incommunication, le besoin de reconnaissance, l'attente d'amour. La voix qui se casse, un élan vite réprimé, le geste vers l'autre qu'on suspend à peine amorcé... Une émotion rare.

ARTE

- 22.30 Waati ■■ Nandi, petite fille noire, est née en Afrique du Sud, où ses parents travaillent comme métayers d'un fermier afrikaner qui les traite en esclaves. Un jour, Nandi se promène avec son père et son frère sur une plage réservée aux Blancs. Un policier abat père et fils. Nandi, révoltée, le tue et fuit en Namibie. Son voyage devient une découverte de la véritable Afrique. Un beau film de Souleymane Cissé. En v.o.
- 19.00 Les Grands Compositeurs. [4/12]. Vivaldi. Odyssee
- 19.25 Einstein, un mythe, un homme. Odyssee
- 20.00 Bagad. Muzzik
- 20.00 Promenades sous-marines. Saba, joyau des Caraïbes. TMC
- 20.05 Ce besoin de magie, tarots et voyants. Planète
- 20.15 Reportage. Au nom de la rose. Arte
- 20.30 Décisions secrètes. Juan Carlos, naissance d'un roi. Forum Planète
- 20.35 Les Murs du Kosovo. Planète
- 20.45 La Vie en face. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960). Arte
- 20.45 Trotsky. Histoire
- 20.55 Le Temps d'une chanson. [4/6]. France 2
- 20.55 Equinoxe. Boum ! Odyssee
- 21.05 20 ans de courses automobiles. Canal Jimmy
- 21.35 D'abord la vie, ensuite les triomphes. Planète
- 21.45 Le Premier Empereur. [1/2]. Odyssee
- 22.30 Futur fantastique. Les immortels. 13<sup>ème</sup> RUE
- 22.30 Shaolin. Forum Planète
- 22.35 Lonely Planet. Cuba et Haïti. Planète
- 22.35 A corps et à cordes. Odyssee
- 22.45 Méditerranée. [7/12]. Espaces. Histoire
- 23.25 Ils ont marché sur la Lune. Planète
- 23.35 Intégrales coulisses. Roland Magdane: du vent dans la tête. France 3
- 23.55 Les Singes-lions du Brésil. Odyssee
- 0.20 Comedia. Théâtre de rue. Les territoires de l'art. Arte

SPORTS EN DIRECT

- 13.50 Cyclisme. Tour de France. (15<sup>e</sup> étape): Saint-Gaudens - Piau-Engaly. France 2 - RTBF 1
- 20.00 Football. Match amical : Brondby - Hambourg. Eurosport

MUSIQUE

- 18.00 Jazz à Antibes. Tito Puente. Muzzik
- 19.25 Konstantin Wecker & Wolfgang Dauner. Muzzik
- 20.45 Pelléas et Mélisande. Mise en scène de Graham Vick. Lors du Festival d'opéra. Dir. Andrew Davis. Mezzo
- 20.59 Soirée Riccardo Chailly. Muzzik

Le Monde TELEVISION

PARIS PREMIÈRE

22.30 Le Quatrième Pouvoir ■■ Un journaliste de la presse écrite (Philippe Noiret) retrouve son ancienne maîtresse (Nicole Garcia), rédactrice en chef au journal télévisé. Ensemble, ils vont tenter d'éclaircir un assassinat politique. En rapprochant habilement deux têtes du « quatrième pouvoir », Serge Leroy a opposé deux psychologies, deux comportements dans le climat des premières années de gouvernement socialiste.

ARTE

22.55 Royal de Luxe, retour d'Afrique

En 1998, Jean-Luc Courcoult, directeur artistique de la troupe de théâtre de rue Royal de Luxe, s'installe à Foulou, au nord du Cameroun, avec des membres du Royal et cinq comédiens africains. Dans ce village du bout du monde naît un « petit » géant de 6,50 mètres. Dominique Deluze a filmé cette rencontre insolite, immersion dans un univers étranger.

FILMS

- 18.30 Ladyhawke, la femme de la nuit ■■ Richard Donner (EU, 1984, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
- 18.30 Air Force One ■■ Wolfgang Petersen (Etats-Unis, 1997, 125 min) O.
- 19.30 Un homme parmi les loups ■■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Cinétoile
- 19.40 Versailles, rive gauche ■■ Bruno Podalydès (France, 1991, 50 min) O. Ciné Cinéma 1
- 20.30 Remontons les Champs-Élysées ■■■ Sacha Guitry (France, 1938, N., 105 min) O. Ciné Classics



- 20.35 Dingo et Max ■■ Kevin Lima (Etats-Unis, 1996, animation 75 min) O. Canal +
- 20.40 Le Grand Blond avec une chaussure noire ■■ Yves Robert (France, 1972, 90 min) O. TSR
- 20.40 Une autre femme ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1988, 80 min) O. Cinéstar 1
- 20.55 Dieu pardonne, moi pas ■■ Giuseppe Colizzi. Terence Hill (Italie, 1967, 120 min) O. M 6
- 21.00 Les Premiers Hommes dans la Lune ■■ Nathan Juran (Grande-Bretagne, 1964, 100 min) O. Disney Channel

- 22.30 Le Quatrième Pouvoir ■■ Serge Leroy. Avec Philippe Noiret, Nicole Garcia. (France, 1985, 95 min) O. Paris Première
- 22.50 MacBeth ■■ Roman Polanski (GB., 1971, v.o., 135 min) O. Cinétoile
- 23.50 Un si doux visage ■■ Otto Preminger (EU, 1952, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 0.40 La Drôlesse ■■ Jacques Doillon (France, 1979, 85 min) O. Canal +
- 1.05 Les Demoiselles de Wilko ■■ Andrzej Wajda (Pologne, 1978, 110 min) O. Cinétoile
- 1.30 Le Tambour ■■■ Volker Schlöndorff (Fr. - All., 1979, 140 min) O. Ciné Cinéma 2
- 1.45 Le Maître d'escrime ■■ Pedro Olea (Espagne, 1992, 90 min) O. Cinéstar 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.35 Le Rebelle. O.
- 16.20 Sunset Beach. O.
- 17.15 Melrose Place. O.
- 18.05 Sous le soleil. O.
- 19.05 Les Dessous de Palm Beach. O.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Le téléphone sonne toujours deux fois ■■ Film. Jean-Pierre Vergne. O.
- 22.40 L'Hôtel de la plage. Film. Michel Lang. O.
- 0.35 Très chasse.

FRANCE 2

- 13.50 Cyclisme. Saint-Gaudens - Piau-Engaly.
- 16.30 Vélo Club.
- 17.40 et 23.05 Un livre, des livres.
- 17.45 Kung Fu. O.
- 18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Le Temps d'une chanson. [4/6].
- 23.10 Les Bonnes Causes ■■ Film. Christian-Jaque. O.
- 1.05 Journal, Météo.
- 1.25 Docteur Markus Merthin. Dégâts matériels. O.

FRANCE 3

- 15.15 Cagney et Lacey. O.
- 16.05 C'est l'été.
- 17.50 Chroniques de l'Amazonie sauvage.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Météo des plages.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa Si La.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.38 Le Journal du Tour.
- 21.00 La Carte aux trésors. Essaouira; Mogador.
- 23.10 Météo, Soir 3.
- 23.35 Intégrales coulisses. Roland Magdane: du vent dans la tête.
- 0.30 Un siècle d'écrivains. Anthony Burgess: la mécanique de l'orange.
- 1.20 Benny Hill. O.

CANAL +

- 15.20 Rions un peu en attendant la rentrée.
- 16.20 Maguinis, filic ou voyou. O.
- 17.05 Folle d'elle. Film. Jérôme Cornuau. O.
- 18.29 Jean-Luc et Faïpassa. ► En clair jusqu'à 20.35
- 18.30 Seinfeld. Le stylo. O.
- 19.00 Best of Nulle part ailleurs.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.10 Les Simpson. O.
- 20.35 Dingo et Max. O.
- 21.50 De la Terre à la Lune. [3/2]. Spider. O.
- 22.45 Austin Powers ■■ Film. Jay Roach (v.o.). O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA**
- O Tous publics
  - ◊ Accord parental souhaitable
  - ◊ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
  - ◊ Public adulte
  - ◊ Interdit aux moins de 16 ans
  - ◊ Interdit aux moins de 18 ans

0.14 10 secondes et des poussières. Un homme torse nu. O.

- 0.15 Seinfeld. Le stylo. O.
- 0.40 La Drôlesse ■■ Film. Jacques Doillon. O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.50 Fête des bébés.
- 16.30 Alf. O.
- 17.00 Cinq sur cinq.
- 17.10 Citoyens du monde.
- 17.30 100 % question.
- 17.55 Les Métros du monde. Toronto.
- 18.20 Météo.
- 18.30 Animaux en danger. [16/16].
- 19.00 Archimède.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Reportage. Au nom de la rose.
- 20.45 La Vie en face. Fausto Coppi, une histoire d'Italie (1945-1960).
- 22.15 Comedia. Poil de carotte. Pièce de Jacques Renard. O.
- 22.55 Royal de Luxe, retour d'Afrique. Film. Dominique Deluze. O.
- 0.20 Théâtre de rue. Les territoires de l'art.
- 1.30 L'Odyssee du coureur de fond.

M 6

- 17.35 Highlander. O.
- 18.30 The Sentinel. O.
- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.50 Voile.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Mode 6.
- 20.10 Zorro. O.
- 20.40 Météo des plages.
- 20.45 E = M 6 découverte.
- 20.55 Dieu pardonne, moi pas Film. Giuseppe Colizzi. O.
- 22.55 La Minute Internet.
- 23.00 La Mante religieuse. Téléfilm. James Keach. O.
- 0.45 Zone interdite. Douaniers contre trafiquants.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Les Chemins de la musique. [2/5].
- 20.30 Agora. Björn Larsson.
- 21.00 Poésie Studio.
- 22.10 Mauvais genres. La saison «polar».
- 23.00 Théâtre-Cabaret. Invité: Olivier Py.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 18.06 Sur tous les tons.
- 20.00 Festival d'été euro-radio. Concert par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra Théâtre Hélikon de Moscou, dir. Valery Kritskov : Œuvres de Bizet.
- 23.07 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30 Majuscules. Rinaldo Alessandrini.
- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Chopin, Nikita Magaloff, piano : Œuvres de Mendelssohn. 20.40 Frank Peter Zimmermann, violon. Œuvres de R. Schumann, Mozart, Ravel, etc.
- 22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Berwald, Schubert, R. Schumann.

Les cotes des films

- On peut voir
  - A ne pas manquer
  - Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +**
- DD Dernière diffusion
  - ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

# Greenpeace parvient à retarder l'envoi de plutonium britannique au Japon

Condamnée par la justice, l'organisation écologiste s'oppose au « terrorisme financier »

**BARROW (Grande-Bretagne)**  
*de notre envoyé spécial*

Le jour se lève sur la mer d'Irlande et le *Pacific Teal* n'est pas parti. Après une nuit de corrida nautique entre hors-bord de la police et de Greenpeace devant le port de Barrow-in-Furness, à une centaine de kilomètres de Manchester, les dirigeants de la British Nuclear Fuels Limited (BNFL) furent contraints à retarder l'envoi de plutonium au Japon. Contrairement à leur attente, Greenpeace a choisi d'agir malgré l'interdiction qui lui a été faite, vendredi 16 juillet, par la justice. L'organisation écologiste marque ainsi un point important dans sa lutte contre le commerce mondial de plutonium. Elle choisit aussi une logique de conflit avec la justice, au nom du droit de manifester pacifiquement.

Depuis des années, le Japon fait retraire le combustible usé de ses centrales nucléaires en France par la Cogema et en Grande-Bretagne par BNFL. Le retraitement consiste à séparer le plutonium des autres substances radioactives contenues dans le combustible usé. Comme il n'est, en principe, pas question que les déchets étrangers restent en France ou en Grande-Bretagne, les compagnies japonaises se sont engagées à rapatrier leur plutonium et les déchets vitrifiés. En 1992, le départ de l'*Akatsuki Maru* chargé de plutonium avait provoqué une protestation de grande ampleur à Cherbourg. Pour éviter de reproduire ce scénario très nocif à leur image, les compagnies ont choisi de renvoyer le plutonium non sous sa forme brute, mais sous celle de mox, un mélange de plutonium et d'uranium qui constitue un combustible nucléaire neuf.

Cette solution ne convainc pas les

opposants au nucléaire pour qui le mox n'est qu'un moyen – non rentable, affirment-ils – de dissimuler l'inutilité du retraitement des combustibles nucléaires usés. Greenpeace et les associations locales de Cherbourg et de Barrow ont aussi lancé une action pour empêcher ou retarder l'expédition de mox au Japon. La Cogema et BNFL comptent envoyer une quarantaine de colis à bord de deux bateaux, le *Pacific Teal* et le *Pacific Pintail*, basés à Barrow et dont l'un, le *Pacific Teal*, doit être chargé à Cherbourg avant de retrouver son *alter ego* en mer.

## UN ENJEU CRUCIAL

Les deux compagnies ont recours à la justice pour empêcher les actions des écologistes. Vendredi, Greenpeace France a été condamné, à Cherbourg, à ne pas approcher d'un élément de transport de mox sous peine d'une amende de 350 000 francs par acte, tandis qu'à

Londres, la Haute Cour enjoignait une interdiction similaire à Greenpeace UK.

Pour Greenpeace, la menace est importante : sa branche anglaise craint de voir ses comptes saisis, comme en 1983. Ce qui lui laissa un très mauvais souvenir : elle a, depuis, limité ses actions antinucléaires en Grande-Bretagne. Mais devant ce qu'elle considère comme un enjeu crucial, l'organisation a pris le risque de se voir lourdement condamnée : « Nous avons un droit élémentaire à manifester en démocratie », déclarait dimanche Michael Townsley, responsable de la campagne à Greenpeace UK. *La sanction infligée n'est que du terrorisme financier. Nous sommes déterminés à attirer l'attention de l'opinion mondiale sur le problème du mox.*

A une heure trente lundi matin, le *MV Greenpeace* s'est engagé dans l'étroit chenal menant au port de Barrow. La voie était ainsi obstruée

pour toute tentative de sortie. Une heure plus tard, le navire jetait l'ancre devant l'entrée du port tandis que ses trois hors-bord déployaient une banderole représentant un éléphant blanc, symbole du gaspillage que représenteraient le retraitement et le mox.

Les hors-bord de la police passaient alors à l'assaut de manière mesurée, réussissant à saisir un canot écologiste et la banderole. La nuit voyait plusieurs rodéos nautiques se produire dans l'obscurité, avant que le *MV Greenpeace* ne retourne en mer, laissant sept de ses militants interpellés. Mais au matin, les marins savouraient la nouveauté : le transport de mox vers le Japon est encore retardé. Reste à savoir si le droit de manifester de manière spectaculaire, mais non violente, ne sera pas assommé par une autre arme, l'argent.

*Hervé Kempf*

## M. Dugoin et M<sup>me</sup> Tiberi devront rembourser des sommes versées par le département de l'Essonne

**DANS UN JUGEMENT** définitif rendu le 5 juillet, la chambre régionale des comptes d'Ile-de-France a déclaré Xavière Tiberi, épouse du maire (RPR) de Paris, et Xavier Dugoin, ancien président (RPR) du conseil général de l'Essonne, « comptables de fait des deniers publics extraits irrégulièrement de la caisse du département ».

La juridiction financière les condamne, par conséquent, à rembourser « conjointement et solidairement » les sommes indûment

soustraites à la collectivité entre le 1<sup>er</sup> mars et le 18 octobre 1994, qu'elle estime à 213 355,39 francs (32 523 €). Le défenseur de M<sup>me</sup> Tiberi, M<sup>me</sup> Thierry Herzog, a indiqué que celle-ci entendait faire appel de ce jugement devant la Cour des comptes.

Toujours sous la menace de poursuites pénales visant son fameux rapport consacré à la francophonie, qui lui avait été payé 200 000 francs (30 488 €) par le conseil général de l'Essonne,

l'épouse du maire de Paris se trouve en quelque sorte prise à contre-pied par la chambre régionale des comptes. S'abstenant de toute controverse sur les circonstances ayant entouré la rédaction de ce rapport et sur son intérêt discuté, les magistrats financiers ont considéré qu'avant la commande de ce document, passée le 18 octobre 1994, les salaires – de 21 000 francs nets mensuels (3 200 €) – versés à M<sup>me</sup> Tiberi ne pouvaient être qu'illicites.

## UN RAPPORT, SINON RIEN

Officiellement recrutée par M. Dugoin en qualité de « chargée de mission » au sein de son cabinet, cette dernière n'a jamais avancé d'autre justification que son rapport, rendu le 18 décembre 1994, à cette rémunération, ni dans le cadre de l'enquête préliminaire diligentée par le parquet d'Evry, ni devant la chambre régionale. Le jugement relève ainsi que M. Dugoin et M<sup>me</sup> Tiberi « n'ont pas satisfait aux injonctions prononcées à leur rencontre » et n'ont produit aucun élément susceptible d'expliquer le versement des fonds engagés.

Stigmatisant la « manœuvre faisant échec au contrôle du comptable du département » qu'ils attribuent à l'ex-président du conseil général, les magistrats considèrent que « le caractère fictif des mandats de paiements afférents à la rémunération de M<sup>me</sup> Tiberi (...) est établi ».

« Le versement d'une rémunération à un agent public en l'absence de service fait ne saurait constituer une dépense autorisée », relève le jugement, au terme duquel M. Dugoin apparaît comme « l'auteur principal » de la fraude constatée. « M<sup>me</sup> Tiberi, est-il précisé, ne pouvait ignorer qu'elle percevait, du 1<sup>er</sup> mars 1994 au 18 octobre 1994, une rémunération de collaborateur de cabinet du président du conseil général de l'Essonne sans en exercer les fonctions. »

Le jugement du 5 juillet vise également l'épouse de M. Dugoin et leur employée de maison, la belle-mère et l'épouse du député (apparenté RPR) et maire d'Etampes, Franck Marlin, ainsi que le premier vice-président (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, Philippe Aubert, eux aussi rémunérés sur les fonds du département, sous la présidence de M. Dugoin.

L'actuel président (PS) du conseil général de l'Essonne, Michel Berson, devait émettre, dès lundi 19 juillet, un « titre de recette » afin de recouvrer les fonds considérés comme « irrégulièrement extraits ». Les condamnés disposent toutefois d'un délai de deux mois pour « contester le montant » qui leur est réclamé.

*Hervé Gattegno*

## Des pollutions à l'ozone touchent Paris et le sud-est de la France

**LE DÉPASSEMENT** du « seuil d'information et de recommandation » prévu en cas de pollution atmosphérique par l'ozone a conduit les préfetures de Paris, de Seine-et-Marne et des Yvelines à prendre des mesures de limitation de la vitesse de circulation pour la journée du lundi 19 juillet. La conjonction d'un temps ensoleillé, de la chaleur et de l'absence de vent a également provoqué des pollutions par l'ozone, de niveau comparable, dimanche, autour de l'étang de Berre (Bouches-du-Rhône), à Nice, Cannes et Antibes (Alpes-Maritimes) et à Montpellier (Hérault).

La concentration d'ozone dans l'air risquant de rester élevée lundi, voire les jours suivants, la préfecture de police de Paris a demandé aux automobilistes de réduire leur vitesse maximale de circulation de 20 km/h sur les voies sur berge de la capitale, voies rapides et autoroutes des départements d'Ile-de-France touchés par la pollution. La police et la gendarmerie ont annoncé avoir renforcé les contrôles de vitesse et de pollution sur les véhicules en circulation. Les usagers sont invités à limiter leurs déplacements et à se retourner vers les transports en commun et le covoiturage. La mairie de Paris a décidé de rendre le stationnement gratuit pour ceux qui bénéficient du tarif résidentiel.

Les autorités du sud-est de la France n'avaient pas pris, lundi, de dispositions particulières, se limitant à informer la population concernée.

Partout où un dépassement du seuil de 180 microgrammes

d'ozone par mètre cube d'air a été mesuré, il est conseillé aux personnes sensibles d'éviter toute activité physique intense, de respecter scrupuleusement leurs traitements médicaux respiratoires en cours et de ne pas aggraver leurs difficultés respiratoires par la consommation de tabac.

Favorisée par une réaction photochimique sur les polluants émis notamment par la circulation routière, la pollution par l'ozone a atteint 192 mg/m<sup>3</sup> à Nice, 186 mg/m<sup>3</sup> dans la région de l'étang de Berre, 185 mg/m<sup>3</sup> à Montpellier et 192 mg/m<sup>3</sup> à Paris. Le Conseil supérieur d'hygiène de France estime que l'impact sur la santé est sensible à partir de 180 mg/m<sup>3</sup>, « seuil d'information » en Ile-de-France et « niveau 2 » de pollution dans le reste du territoire.

## « INFORMATION » ET « ALERTE »

La procédure mise en place par les autorités de l'agglomération parisienne pour limiter les pics de pollution par l'ozone prévoit, en effet, depuis juin, deux seuils, contre trois précédemment. Le premier d'information (180 mg/m<sup>3</sup>), le second d'« alerte » (360 mg/m<sup>3</sup>) pouvant conduire au déclenchement de la circulation alternée. Dans un avis rendu public en février, le Conseil national de l'air recommandait que la circulation alternée soit mise en œuvre dès que la concentration de 180 mg/m<sup>3</sup> est franchie « deux jours de suite avec un risque de renouvellement pour le troisième jour ».

*Luc Brommer*

## M. Christnacht n'a pas cherché à innocenter le préfet Bonnet

**L'AUDITION**, jeudi 15 juillet, du conseiller du premier ministre, Alain Christnacht, par le juge d'instruction d'Ajaccio, Patrice Camberou, chargé de l'affaire des paillotes, pourrait desservir la défense du préfet Bernard Bonnet. Dans un courrier adressé au magistrat le 5 juillet, l'ancien préfet de Corse avait pourtant réclamé l'audition de ce conseiller afin de prouver son innocence. M. Bonnet assurait que M. Christnacht était à même de confirmer qu'il n'avait jamais mentionné, au cours de leurs entretiens, une quelconque mission clandestine contre la paillote Chez Francis, dans la nuit du 19 au 20 avril.

Interrogé par le juge, le conseiller de Lionel Jospin a indiqué qu'il n'avait effectivement pas été informé, par Bernard Bonnet, de cet incendie. En revanche, il s'est montré très réservé sur l'innocence de l'ancien préfet de Corse. A la question du magistrat sur l'implication personnelle de M. Bonnet dans cette affaire, il a envisagé deux hypo-

thèses. La première, qualifiée par M. Christnacht de « hautement invraisemblable », reviendrait à croire que le patron de la gendarmerie en Corse, le colonel Henri Mazères, ait donné, de sa propre initiative, l'ordre à ses gendarmes d'incendier la paillote. Or, selon M. Christnacht, au regard des relations très proches qui existaient entre M. Bonnet et M. Mazères, le colonel ne disposait pas d'une telle marge de manœuvre. En revanche, M. Christnacht a estimé plus probable que l'ancien préfet de Corse, animé par un esprit de vengeance, ait pu donner instruction au colonel Mazères de mettre sur pied cette action criminelle.

Donnant leurs noms au juge Camberou, le conseiller de Lionel Jospin a expliqué que certains membres des cabinets des ministres de la défense et de l'intérieur étaient certainement plus au fait que lui des activités de M. Bonnet sur l'Ile.

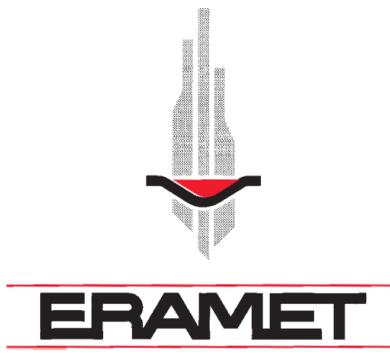
*Jacques Follorou*

## Une commission examinera les demandes des victimes des législations antisémites

**LA MINISTRE** de la justice, Elisabeth Guigou, a annoncé, dimanche 18 juillet, la parution « dans les tout prochains jours » au *Journal officiel* d'un décret créant une commission chargée d'examiner les demandes individuelles des victimes des législations antisémites ou de leurs ayants droit. Le premier ministre, Lionel Jospin, avait donné son accord à la création de cette instance, le 28 novembre 1998, qui avait été demandée par la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France. La présidence de cette commission devrait être confiée à Pierre Draï, ancien premier président de la Cour de cassation. S'exprimant lors de la commémoration de la rafle du Vel d'Hiv, la ministre de la justice avait auparavant salué, au nom du gouvernement, la mémoire des victimes de la journée du 16 juillet 1942, pendant laquelle 13 000 juifs avaient été arrêtés par Vichy avant d'être déportés. « La mémoire de ces crimes ne peut être qu'infinie, car les crimes qui atteignent les hommes, les femmes et les enfants, seulement parce qu'ils sont ces hommes-là, ces femmes-là, ces enfants-là, sont imprescriptibles », a déclaré M<sup>me</sup> Guigou.

**A votre service  
DU BEAU VETEMENT A  
LA SIMPLE RETOUCHE  
LEGRAND  
Tailleur s/mesure  
Depuis 1894  
Très grand choix  
de tissus et de prix  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61**

QUAND  
**TROIS** LEADERS  
FONT **UN** GROUPE  
GAGNANT



Premier producteur mondial de ferronickel, composant des aciers inoxydables, Eramet est un partenaire de longue date de l'industrie sidérurgique mondiale. C'est aussi un acteur important dans le nickel de haute pureté nécessaire aux industries de pointe. Avec l'acquisition d'Elkem Manganèse, le groupe renforce sa branche manganèse et devient le leader mondial des alliages sur ce marché avec une gamme de produits très complète pour les applications sidérurgiques et chimiques. L'intégration du Groupe Sima<sup>(1)</sup> élargit considérablement son activité aciers rapides et lui permet d'occuper le rang de premier producteur mondial d'alliages de nickel et d'aciers spéciaux à hautes performances pour les industries à technologies avancées. Avec ces opérations, le Groupe Eramet change de dimension et se développe vers des marchés à plus forte valeur ajoutée. Il renforce ses atouts industriels, commerciaux et financiers. Il est de nouveau contrôlé majoritairement par des actionnaires privés. Pour ses 12.000 salariés, ses clients et ses actionnaires, Eramet peut affirmer aujourd'hui de nouvelles ambitions.

(1) Un document visé par la COB sous le numéro E99-944 est disponible sur simple demande auprès d'Eramet. Tél : 01 45 38 42 02

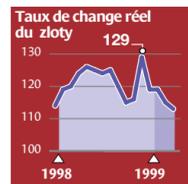
# Le Monde ECONOMIE

MARDI 13 JUILLET 1999

LES ENJEUX ▲ LES INITIATIVES

**À NOS LECTEURS**  
« Le Monde Economie » suspend sa parution pendant l'été. Vous retrouverez le supplément dans *Le Monde* du 30 août (daté 31). Bonnes vacances !

**BOUSSOLE**  
La Pologne va passer à un régime de change flottant, avec pour objectif 8,5 % d'inflation en 1999 et moins de 4 % en 2003 (page V)



**FOCUS**  
**1,8 %**  
L'augmentation annuelle moyenne du PIB africain de 1991 à 1998. Les investissements étrangers en Afrique, même s'ils sont encore faibles en volume, sont plus rentables qu'ailleurs (page IX)

**LE TROISIÈME ÂGE PERD SES RÉTICENCES À L'ÉGARD DU CRÉDIT**  
Un ménage français de plus de 60 ans sur cinq emprunte pour consommer : une progression de six points en trois ans (page XI)

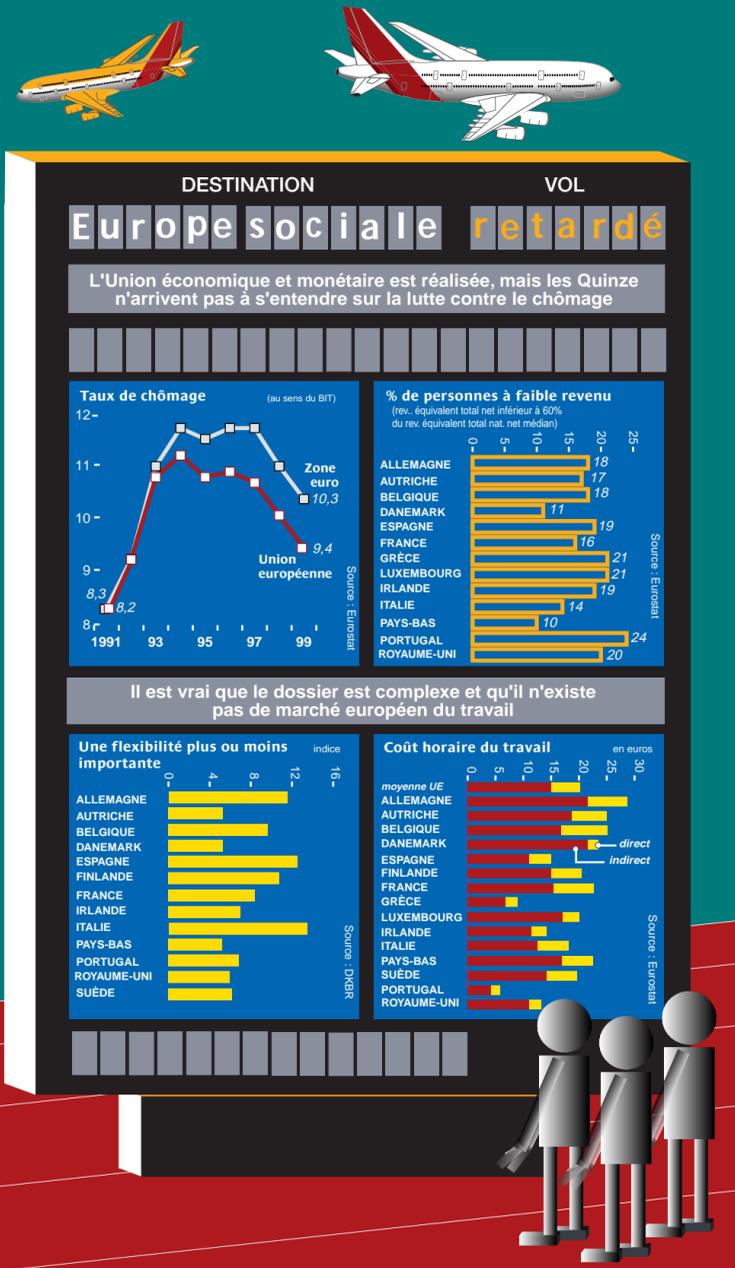


**OFFRES D'EMPLOIS**  
Pages VI, VII, VIII et de la page XII à la page XX

En juin 1997, à Amsterdam les Quinze faisaient de la lutte contre le chômage leur priorité commune. Deux ans après, triste bilan

## L'Europe rose ne fait pas décoller l'Europe sociale

### Les signaux d'un blocage



La moitié de la salle se serait esclaffée. Lors du sommet de Cologne qui a réuni, le 4 juin, les quinze chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union européenne, Lionel Jospin a appris à ses dépens que, vis-à-vis de l'Europe sociale, il ne faisait guère sérieux de se montrer volontariste. Sa proposition de fixer un objectif de croissance de 3 % afin de soutenir l'emploi a divertit une grande partie de ses interlocuteurs, tous d'accord pour lutter contre le chômage, mais à condition que la machine communautaire n'impose aucune contrainte supplémentaire.

Envolée, la belle volonté affichée au sommet d'Amsterdam, en juin 1997, de donner la priorité à l'emploi ? De sommet en sommet, le front uni des gouvernements socialistes, majoritaires pour la première fois depuis 1958 au sein de l'Europe, est apparu de plus en plus fissuré. Avant d'éclater au début du mois dernier, avec la publication du manifeste pro-marché et pro-flexibilité de Tony Blair et de Gerhard Schröder. Désormais le jeu des alliances bilatérales l'emporte à nouveau avec un Royaume-Uni qui mène la danse.

Le credo de la concurrence, inscrit parmi les dogmes fondateurs du traité de Rome, semble être retenu comme principal remède aux dysfonctionnements du marché du travail. « Les Quinze privilégient la création d'emplois, mais pas la sécurité de l'emploi », constate un expert de la Commission, à Bruxelles.

Le bilan social n'est pourtant guère brillant : 16 millions de personnes sont au chômage, 21 % des enfants vivent dans des foyers à faible revenu et un jeune sur cinq quitte les systèmes de formation sans qualification. Même s'il n'existe pas de marché du travail unifié, chaque Etat membre est guetté par les mêmes menaces : chômage élevé et persistant, développement des emplois précaires, ralentissement de la progression de la rémunération des salariés. De plus, l'adoption de la monnaie unique, qui permet une comparaison instantanée des prix, des salaires, des coûts sociaux, accroît les pressions concurrentielles et le dumping social.

La France, qui défend une approche volontariste, se trouve désormais bien isolée. Elle trouvera peu d'opportunités pour se faire entendre pendant les six prochains mois, sous la présidence finlandaise de l'Union, qui s'annonce comme une période de transition pour les institutions européennes comme pour l'Europe sociale. Elle compte, en revanche, sur l'an 2000 et le sommet extraordinaire sur l'emploi de

Lisbonne, en mars, pour tenter une nouvelle fois de faire valider ses thèses, avec les Portugais qui auront alors la présidence. Et ce, pour ne pas laisser le champ libre à une vision concurrentielle de l'Europe qui pourrait s'imposer.

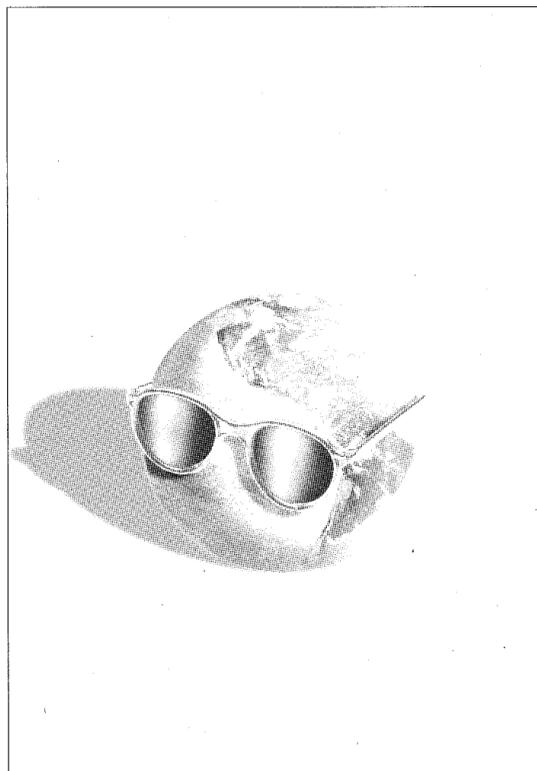
Un rapport du Commissariat du Plan, qui ne sera rendu public qu'à la rentrée, conforte le diagnostic de Lionel Jospin. Il met en garde contre un enlèvement de l'Europe sociale, actuellement à l'œuvre, et à terme fatal pour les Quinze, *a fortiori* lorsque le processus d'élargissement aux voisins de l'Europe centrale sera en marche.

Les auteurs de l'étude alertent notamment sur les dangers d'un scénario non coopératif au sein de l'Union, dont les conséquences seraient lourdes pour la croissance. Selon eux, les salaires doivent entrer dans le champ de la concertation, afin d'éviter qu'ils ne deviennent une variable d'ajustement pour les entreprises, entraînant une compression de la demande intérieure, synonyme d'un déficit de croissance persistant. Mais on se heurte à aux limites des traités.

Les politiques de l'emploi relèvent des compétences strictement nationales, en dépit du pacte européen sur l'emploi adopté au sommet de Cologne qui ne vise qu'à coordonner la stratégie des Etats membres. Les questions des rémunérations et de la convergence des charges sociales qui pourraient limiter le dumping sont exclues des textes. Seul un acte politique fort permettrait de bousculer ces principes. A l'évidence, il n'est pas au programme.

Quant aux syndicats, ils sont aujourd'hui trop faibles et trop divisés pour infléchir l'avenir de l'Europe sociale. Même la première euro-grève de Renault-Vilvorde est restée presque sans lendemain, alors que l'Union vit quotidiennement à l'heure des restructurations et des licenciements.

Marie-Béatrice Baudet et Laurence Caramel  
Lire la suite du dossier pages II et III





Jean-Claude Barbier, chercheur au Centre d'études de l'emploi

# « Le chômage et la protection sociale sont les dossiers sur lesquels les gouvernements sont réélus ou battus »

« Les politiques de l'emploi de divers pays européens que vous présentez dans votre ouvrage, publié avec Jérôme Gautié, apparaissent étroitement déterminées par des spécificités nationales et ne laissent guère augurer la mise en place d'une "politique sociale européenne". Pourquoi ?

— Tous les sommets européens depuis Edimbourg en 1992, ou encore le traité d'Amsterdam en 1997, ont évoqué le thème de l'emploi. Mais les Etats membres ne sont pas parvenus à fixer des objectifs chiffrés et obligatoires dans le domaine social.

Cela tient d'abord au fait que la politique européenne n'est pas du tout fabriquée et légitimée de la même façon qu'une politique nationale : elle est le résultat de compromis entre des positions extrêmement divergentes, où l'on agit sur les mots, sur leurs traductions en une dizaine de langues, et donc sur les représentations beaucoup plus que sur les outils opérationnels : il s'agit d'un travail essentiellement rhétorique, où l'on est exposé — encore plus qu'avec les politiques nationales — à la déception quant aux effets réels.

— N'observe-t-on pas cependant une convergence entre les dispositifs de lutte contre le chômage ?

— Lorsque la Commission a tenté de recenser les « bonnes pratiques » dans ce que l'on a voulu présenter comme le premier pas d'un pacte européen pour l'emploi, lors du sommet de Luxembourg, elle n'est parvenue qu'à un collage de dispositifs nationaux. On regroupe sous le même nom des outils qui s'ancrent en fait dans des réalités extrêmement spécifiques : un emploi-jeune n'est pas un *lavoro socialmente utile* italien, etc. Il n'y a guère d'emprunt, si ce n'est d'apparence, d'un pays à l'autre.

En matière monétaire, les politiques disposaient déjà d'indicateurs et d'outils qui leur permettaient d'agir de façon convergente (la convertibilité des monnaies, les

politiques budgétaires). Il n'existe rien de tel en matière d'emploi : l'idée même de 35 heures et d'emplois-jeunes européens, ou encore d'un *workfare* (« remise au travail ») britannique étendu à l'échelle de l'Union, est absurde.

— Existe-t-il une analyse commune des questions sociales ?

— Les secteurs de la société qui sont aujourd'hui idéologiquement les plus influents à Bruxelles sont ceux qui, détenteurs de capitaux, combattent les politiques sociales dans leurs pays respectifs et poussent vers plus de réglementation. En revanche, les syndicats, les partis politiques, les mouvements sociaux, ne sont pas assez présents sur les lieux d'élaboration de la politique européenne.

Il n'y a donc pas, en Europe, de consensus actif, de vision collective de ce que serait la protection ou la justice sociale. Ce n'est pas seulement la capacité technique à mettre en place des dispositifs communs qui manque, c'est d'abord la volonté politique de le faire. Lorsqu'on voit que les Etats membres se réjouissent de la stabilisation ou de la réduction de leurs transferts vers le budget européen, il apparaît clairement que l'on ne peut guère envisager de passer à un système coopératif de redistribution des revenus ou des chances d'insertion sociale !

En fait, les gouvernements nationaux ont parfaitement conscience que le chômage et la protection sociale sont les dossiers sur lesquels ils sont reconduits ou battus à chaque élection. Il ne pourra donc y avoir de politique sociale commune que si celle-ci devient un enjeu politique européen, c'est-à-dire si l'Europe politique se construit préalablement.

— Vous esquissez cependant dans votre ouvrage les traits d'une politique "sociale-démocrate", alternative au modèle libéral. Quelles sont ses caractéristiques ?

— Nous prônons en effet une politique d'« investissement social » de

l'ensemble des acteurs (entreprises, syndicats, autorités locales, individus) qui coopéreraient pour permettre à chaque individu de traverser sans dommages les différents statuts qu'un marché du travail de plus en plus éclaté propose. L'exemple le plus achevé d'une telle politique peut être observé au Danemark.

— Quelles sont les chances que cette approche se répande en Europe ?

— Aujourd'hui, la tendance est plutôt à la perpétuation des politiques nationales. J'en veux pour preuve le fait que ce « modèle » danois est interprété par les uns comme un exemple de *workfare*, lorsqu'on souligne l'existence d'un contrat avec l'individu au sein du dispositif, et par les autres comme



**Jean-Claude Barbier**

● Maître de recherche au Centre d'études de l'emploi depuis 1994, professeur associé à l'université Paris-VII (Denis-Diderot), secrétaire de la Société française d'évaluation, Jean-Claude Barbier est auteur de *Les Politiques de l'emploi en Europe* (Flammarion, 1997) et, avec Jérôme Gautié et alii, de *Les Politiques de l'emploi en Europe et aux Etats-Unis* (PUF, 1998).

● Il a été responsable de la recherche à la Caisse nationale d'allocations familiales de 1988 à 1991 et directeur des études et des statistiques à l'Agence nationale pour l'emploi de 1991 à 1993.

une politique de *welfare*, lorsqu'on met en avant la durée (très longue) de la prise en charge du chômeur, ou encore le montant très élevé des allocations. Et cette perpétuation laisse plutôt la voie à la multiplication des recettes libérales.

Mais il serait absurde de nier que les choses bougent. Le titre VIII du traité d'Amsterdam — consacré à l'emploi —, la déclaration finale du sommet de Cologne — qui prévoit que soit mesuré l'impact sur l'emploi de toute mesure économique ou budgétaire —, auront inévitablement des répercussions sur les politiques nationales : il est trop tôt pour savoir lesquelles.

Des chercheurs réalisent également déjà, avec le soutien de la Commission, un très important travail comparatif qui fournira, tôt ou tard, les outils intellectuels nécessaires à une vraie politique européenne.

— Mais cette réflexion peut-elle avoir des effets concrets sur les politiques nationales ?

— Je crois plus, pour cela, aux effets de la multiplication de normes européennes en matière de droit social, d'organisation du travail, d'égalité des chances, qui devraient avoir le même impact que, par exemple, celles concernant l'environnement : il devient possible alors d'élaborer des indicateurs communs, et de réaliser un vrai travail de coordination.

Enfin, même si je ne crois guère à une dynamique créée par des affaires comme celles de Vilvorde, il est probable que se construiront des espaces politiques européens, animés par les syndicats, les associations, certains partis, dans lesquels les valeurs où peut s'ancrer une politique sociale commune feront l'objet d'un vrai débat. Même le personnel politique se rend peu à peu compte de l'importance de ce qui est en jeu à l'échelon européen. Le scandale de la Commission Santer a, je crois, joué un rôle positif dans cette prise de conscience. »

Propos recueillis par Antoine Reverchon

# Sur le terrain, les syndicats marchent trop souvent en ordre dispersé

Après les modestes résultats du sommet européen de Cologne, la construction de l'Europe sociale ne semble désormais dépendre que de la capacité des syndicats européens à promouvoir le « dialogue social ». La Confédération européenne des syndicats (CES), qui rassemble soixante-sept organisations de vingt-neuf pays, souhaite poursuivre la « dynamique » amorcée depuis l'intégration du protocole social de Maastricht dans le traité de l'Union qui a permis la signature de trois accords européens sur le congé parental, le temps partiel et les contrats à durée déterminée.

A cette fin, les huit cent cinquante délégués réunis à Helsinki pour le neuvième congrès de la CES ont adopté, le 30 juin, une résolution spécifique réclamant notamment un véritable cadre européen de négociations collectives et l'inscription du droit de grève dans le prochain traité de l'Union européenne (UE).

Malgré l'apparition, ces dernières années, des comités d'entreprise européens et des premières euro-grèves, le développement de l'action syndicale et de la négociation collective à l'échelle européenne se heurte toujours à des obstacles de taille. Le principal d'entre eux reste l'hostilité du patronat européen (Unice) à s'engager dans des relations sociales suivies.

## DIVISIONS

« L'Unice ne s'assied à la table des négociations que sous la contrainte d'une initiative législative de la Commission, déplore Emilio Gabaglio, secrétaire général de la CES. Cette attitude reflète l'influence que continuent d'exercer dans le monde patronal européen les tenants de la dérégulation sociale à outrance, de la flexibilité débridée du marché du travail, de la déstructuration des sys-

L'organisation patronale européenne bloque le dialogue social

tèmes contractuels. » L'éclatement de la négociation des branches professionnelles vers les entreprises, encouragé par l'Unice, apparaît comme un frein supplémentaire.

Les débats au cours du dernier congrès de la CES ont également montré que l'abandon de prérogatives nationales au profit de la négociation européenne est loin de faire l'unanimité parmi les organisations syndicales. Cette perspective divise les pays scandinaves, attachés à leurs systèmes nationaux de protection sociale, et les pays latins, plus favorables à un édifice supranational : « Il ne faut pas croire qu'on règlera au niveau européen les problèmes que nous n'avons pas réussi à résoudre au niveau national », estime Dieter Schulte, président de la confédération allemande DGB, qui compte neuf millions d'adhérents.

Des clivages existent aussi entre les pays où les négociations sont surtout interprofessionnelles (Italie) et ceux où elles sont sectorielles, par branches, comme en Allemagne. Partisans d'une régulation sociale par voie législative, l'Espagne et la France se distinguent aussi du Danemark ou de la Suède, plus favorables à la négociation.

Confronté à ces difficultés, le mouvement syndical tente de trouver de nouvelles voies pour éviter une spirale à la baisse des salaires et l'utilisation du dumping social comme un facteur de compétitivité en Europe. Après la conclusion d'accords sectoriels dans les transports ferroviaires et maritimes et dans l'agriculture, la « déclaration

de Doorn », adoptée en octobre 1998 par les fédérations de la métallurgie allemande, belge, luxembourgeoise et néerlandaise se propose de coordonner dans leur secteur les revendications salariales nationales des pays de la zone mark. Par ce moyen, les syndicats cherchent à obtenir une meilleure répartition des gains de productivité, en réclamant ensemble des augmentations de salaires qui correspondent à l'inflation et aux gains de productivité constatés dans chacun de leurs pays.

## SALAIRES

Au mois de décembre, la fédération européenne de la métallurgie (FEM) invitait à son tour ses adhérents à coordonner leurs revendications pour figer les coûts salariaux des différents pays à leur niveau actuel et éviter que l'un d'entre eux ne soit tenté de se créer un avantage compétitif au détriment des autres. L'initiative, perçue par certains comme une volonté de préserver les avantages des salariés des pays les plus riches, se heurte à l'absence d'interlocuteur patronal.

Loin de Bruxelles et des tables de négociation européennes, l'Europe syndicale reste toutefois « une notion totalement inventée ». C'est ce

## Bibliographie

- **Le Guide de l'Europe sociale**, de Frédérique et Isabelle Collard (Liaison, 1999, 192 p., 149 F, 22,71 €).
- **Les Pays d'Europe occidentale : évolution politique et sociale** (La Documentation française, 1998, 371 p., 120 F, 18,29 €).
- **Introduction à l'Europe sociale**, d'Annick Mallet (Ensef, « Politiques et interventions sociales », 1997, 336 p., 190 F, 28,97 €).

qu'affirme Gilles Nezosi, chercheur associé au Centre de recherche sur le politique, l'administration, la ville et le territoire (Cerat) de Grenoble, qui s'est penché sur la coopération transfrontalière des syndicats dans l'est de la France. Son étude porte sur la reconversion du bassin de Longwy, zone industrielle sinistrée entre la France, le Luxembourg et la Belgique, qui a vu la création en 1985 d'un « pôle européen de développement » (PED) dont l'objectif était de créer huit mille emplois.

« Le PED a attiré des entreprises mercenaires, exonérées de charges sociales, qui se sont délocalisées après quelques années, explique Gilles Nezosi. Quand JVC et Panasonic ont fermé du côté français, il n'y a eu aucune solidarité des travailleurs belges ou luxembourgeois. Les syndicats des trois pays ont noué des contacts purement formels, sans impact sur les nouvelles conditions de travail, et sans réussir à toucher les travailleurs transfrontaliers. Pour les organisations syndicales françaises, qui ont déjà du mal à faire respecter le code du travail, les revendications à l'échelle européenne apparaissent comme un handicap supplémentaire. »

Alexandre Garcia

**CHRONIQUE**  
par Alain Lebaube

## Des fusions et des hommes

Si l'histoire des présentes opérations de fusion ou d'acquisition n'est, par définition, pas encore écrite, les affaires sont déjà mal engagées. Dans les cas les plus récents, il semble que, si élaborées soient-elles, les stratégies offensives peuvent buter sur un paramètre longtemps tenu pour négligeable : la dimension humaine des dossiers. Ou que le mépris dans lequel s'estiment tenus les salariés entrave les possibilités de riposte des agresseurs.

On pense, évidemment, d'abord à la BNP, à la Société générale et à Paribas, où des dizaines de milliers de personnes vivent, depuis des mois, dans l'angoisse du sort qui leur sera finalement réservé. Il suffit de se souvenir de l'ampleur de la journée « banque morte » quand, sous le choc, même les cadres de la Générale se retrouvaient sur le trottoir, devant leurs agences. Michel Pébereau, patron de la BNP, peut espérer l'emporter ; mais personne ne peut mesurer les conséquences des dégâts psychologiques de cette furieuse bataille. Quelle sera la motivation de ceux qui auront été absorbés contre leur souhait, perturbés dans leur tranquille assurance de banquiers ?

Autre exemple, l'assaut de TotalFina, dirigé par Thierry Desmarest, sur Elf, qui a sans aucun doute été facilité, si ce n'est rendu possible, par la politique sociale de Philippe Jaffré. Substituer chez Elf une exigence gestionnaire à une culture technique, dominée par les ingénieurs d'exploration et d'exploitation, a forcément alimenté des frustrations. Mais c'est encore davantage la grève d'Elf exploration-production, poursuivie depuis près de trois mois au centre scientifique et technique de Pau, et au siège de la Défense, qui a fragilisé le PDG du groupe pétrolier. Jamais une partie du personnel n'avait cessé le travail aussi longtemps chez Elf.

Plus grave, les salariés apprenaient que 1 320 postes devaient être sacrifiés, non sur l'autel d'une restructuration indispensable, du moins officiellement, mais pour satisfaire aux objectifs de rentabilité des actionnaires. Un argument d'autant plus dangereux qu'il se retourne maintenant contre son auteur. Comment Philippe Jaffré peut-il faire croire que sa résistance au projet de TotalFina se fait au nom des mêmes actionnaires et de « tous ses collaborateurs » ?

Que les logiques financières soient chahutées, parfois compromises, par des considérations émotionnelles, voilà qui a de quoi réjouir et peut-être rassurer. Cela ramène à des réalités que veulent ignorer les batailles d'ego auxquels se livrent les grands capitaines, toujours prompts à couvrir leurs ambitions de rationalité. Quelle que soit l'issue, le facteur humain sera le gage de la réussite comme de l'échec.

Sous forme de rappel à l'ordre, cette première leçon des offres publiques d'achat (OPA) et d'échange (OPE) en cours est d'une grande valeur symbolique. Mais, si elle s'applique aux mondes industriel et bancaire, réputés pour être sans états d'âme, tout concourt à penser qu'elle prend un sens plus radical quand il s'agit de rapprochements forcés dans des secteurs psychologiquement sensibles, ceux des métiers de l'intelligence ou de la création.

Ce qui s'est passé autour de Gucci en porte largement témoignage, au-delà des péripéties juridiques et des particularités du droit néerlandais des affaires. Bernard Arnault a perdu face à un François Pinault, qui s'est voulu séducteur, pour avoir négligé les réactions affectives du redresseur du groupe italien de luxe, et de son talentueux créateur. Si le duo à la tête de Gucci avait mis à exécution sa menace de partir en cas de victoire d'Arnault, il y a fort à parier que la célèbre maison serait devenue l'ombre d'elle-même.

En tendance, ce précédent fournit un deuxième enseignement. A mesure que nous entrons dans la société informationnelle, les entreprises risquent d'être vulnérables, si elles ne prennent pas garde aux aspirations de leurs équipes professionnelles. Les cabinets de consultants, entre autres, en savent déjà quelque chose, qui peuvent être un jour au firmament et, le lendemain, vidés de leur substance.

Entreprise	Effectifs
BNP	52 404
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	55 465
PARIBAS	20 600
TOTALFINA	71 655
ELF	85 000

Sources : BNP-SG-Paribas/TotalFina-Elf

**Le Monde** DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

## Comprendre le ciel

avec Hubert Reeves

Rendez-vous avec l'éclipse :

- LES LUNETTES OFFICIELLES de la Société Astronomique de France
- LE POSTER GÉANT

En cadeau

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

# Réformer l'« allocation d'autonomie »

Pour être en conformité avec la loi de 1997, le législateur français a jusqu'à la fin de l'année pour réfléchir à la mise en place d'une « prestation d'autonomie » en faveur des personnes dépendantes. Deux questions essentielles se posent. Il convient d'abord de bien répondre au besoin d'une assistance par une tierce personne dans les actes essentiels de la vie courante. Il s'agit ensuite d'épauler, le cas échéant, les bénévoles qui acceptent de participer aux soins non médicaux proposés à domicile à des personnes dépendantes.

Les réponses des Etats européens à ces problèmes divergent. Le Portugal, la Grèce, l'Italie n'ont pas de règles spécifiques visant expressément la dépendance. Les prestations aux « dépendants » sont versées au titre du handicap ou de la vieillesse et, dans ce dernier cas, sous forme de majoration de pension. Le Royaume-Uni, lui, est en train de restructurer la branche du service national de santé (NHS) chargée du *community care* dans le but d'améliorer les prestations à domicile aux personnes dépendantes.

Dans les pays scandinaves, Danemark, Finlande et Suède, chaque personne a droit aux prestations que nécessitent son âge, son invalidité ou son handicap. Les soins de longue durée, aussi bien médicaux que non médicaux, sont proposés et gérés, de façon très autonome, par les communes sur le long terme. Les pratiques de prise en charge sont, dès lors, très variées malgré les tentatives des autorités centrales de rendre plus homogène l'offre de services.

Aux Pays-Bas, les soins de longue durée, ainsi que les traitements et les services qui ne peuvent pas être pris en charge par l'assurance-maladie de base, sont couverts, depuis 1968, par la loi sur les dépenses médicales exceptionnelles (AWBZ). Il s'agit là d'une assurance sociale obligatoire financée par l'impôt. Le pays ne connaît donc pas de distinction entre handicap et dépendance.

L'Allemagne, le Luxembourg et l'Autriche ont choisi de bâtir une assurance-dépendance sous la forme d'une « nouvelle branche » de l'assurance sociale. Elle est conçue comme devant compenser partiellement les coûts supplémentaires engendrés par la situation de dépendance et essentiellement financée, mais non exclusivement, par des cotisations sociales. L'Allemagne a, de surcroît, réglementé de façon très contraignante l'offre de contrats privés d'assurance-dépendance à destination des hauts revenus. Dans les trois pays, la définition légale de la dépendance est particulièrement détaillée. Le recours à des services professionnels d'aide est préféré aux versements directs en espèces aux personnes dépendantes. Par contraste, on s'aperçoit

*En Europe, seule la France a retenu une condition d'âge pour l'attribution des prestations de dépendance*

qu'il y a en France confusion entre la définition légale de la dépendance – support à l'ouverture de droits – et les instruments d'évaluation de l'état de dépendance. Seule la France a retenu une condition d'âge pour l'attribution des prestations de dépendance, alors que les autres pays refusent de réduire la dépendance à un problème de personnes âgées.

Enfin, la France et l'Irlande ont choisi de soumettre à une condition de ressources le bénéfice de la prestation dépendance. Ce faisant,

toutes deux ignorent le sort des personnes dont les revenus sont supérieurs aux seuils légaux. Or l'assurance privée ne peut se substituer entièrement à l'intervention publique. Elle peut, au mieux, proposer des compléments aux prestations socialisées. Par conséquent, certaines familles, en France et en Irlande, sont seules à supporter la personne dans le besoin.

Le comité des ministres du Conseil de l'Europe (qui siège à Strasbourg) a adopté une recommandation relative à la dépendance. Ce texte est non contraignant pour les quarante et un Etats adhérents. Mais, fruit d'un important travail de comparaison et de synthèse, il peut intéresser des réformateurs. Y figurent des principes généraux d'action, absents de la législation française.

Ainsi, pour le Conseil de l'Europe, « la dépendance est un état dans lequel se trouvent des personnes qui, pour des raisons liées au manque ou à la perte d'autonomie physique, psychique ou intellectuelle, ont besoin d'une assistance et/ou d'aides importantes afin d'accomplir les actes courants de la vie. Toutes les catégories de la population peuvent se trouver affectées par la dépendance, et pas uniquement les personnes âgées, même si les situations de dépendance tendent à s'accroître avec l'âge et si, au grand âge, elle a des spécificités liées à l'augmentation des causes et en particulier à la multimorbidité associée ».

La recommandation souligne que « le respect du principe d'autonomie de la personne dépendante doit guider toute politique en faveur des personnes dépendantes » ou encore que « les pouvoirs publics devraient garantir la qualité des soins ».

Les bénévoles, sans statut professionnel, ne sont pas oubliés. Pour le Conseil de l'Europe, il incombe aux pouvoirs publics de « prendre des mesures nécessaires pour améliorer la qualité de vie des aidants », notamment « par la reconnaissance de l'importance de leur fonction, la formation, l'amélioration de l'accès à l'information ou encore l'organisation de services de répit ».

Aujourd'hui, même les promoteurs de la loi de 1997 s'associent à la critique de la prestation-dépendance sous conditions. Osons une réforme vers l'« allocation d'autonomie » qui s'inspire des expériences étrangères et des travaux du Conseil de l'Europe. Nombre d'errements passés pourraient être évités.

**Francis Kessler** est directeur de l'Institut du travail à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.

# Un été de reprise en pente douce

Les économistes sont comme les météorologues. Leurs prévisions sont souvent aléatoires et ils ont un petit faible pour les signes annonciateurs. En ce début d'été, alors que la confrérie débat sur la sortie du « trou d'air » de l'économie européenne promise par les experts officiels pour le second semestre, certains se tournent vers la Belgique pour valider le scénario. Car l'économie belge, qui représente seulement 4% de la richesse totale de l'Euroland, joue depuis dix ans les baromètres infallibles, les « grenouilles » de la conjoncture européenne.

Deux raisons expliquent ce surprenant pouvoir de prédiction. Premièrement, l'économie belge est spécialisée dans les biens intermédiaires industriels, un secteur très sensible aux cycles de l'activité. Deuxièmement, elle dépend à 80% de ses exportations, ce qui la rend hautement réactive à la situation du reste de l'Europe vers lequel elle écoule l'essentiel de ses produits. Or, l'indicateur de confiance des patrons de l'industrie belge s'est redressé à vive allure depuis quelques mois – avant la crise des poulets à la dioxine. Et, une fois de plus, l'Europe semble la suivre. Timidement encore.

Les experts les plus optimistes annoncent une croissance un peu supérieure à 2% pour la zone euro cette année

La dernière enquête de l'Insee réalisée auprès des chefs d'entreprise de la zone euro pour le mois de mai confirme la stabilisation de la production industrielle, mettant ainsi un terme au ralentissement amorcé fin 1998. La plupart des experts mettent en avant l'amélioration de l'environnement international pour justifier ce retournement de tendance. La crise financière qui a balayé les pays émergents s'est finalement « résorbée » sans catastrophe majeure pour l'économie mondiale. Après une année de forte récession, l'Asie a retrouvé le chemin de la croissance, et même la Russie va mieux.

Autre élément rassurant : le processus de paix engagé au Kosovo, après plus de deux mois de conflit, écarte les risques de fortes retombées sur les économies euro-

péennes. Enfin, les Etats-Unis continuent d'afficher d'enviables performances.

Ce retour au « calme » signifie-t-il que les Etats de l'Euroland vont à nouveau marcher d'un même pas ? Cela est peu probable. Car, après ces six mois de turbulences, les Onze se trouvent dans des situations très différentes.

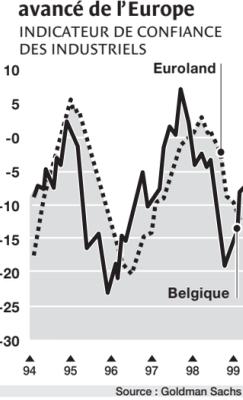
En phase de rattrapage par rapport aux vieux pays riches du continent, les petits pays restent les plus dynamiques. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit ainsi une croissance supérieure à 3% pour l'Espagne et le Portugal l'an prochain, et de 7,5% pour l'Irlande.

A l'inverse, les grands pays de la zone ont subi de plein fouet les effets de la crise des pays émergents. Mais, là encore, de façon inégale. La France s'en sort mieux que l'Allemagne et l'Italie, pénalisées par leur spécialisation industrielle. Une étude de la Caisse des dépôts parue le 18 juin décortique ce qu'elle désigne comme le premier exemple de choc asymétrique vécu par la zone euro, quelques mois seulement après le lancement de la monnaie unique.

L'Allemagne est fortement spécialisée dans les biens d'équipement et le poids de l'industrie y est plus élevé qu'ailleurs. L'Italie, elle, se singularise par la place de son industrie de biens de consommation. Or ces deux secteurs ont été les premiers touchés par l'effondrement des économies émergentes qui ont taillé drastiquement dans leurs importations.

Dans un tel contexte, la politique monétaire, désormais décidée à Francfort par la Banque centrale européenne, peut difficilement convenir à tout le monde. La baisse des taux d'intérêt décidée début avril pour répondre à l'inquiétant ralentissement économique des poids lourds de la zone euro contrarie l'Espagne, au bord de la surchauffe. Le gouvernement de José Aznar vient d'ailleurs de décider une baisse des tarifs dans les secteurs administrés, comme les transports et les télécommunications, pour désamorcer les risques d'inflation. A l'inverse, l'Italie, en pleine déprime – sa croissance serait

▼ La Belgique, indicateur avancé de l'Europe



proche de 1% cette année – a été contrainte d'adopter un plan de relance.

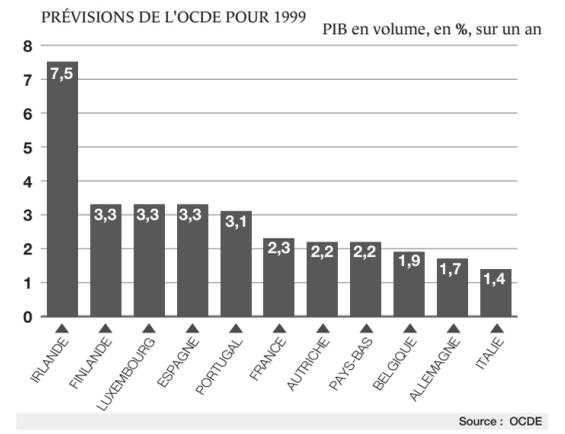
Si les économistes ont rangé leurs scénarios noirs pour l'Europe, ils restent néanmoins prudents sur l'ampleur de la reprise à attendre. Une conjoncture mondiale plus souriante, des ménages optimistes qui continuent à consommer en se ruant notamment sur les nouvelles technologies, un meilleur policy-mix (politique monétaire et politique budgétaire), ce sont les trois atouts sur lesquels l'Europe peut compter.

RÉDUCTION DES COÛTS

Mais, à l'inverse, les restructurations et les concentrations d'entreprises annoncées chaque jour dans tous les secteurs d'activité s'inscrivent dans une logique de réduction des coûts peu favorable à la croissance. Les experts les plus optimistes annoncent une croissance un peu supérieure à 2% cette année. Mais aucun ne s'aventure à trancher sur cette question pourtant cruciale : l'Europe, après ces quelques mois de passage à vide, peut-elle s'installer dans un long cycle « à l'américaine », seul capable de faire reculer réellement le chômage ?

Laurence Caramel

▼ La croissance dans la zone euro



# Les cinq scénarios de Jean-Claude Thébaud pour l'Union à l'horizon 2010

BRUXELLES

de notre envoyée spéciale

A quarante-huit ans, Jean-Claude Thébaud semble encore loin d'avoir éteint sa soif d'Europe. Après avoir étroitement participé à la mise en place de l'euro en tant que chef de cabinet adjoint d'Yves-Thibault de Silguy, commissaire européen sortant, chargé des affaires économiques et financières, ce juriste de formation a aujourd'hui l'ambition de favoriser l'émergence d'un vrai débat démocratique sur l'avenir de l'Union, à travers les travaux de la cellule de prospective de la Commission européenne, qu'il anime depuis septembre 1998.

En décidant la création de cette cellule en janvier 1989, Jacques Delors voulait doter la Commission d'un instrument lui permettant de suivre et, surtout, d'anticiper le mouvement de l'intégration européenne, « de s'affranchir de la tyrannie du court terme », exprime en d'autres termes Jean-Claude Thébaud.

Si, ces dernières années, la Commission s'est quelque peu enfermée dans la gestion à court

Pour le directeur de la cellule de prospective de la Commission, il faut passer de la diplomatie à la démocratie

terme, son nouveau président, Romano Prodi, entend bien changer le cours des choses. Une aubaine pour Jean-Claude Thébaud, qui souhaite réaffirmer le rôle de sa cellule, placée sous la responsabilité directe de la présidence.

Il se défend toutefois de vouloir en faire un « cabinet bis », comme la rumeur aimerait le laisser entendre. Pour autant, « cette cellule n'est pas une institution académique. Elle a une fonction de conseil auprès du président. L'activité prospective n'a de sens, et de justification, que si elle sert de lien entre la réflexion et l'action », souligne-t-il.

Jean-Claude Thébaud entend notamment valoriser, dans les mois qui viennent, un important travail engagé sous son prédécesseur, Jérôme Vignon : la réalisation de cinq scénarios sur l'Europe à l'horizon 2010. Lancé en 1997, l'exercice a d'abord consisté à identifier cinq grands domaines d'étude – les institutions et la gouvernance, la cohésion sociale, les performances économiques, l'élargissement, l'environnement extérieur –, et à dessiner pour chacun d'entre eux des micro-scénarios.

Dans le premier, intitulé « Le triomphe des marchés », le modèle américain l'emporte sur toute autre logique, qu'il s'agisse de la troisième voie européenne ou du système asiatique. Le deuxième scénario, baptisé « Les cent fleurs », pousse au bout la logique de la fragmentation des sociétés

résultant notamment du développement des nouvelles technologies : c'est la victoire du « micro », des initiatives locales, des réseaux, face à la crise des institutions politiques et de la grande industrie. Le troisième, « Responsabilités partagées », se fonde sur une réforme en profondeur du secteur public et l'affirmation des principes de décentralisation, de transparence, de responsabilisation. L'Etat devient plus un facilitateur qu'un producteur de lois. Le quatrième scénario part de l'idée que le fossé entre le peuple et les institutions politiques et économiques est tel que des « Sociétés de création » finissent par s'imposer, où les qualités de



Jean-Claude Thébaud

● Après avoir commencé sa carrière à la Caisse des dépôts et consignations, Jean-Claude Thébaud choisit, en janvier 1984, d'entrer à la Commission européenne.  
● Il débute à la direction générale du contrôle financier, rejoint en octobre 1989 la direction générale du budget comme chef de l'unité « politique agricole commune », avant d'être nommé, en janvier 1995, chef de cabinet adjoint d'Yves-Thibault de Silguy.  
● Depuis septembre 1998, il est directeur de la cellule de prospective.

vie et d'environnement, la coopération entre acteurs ainsi que l'économie sociale deviennent des valeurs essentielles. Enfin, le cinquième scénario, « Voisinages turbulents », présente une Europe qui, aux prises avec la montée des tensions dans le monde, devient obsédée par les menaces de son voisinage et leurs conséquences sur la sécurité du Vieux Continent.

« Ces scénarios ne dissimulent pas un projet politique », précise Jean-Claude Thébaud. Il s'agit de schémas ouverts, qui confrontent éléments négatifs et positifs, et dont il convient de tirer les enseignements pour construire l'avenir. L'Europe doit s'engager dans une réforme majeure de ses systèmes de gouvernance, souligne-t-il, connaissant bien les rouages de l'institution bruxelloise pour y être entré il y a plus de quinze ans. Pour aboutir, cette réforme doit s'accompagner d'un questionnement sur le sens de l'Europe : quelles sont les ambitions qui justifient encore plus le rapprochement entre les peuples européens ? Quels sont les défis que l'Union doit relever ? Comment doit-elle et peut-elle y parvenir ? »

Cette réflexion doit, selon lui, s'opérer au-delà des canaux classiques de révision de traités, au-delà du cercle des seuls experts et responsables politiques européens. « La crise qui a affecté la Commission procède d'un double déficit : l'Union est née et continue à se construire en cercles fermés plutôt qu'au grand jour ; et elle s'est faite par l'économie », estime-t-il. Et d'affirmer : « L'intégration européenne doit accélérer sa transition de la diplomatie vers la démocratie, en rendant, par exemple, plus accessible au grand public toute réforme des traités. Les citoyens européens ne veulent pas moins d'Europe mais une autre Europe, une Europe plus proche de leurs préoccupations. »

Laetitia Van Eckhout

Chaque samedi avec

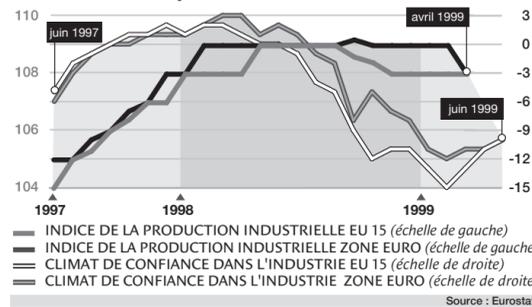
**Le Monde**  
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

**LE MONDE TELEVISION**

EUROPE

Des industriels plus confiants

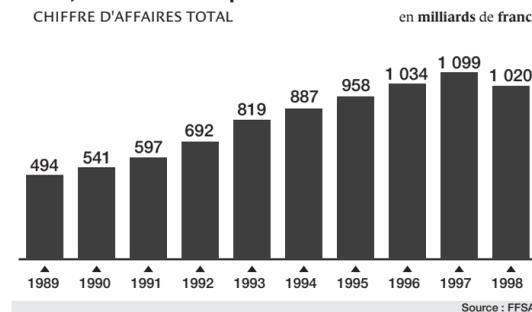


■ **LE CREUX** de la vague semble avoir été atteint pour la production industrielle de l'Union européenne (UE) à la fin du printemps 1999. Les enquêtes d'opinion auprès des chefs d'entreprises industrielles de l'UE montrent une amélioration du climat de confiance en mai et en juin. Cette embellie est nette dans la plupart des pays, notamment en France, en Italie, au Royaume-Uni et en Suède. En revanche, les industriels allemands restent prudents, leurs perspectives d'exportation continuant à se dégrader en juin.

■ **CONCERNANT LES INVESTISSEMENTS**, les chefs d'entreprise européens – exception faite des Italiens et des Finlandais – se montrent également plus optimistes qu'en automne dernier. L'évolution prévue du volume d'investissement industriel pour 1999 est de 4 % dans l'UE et de 3 % dans la zone euro.

FRANCE

1998, un mauvais cru pour l'assurance



■ **LE CHIFFRE D'AFFAIRES** du marché français de l'assurance en 1998 est en retrait de 7,1 % par rapport à 1997. Un tel recul, note la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), ne s'était pas produit depuis quarante ans. Cette baisse concerne d'abord les assurances des personnes dont les cotisations se contractent de 14 %, après une hausse de 8 % l'année précédente. Elle touche aussi, dans une moindre mesure, les assurances de biens et de responsabilité, dont le chiffre d'affaires diminue de 1,7 % par rapport à 1997.

■ **CE MOUVEMENT** à la baisse ne concerne, en Europe, que la France. La FFSA, par la voix de son président, Denis Kessler, incrimine « les modifications successives de la fiscalité », qui ont, selon lui, totalement déstabilisé le marché.

Les chiffres de l'économie mondiale

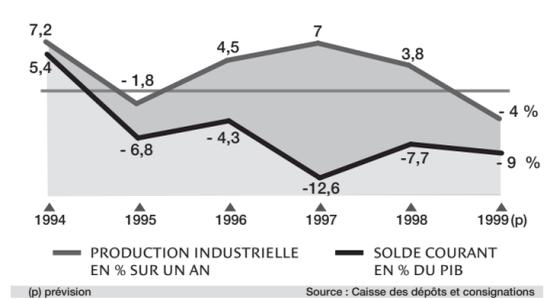
	ÉTATS-UNIS	JAPON	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY-UNI	EURO 11	UE 15
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE (en %)</b>											
Sur un an	2,6 (avril)	-2 (avril)	-1,7 (avril)	-5,3 (déc.)	-0,2 (avril)	-1 (avril)	-2,3 (avril)	-1,4 (avril)	-2,4 (avril)	-0,7 (avril)	-0,7 (avril)
Sur trois mois	0,9 (avril)	0,3 (avril)	-1 (avril)	-0,2 (déc.)	0,4 (avril)	0,2 (avril)	-0,3 (avril)	0,1 (avril)	-1 (avril)	-0,3 (avril)	0,2 (avril)
<b>TAUX DE CHÔMAGE (en %)</b>											
1999	4,2 (mai)	4,7 (mai)	9,1 (mai)	9,0 (mai)	16,2 (mai)	11,2 (mai)	12,0 (mai)	3,3 (avril)	6,3 (mars)	10,3 (mai)	9,4 (mai)
<b>PRIX À LA CONSOMMATION (en %)</b>											
Sur un an	1,7 (janv.)	-0,1 (juil.)	0,4 (mai)	0,8 (mai)	2,1 (mai)	0,5 (mai)	1,5 (mai)	2,1 (mai)	1,3 (mai)	1 (mai)	1,1 (mai)
Sur un mois	0,2	-0,6	0,0	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,1	0,1
<b>PIB EN VOLUME (dernier trimestre connu, en %)</b>											
Sur un an	3,9	0,1	2,6	2,6	3,6	2,8	1,2	3,1	1,1	1,8	1,6
Sur trois mois	1,0	1,9	0,4	0,4	0,7	0,7	0,5	0,7	0,1	0,4	0,3
<b>DÉFICIT PUBLIC / PIB (en %)</b>											
1997	0,1	-3,3	-2,7	-2,1	-2,6	-3	-2,7	-1,4	-1,9	-2,5	-2,3
1998*	1,4	-5,5	-2,1	-1,3	-1,8	-2,9	-2,7	-0,9	-0,6	-2,1	-1,5
<b>DETTE PUBLIQUE / PIB (en %)</b>											
1998	ND	ND	61	117,3	65,6	58,5	118,7	67,7	49,4	73,8	69,5
<b>BALANCE COURANTE** (en % du PIB annuel)</b>											
3 <sup>e</sup> trimestre 1997	-0,4	0,4	0,1	1,4	0,1	0,6	0,6	1,4	0,2	0,4	0,3
3 <sup>e</sup> trimestre 1998	-0,90	0,76	-0,03	1,54	-0,61	0,81	0,39	1,17	0,24	0,32	0,26

Les chiffres de l'économie française

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
<b>CONSOMMATION DES MÉNAGES</b>	+2,1 % (mai)	+4,7 %
<b>TAUX D'ÉPARGNE</b>	14,2 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	-5,9 %
<b>POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES</b>	+0,5 % (3 <sup>e</sup> trim. 98)	2,6 %
<b>TAUX DE SALAIRE HORAIRE OUVRIER</b>	+0,6 % (1 <sup>er</sup> trim. 99)	+2 %
<b>INVESTISSEMENT</b>	+1,4 % (4 <sup>e</sup> trim. 98)	+0,4 %
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b> (en milliards de francs / euros)	+8,572 MdF / + 1,3 milliard d'euros (avril)	-26 %
(solde cumulé sur 12 mois)	+138,100 MdF / +21,053 milliards d'euros (98/99)	-4,11 %
<b>ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES</b>	-10 (juin)	-15**
<b>ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales	-9 (juin)	25**
<b>TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES</b> (- de 25 ans)	+22 % (mai)	-2,2 %
<b>PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE (UN AN) DANS LE CHÔMAGE TOTAL</b>	39,2 % (mai)	-0,5 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR MARCHAND</b>	1 018 950 (mai)	-1,3 %
<b>EMPLOIS AIDÉS DANS LE SECTEUR NON MARCHAND</b>	413 439 (mai)	-5,2 %
<b>INTÉRIM</b>	427 120 (mars)	+1,7 %

CROATIE

La situation se dégrade



■ **LE NIVEAU DE VIE** relativement élevé (4 400 dollars de revenus annuels par habitant) de la Croatie, un des rares ex-pays de l'Est non candidat à l'Union économique et monétaire, cache une fragilité inquiétante. Sa monnaie, la kuna, est surévaluée et la stabilisation monétaire, réussie au sortir de la guerre en 1995, a eu son revers avec la dégradation de la compétitivité industrielle du pays.

■ **LE DÉFICIT COMMERCIAL** (plus de 20 % du PIB chaque année) entraîne un besoin de financement important. L'hypothèse d'une dévaluation est toujours d'actualité. La saison touristique s'annonce décevante et la croissance insuffisante pour écarter les risques d'une crise financière. Sauf à ce que le pays profite du plan de reconstruction promis par les Occidentaux. (Caisse des dépôts, risque-pays.)

La Pologne va passer à un régime de change flottant

Ce printemps, la banque centrale et le ministère des finances polonais ont décidé d'abandonner, d'ici un an, le régime de crawling peg (bande de fluctuation glissante) qui régle depuis 1991 la politique de change du pays et, partant, une large part de sa politique monétaire. Ce système, qui encadrerait les fluctuations du zloty à l'intérieur d'une bande plus ou moins large, ajustée régulièrement à la baisse, avait jusqu'à présent pour objet d'« importer » l'inflation basse de monnaies de référence (euro et dollar). En ce sens, elle n'était guère différente de la politique adoptée en France au cours des années 80 vis-à-vis du deutschemark.

Mais la Pologne ne souhaite pas utiliser cette phase de désinflation comme une étape vers le passage à l'euro : la politique monétaire polonaise sera désormais nettement plus autonome. La banque centrale va tenter de contrôler directement l'évolution du crédit et de l'inflation intérieure, avec, pour cette dernière, des objectifs de 8,5 % en 1999, et moins de 4 % en 2003.

Cela ne signifie pas toutefois que le change sera entièrement laissé à lui-même, ce qu'aucun pays au monde ne saurait se permettre. Les autorités ont bien souligné qu'elles n'hésiteraient pas, si nécessaire, à recourir à des interventions.

**CRISE RUSSE**  
Prise globalement, cette réforme s'interprète d'abord comme un signe de confiance. Le nouveau conseil de politique monétaire (CPM) qui dirige l'action de la banque centrale depuis février 1998, pense disposer de la crédibilité et des instruments suffisants et pour faire converger le pays, par ses propres moyens, vers les rythmes d'inflation ouest-européens.

En outre, dans un rapport récent sur sa stratégie de moyen terme, le CPM a annoncé qu'il utilisera pleinement les instruments à sa discrétion pour atteindre ses objectifs. Tout en tenant un discours orthodoxe sur les bienfaits d'une infla-

La banque centrale polonaise a pour objectif 8,5 % d'inflation en 1999, et moins de 4 % en 2003

tion basse, d'une crédibilité élevée et d'anticipations de marché stables, ce nouvel acteur s'affirme donc d'emblée comme partisan d'une gestion très active de la politique monétaire.

Une illustration de cette liberté de mouvement a été donnée en janvier dernier, quand le taux d'intervention de la banque centrale a été réduit d'un coup de 2,5 % (à 13 %) malgré une baisse cumulée de 8,5 points au cours des douze mois antérieurs.

Cette détente reflétait certes un freinage assez net de l'inflation, mais elle a surtout été justifiée par le « trou d'air » dans lequel est entrée l'économie polonaise, après la crise russe d'août 1998 – effondrement de 75 % du commerce bilatéral et ralentissement de la demande ouest-européenne. Jugeant que ce choc traduisait une fluctuation provisoire de l'environnement international, le CPM a décidé de lui apporter une réponse ponctuelle, rapide et plutôt énergique.

La reprise de la croissance observée depuis le printemps a validé l'analyse, mais les déséquilibres importants, propres à l'économie polonaise, observés depuis plusieurs années, ont eu tendance à s'accroître : un déficit courant qui devrait dépasser 5 % du PIB cette année et une consommation trop dynamique, qui reflètent à la fois des hausses de salaires importantes et un déclin de l'épargne nette des ménages.

Il ne reste donc qu'à souhaiter que la banque centrale ne soit pas contrainte de relever fortement ces taux en fin d'année, pour éviter un dérapage brutal. Ce serait un mau-

vais départ pour sa nouvelle politique monétaire.

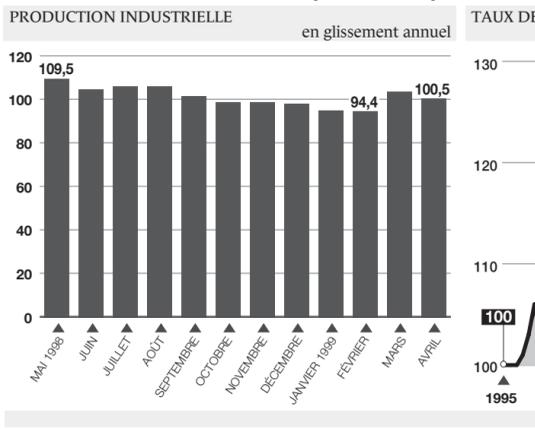
Cette réforme est intéressante aussi parce qu'elle intervient après une longue série de crises de change dans les économies émergentes, depuis l'Asie du Sud-Est en 1997, jusqu'au Brésil en janvier dernier. Les autorités polonaises ont bien reçu le message principal : en adoptant des mécanismes de change relativement rigides, des petits pays très insérés dans les marchés de capitaux internationaux s'exposent à des attaques spéculatives, éventuellement dangereuses. La Pologne et la Hongrie sont certes moins vulnérables que ne l'étaient la Thaïlande ou la Corée il y a deux ans, mais il n'est pas nécessaire de courir des risques inutiles.

Cela étant, les difficultés rencontrées dans la gestion du crawling peg polonais sont sans doute le principal motif de la réforme : cette leçon peut donc avoir un intérêt général. Depuis quatre ans, des cycles d'entrée et de sortie massives de capitaux se sont traduits par de larges fluctuations du change, qui ont exercé des pressions croissantes sur la politique

monétaire domestique. D'abord, la banque centrale a dû, à plusieurs reprises, ralentir le rythme de dépréciation mensuel et élargir les marges de fluctuation du change ; à plus ou moins 12 % autour du taux de référence, ces dernières n'exercent plus que des contraintes limitées.

Par ailleurs, les efforts pour préserver un crawling peg bien affaibli sont devenus de plus en plus coûteux : d'un point de vue financier, mais surtout parce que le contrôle de l'expansion monétaire devenait de plus en plus difficile, tandis que les ajustements successifs de la politique menée étaient toujours moins lisibles pour les agents. Le vrai pari de la réforme est donc qu'un change flottant et une politique monétaire plus autonome donneront plus de stabilité à l'économie, ce qui soutiendra les décisions d'investissement à long terme.

Le trou d'air de l'économie polonaise après la crise russe



expérience du Mexique et du Chili a montré depuis deux ans qu'un change flottant peut être une source importante d'incertitude, notamment sur le plan de l'inflation.

De manière peut-être paradoxale, les autorités polonaises sont toutefois attentives à placer cette réforme dans une perspective de convergence européenne et, tout particulièrement, d'entrée à terme dans l'Euroland.

Le flottement du zloty n'est donc pas présenté comme une reconquête de la souveraineté monétaire, mais plutôt comme un ajustement pragmatique qui dote le pays de règles monétaires efficaces et stables, avant le passage à l'euro : la monnaie veut être ici au service de la convergence de l'économie réelle. Cette réforme, d'inspiration quelque peu britannique, indique-t-elle que la période intermédiaire pourrait se prolonger beaucoup plus longtemps qu'on ne l'avait initialement envisagé ?

Jérôme Sgard  
Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii)

**UN CHIFFRE**  
**44 %**  
**LA PART DES FEMMES QUI N'ONT PAS RETRAVAILLÉ APRÈS AVOIR PERÇU L'ALLOCATION PARENTALE D'ÉDUCATION**

Présentée à sa création, en 1985, comme une mesure de politique familiale, l'allocation parentale d'éducation (APE) apparaît comme une mesure favorisant le retrait des femmes du marché du travail, ainsi que l'indique une étude du Credoc publiée en juin 1999.

L'APE, d'un montant de 3 061 F par mois, est versée aux familles d'au moins deux enfants dont le plus jeune est âgé de moins de trois ans, dès lors que l'un des conjoints cesse son activité (98 % sont des femmes). Le nombre de bénéficiaires est passé de 175 000 en 1994 à 500 000 en 1997, après que l'APE eut été étendue aux familles de deux enfants, contre trois précédemment.

L'enquête du Credoc sur le devenir de 830 allocataires six mois à un an après avoir épuisé leurs droits indique que la part des femmes au foyer de cet échantillon est passée de 4 % avant le versement de l'APE à 27 % après, alors que la part de celles qui travaillaient est passée de 76 % à 51 %, celle des chômeuses avant et après restant stable (21 % et 22 %).

Près de la moitié (44 %) de celles qui travaillaient avant l'APE ont renoncé ensuite à retrouver un emploi. C'est le cas d'un quart de celles qui possédaient un emploi stable, d'un tiers de celles qui possédaient un emploi précaire et d'un quart de celles qui étaient au chômage. A noter que les employées et les ouvrières représentent 84 % de l'échantillon, alors que ces deux catégories ne représentent que 68 % des femmes répondant aux critères d'attribution de l'APE.





# Le troisième âge perd ses réticences à l'égard du crédit

On les croyait frileux vis-à-vis du crédit, car les économistes et les psychosociologues affirmaient que les 60-74 ans ont des aspirations et des besoins de consommation décroissants. On les pensait réticents à l'égard du crédit, parce que leurs parents leur avaient inculqué qu'il est peu convenable d'y avoir recours. Ces clichés sont mis à mal par une enquête de l'Observatoire de l'endettement des ménages qui fait apparaître, dans les années 90, une génération ayant moins peur d'emprunter.

Créé en 1989, cet observatoire, dont le comité scientifique rassemble des représentants des professions financières (AFB, Cencep, ASF...) et des pouvoirs publics (Banque de France, ministère de l'économie et des finances, Insee...), a confié à la Sofres le soin d'interroger 10 000 ménages, en novembre 1998, sur leur endettement. Celui-ci, après une phase de recul au cours des années de crise est à nouveau en train d'augmenter. En 1989, 52,8 % des ménages étaient emprunteurs ; en 1995, 49,1 % ; en 1998, 50,7 %.

Au début des années 90, 65 % des ménages avaient au moins un crédit immobilier, contre 55 %, un crédit de trésorerie. Le rapport s'est inversé : ils sont 65 % à détenir un crédit de trésorerie et 55 %, un crédit immobilier. Rappelons que ce type de crédit (crédit à la consommation, crédit renouvelable ou revolving, découvert bancaire) correspond à des anticipations de revenus destinées à réaliser un projet (voiture, voyages, équipement de la maison) ; elles peuvent aussi être un palliatif face à des revenus courants insuffisants et être affectées au maintien de la consommation au niveau souhaité.

L'enquête montre que l'augmentation du recours au crédit de trésorerie n'est pas le fait de toutes les tranches d'âge. La proportion des jeunes ménages de 34 ans et

Un ménage de plus de 60 ans sur cinq emprunte pour consommer : une progression de six points en trois ans

moins a reculé de 8,7 points entre 1995 et 1998 ; celle des ménages de 35 à 44 ans a fléchi de 2 points ; celle des ménages de 45 à 60 ans a progressé de 4,6 points ; celle des ménages de 60 ans et plus a progressé de 6,1 %.

Les ménages de 60 à 74 ans sont proportionnellement plus nombreux que les autres à estimer que les charges de remboursement de leurs emprunts sont supportables (66,2 %) ou très supportables (57,8 %). Mais une différence apparaît entre les moins de 69 ans et les plus âgés : la proportion de ceux qui constatent une dégradation de leur situation financière parmi les moins de 69 ans diminue (43,7 %), alors qu'elle croît chez les plus de 69 ans (51,3 %).

Comment analyser cette attitude nouvelle des seniors vis-à-vis du

crédit ? L'observatoire a confié à l'organisme de sondages TMO une enquête qualitative menée en « face à face », du 20 mai au 4 juin, auprès d'un échantillon de trente ménages qui ont accepté un entretien de plus d'une heure. Il s'agit de ménages de 60-74 ans, utilisant des crédits de trésorerie et résidant en zone urbaine. Leurs réponses permettent de distinguer quatre types d'emprunteurs : les décomplexés, les suiveurs, les minimalistes, les accidentés.

Les « décomplexés » sont, pour la plupart, des femmes seules – particulièrement des veuves – qui ont modifié leur comportement parce qu'elles ont, par exemple, commencé à percevoir la pension de réversion de leur conjoint. Le recours au crédit leur semble normal parce que les taux sont bas et que les assurances les protègent des défaillances. Rien ne s'oppose à ce qu'elles empruntent pour goûter à un confort dont elles ont été privées. Elles se servent de tous les modes de crédit disponibles : carte, revolving, crédit classique.

Les « suiveurs », qui se recrutent dans la catégorie des 65-69 ans, mûrissent longuement leur décision d'emprunt. Ils connaissent parfaitement les taux qui déterminent leurs choix. Ils sont bons

gestionnaires et arbitrent entre leur désir de continuer à alimenter des plans d'épargne et celui de satisfaire leurs besoins de consommation. Sans culpabilité par rapport au crédit, ils réalisent grâce à lui des achats maîtrisés et pour des montants modérés. Ils n'utilisent qu'un crédit après l'autre.

Les « minimalistes » sont plus typés encore. Ce sont des provinciaux de 70-74 ans qui éprouvent une forte réticence morale par rapport aux facilités de paiement. Le crédit n'est convenable que s'il est affecté à un bien durable ou un investissement. Ils paient la voiture ou la rénovation de la maison avec un prêt classique dont ils limitent la durée au minimum. Le niveau de la mensualité est décisif pour eux.

Les « accidentés » font partie des catégories plus modestes, classées « fragiles ». Ils font face à leurs dépenses de consommation courante avec du crédit revolving dont ils ne maîtrisent pas complètement l'usage.

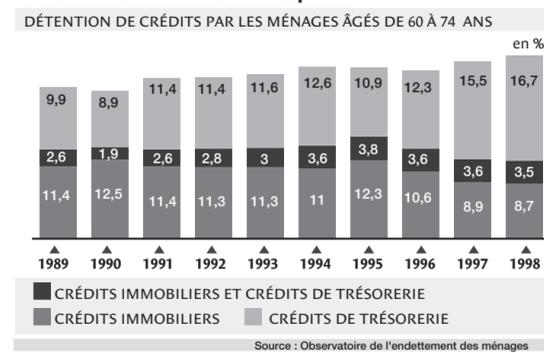
Tous les ménages interrogés expriment une perception du monde différente de celle du passé. Le crédit de trésorerie a été banalisé – et donc en partie déculpabilisé – sous l'effet des innombrables propositions toujours plus faciles inventées par les établissements financiers.

D'autres sentiments poussent à l'emprunt, comme celui de sécurité provoqué par le passage à la retraite ou la conscience de la précarité qui affecte les enfants. Même les « minimalistes », qui comptent précautionneusement leurs deniers, sautent le pas lorsqu'il s'agit de s'endetter à la place de leur progéniture, incapable d'emprunter, faute de revenus stables ou suffisants.

L'allongement de la durée de la vie, l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération du baby-boom et la persistance d'un fort niveau de chômage devraient confirmer cette petite révolution dans les prochaines années.

Alain Faujas

## ▼ Un recours croissant à l'emprunt



# Techniciens et agents de maîtrise, des quasi-cadres en mal de reconnaissance

En 1992, le cabinet conseil Cegos avait mené une enquête auprès de techniciens et d'agents de maîtrise (TAM), afin de cerner ce que l'on appelait alors le « malaise » de ces deux populations, présentées comme les principales « victimes » des restructurations. Des problèmes nouveaux apparaissaient : rapidité des évolutions technologiques et essor de l'automatisation induisant de nouvelles méthodes de travail ; gestion des carrières incertaine ; manque de reconnaissance de leur rôle dans l'entreprise, etc.

Depuis, le « blues » des cadres a pris le relais, et les TAM ont quitté le devant de la scène. Le Cegos a donc voulu refaire le point sur la situation de ces salariés, par le biais d'une nouvelle enquête, menée auprès d'un échantillon modeste de 272 personnes (71 techniciens, 170 agents de maîtrise et 31 « autres statuts ») et publiée sous le titre *Etre technicien ou agent de maîtrise aujourd'hui et demain*.

## POLYVALENCE

Premier enseignement : les compétences sollicitées pour chacune de ces catégories s'apparentent à celles exigées chez les cadres : capacité d'organisation et d'expertise, de décider et de résoudre seul les problèmes, ouverture d'esprit, polyvalence... Un « niveau d'exigence élevé », commente l'enquête, soulignant que, par rapport à 1992, « la compétence technique n'occupe plus la place de choix » qu'elle avait alors.

Le vécu des techniciens et des agents de maîtrise se rapproche. Ainsi, lorsqu'on leur demande de citer les changements survenus ces cinq dernières années, ils avancent les mêmes thèmes : accroissement des responsabilités, nouveaux outils, pression des résultats, compétences en manage-

Les principales difficultés auxquelles sont confrontées ces deux catégories sont la charge de travail et la gestion du temps

ment, etc. Le bilan de satisfaction est « positif » chez les uns comme chez les autres, en lien sans doute avec l'accroissement des responsabilités. Les TAM sont même « optimistes » pour l'avenir : ils attendent des changements en matière « d'outils et de technologies », d'organisation du travail, et une « augmentation des responsabilités ».

Cependant, cette responsabilisation ne va pas de pair avec l'autonomie, qui reste « réduite ». « Ce paradoxe était déjà souligné en 1992, mais il l'est plus fortement en 1998 », indique Nathalie Esnault, consultante au Cegos et responsable de cette enquête.

Au-delà de ce socle commun aux deux populations, des différences subsistent. Le niveau d'encadrement, notamment, n'est pas le même, « les compétences managériales étant fortement sollicitées chez les agents de maîtrise », tandis que priment encore les connaissances techniques chez les techniciens, indique le document du Cegos.

Le tableau d'ensemble a aussi ses côtés sombres. Les TAM soulignent que « la charge de travail et la gestion du temps » constituent leurs premières difficultés. « La gestion du temps est de plus en plus problématique, en lien avec la flexibilité et la réactivité demandées et aussi avec cette polyvalence qui donne aux techniciens et aux agents de maîtrise le sentiment de s'éparpiller un peu », explique Na-

thalie Esnault. « L'écrasement », vécu au début des années 90 sous le poids des structures rigides des organisations et de la hiérarchie, fait ainsi place à « l'éclatement », résume l'étude. « C'est une mutation difficile à accepter et à vivre pour les TAM, mais elle est peu à peu intégrée car le travail est plus riche, et donc plus valorisant », reprend Nathalie Esnault.

Les syndicats ont des avis partagés sur l'évolution de cette population. « Les entreprises ont besoin de flexibilité et, aujourd'hui, celle-ci touche les TAM », constate Pierre Vial, secrétaire général adjoint de l'Union confédérale des cadres (UCC-CFDT). « C'est inévitable. La vraie question est de savoir comment on négocie cette flexibilité, pour la borner, et quelles en sont les compensations ? ».

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens (Ugict)-CGT a une perception



Nathalie Esnault

● Diplômée de Sciences-Po Rennes et titulaire d'un DESS Paris-Dauphine en « consultation et formation dans les organisations », Nathalie Esnault, 24 ans, a décroché son premier emploi à la Cegos en octobre 1998. ● Elle y anime des formations en communication écrite et orale auprès d'agents de maîtrise et de techniciens.

plus dure de la situation des TAM. Dans son document, intitulé *Représentativité pour un statut technicien-technicien supérieur-agent de maîtrise*, le syndicat estime que ces changements sont « porteurs de profondes contradictions » et se traduisent par une « dégradation des conditions de travail », avec des « conséquences en termes d'insatisfaction et de démotivation » chez les techniciens, qui se retrouvent « enfermés » dans des contrats d'objectifs.

Chez les agents de maîtrise, « les dépassements d'horaires sont de plus en plus courants sans que ceux-ci soient comptabilisés et payés. Le recours aux astreintes se développe », souligne l'Ugict.

Dans l'étude du Cegos, d'autres aspects négatifs sont avancés par les TAM : le « déficit d'information » – autre paradoxe au regard du développement des outils de communication –, « le manque de soutien de la hiérarchie » et le « manque de reconnaissance ».

Les agents de maîtrise ajoutent des thèmes spécifiques : « l'avenir incertain » et « la pression économique ». Tandis que les techniciens ressentent « le manque de perspective et d'évolution », « la pesanteur de l'organisation » et enfin « l'absence de transmission de savoir ».

Des critiques lourdes, que Jean-Marc Icard, secrétaire national de la Confédération française de l'encadrement (CFE)-CGC, chargé de l'emploi et de la vie professionnelle, confirme. « Les TAM sont plutôt désabusés : on leur donne des responsabilités, une charge de travail supplémentaire, on leur demande de la polyvalence, ils sont devenus des organisateurs, mais leur évolution professionnelle n'a pas suivi. Pour beaucoup, la carrière est bloquée. Certains ont au forfait. Ce sont des cadres au rabais. »

Francine Aizicovici

# Les chefs d'entreprise optimistes pour la croissance mondiale

Le solde des prévisions optimistes et pessimistes de 11 800 chefs d'entreprise européens, américains et asiatiques en matière de ventes, de bénéfices et même d'emploi était largement positif au deuxième trimestre 1999, en hausse par rapport au premier trimestre, mais en baisse par rapport au même trimestre de 1998, selon l'enquête trimestrielle de Dun & Bradstreet, cabinet spécialisé dans l'information économique. Le solde est en revanche faible en matière de prévision de croissance des prix (14 points), ce qui semble écarter tout risque inflationniste.

L'optimisme patronal est largement plus répandu en Amérique du Nord (d'environ dix points de plus sur les ventes et bénéfices) qu'en Europe ou en Asie, mais sa progression est beaucoup plus forte dans ces deux dernières zones. Les indices restent néanmoins tous négatifs au Japon, malgré une nette amélioration par rapport au trimestre précédent.

En matière d'emploi, la zone asiatique est faiblement optimiste (6 points), contre 14 points en Europe et 22 en Amérique du Nord. Dans cette dernière zone, les indices d'optimisme sont plus élevés au Canada et au Mexique qu'aux Etats-Unis.

## DÉPÊCHES

■ **TRAVAIL.** En janvier 2000 ouvriront au Creusot (Saône-et-Loire) les Archives nationales audiovisuelles du travail et des entreprises (Anatec) dont l'ambition est de recenser, stocker, indexer et ouvrir aux spécialistes, comme au grand public, tout le patrimoine des films, photos et enregistrements ayant trait à la vie des entreprises, au travail et aux métiers. Renseignements : 03-85-55-85-25/80-84-85.

■ **EMPLOIS-JEUNES.** L'université de technologie de Compiègne (UTC) ouvre, en septembre prochain, une formation aux usages des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) – telles que le commerce électronique, le marketing... –, exclusivement destinée aux emplois-jeunes de Picardie, sélectionnés sur dossier et entretien, dont l'activité est déjà en lien avec ce secteur.

La formation, qui se déroulera sur six mois, s'effectuera à distance à raison de six heures par semaine, et en « présentiel » à raison de deux jours par mois à l'UTC. Les jeunes pourront donc suivre le programme sur leur lieu de travail, améliorer leur compétence et être ainsi en mesure, soit de pérenniser leur poste, soit d'affronter le marché du travail à l'issue de leur contrat de cinq ans. Renseignements : 03-44-23-46-96.

## AGENDA

● **QUALITÉ.** L'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines accueillera, du 12 au 24 juillet, l'université d'été du master européen de la qualité, organisé par la European Foundation for Quality Management (EFQM). Cette session, ouverte aux participants désignés par des universités européennes (enseignants, chercheurs, mais aussi stagiaires en formation continue), portera sur le thème « qualité, innovation, changement » et comportera des analyses de sites d'entreprises (Sollac, Bull, Thomson). Renseignements : larego.uvsq.fr/mqg/

● **RECRUTEMENT.** Le cabinet EMDS organise, du 24 au 26 octobre à Berlin, un forum de recrutement « Careers in Germany », pour permettre aux candidats de plusieurs pays, dont la France, intéressés par un recrutement outre-Rhin de rencontrer une cinquantaine d'entreprises qui y sont implantées. Les dossiers de candidature, qui seront sélectionnés préalablement au forum, doivent être déposés avant le 16 juillet, les frais de séjour (mais pas le voyage) étant pris en charge par EMDS. Renseignements : 00-49-221-920-00-50, www.emdsnet.com.

● **CRÉATION D'ENTREPRISES.** Partant du principe que le manque de formation, et non le manque de projets, est à l'origine du faible nombre de créations d'entreprises dans le domaine des nouvelles technologies, le groupe Sico (conseil en ressources humaines) organise, du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août, à Rennes, une « école d'été des jeunes créateurs d'entreprises », ouverte à trente jeunes de moins de vingt-sept ans porteurs de projets, préalablement sélectionnés. La formation comprend, outre des interventions d'experts du montage de projet (business plan, statut juridique, financement...), des périodes de travail axées sur « le développement personnel ». Renseignements : 02-99-78-10-24, www.sico.fr/ecole-ete.asp.

● **MARKETING.** Les professionnels du marketing se réunissent du 5 au 8 septembre à Paris pour le 52<sup>e</sup> congrès de la European Society for Opinion and Marketing Research (Esomar), qui compte 4 000 membres – entreprises d'études et de recherche en marketing et opinion, réparties dans cent pays. Les thèmes retenus seront la croissance du commerce électronique, l'utilisation des études marketing, et l'innovation. Renseignements : 01-47-58-94-39, www.esomar.nl.

● **ENVIRONNEMENT.** La qualité de l'eau, la gestion des déchets, la propreté, l'attractivité du territoire sont devenues, pour les municipalités, un enjeu politique central.

L'Institut d'administration des entreprises (IAE) de l'université de Pau organise, les 9 et 10 septembre à Bayonne, les troisièmes rencontres Ville et Management sur le thème « Maire et environnements, menaces et/ou opportunités », où seront évoqués les contraintes juridiques, financières et économiques qui pèsent sur l'action des collectivités en la matière. Renseignements : 05-59-80-75-45/14.

● **ÉCONOMIE SOCIALE.** Comment les associations, mutuelles et coopératives adaptent-elles leur organisation et leurs missions aux évolutions de leur environnement juridique et économique ? Les chercheurs spécialistes du secteur, réunis dans l'Association d'économie sociale, organisent, les 9 et 10 septembre à Paris, un colloque intitulé « L'économie sociale : formes d'organisation et institutions ». Renseignements : 01-55-43-41-83, e-mail : aes@univ-paris1.fr.

## SUR INTERNET

● **AFFAIRES.** Informations financières et actualités des entreprises sont constamment mises à jour sur le site du groupe Dow Jones, propriétaire, entre autres, du fameux *Wall Street Journal*. A la différence du site de ce quotidien financier, il n'est pas nécessaire d'être abonné pour accéder aux informations, bien que certaines ressources, comme la banque de données de toutes les firmes de capital-risque, soient payantes. www.dowjones.com

● **EUROPE.** Présidence finlandaise oblige, le site de l'Union européenne dédié à la recherche et au développement, consacre plusieurs pages à la recherche finlandaise et présente ses projets en matière d'aide à l'innovation communautaire. www.cordis.lu

● **WEB.** Quelques chiffres sur la contribution d'Internet à l'économie et l'emploi, suite à des travaux de chercheurs de l'université du Texas. www.internetindicators.com/qa.html